This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B
7-10

OEUVRES

COMPLETES

DE

M. DE VOLTAIRE.

TOME TRENTE-SIXIEME.

AUX DEUX-PONTS,

Chez SANSON et COMPAGNIE.

1792.

848
V94
1791
v.36
Buhr

GL
Estate of Prof. K. T. Rowe
fren
2-15-89

MELANGES HISTORIQUES.

AVERTISSEMENT

DES EDITEURS.

CES mélanges renferment les réponſes de M. de *Voltaire* à pluſieurs critiques de ſes ouvrages hiſtoriques, un traité précieux ſur l'eſprit de doute qu'il faut porter dans l'étude de l'hiſtoire, et un recueil de fragmens dans lequel nous avons fait entrer pluſieurs morceaux hiſtoriques détachés. On trouvera dans ce dernier ouvrage quelques répétitions; mais il était très-difficile de les éviter ſans gâter ces différens morceaux, ou ſans priver le lecteur de pluſieurs détails très-agréables. M. de *Voltaire*, en répétant les mêmes choſes, a preſque toujours varié ſon ſtyle et ſes réflexions.

Les réponſes aux critiques regardent principalement *la Beaumelle*, le jéſuite *Nonotte*, l'auteur du *Supplément à la philoſophie de l'hiſtoire*, et celui de trois volumes de lettres publiées ſous des noms de juifs portugais.

C'eſt ſeulement dans la vie de M. de *Voltaire* qu'il faut parler de *la Beaumelle* qui troubla longtemps le repos de ce grand homme, mais qui n'était ni aſſez inſtruit ſur l'hiſtoire, ni aſſez

éclairé pour faire des remarques utiles sur ses ouvrages.

On en peut dire autant du jésuite *Nonotte*. Le libelle méprisable intitulé *Erreurs de Voltaire* ne méritait pas de réponse. Les deux autres ouvrages sont d'un genre différent : on ne peut refuser beaucoup d'érudition à l'auteur du *Supplément à la philosophie de l'histoire*, ni même cette espèce de critique qui ne demande que la connaissance des auteurs et celle des langues. Mais on désirerait qu'il eût mis dans son ouvrage plus de cette autre critique plus rare et plus difficile, fondée sur une connaissance philosophique de la nature et des hommes. On pourrait lui reprocher aussi ce ton de supériorité qu'il n'était permis à personne de prendre à l'égard de l'auteur de Mahomet et d'Alzire, de l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations : enfin lorsqu'on lit dans ce *supplément* que M. de *Voltaire est une bête féroce qu'il faut chasser de toute société policée*, il est bien difficile de ne point pardonner la gaieté avec laquelle cet illustre vieillard a répondu.

On attribue également les lettres des six juifs à un savant académicien ; mais nous ne pouvons le croire. Elles sont trop éloignées de ce style poli, même dans la critique, qui distingue les

académiciens de la capitale, ſur-tout lorſque le grand nom de leur adverſaire leur fait un devoir de ces égards. Ils ſavent trop qu'il n'eſt permis de s'en diſpenſer que lorſqu'on a le malheur d'être forcé de ſe défendre contre des hommes que l'intérêt même de la ſociété oblige de dévouer au mépris public. Le temps des académiciens eſt d'ailleurs trop précieux pour qu'ils puiſſent s'occuper pendant trois gros volumes de la petite nation juive. Comment au milieu de tant de découvertes utiles dans les ſciences et les arts, lorſque l'Europe entière eſt occupée des queſtions les plus importantes de la législation, du commerce, de la politique, un académicien pourrait-il arrêter ſi long-temps ſes regards ſur les crimes, les brigandages, les débauches d'une horde de voleurs arabes?

Nous croyons plus naturel d'attribuer ces lettres à de véritables juifs: il eſt tout ſimple qu'ils s'occupent et cherchent à occuper les autres des aventures de leurs ancêtres; on peut pardonner à un juif qui a lu le Talmud de parler avec hauteur à un grand poëte qui n'a étudié que *Locke* et *Newton*. On peut même les excuſer de manquer de charité; ils ne ſont point ſous la loi de grâce: et quand les petits-fils de *Siméon*, de

Phinée, de *Joſué*, de *Samuel*, de *David*, etc. ſe bornent à faire l'apologie de ces héros, et à dire de groſſes injures à un philoſophe, on doit leur ſavoir gré de leur modération. N'eſt-il pas évident qu'un auteur qui prend la défenſe de tant d'aſſaſſinats, de tant d'uſages barbares, ne peut être un chrétien, et qu'il n'y a qu'un juif qui puiſſe dire que les Juifs aient ſu l'aſtronomie, & cultivé les arts ?

On ſe tromperait ſi l'on imaginait que le zèle pour la religion produit les ouvrages de ce genre. Quand ce n'eſt point l'envie ou la faim, c'eſt l'orgueil qui les inſpire. Un homme a paſſé vingt années à lire un vieux livre, à en comparer les manuſcrits et les éditions, à reſtituer quelques lignes défigurées, et vous allez lui dire que ce livre n'eſt qu'un recueil de contes à dormir debout ! Ce ſavant doit vous regarder comme un ennemi de la ſociété, *une bête féroce*.

Un autre eſt accoutumé à entendre dire à des bambins : Cela eſt bien ſûr, car Monſieur l'abbé l'a dit : et il apprend qu'il y a des hommes aſſez audacieux pour oſer révoquer en doute ce qu'a dit Monſieur l'abbé. Alors il ſe fait juif, dans l'eſpérance d'être écouté hors de ſon collége, et il dénonce l'auteur téméraire qui ne veut pas

tout croire ſur ſa parole. Comment ! je paſſe dans mon quartier pour un miniſtre de la Divinité, et ſans reſpect pour le ſacrement de l'ordre et la bénédiction de licence, vous voulez raiſonner avec moi comme avec votre égal, parce que vous avez fait de beaux vers, et que vous écrivez éloquemment en proſe ! L'Etat eſt renverſé ſi on laiſſe une pareille licence impunie. Nous ne pouvons lapider cet audacieux ſuivant la douceur des lois juives, conſolons-nous en lui diſant des injures.

Telle eſt la ſource de ces libelles auxquels M. de *Voltaire* daigna ſi ſouvent répondre ; mais dans ces réponſes il a preſque toujours le talent d'amuſer et d'inſtruire ſes lecteurs : et ſes adverſaires n'ont malheureuſement jamais eu ni l'un ni l'autre.

LE

PYRRHONISME DE L'HISTOIRE.

LE

PYRRHONISME DE L'HISTOIRE.

CHAPITRE PREMIER.

Plusieurs doutes.

JE fais gloire d'avoir les mêmes opinions que l'auteur de l'*Essai sur l'esprit et les mœurs des nations* : je ne veux ni un pyrrhonisme outré, ni une crédulité ridicule ; il prétend que les faits principaux peuvent être vrais, et les détails très-faux. Il peut y avoir eu un prince égyptien nommé *Sésostris* par les Grecs, qui ont changé tous les noms d'Égypte et de l'Asie, comme les Italiens donnent le nom de *Londra* à *London* que nous appelons *Londres*, et celui de *Luigi* aux rois de France nommés *Louis*. Mais s'il y eut un *Sésostris*, il n'est pas absolument sûr que son père destina tous les enfans égyptiens qui naquirent le même mois que son fils à être un jour avec lui les conquérans du monde. On pourrait même douter qu'il ait fait courir chaque matin cinq ou six lieues à ces enfans, avant de leur donner à déjeûner.

L'enfance de *Cyrus* exposée, les oracles rendus à *Crésus*, l'aventure des oreilles du mage

Smerdis, le cheval de *Darius*, qui créa son maître roi, et tous ces embellissemens de l'histoire pourraient être contestés par des gens qui en croiraient plus leur raison que leurs livres.

Il a osé dire et même prouver que les monumens les plus célèbres, les fêtes, les commémorations les plus solennelles ne constatent point du tout la vérité des prétendus événemens transmis de siècle en siècle à la crédulité humaine par ces solennités.

Il a fait voir que si des statues, des temples, des cérémonies annuelles, des jeux, des mystères institués étaient une preuve, il s'ensuivrait que *Castor* et *Pollux* combattirent en effet pour les Romains, que *Jupiter* les arrêta dans leur fuite; il s'ensuivrait que les Fastes d'*Ovide* sont des témoignages irréfragables de tous les miracles de l'ancienne Rome, et que tous les temples de la Grèce étaient des archives de la vérité.

Voyez dans le Résumé de son *Essai sur l'esprit et les mœurs des nations*, depuis la page 346 jusqu'à la page 348 du tome IV de cette nouvelle édition.

CHAPITRE II.

De Bossuet.

Nous sommes dans le siècle où l'on a détruit presque toutes les erreurs de physique. Il n'est plus permis de parler de l'empyrée, ni des cieux cristallins, ni de la sphère de feu dans le cercle de la lune. Pourquoi sera-t-il permis à *Rollin*, d'ailleurs si estimable, de nous bercer de tous les contes d'*Hérodote*, et de nous donner pour une histoire véridique un conte donné par *Xénophon* pour un conte ? de nous redire, de nous répéter la fabuleuse enfance de *Cyrus*, et ses petits tours d'adresse, et la grâce avec laquelle *il servait à boire à son papa Astyage* qui n'a jamais existé ?

On nous apprend à tous, dans nos premières années, une chronologie démontrée fausse; on nous donne des maitres en tout genre, excepté des maitres à penser. Les hommes même les plus savans, les plus éloquens n'ont servi quelquefois qu'à embellir le trône de l'erreur, au lieu de le renverser. *Bossuet* en est un grand exemple dans sa prétendue *Histoire universelle*, qui n'est que celle de quatre à cinq peuples, et sur-tout de la petite nation juive, ou ignorée, ou justement méprisée du reste de la terre, à laquelle pourtant il rapporte tous les événemens, et pour laquelle il dit que tout a été fait, comme

ſi un écrivain de Cornouailles diſait que rien n'eſt arrivé dans l'empire romain qu'en vue de la province de Galles. C'eſt un homme qui enchaſſe continuellement des pierres fauſſes dans de l'or. Le haſard me fait tomber dans ce moment ſur un paſſage de ſon *Hiſtoire univerſelle* où il parle des héréſies : (*) *Ces héréſies*, dit-il, *tant prédites par* JESUS-CHRIST.... Ne dirait-on pas à ces mots que JESUS-CHRIST a parlé dans cent endroits des opinions différentes qui devaient s'élever dans la ſuite des temps ſur les dogmes du chriſtianiſme ? Cependant la vérité eſt qu'il n'en a parlé en aucun endroit ; le mot d'*héréſie* même n'eſt dans aucun évangile, et certes il ne devait pas s'y rencontrer, puiſque le mot de *dogme* ne s'y trouve pas. JESUS n'ayant annoncé par lui-même aucun dogme ne pouvait annoncer aucune héréſie. Il n'a jamais dit, ni dans ſes ſermons, ni à ſes apôtres : Vous croirez que ma mère eſt vierge ; vous croirez que je ſuis conſubſtantiel à DIEU, vous croirez que j'ai deux volontés ; vous croirez que le Saint-Eſprit procède du père et du fils ; vous croirez à la tranſſubſtantiation ; vous croirez qu'on peut réſiſter à la grâce efficace, et qu'on n'y réſiſte pas.

Il n'y a rien, en un mot, dans l'évangile qui ait le moindre rapport aux dogmes chrétiens. DIEU voulut que ſes diſciples et les diſciples de ſes diſciples les annonçaſſent, les expliquaſſent

(*) Page 327, édition d'*Etienne David*, 1739.

dans la ſuite des ſiècles; mais JESUS n'a jamais dit un mot ni ſur ces dogmes alors inconnus, ni ſur les conteſtations qu'ils excitèrent long-temps après lui.

Il a parlé des faux prophètes comme tous ſes prédéceſſeurs; gardez-vous, diſait-il, des faux prophètes: mais eſt-ce là déſigner, ſpécifier les conteſtations théologiques, les héréſies ſur des points de foi? *Boſſuet* abuſe ici viſiblement des mots: cela n'eſt pardonnable qu'à *Calmet* et à de pareils commentateurs.

D'où vient que *Boſſuet* en a impoſé ſi hardiment? d'où vient que perſonne n'a relevé cette infidélité? C'eſt qu'il était bien ſûr que ſa nation ne lirait que ſuperficiellement ſa belle déclamation univerſelle, et que les ignorans le croiraient ſur ſa parole, parole éloquente et quelquefois trompeuſe.

CHAPITRE III.

De l'Hiſtoire eccléſiaſtique de Fleuri.

J'AI vu une ſtatue de boue dans laquelle l'artiſte avait mêlé quelques feuilles d'or; j'ai ſéparé l'or, et j'ai jeté la boue. Cette ſtatue eſt l'*Hiſtoire eccléſiaſtique* compilée par *Fleuri*, ornée de quelques diſcours détachés, dans leſquels on voit briller des traits de liberté et de vérité, tandis que le corps de l'hiſtoire eſt ſouillé de contes qu'une vieille femme rougirait de répéter aujourd'hui.

C'eſt un *Théodore* dont on changea le nom en celui de *Grégoire thaumaturge*; qui, dans ſa jeuneſſe, étant preſſé publiquement par une fille de joie de lui payer l'argent de leurs rendez-vous vrais ou faux, lui fait entrer le diable dans le corps pour ſon ſalaire.

St Jean & la *Ste Vierge* viennent enſuite lui expliquer les myſtères du chriſtianiſme. Dès qu'il eſt inſtruit, il écrit une lettre au diable, la met ſur un autel païen; la lettre eſt rendue à ſon adreſſe, et le diable fait ponctuellement ce que *Grégoire* lui a commandé. Au ſortir de là il fait marcher des pierres comme *Amphion*. Il eſt pris pour juge par deux frères qui ſe diſputaient un étang, et pour les mettre d'accord, il fait diſparaître l'étang; il ſe change en arbre comme *Prothée*; il rencontre un charbonnier nommé *Alexandre*, et le fait évêque: voilà probablement l'origine de la foi du charbonnier.

C'eſt un *St Romain* que l'empereur *Dioclétien* fait jeter au feu. Des juifs qui étaient préſens ſe moquent de *St Romain*, et diſent que leur Dieu délivra des flammes *Sidrac*, *Miſac* et *Abdénago*, mais que le petit *St Romain* ne ſera pas délivré par le Dieu des chrétiens. Auſſitôt il tombe une grande pluie qui éteint le bûcher à la honte des juifs. Le juge irrité condamne *St Romain* à perdre la langue (apparemment pour s'en être ſervi à demander de la pluie.) Un médecin de l'empereur, nommé *Ariſton*, qui ſe trouvait là, coupe auſſitôt la langue de *St Romain* juſqu'à la racine.

racine. Dès que le jeune homme, qui était né bègue, eut la langue coupée, il se met à parler avec une volubilité inconcevable. Il faut que vous soyez bien mal adroit, dit l'empereur au médecin, et que vous ne sachiez pas couper des langues. *Arision* soutient qu'il a fait l'opération à merveille, et que *Romain* devrait en être mort au lieu de tant parler. Pour le prouver, il prend un passant, lui coupe la langue, et le passant meurt.

C'est un cabaretier chrétien nommé *Théodote*, qui prie DIEU de faire mourir sept vierges chrétiennes de soixante et dix ans chacune, condamnées à coucher avec les jeunes gens de la ville d'Ancyre. L'abbé *Fleuri* devait au moins s'apercevoir que les jeunes gens étaient plus condamnés qu'elles. Quoi qu'il en soit, *St Théodote* prie DIEU de faire mourir les sept vierges; DIEU lui accorde sa demande. Elles sont noyées dans un lac: *St Théodote* vient les repêcher, aidé d'un cavalier céleste qui court devant lui. Après quoi il a le plaisir de les enterrer, ayant, en qualité de cabaretier, enivré les soldats qui les gardaient.

Tout cela se trouve dans le second tome de l'histoire de *Fleuri*, et tous ses volumes sont remplis de pareils contes. Est-ce pour insulter au genre humain, j'oserais presque dire, pour insulter à DIEU même, que le confesseur d'un roi a osé écrire ces détestables absurdités, disait-il en secret à son siècle: Tous mes contempo-

rains ſont imbécilles, ils me liront et ils me croiront? ou bien, diſait-il: Les gens du monde ne me liront pas, les dévotes imbécilles me liront ſuperficiellement, et c'en eſt aſſez pour moi?

Enfin l'auteur des diſcours peut-il être l'auteur de ces honteuſes niaiſeries? voulait-il, attaquant les uſurpations papales dans ſes diſcours, perſuader qu'il était bon catholique, en rapportant des inepties qui déshonorent la religion? Diſons pour ſa juſtification qu'il les rapporte comme il les a trouvées, et qu'il ne dit jamais qu'il les croie. Il ſavait trop que des abſurdités monacales ne ſont pas des articles de foi, et que la religion conſiſte dans l'adoration de DIEU, dans une vie pure, dans les bonnes œuvres, et non dans une crédulité imbécille pour des ſottiſes du pédagogue chrétien. Enfin, il faut pardonner au ſavant *Fleuri* d'avoir payé ce tribut honteux. Il a fait une aſſez belle amende honorable par ſes diſcours.

L'abbé de *Longuerue* dit que lorſque *Fleuri* commença à écrire l'hiſtoire eccléſiaſtique, il la ſavait fort peu. Sans doute il s'inſtruiſit en travaillant, et cela eſt très-ordinaire; mais ce qui n'eſt pas ordinaire, c'eſt de faire des diſcours auſſi politiques et auſſi ſenſés après avoir écrit tant de ſottiſes. Auſſi qu'eſt-il arrivé? on a condamné à Rome ſes excellens diſcours, et on y a très-bien accueilli ſes ſtupidités: quand je dis qu'elles y ſont bien accueillies, ce n'eſt pas qu'elles y ſoient lues, car on ne lit point à Rome.

CHAPITRE IV.

De l'hiſtoire juive.

C'EST une grande queſtion parmi pluſieurs théologiens, ſi les livres purement hiſtoriques des Juifs ont été inſpirés; car pour les livres de préceptes et pour les prophéties il n'eſt point de chrétien qui en doute, et les prophètes eux-mêmes diſent tous qu'ils écrivent au nom de DIEU; ainſi on ne peut s'empêcher de les croire ſur leur parole ſans une grande impiété : mais il s'agit de ſavoir ſi DIEU a été réellement dans tous les temps l'hiſtorien du peuple juif.

Le Clerc et d'autres théologiens de Hollande prétendent qu'il n'était pas même néceſſaire que DIEU daignât dicter toutes les annales hébraïques, et qu'il abandonna cette partie à la ſcience et à la foi humaine. *Grotius*, *Simon*, *Dupin* ne s'éloignent pas de ce ſentiment. Ils penſent que DIEU diſpoſa ſeulement l'eſprit des écrivains à n'annoncer que la vérité.

On ne connaît point les auteurs du livre des Juges, ni de ceux des Rois et des Paralipomènes. Les premiers écrivains hébreux citent d'ailleurs d'autres livres qui ont été perdus, comme (*a*) celui des Guerres du Seigneur, (*b*) le Droi-

(*a*) Nomb. chap. XXI, v. 14.

(*b*) *Joſué*, chap. X, v. 13, & II des Rois, v. 1, 18.

turier, ou le livre des juſtes, (*c*) celui des Jours de *Salomon*, (*d*) et ceux des Annales des rois d'Iſraël et de Juda. Il y a ſur-tout des textes qu'il eſt difficile de concilier : par exemple, on voit dans le Pentateuque que les Juifs ſacrifièrent dans le déſert au Seigneur, et que leur ſeule idolâtrie fut celle du veau d'or ; cependant il eſt dit dans *Jérémie*, (*e*) dans *Amos*, (*f*) et dans les Diſcours de *St Etienne* (*g*) qu'ils adorèrent pendant quarante ans le dieu *Moloch* et le dieu *Remphan*, et qu'ils ne ſacrifièrent point au Seigneur.

Il n'eſt pas aiſé de comprendre comment DIEU dicta l'hiſtoire des rois de Juda et d'Iſraël, puiſque les rois d'Iſraël étaient hérétiques, et que même quand les Hébreux voulurent avoir des rois, DIEU leur déclare expreſſément, par la bouche de ſon prophète *Samuel*, que c'eſt (*h*) rejeter DIEU que d'obéir à des monarques ; or pluſieurs ſavans ont été étonnés que DIEU voulût être l'hiſtorien d'un peuple qui avait renoncé à être gouverné par lui.

(*c*) III des Rois, chap. XI, v. 41.

(*d*) III des Rois, chap. XIV, v. 19, 29 et ailleurs.

(*e*) Chap. VII, v. 22.

(*f*) Chap. V., v. 26.

(*g*) Actes des apôtres, chap. VII, v. 43.

(*h*) I des Rois, chap. X, v. 19.

Quelques critiques trop hardis ont demandé si DIEU peut avoir dicté que le premier roi *Saül* remporta une victoire à la tête de trois cents trente mille hommes, (*i*) puisqu'il est dit qu'il n'y avait que deux épées (*k*) dans toute la nation, et qu'ils étaient obligés d'aller chez les Philistins pour faire aiguiser leurs coignées et leurs serpettes.

Si DIEU peut avoir dicté que *David*, qui était (*l*) selon son cœur, (*m*) se mit à la tête de quatre cents brigands chargés de dettes.

Si *David* peut avoir commis tous les crimes que la raison peu éclairée par la foi ose lui reprocher.

Si DIEU a pu dicter les contradictions qui se trouvent entre l'histoire des Rois et les Paralipomènes.

On a encore prétendu que l'histoire des Rois ne contenant que des événemens sans aucune instruction, et même beaucoup de crimes, il ne paraissait pas digne de l'être éternel d'écrire ces événemens et ces crimes. Mais nous sommes bien loin de vouloir descendre dans cet abyme théologique; nous respectons, comme nous le devons, sans examen, tout ce que la synagogue et l'Eglise chrétienne ont respecté.

(*i*) I des Rois, chap. XI, v. 8.

(*k*) I des Rois, chap. XIII, v. 20, 22.

(*l*) I des Rois, chap. XIII, v. 14.

(*m*) I des Rois, chap. XXII, v. 2.

Qu'il nous ſoit ſeulement permis de demander pourquoi les Juifs, qui avaient une ſi grande horreur pour les Egyptiens, prirent pourtant toutes les coutumes égyptiennes ; la circonciſion, les ablutions, les jeûnes, les robes de lin, le bouc émiſſaire, la vache rouſſe, le ſerpent d'airain & cent autres uſages.

Quelle langue parlaient-ils dans le déſert ? Il eſt dit au pſeaume LXXX (*n*) qu'ils n'entendirent pas l'idiome qu'on parlait au-delà de la mer Rouge. Leur langage au ſortir de l'Egypte était-il égyptien ? Mais pourquoi ne retrouve-t-on dans les caractères dont ils ſe ſervent aucune trace des caractères d'Egypte ? Pourquoi aucun mot égyptien dans leur patois mêlé de tyrien, d'azotien et de ſyriaque corrompu ?

Quel était le *Pharaon* ſous lequel ils s'enfuirent ? Etait-ce l'éthiopien catiſan dont il eſt dit dans *Diodore de Sicile* (*o*) qu'il bannit une troupe de voleurs vers le mont Sina, après leur avoir fait couper le nez ?

Quel prince régnait à Tyr lorſque les Juifs entrèrent dans le pays de Canaan ? Le pays de Tyr & de Sidon était-il alors une république ou une monarchie ?

D'où vient que *Sanchoniathon*, qui était de Phénicie, ne parle point des Hébreux ? S'il en avait parlé, *Euſèbe*, qui rapporte des pages en-

(*n*) Verſ. 5.

(*o*) Liv. II.

tières de *Sanchoniathon*, n'aurait-il pas fait valoir un si glorieux témoignage en faveur de la nation hébraïque ?

Pourquoi ni dans les monumens qui nous restent de l'Egypte, ni dans le Shasta et dans le Védam des Indiens, ni dans les cinq Kings des Chinois, ni dans les lois de *Zoroastre*, ni dans aucun ancien auteur grec, ne trouve-t-on aucun des noms des premiers patriarches juifs qui sont la source du genre-humain ?

Comment *Noé*, le restaurateur de la race des hommes, dont les enfans se partagèrent tout l'hémisphère, a-t-il été absolument inconnu dans cet hémisphère ?

Comment *Enoch*, *Seth*, *Caïn*, *Abel*, *Eve*, *Adam* le premier homme, ont-ils été par-tout ignorés, excepté dans la nation juive ?

On pourrait faire ces questions et mille autres encore plus embarrassantes, si les livres des Juifs étaient, comme les autres, un ouvrage des hommes ; mais étant d'une nature entièrement différente, ils exigent la vénération, et ne permettent aucune critique. Le champ du pyrrhonisme est ouvert pour tous les autres peuples, mais il est fermé pour les Juifs. Nous sommes à leur égard comme les Egyptiens qui étaient plongés dans les plus épaisses ténèbres de la nuit, tandis que les Juifs jouissaient du plus beau soleil dans la petite contrée de Gessen.

Ainsi n'admettons nul doute sur l'histoire du peuple de DIEU, tout y est mystère et prophé-

tie, parce que ce peuple eſt le précurſeur des chrétiens. Tout y eſt prodige, parce que c'eſt DIEU qui eſt à la tête de cette nation ſacrée : en un mot, l'hiſtoire juive eſt celle de DIEU même, et n'a rien de commun avec la faible raiſon de tous les peuples de l'univers. Il faut, quand on lit l'ancien et le nouveau teſtament, commencer par imiter le père *Canaye*.

CHAPITRE V.

Des Egyptiens.

COMME l'hiſtoire des Egyptiens n'eſt pas celle de DIEU, il eſt permis de s'en moquer. On l'a déjà fait avec ſuccès ſur ſes dix-huit mille villes et ſur Thèbes aux cent portes par leſquelles ſortait un million de ſoldats, ce qui ſuppoſait cinq millions d'habitans dans la ville, tandis que l'Egypte entière ne contient aujourd'hui que trois millions d'ames.

Preſque tout ce qu'on raconte de l'ancienne Egypte a été écrit apparemment avec une plume tirée de l'aile du phénix qui venait ſe brûler tous les cinq cents ans dans le temple d'Hiéropolis pour y renaître.

Les Egyptiens adoraient-ils en effet des bœufs, des boues, des crocodiles, des ſinges, des chats, et juſqu'à des oignons ? Il ſuffit qu'on l'ait dit une fois pour que mille copiſtes l'aient redit en

vers

vers et en proſe Le premier qui fit tomber tant de nations en erreur ſur les Egyptiens eſt *Sanchoniathon*, le plus ancien auteur que nous ayons parmi ceux dont les Grecs nous ont conſervé des fragmens. Il était voiſin des Hébreux, et inconteſtablement plus ancien que *Moïſe*, puiſqu'il ne parle pas de ce *Moïſe*, et qu'il aurait fait mention ſans doute d'un ſi grand homme et de ſes épouvantables prodiges, s'il fût venu après lui, ou s'il avait été ſon contemporain.

Voici comme il s'exprime : *Ces choſes ſont écrites dans l'Hiſtoire du monde de Thaut et dans ſes mémoires : mais ces premiers hommes conſacrèrent des plantes et des productions de la terre ; ils leur attribuèrent la divinité ; ils révérèrent les choſes qui les nourriſſaient ; ils leur offrirent leur boire et leur manger, cette religion étant conforme à la faibleſſe de leurs eſprits.*

Il eſt très-remarquable que *Sanchoniathon*, qui vivait avant *Moïſe*, cite les livres de *Thaut*, qui avaient huit cents ans d'antiquité ; mais il eſt plus remarquable encore que *Sanchoniathon* s'eſt trompé, en diſant que les Egyptiens adoraient des oignons : ils ne les adoraient certainement pas, puiſqu'ils les mangeaient.

Cicéron, qui vivait dans le temps où *Céſar* conquit l'Egypte, dit dans ſon livre de la Divination *qu'il n'y a point de ſuperſtition que les hommes n'aient embraſſée, mais qu'il n'eſt encore aucune nation qui ſe ſoit avisée de manger ſes dieux.*

De quoi ſe feraient nourris les Egyptiens, s'ils avaient adoré tous les bœufs et tous les oignons?

L'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs et l'eſprit des nations* a dénoué le nœud de cette difficulté, en diſant qu'il faut faire une grande difference entre un oignon conſacré et un oignon dieu. Le bœuf *Apis* était conſacré; mais les autres bœufs étaient mangés par les prêtres et par tout le peuple.

Une ville d'Egypte avait conſacré un chat, pour remercier les dieux d'avoir fait naître des chats qui mangent des ſouris. *Diodore de Sicile* rapporte que les Egyptiens égorgèrent de ſon temps un romain qui avait eu le malheur de tuer un chat par mégarde. Il eſt très-vraiſemblable que c'était le chat conſacré. Je ne voudrais pas tuer une cigogne en Hollande. On y eſt perſuadé qu'elles portent bonheur aux maiſons ſur le toit deſquelles elles ſe perchent. Un hollandais de mauvaiſe humeur me ferait payer cher ſa cigogne.

Dans un nome d'Egypte voiſin du Nil, il y avait un crocodile ſacré. C'etait pour obtenir des dieux que les crocodiles mangeaſſent moins de petits enfans. *Origène*, qui vivait dans Alexandrie, et qui devait être bien inſtruit de la religion du pays, s'exprime ainſi dans ſa réponſe à *Celſe* au liv. III: *Nous n'imitons point les Egyptiens dans le culte d'Iſis et d'Oſiris; nous n'y joignons point Minerve comme ceux du nome de Sais.* Il dit dans un autre endroit: *Ammon ne ſouffre pas que les habitans de la ville d'Apis vers la Libie mangent des vaches.* Il eſt clair par ces paſſages qu'on adorait *Iſis* et *Oſiris*.

Il dit encore: *Il n'y aurait rien de mauvais à s'abſtenir des animaux utiles aux hommes; mais*

épargner un crocodile, l'eſtimer conſacré à je ne ſais quelle divinité, n'eſt-ce pas une extrême folie?

Il eſt évident par tous ces paſſages que les prêtres, les ſchoëns d'Egypte adoraient des dieux et non pas des bêtes. Ce n'eſt pas que les manœuvres et les blanchiſſeuſes ne puſſent très-bien prendre pour une divinité la bête conſacrée. Il ſe peut même que des dévotes de cour, encouragées dans leur zèle par quelques théologiens d'Egypte, aient cru le bœuf *Apis* un dieu, lui aient fait des neuvaines, et qu'il y ait eu des héréſies.

Voyez ce qu'en dit l'auteur de la *Philoſophie de l'hiſtoire* (*p*)

Le monde eſt vieux, mais l'hiſtoire eſt d'hier. Celle que nous nommons *ancienne*, et qui eſt en effet très-récente, ne remonte guère qu'à quatre ou cinq mille ans: nous n'avons avant ce temps que quelques probabilités: elles nous ont été tranſmiſes dans les annales des brachmanes, dans la chronique chinoiſe, dans l'hiſtoire d'*Hérodote*. Les anciennes chroniques chinoiſes ne regardent que cet empire ſéparé du reſte du monde. *Hérodote*, plus intéreſſant pour nous, parle de la terre alors connue. En récitant aux Grecs les neuf livres de ſon hiſtoire, il les enchanta par la nouveauté de cette entrepriſe, par le charme de ſa diction, et ſur-tout par les fables.

(*p*) *Rites égyptiens, Eſſai ſur les mœurs etc.* tome I, *introduction.*

CHAPITRE VI.

De l'hiſtoire d'Hérodote.

PRESQUE tout ce qu'il raconte ſur la foi des étrangers eſt fabuleux, mais tout ce qu'il a vu eſt vrai. On apprend de lui, par exemple, quelle extrême opulence et quelle ſplendeur régnaient dans l'Aſie mineure, aujourd'hui, dit-on, pauvre et dépeuplée. Il a vu à Delphes les préſens d'or prodigieux que les rois de Lydie avaient envoyés au temple, et il parle à des auditeurs qui connaiſſaient Delphes comme lui. Or quel eſpace de temps a dû s'écouler avant que les rois de Lydie euſſent pu amaſſer aſſez de tréſors ſuperflus pour faire des préſens ſi conſidérables à un temple étranger!

Mais quand *Hérodote* rapporte les contes qu'il a entendus, ſon livre n'eſt plus qu'un roman qui reſſemble aux fables miléſiennes.

C'eſt un *Candaule* qui montre ſa femme toute nue à ſon ami *Gygès*; c'eſt cette femme qui par modeſtie ne laiſſe à *Gygès* que le choix de tuer ſon mari, d'épouſer la veuve, ou de périr.

C'eſt un oracle de Delphes qui devine que dans le même temps qu'il parle, *Créſus* à cent lieues de là fait cuire une tortue dans un plat d'airain.

C'eſt dommage que *Rollin*, d'ailleurs eſtimable, répète tous les contes de cette eſpèce. Il admire la ſcience de l'oracle et la véracité d'*Apollon*, ainſi que la pudeur de la femme du roi *Candaule*;

et à ce ſujet il propoſe à la police d'empêcher les jeunes gens de ſe baigner dans la rivière. Le temps eſt ſi cher, et l'hiſtoire ſi immenſe qu'il faut épargner aux lecteurs de telles fables et de telles moralités.

L'hiſtoire de *Cyrus* eſt toute défigurée par des traditions fabuleuſes. Il y a grande apparence que ce *Kiro* ou *Koſrou* qu'on nomme *Cyrus*, à la tête des peuples guerriers d'Elam, conquit en effet Babylone amollie par les délices. Mais on ne ſait pas ſeulement quel roi régnait alors à Babylone; les uns diſent *Balthazar*, les autres *Anaboth*. *Hérodote* fait tuer *Cyrus* dans une expédition contre les Maſſagètes. *Xénophon* dans ſon roman moral et politique le fait mourir dans ſon lit.

On ne ſait autre choſe dans ces ténèbres de l'hiſtoire, ſinon qu'il y avait depuis très-long-temps de vaſtes empires et des tyrans dont la puiſſance était fondée ſur la miſère publique; que la tyrannie était parvenue juſqu'à dépouiller les hommes de leur virilité, pour s'en ſervir à d'infames plaiſirs au ſortir de l'enfance, et pour les employer dans leur vieilleſſe à la garde des femmes; que la ſuperſtition gouvernait les hommes; qu'un ſonge était regardé comme un avis du ciel, et qu'il décidait de la paix et de la guerre etc.

A meſure qu'*Hérodote* dans ſon hiſtoire ſe rapproche de ſon temps, il eſt mieux inſtruit et plus vrai. Il faut avouer que l'hiſtoire ne commence pour nous qu'aux entrepriſes des Perſes

contre les Grecs. On ne trouve avant ces grands événemens que quelques récits vagues, enveloppés de contes puériles. *Hérodote* devient le modèle des historiens quand il décrit ces prodigieux préparatifs de *Xerxès* pour aller subjuguer la Gréce, et ensuite l'Europe. Il exagère sans doute le nombre de ses soldats; mais il les mène avec une exactitude géographique de Suze jusqu'à la ville d'Athènes. Il nous apprend comment étaient armés tant de peuples différens que ce monarque traînait après lui: aucun n'est oublié du fond de l'Arabie et de l'Egypte jusqu'au-delà de la Bactriane et de l'extrémité septentrionale de la mer Caspienne, pays alors habité par des peuples puissans, et aujourd'hui par des tartares vagabonds. Toutes les nations, depuis le Bosphore de Thrace jusqu'au Gange, sont sous ses étendards.

On voit avec étonnement que ce prince possédait plus de terrain que n'en eut l'empire romain. Il avait tout ce qui appartient aujourd'hui au grand-mogol en-deçà du Gange; toute la Perse et tout le pays des Usbecks, tout l'empire des Turcs si vous en exceptez la Romanie; mais en récompense il possédait l'Arabie. On voit par l'étendue de ses Etats quel est le tort des déclamateurs en vers et en prose, de traiter de fou *Alexandre*, (*q*) vengeur de la Gréce, pour avoir subjugué l'empire de l'ennemi des Grecs. Il alla en Egypte, à Tyr et dans l'Inde, mais il le de-

(*q*) Voyez l'article *Alexandre* dans le *Dictionnaire philosophique*.

vait ; et Tyr, l'Egypte et l'Inde appartenaient à la puiſſance qui avait ravagé la Gréce.

CHAPITRE VII.

Uſage qu'on peut faire d'Hérodote.

HERODOTE eut le même mérite qu'*Homère* ; il fut le premier hiſtorien comme *Homère* le premier poëte épique, et tous deux ſaiſirent les beautés propres d'un art qu'on croit inconnu avant eux. C'eſt un ſpectacle admirable dans *Hérodote* que cet empereur de l'Aſie et de l'Afrique, qui fait paſſer ſon armée immenſe ſur un pont de bateaux d'Aſie en Europe, qui prend la Thrace, la Macédoine, la Theſſalie, l'Achaïe ſupérieure, et qui, entre dans Athènes abandonnée et déſerte. On ne s'attend point que les Athéniens ſans ville, ſans territoire, réfugiés ſur leurs vaiſſeaux avec quelques autres grecs, mettront en fuite la nombreuſe flotte du grand roi ; qu'ils rentreront chez eux en vainqueurs, qu'ils forceront *Xerxès* à ramener ignominieuſement les débris de ſon armée, et qu'enſuite ils lui défendront par un traité de naviger ſur leurs mers. Cette ſupériorité d'un petit peuple généreux, libre, ſur toute l'Aſie eſclave, eſt peut-être ce qu'il y a de plus glorieux chez les hommes. On apprend auſſi par cet événement que les peuples de l'Occident ont toujours été meilleurs marins que les peuples aſiatiques. Quand on lit l'hiſtoire moderne, la victoire de Lépante

fait souvenir de celle de Salamine, et on compare dom *Juan d'Autriche* et *Colonne* à *Thémistocle* et à *Alcibiade*. Voilà peut-être le seul fruit qu'on peut tirer de la connaissance de ces temps reculés.

Il est toujours bien hardi de vouloir pénétrer dans les desseins de DIEU ; mais cette témérité est mêlée d'un grand ridicule quand on veut prouver que le DIEU de tous les peuples de la terre, et de toutes les créatures des autres globes, ne s'occupait des révolutions de l'Asie, et qu'il n'envoyait lui-même tant de conquérans les uns après les autres, qu'en considération du petit peuple juif, tantôt pour l'abaisser, tantôt pour le relever, toujours pour l'instruire, et que cette petite horde opiniâtre et rebelle était le centre et l'objet des révolutions de la terre.

Si le conquérant mémorable qu'on a nommé *Cyrus* se rend maître de Babylone, c'est uniquement pour donner à quelques juifs la permission d'aller chez eux. Si *Alexandre* est vainqueur de *Darius*, c'est pour établir des fripiers juifs dans Alexandrie. Quand les Romains joignent la Syrie à leur vaste domination, et englobent le pays de Judée dans leur empire, c'est encore pour instruire les Juifs. Les Arabes et les Turcs ne sont venus que pour corriger ce peuple. Il faut avouer qu'il a eu une excellente éducation ; jamais on n'eut tant de précepteurs, et jamais on n'en profita si mal.

On serait aussi bien reçu à dire que *Ferdinand* et *Isabelle* ne réunirent les provinces de l'Espa-

gne que pour chaſſer une partie des Juifs et pour brûler l'autre ; que les Hollandais n'ont ſecoué le joug du tyran *Philippe II* que pour avoir dix mille juifs dans Amſterdam, et que DIEU n'a établi le chef viſible de l'Egliſe catholique au vatican, que pour y entretenir des ſynagogues moyennant finance. Nous ſavons bien que la Providence s'étend ſur toute la terre ; mais c'eſt par cette raiſon-là même qu'elle n'eſt pas bornée à un ſeul peuple.

CHAPITRE VIII.

De Thucydide.

REVENONS aux Grecs. *Thucydide*, ſucceſſeur d'*Hérodote*, ſe borne à nous détailler l'hiſtoire de la guerre du Péloponèſe, pays qui n'eſt pas plus grand qu'une province de France ou d'Allemagne, mais qui a produit des hommes en tout genre dignes d'une réputation immortelle : et comme ſi la guerre civile, le plus horrible des fléaux, ajoutait un nouveau feu et de nouveaux reſſorts à l'eſprit humain, c'eſt dans ce temps que tous les arts floriſſaient en Gréce. C'eſt ainſi qu'ils commencent à ſe perfectionner enſuite à Rome dans d'autres guerres civiles du temps de *Céſar* ; et qu'ils renaiſſent encore dans notre quinzième et ſeizième ſiècle de l'ère vulgaire, parmi les troubles d'Italie.

CHAPITRE IX.

Epoque d'Alexandre.

APRES cette guerre du Péloponèſe, décrite par *Thucydide*, vient le temps célèbre d'*Alexandre*, prince digne d'être élevé par *Ariſtote*, qui fonde beaucoup plus de villes que les autres conquérans n'en ont détruit, et qui change le commerce de l'univers.

De ſon temps et de celui de ſes ſucceſſeurs floriſſait Carthage, et la république romaine commençait à fixer ſur elle les regards des nations. Tout le Nord et l'Occident ſont enſevelis dans la barbarie. Les Celtes, les Germains, tous les peuples du Nord ſont inconnus. (Voyez l'article *Alexandre.*)

Si *Quinte-Curce* n'avait pas défiguré l'hiſtoire d'*Alexandre* par mille fables, que de nos jours tant de déclamateurs ont répétées, *Alexandre* ſerait le ſeul héros de l'antiquité dont on aurait une hiſtoire véritable. On ne ſort point d'étonnement quand on voit des hiſtoriens latins, venus quatre cents ans après lui, faire aſſiéger par *Alexandre* des villes indiennes auxquelles ils ne donnent que des noms grecs, et dont quelques-unes n'ont jamais exiſté.

Quinte-Curce, après avoir placé le Tanaïs au-delà de la mer Caſpienne, ne manque pas de dire que le Gange, en ſe détournant vers l'Orient, porte auſſi bien que l'Indus ſes eaux

dans la mer Rouge qui eſt à l'Occident. Cela reſſemble au diſcours de *Trimalcion* qui dit qu'il a chez lui une *Niobé* enfermée dans le cheval de Troye ; et qu'*Annibal*, au ſac de Troye, ayant pris toutes les ſtatues d'or et d'argent, en fit l'airain de Corinthe.

On ſuppoſe qu'il aſſiége une ville nommée *Ara* près du fleuve Indus, et non loin de ſa ſource. C'eſt tout juſte le grand chemin de la capitale de l'empire, à huit cents milles du pays où l'on prétend que ſéjournait *Porus*, comme le diſent auſſi nos miſſionnaires.

Après cette petite excurſion ſur l'Inde, dans laquelle *Alexandre* porta ſes armes par le même chemin que le *Sha-Nadir* prit de nos jours, c'eſt-à-dire par la Perſe et le Candahar, continuons l'examen de *Quinte-Curce*.

Il lui plaît d'envoyer une ambaſſade des Scythes à *Alexandre* ſur les bords du fleuve Jaxartes. Il leur met dans la bouche une harangue telle que les Américains auraient dû la faire aux premiers conquérans eſpagnols. Il peint ces Scythes comme des hommes paiſibles et juſtes, tout étonnés de voir un voleur grec venu de ſi loin pour ſubjuguer des peuples que leurs vertus rendaient indomptables. Il ne ſonge pas que ces Scythes invincibles avaient été ſubjugués par les rois de Perſe. Ces mêmes Scythes ſi paiſibles et ſi juſtes ſe contrediſent bien honteuſement dans la harangue de *Quinte-Curce* ; ils avouent qu'ils ont porté le fer et la flamme juſque dans la haute Aſie. Ce ſont en effet ces mêmes Tar-

tares qui, joints à tant de hordes du Nord, ont dévasté si long-temps l'univers connu, depuis la Chine jusqu'au mont Atlas.

Toutes ces harangues des historiens seraient fort belles dans un poëme épique où l'on aime fort les prosopopées. Elles sont l'apanage de la fiction, et c'est malheureusement ce qui fait que les histoires en sont remplies; l'auteur se met sans façon à la place de son héros.

Quinte-Curce fait écrire une lettre par *Alexandre* à *Darius*. Le héros de la Gréce dit dans cette lettre que *le monde ne peut souffrir deux soleils ni deux maîtres*. *Rollin* trouve avec raison qu'il y a plus d'enflure que de grandeur dans cette lettre. Il pouvait ajouter qu'il y a encore plus de sottise que d'enflure. Mais *Alexandre* l'a-t-il écrite? c'est-là ce qu'il fallait examiner. Il n'appartient qu'à dom *Japhet* d'Arménie, le fou de *Charles-Quint*, de dire que *deux soleils, dans un lieu trop étroit, rendraient trop excessif le contraire du froid*. Mais *Alexandre* était-il un dom *Japhet* d'Arménie?

Un traducteur pincé de l'énergique *Tacite*, ne trouvant point dans cet historien la lettre de *Tibère* au sénat contre *Séjan*, s'avise de la donner de sa tête, et de se mettre à la fois à la place de l'empereur et de *Tacite*. Je sais que *Tite-Live* prête souvent des harangues à ses héros: quel a été le but de *Tite-Live*? de montrer de l'esprit et de l'éloquence. Je lui dirais volontiers: Si tu veux haranguer, va plaider devant le sénat de Rome; si tu veux écrire l'histoire, ne nous dis que la vérité.

N'oublions pas la prétendue *Thalestris* reine des Amazones, qui vint trouver *Alexandre* pour le prier de lui faire un enfant. Apparemment le rendez-vous fut donné sur les bords du prétendu Tanaïs.

CHAPITRE X.

Des villes sacrées.

CE qu'il eût fallu bien remarquer dans l'histoire ancienne, c'est que toutes les capitales et même plusieurs villes médiocres furent appelées *sacrées*, *villes de* DIEU. La raison en est qu'elles étaient fondées sous les auspices de quelque dieu protecteur.

Babylone signifiait la *ville de* DIEU, du père Dieu. Combien de villes dans la Syrie, dans la Parthie, dans l'Arabie, dans l'Egypte n'eurent point d'autre nom que celui de *ville sacrée*? Les Grecs les appelèrent *Diospolis*, *Hierapolis*, en traduisant leur nom exactement. Il y avait même jusqu'à des villages, jusqu'à des collines sacrées, *Hieracome*, *Hieraboïs*, *Hierapetra*. Les forteresses, sur-tout *Hieragerma*, étaient habitées par quelque dieu.

Ilion, la citadelle de Troye, était toute divine; elle fut bâtie par *Neptune*. Le palladium lui assurait la victoire sur tous ses ennemis. La Mecque devenue si fameuse, plus ancienne que Troye, était sacrée. Aden ou Eden, sur le bord méridional de l'Arabie, était aussi sacrée que la Mecque, et plus antique.

Chaque ville avait ſes oracles, ſes prophéties qui lui promettaient une durée éternelle, un empire éternel, des proſpérités éternelles, et toutes furent trompées.

Outre le nom particulier que chaque métropole s'était donné, et auquel elle joignait toujours les épithètes de divin, de ſacré, elles avaient un nom ſecret et plus ſacré encore, qui n'était connu que d'un petit nombre de prêtres auxquels il n'était permis de le prononcer que dans d'extrêmes dangers, de peur que ce nom connu des ennemis ne fût invoqué par eux ou qu'ils ne l'employaſſent à quelque conjuration, ou qu'ils ne s'en ſerviſſent pour engager le dieu tutélaire à ſe déclarer contre la ville.

Macrobe nous dit que le ſecret fut ſi bien gardé chez les Romains que lui-même n'avait pu le découvrir. L'opinion qui lui paraît la plus vraiſemblable eſt que ce nom était *Opis conſiva* ou *Ops conſiva*; (r) *Angelo Politiano* prétend que ce nom était *Amarillis*, mais il en faut croire plutôt *Macrobe* qu'un étranger du ſeizième ſiècle.

Les Romains ne furent pas plus inſtruits du nom ſecret de Carthage que les Carthaginois de celui de Rome. On nous a ſeulement conſervé l'évocation ſecrète prononcée par *Scipion* contre Carthage : *S'il eſt un dieu ou une déeſſe qui ait pris ſous ſa protection le peuple et la ville de Carthage, je vous vénère, je vous demande pardon, je vous prie de quitter Carthage, ſes places, ſes temples, de leur laiſſer la crainte, la terreur et le*

(r) *Macrob.* liv. III, chap. IX.

vertige, et de venir à Rome avec moi et les miens. Puissent nos temples, nos sacrifices, notre ville, notre peuple, nos soldats vous être plus agréables que ceux de Carthage! Si vous en usez ainsi, je vous promets des temples et des jeux.

Le dévouement des villes ennemies était encore d'un usage très-ancien. Il ne fut point inconnu aux Romains. Ils dévouèrent en Italie Veïes, Fidène, Gabie et d'autres villes; hors de l'Italie Carthage et Corinthe: ils dévouèrent même quelquefois des armées. On invoquait dans ces dévouemens *Jupiter* en élevant la main droite au ciel, et la déesse *Tellus* en posant la main à terre.

C'était l'empereur seul, c'est-à-dire le général d'armée ou le dictateur qui faisait la cérémonie du dévouement; il priait les dieux d'*envoyer la fuite, la crainte, la terreur* etc. et il promettait d'immoler trois brebis noires.

Il semble que les Romains aient pris ces coutumes des anciens Etrusques, les Etrusques des Grecs, et les Grecs des Asiatiques. Il n'est pas étonnant qu'on en trouve tant de traces chez le peuple juif

Outre la ville sacrée de Jérusalem, ils en avaient encore plusieurs autres; par exemple, Lydda, parce qu'il y avait une école de rabbins. Samarie se regardait aussi comme une ville sainte. Les Grecs donnèrent aussi à plusieurs villes le nom de *Sebastos*, *auguste*, *sacrée*.

CHAPITRE XI.

Des autres peuples nouveaux.

LA Gréce et Rome ſont des républiques nouvelles en comparaiſon des Chaldéens, des Indiens, des Chinois, des Egyptiens.

L'hiſtoire de l'empire romain eſt ce qui mérite le plus notre attention, parce que les Romains ont été nos maîtres et nos légiſlateurs. Leurs lois ſont encore en vigueur dans la plupart de nos provinces : leur langue ſe parle encore ; et long-temps après leur chute elle a été la ſeule langue dans laquelle on rédigea les actes publics en Italie, en Allemagne, en Eſpagne, en France, en Angleterre, en Pologne.

Au démembrement de l'empire romain en Occident, commence un nouvel ordre de choſes, et c'eſt ce qu'on appelle l'*hiſtoire du moyen âge*; hiſtoire barbare de peuples barbares, qui devenus chrétiens n'en deviennent pas meilleurs.

Pendant que l'Europe eſt ainſi bouleverſée, on voit paraître au ſeptième ſiécle les Arabes juſque-là renfermés dans leurs déſerts. Ils étendent leur puiſſance et leur domination dans la haute Aſie, dans l'Afrique, et envahiſſent l'Eſpagne : les Turcs leur ſuccèdent, et établiſſent le ſiége de leur empire à Conſtantinople, au milieu du quinzième ſiècle.

C'eſt ſur la fin de ce ſiècle qu'un nouveau monde eſt découvert ; et bientôt après la politique

que de l'Europe et les arts prennent une forme nouvelle. L'art de l'imprimerie et la reſtauration des ſciences font qu'enfin on a quelques hiſtoires aſſez fidelles, au lieu des chroniques ridicules renfermées dans les cloîtres depuis *Grégoire de Tours*. Chaque nation dans l'Europe a bientôt ſes hiſtoriens. L'ancienne indigence ſe tourne en ſuperflu ; il n'eſt point de ville qui ne veuille avoir ſon hiſtoire particulière. On eſt accablé ſous le poids des minuties. Un homme qui veut s'inſtruire eſt obligé de s'en tenir au fil des grands événemens, et d'écarter tous les petits faits particuliers qui viennent à la traverſe ; il ſaiſit dans la multitude des révolutions l'eſprit des temps et les mœurs des peuples.

Il faut ſur-tout s'attacher à l'hiſtoire de ſa patrie, l'étudier, la poſſéder, réſerver pour elle les détails, et jeter une vue plus générale ſur les autres nations. Leur hiſtoire n'eſt intéreſſante que par les rapports qu'elles ont avec nous, ou par les grandes choſes qu'elles ont faites : les premiers âges depuis la chute de l'empire romain ne ſont, comme on l'a remarqué ailleurs, que des aventures barbares ſous des noms barbares, excepté le temps de *Charlemagne*. Et que d'obſcurités encore dans cette grande époque !

L'Angleterre reſte preſque iſolée juſqu'au règne d'*Edouard III*. Le Nord eſt ſauvage juſqu'au ſeizième ſiècle ; l'Allemagne eſt long-temps une anarchie. Les querelles des empereurs et des papes déſolent ſix cents ans l'Italie ; et il eſt difficile d'apercevoir la vérité à travers les paſſions

des écrivains peu inſtruits, qui ont donné les chroniques informes de ces temps malheureux.

La monarchie d'Eſpagne n'a qu'un événement ſous les rois viſigoths, et cet événement eſt celui de ſa deſtruction. Tout eſt confuſion juſqu'au règne d'*Iſabelle* et de *Ferdinand*.

La France juſqu'à *Louis XI* eſt en proie à des malheurs obſcurs, ſous un gouvernement ſans règle *Daniel*, et après lui le préſident *Hénault*, ont beau prétendre que les premiers temps de la France ſont plus intéreſſans que ceux de Rome, ils ne s'aperçoivent pas que les commencemens d'un ſi vaſte empire ſont d'autant plus intéreſſans qu'ils ſont plus faibles, et qu'on aime à voir la petite ſource d'un torrent qui a inondé près de la moitié de l'hémiſphère.

Pour pénétrer dans le labyrinthe ténébreux du moyen âge, il faut le ſecours des archives, et on n'en a preſque point. Quelques anciens couvens ont conſervé des chartes, des diplomes qui contiennent des donations dont l'autorité eſt très-ſuſpecte. L'abbé de *Longuerue* dit que de quinze cents chartes il y en a mille de fauſſes, et qu'il ne garantit pas les autres.

Ce n'eſt pas là un recueil où l'on puiſſe s'éclairer ſur l'hiſtoire politique et ſur le droit public de l'Europe.

L'Angleterre eſt de tous les pays celui qui a, ſans contredit, les archives les plus anciennes et les plus ſuivies Ces actes recueillis par *Kimer*, ſous les auſpices de la reine *Anne*, commencent avec le douzième ſiècle, et ſont continués

ſans interruption juſqu'à nos jours. Ils répandent une grande lumière ſur l'hiſtoire de France. Ils font voir, par exemple, que la Guienne appartenait au *Prince noir* fils d'*Edouard III*, en ſouveraineté abſolue, quand le roi de France *Charles V* la confiſqua par un arrêt, et s'en empara par les armes. On y apprend quelles ſommes conſidérables et quelle eſpèce de tribut paya *Louis XI* au roi *Edouard IV* qu'il pouvait combattre, et combien d'argent la reine *Eliſabeth* prêta à *Henri le grand*, pour l'aider à monter ſur ſon trône etc.

CHAPITRE XII.

De quelques faits rapportés dans Tacite et dans Suetone.

JE me ſuis dit quelquefois en liſant *Tacite* et *Suetone* : Toutes ces extravagances atroces imputées à *Tibère*, à *Caligula*, à *Néron*, ſont-elles bien vraies ? Croirai-je ſur le rapport d'un ſeul homme, qui vivait long-temps après *Tibère*, que cet empereur preſque octogénaire, qui avait toujours eu des mœurs décentes juſqu'à l'auſtérité, ne s'occupa dans l'île de Caprée que des débauches qui auraient fait rougir un jeune giton ? Serai-je bien ſûr qu'il changea le trône du monde connu en un lieu de proſtitution, tel qu'on n'en a jamais vu chez les jeunes gens les plus diſſolu ? Eſt-il bien certain qu'il nageait dans ces viviers ſuivi de petits enfans à la ma-

melle, qui savaient déjà nager aussi, qui le mordaient aux fesses quoiqu'ils n'eussent pas encore de dents, et qui lui léchaient ses vieilles et dégoûtantes parties honteuses ? Croirai-je qu'il se fit entourer de *spintriæ*, c'est-à-dire, de bandes des plus abandonnés débauchés, hommes et femmes, partagés trois à trois, une fille sous un garçon et ce garçon sous un autre ?

Ces turpitudes abominables ne sont guère dans la nature. Un vieillard, un empereur épié de tout ce qui l'approche, et sur qui la terre entière porte des yeux d'autant plus attentifs qu'il se cache davantage, peut-il être accusé d'une infamie si inconcevable, sans des preuves convaincantes ? Quelles preuves rapporte *Suétone* ? aucune. Un vieillard peut avoir encore dans la tête des idées d'un plaisir que son corps lui refuse Il peut tâcher d'exciter en lui les restes de sa nature languissante par des ressources honteuses, dont il serait au désespoir qu'il y eût un seul témoin. Il peut acheter les complaisances d'une prostituée *cui ore et manibus alluborandum est*, engagée elle-même au secret par sa propre infamie. Mais a-t-on jamais vu un vieux premier président, un vieux chancelier, un vieux archevêque, un vieux roi assembler une centaine de leurs domestiques pour partager avec eux ces obscénités dégoûtantes, pour leur servir de jouet, pour être à leurs yeux l'objet le plus ridicule et le plus méprisable ? On haïssait *Tibère* ; et certe si j'avais été citoyen romain je l'aurais détesté lui et *Octave*, puisqu'ils avaient

détruit ma république : on avait en exécration le dur et fourbe *Tibère*; et puisqu'il s'était retiré à Caprée dans sa vieillesse, il fallait bien que ce fût pour se livrer aux plus indignes débauches : mais le fait est-il avéré ? J'ai entendu dire des choses plus horribles d'un très-grand prince et de sa fille, je n'en ai jamais rien cru, et le temps a justifié mon incrédulité.

Les folies de *Caligula* sont-elles beaucoup plus vraisemblables ? Que *Caligula* ait critiqué *Homère* et *Virgile*, je le croirai sans peine. *Virgile* et *Homère* ont des défauts. S'il a méprisé ces deux grands-hommes, il y a beaucoup de princes qui en fait de goût n'ont pas le sens commun. Ce mal est très-médiocre : mais il ne faut pas inférer de là qu'il ait couché avec ses trois sœurs, et qu'il les ait prostituées à d'autres. De telles affaires de famille sont d'ordinaire fort secrètes. Je voudrais du moins que nos compilateurs modernes, en ressassant les horreurs romaines pour l'instruction de la jeunesse, se bornassent à dire modestement, *on rapporte*, *le bruit court*, *on prétendait à Rome*, *on soupçonnait*. Cette manière de s'énoncer me semble infiniment plus honnête et plus raisonnable.

Il est bien moins croyable encore que *Caligula* ait institué une de ses sœurs, *Julia Drusilla*, héritière de l'empire. La coutume de Rome ne permettait pas plus que la coutume de Paris, de donner le trône à une femme.

Je pense bien que dans le palais de *Caligula* il y avait beaucoup de galanterie et de rendez-

vous, comme dans tous les palais du monde; mais qu'il ait établi dans sa propre maison des b.... où la fleur de la jeunesse allait pour son argent, c'est-ce qu'on me persuadera difficilement.

On nous raconte que ne trouvant point un jour d'argent dans sa poche pour mettre au jeu, il sortit un moment et alla faire assassiner trois sénateurs fort riches, et revint ensuite en disant: *J'ai à présent de quoi jouer.* Croira tout cela qui voudra; j'ai toujours quelque petit doute.

Je conçois que tout Romain avait l'ame républicaine dans son cabinet, et qu'il se vengeait quelquefois, la plume à la main, de l'usurpation de l'empereur. Je présume que le malin *Tacite*, et que le fesseur d'anecdotes *Suétone* goûtaient une grande consolation en décriant leurs maîtres dans un temps où personne ne s'amusait à discuter la vérité. Nos copistes de tous les pays répètent encore tous les jours ces contes si peu avérés. Ils ressemblent un peu aux historiens de nos peuples barbares du moyen âge, qui ont copié les rêveries des moines. Ces moines flétrissaient tous les princes qui ne leur avaient rien donné, comme *Tacite* et *Suétone* s'étudiaient à rendre odieuse toute la famille de l'oppresseur *Octave*.

Mais, me dira-t-on, *Suétone* et *Tacite* ne rendaient-ils pas service aux Romains en faisant détester les *Césars?* .. oui, si leurs écrits avaient pu ressusciter la république.

CHAPITRE XIII.

De Néron et d'Agrippine.

TOUTES les fois que j'ai lu l'abominable hiſtoire de *Néron* et de ſa mère *Agrippine*, j'ai été tenté de n'en rien croire. L'intérêt du genre humain eſt que tant d'horreurs aient été exagérées ; elles font trop de honte à la nature.

Tacite commence par citer un *Cluvius*. Ce *Cluvius* rapporte que vers le milieu du jour, *medio diei*, *Agrippine* ſe préſentait ſouvent à ſon fils, déjà échauffé par le vin, pour l'engager à un inceſte avec elle ; qu'elle lui donnait des baiſers laſcifs, *laſciva oſcula*, qu'elle l'excitait par des careſſes auxquelles il ne manquait que la conſommation du crime, *prænuntias flagitii*, *blanditias*, et cela en préſence des convives, *annotantibus proximis* ; qu'auſſitôt l'habile *Sénèque* préſentait le ſecours d'une autre femme contre les empreſſemens d'une femme. *Senecam contrà muliebres illecebras ſubſidium à fœmina petiviſſe*, et ſubſtituait ſur le champ la jeune affranchie *Acte* à l'impératrice-mère *Agrippine*.

Voilà un ſage précepteur que ce *Sénèque* ! quel philoſophe ! Vous obſerverez qu'*Agrippine* avait alors environ cinquante ans. Elle était la ſeconde des ſix enfans de *Germanicus*, que *Tacite* prétend, ſans aucune preuve, avoir été empoiſonné. Il mourut l'an 19 de notre ère, et laiſſa *Agrippine* âgée de dix ans.

Agrippine eut trois maris. *Tacite* dit que bientôt après l'époque de ces caresses incestueuses, *Néron* prit la résolution de tuer sa mère. Elle périt en effet l'an 59 de notre ère vulgaire. Son père *Germanicus* était mort il y avait déjà quarante ans. *Agrippine* en avait donc à-peu-près cinquante lorsqu'elle était supposée solliciter son fils à l'inceste. Moins un fait est vraisemblable, plus il exige de preuves. Mais ce *Cluvius* cité par *Tacite* prétend que c'était une grande politique, et qu'*Agrippine* comptait par-là fortifier sa puissance et son crédit. C'était au contraire s'exposer au mépris et à l'horreur. Se flattait-elle de donner à *Néron* plus de plaisirs et de désirs que de jeunes maîtresses ? son fils bientôt dégoûté d'elle ne l'aurait-il pas accablée d'opprobre ? n'aurait-elle pas été l'exécration de toute la cour ? Comment d'ailleurs ce *Cluvius* peut-il dire qu'*Agrippine* voulait se prostituer à son fils en présence de *Sénèque* et des autres convives ? De bonne foi, une mère couche-t-elle avec son fils devant son gouverneur et son précepteur, en présence des convives et des domestiques ?

Un autre historien véridique de ces temps-là, nommé *Fabius Rusticus*, dit que c'était *Néron* qui avait des désirs pour sa mère, et qu'il était sur le point de coucher avec elle, lorsqu'*Acté* vint se mettre à sa place. Cependant ce n'était point *Acté* qui était alors la maîtresse de *Néron*, c'était *Poppée* et soit *Poppée*, soit *Acté*, soit une autre, rien de tout cela n'est vraisemblable.

Il

Il y a dans la mort d'*Agrippine* des circonstances qu'il est impossible de croire. D'où a-t-on su que l'affranchi *Anicet*, préfet de la flotte de Misène, conseilla de faire construire un vaisseau qui, en se démontant en pleine mer, y ferait périr *Agrippine* ? Je veux qu'*Anicet* se soit chargé de cette étrange invention ; mais il me semble qu'on ne pouvait construire un tel vaisseau sans que les ouvriers se doutassent qu'il était destiné à faire périr quelque personnage important. Ce prétendu secret devait être entre les mains de plus de cinquante travailleurs. Il devait bientôt être connu de Rome entière ; *Agrippine* devait en être informée. Et quand *Néron* lui proposa de monter sur ce vaisseau, elle devait bien sentir que c'était pour la noyer.

Tacite se contredit certainement lui-même dans le récit de cette aventure inexplicable. Une partie de ce vaisseau, dit-il, se démontant avec art, devait la précipiter dans les flots, *cujus pars ipsa in mari per artem soluta effunderet ignaram.*

Ensuite il dit qu'à un signal donné, le toit de la chambre où était *Agrippine*, étant chargé de plomb, tomba tout à coup, et écrasa *Crepereius* l'un des domestiques de l'impératrice : *cum dato signo ruere tectum loci* etc.

Or si ce fut le toit, le plafond de la chambre d'*Agrippine* qui tomba sur elle, le vaisseau n'était donc pas construit de manière qu'une partie se détachant de l'autre dût jeter dans la mer cette princesse.

Tacite ajoute qu'on ordonna alors aux rameurs de ſe pencher d'un côté pour ſubmerger le vaiſſeau ; *unum in latus inclinare atque ità navem ſubmergere.* Mais des rameurs en ſe penchant peuvent-ils faire renverſer une galère, un bateau même de pêcheurs ? Et d'ailleurs ces rameurs ſe ſeraient-ils volontiers expoſés au naufrage ? Ces mêmes matelots aſſomment à coups de rames une favorite d'*Agrippine*, qui, étant tombée dans la mer, criait qu'elle était *Agrippine.* Ils étaient donc dans le ſecret. Or confie-t-on un tel ſecret à une trentaine de matelots ? De plus, parle-t-on quand on eſt dans l'eau ?

Tacite ne manque pas de dire *que la mer était tranquille, que le ciel brillait d'étoiles, comme ſi les dieux avaient voulu que le crime fût plus manifeſte : noctem ſideribus illuſtrem* etc.

En vérité, n'eſt-il pas plus naturel de penſer que cette aventure était un pur accident, et que la malignité humaine en fit un crime à *Néron*, à qui on croyait ne pouvoir rien reprocher de trop horrible ? Quand un prince s'eſt ſouillé de quelques crimes, il les a commis tous. Les parens, les amis des proſcrits, les ſeuls mécontens entaſſent accuſations ſur accuſations ; on ne cherche plus la vraiſemblance. Qu'importe qu'un *Néron* ait commis un crime de plus ? celui qui les raconte y ajoute encore ; la poſtérité eſt perſuadée ; et le méchant prince a mérité juſqu'aux imputations improbables dont on charge ſa mémoire. Je crois avec horreur que *Néron* donna ſon conſentement au meurtre de ſa mère, mais je ne crois

point à l'hiſtoire de la galère. Je crois encore moins aux Chaldéens qui, ſelon *Tacite*, avaient prédit que *Néron* tuerait *Agrippine*; parce que ni les Chaldéens, ni les Syriens, ni les Egyptiens n'ont jamais rien prédit, non plus que *Noſtradamus* et ceux qui ont voulu exalter leur ame.

Preſque tous les hiſtoriens d'Italie ont accuſé le pape *Alexandre VI* de forfaits qui égalent au moins ceux de *Néron*; mais *Alexandre VI* comme *Néron* était coupable lui-même des erreurs dans leſquelles ces hiſtoriens ſont tombés.

On nous raconte des atrocités non moins exécrables de pluſieurs princes aſiatiques. Les voyageurs ſe donnent une libre carrière ſur tout ce qu'ils ont entendu dire en Turquie et en Perſe. J'aurais voulu à leur place mentir d'une façon toute contraire. Je n'aurais jamais vu que des princes juſtes et clémens, des juges ſans paſſion, des financiers déſintéreſſés; et j'aurais préſenté ces modèles aux gouvernemens de l'Europe. La Cyropédie de *Xénophon* eſt un roman; mais des fables qui enſeignent la vertu valent mieux que des hiſtoires mêlées de fables qui ne racontent que des forfaits.

CHAPITRE XIV.

De Pétrone.

TOUT ce qu'on a débité ſur *Néron* m'a fait examiner de plus près la ſatire attribuée au conſul *Caius Petronius*, que *Néron* avait ſacrifié à

la jalousie de *Tigillin*. Les nouveaux compilateurs de l'histoire romaine n'ont pas manqué de prendre les fragmens d'un jeune écolier nommé *Titus Petronius*, pour ceux de ce consul, qui, dit-on, envoya à *Néron* avant de mourir cette peinture de sa cour sous des noms empruntés.

Si on retrouvait en effet un portrait fidelle des débauches de *Néron* dans le *Pétrone* qui nous reste, ce livre serait un des morceaux les plus curieux de l'antiquité.

Naudot a rempli les lacunes de ces fragmens, et a cru tromper le public. Il veut le tromper encore en assurant que la satire de *Titus Petronius* jeune et obscur libertin, d'un esprit très-peu réglé, est de *Caius Petronius* consul de Rome. Il veut qu'on voie toute la vie de *Néron* dans des aventures des plus bas coquins de l'Italie, gens qui sortent de l'école pour courir du cabaret au b.... qui volent des manteaux, et qui sont trop heureux d'aller dîner chez un vieux sous-fermier marchand de vin, enrichi par des usures, qu'on nomme *Trimalcion*.

Les commentateurs ne doutent pas que ce vieux financier absurde et impertinent ne soit le jeune empereur *Néron*, qui après tout avait de l'esprit et des talens. Mais en vérité, comment reconnaître cet empereur dans un sot qui fait continuellement les plus insipides jeux de mots avec son cuisinier; qui se lève de table pour aller à la garde-robe; qui revient à table pour dire qu'il est tourmenté de vents, qui conseille à la compagnie de ne point se retenir, qui as-

ſure que pluſieurs perſonnes ſont mortes pour n'avoir pas ſu ſe donner à propos la liberté du derrière ; et qui confie à ſes convives que ſa groſſe femme *Fortunata* fait ſi bien ſon devoir là-deſſus qu'elle l'empêche de dormir la nuit.

Cette mauſſade et dégoûtante *Fortunata* eſt, dit-on, la jeune et belle *Acté* maîtreſſe de l'empereur. Il faut être bien impitoyablement commentateur pour trouver de pareilles reſſemblances. Les convives ſont, dit-on, les favoris de *Néron*. — Voici quelle eſt la converſation de ces hommes de cour.

L'un d'eux dit à l'autre : " De quoi ris-tu, „ viſage de brebis ? fais-tu meilleure chère „ chez toi ? Si j'étais plus près de ce cauſeur, „ je lui aurais déjà donné un ſoufflet. Si je piſ„ ſais ſeulement ſur lui, il ne ſaurait où ſe ca„ cher. Il rit : de quoi rit-il ?... Je ſuis un „ homme libre comme les autres ; j'ai vingt „ bouches à nourrir par jour, ſans compter mes „ chiens ; et j'eſpère mourir de façon à ne rou„ gir de rien quand je ſerai mort. Tu n'es „ qu'un morveux : tu ne ſais dire ni *a* ni *b* : „ tu reſſembles à un pot de terre, à un cuir „ mouillé qui n'en eſt pas meilleur pour être „ plus ſouple. Es-tu plus riche que moi ? dîne „ deux fois. "

Tout ce qui ſe dit dans ce fameux repas de *Trimalcion* eſt à peu-près dans ce goût. Les plus bas gredin tiennent parmi nous des diſcours plus honnêtes dans leurs tavernes. C'eſt-là pourtant ce qu'on a pris pour la galanterie de

la cour des céſars. Il n'y a point d'exemple d'un préjugé ſi groſſier. Il vaudrait autant dire que *Le portier des chartreux* eſt un portrait délicat de la cour de *Louis XIV.*

Il y a des vers très-heureux dans cette ſatire, et quelques contes très-bien faits, ſur-tout celui de la matrone d'Ephèſe. La ſatire de *Pétrone* eſt un mélange de bon et de mauvais, de moralités et d'ordures; elle annonce la décadence du ſiècle qui ſuivit celui d'*Auguſte*. On voit un jeune homme échappé des écoles pour fréquenter le barreau, et qui veut donner des règles et des exemples d'éloquence et de poéſie.

Il propoſe pour modèle le commencement d'un poëme ampoulé de ſa façon. Voici quelques-uns de ſes vers:

Craſſum Parthus habet; Lybico jacet æquore magnus;
Julius ingratam perfudit ſanguine Romam;
Et quaſi non poſſet tot tellus ferre ſepulchra,
Diviſit cineres.

" *Craſſus* a péri chez les Parthes; Pompée
„ ſur les rivages de Lybie; le ſang de *Céſar* a
„ coulé dans Rome; et comme ſi la terre n'a-
„ vait pas pu porter tant de tombeaux, elle a
„ diviſé leurs cendres. "

Peut-on voir une penſée plus fauſſe et plus extravagante! Quoi! la même terre ne pouvait porter trois ſépulcres ou trois urnes? et c'eſt pour cela que *Craſſus*, *Pompée* et *Céſar* ſont morts dans des lieux différens. Eſt-ce ainſi que s'exprimait *Virgile*?

On admire, on cite ces vers libertins :

Qualis nox illa, Dii Deaque !
Quam mollis thorus ! Hæsimus calentes,
Et transfudimus hinc et hinc labellis
Errantes animas. Valete, curæ.
Mortalis ego sic perire cœpi.

Les quatre premiers vers ſont heureux ; et ſur-tout par le ſujet ; car les vers ſur l'amour et ſur le vin plaiſent toujours, quand ils ne ſont pas abſolument mauvais. En voici une traduction libre. Je ne ſais ſi elle eſt du préſident *Boubier*.

Quelle nuit ! ô tranſports, ô voluptés touchantes !
Nos corps entrelacés, et nos âmes errantes,
Se confondaient enſemble, et mouraient de plaiſir.
C'eſt ainſi qu'un mortel commença de périr.

Le dernier vers traduit mot à mot eſt plat, incohérent, ridicule ; il ternit toutes les grâces des précédens ; il préſente l'idée funeſte d'une mort véritable. *Pétrone* ne ſait preſque jamais s'arrêter. C'eſt le défaut d'un jeune homme dont le goût eſt encore égaré. C'eſt dommage que ces vers ne ſoient pas faits pour une femme ; mais enfin il eſt évident qu'ils ne ſont pas une ſatire de *Néron*. Ce ſont les vers d'un jeune homme diſſolu qui célèbre ſes plaiſirs infames.

De tous les morceaux de poéſie répandus en foule dans cet ouvrage, il n'y en a pas un ſeul qui puiſſe avoir le plus léger rapport avec la cour de *Néron*. Ce ſont tantôt des conſeils pour former les jeunes avocats à l'éloquence de ce que

nous appelons *le barreau* ; tantôt des déclamations sur l'indigence des gens de lettres, des éloges de l'argent comptant, des regrets de n'en point avoir, des invocations à *Priape*, des images ou ampoulées ou lascives ; et tout le livre est un amas confus d'érudition et de débauche, tel que ceux que les anciens Romains appelaient *Satura*. Enfin, c'est le comble de l'absurdité d'avoir pris de siècle en siècle cette satire pour l'histoire secrète de *Néron* : mais dès qu'un préjugé est établi, que de temps il faut pour le détruire !

CHAPITRE XV.

Des contes absurdes intitulés histoire *depuis Tacite.*

DES qu'un empereur romain a été assassiné par les gardes prétoriennes, les corbeaux de la littérature fondent sur le cadavre de sa réputation. Ils ramassent tous les bruits de la ville, sans faire seulement réflexion que ces bruits sont presque toujours les mêmes. On dit d'abord que *Caligula* avait écrit sur ses tablettes les noms de ceux qu'il devait faire mourir incessamment, et que ceux qui, ayant vu ces tablettes, s'y trouvèrent eux-mêmes au nombre des proscrits, le prévinrent et le tuèrent.

Quoique ce soit une étrange folie d'écrire sur ses tablettes, *nota benè que je dois faire assassiner un tel jour tels et tels sénateurs*, cependant il se

pourrait à toute force que *Caligula* ait eu cette imprudence : mais on en dit autant de *Domitien*, on en dit autant de *Commode ;* la chose devient alors ridicule et indigne de toute croyance.

Tout ce qu'on raconte de ce *Commode* est bien singulier. Comment imaginer que lorsqu'un citoyen romain voulait se défaire d'un ennemi, il donnait de l'argent à l'empereur qui se chargeait de l'assassinat pour le prix convenu ? Comment croire que *Commode*, ayant vu passer un homme extrêmement gros, se donna le plaisir de lui faire ouvrir le ventre, pour lui rendre la taille plus légère ?

Il faut être imbécille pour croire d'*Héliogabale* tout ce que raconte *Lampride*. Selon lui, cet empereur se fait circoncire pour avoir plus de plaisir avec les femmes ; quelle pitié ! ensuite il se fait châtrer, pour en avoir davantage avec les hommes. Il tue, il pille, il massacre, il empoisonne. Qui était cet *Héliogabale ?* un enfant de treize à quatorze ans. que sa mère et sa grand'mère avaient fait nommer empereur, et sous le nom duquel ces deux intrigantes se disputaient l'autorité suprême. (*s*)

(*s*) C'est ainsi cependant qu'on a écrit l'histoire romaine depuis *Tacite*. Il en est une autre encore plus ridicule ; c'est l'histoire bizantine. Cet indigne recueil ne contient que des déclamations et des miracles ; il est l'opprobre de l'esprit humain, comme l'empire grec était l'opprobre de la terre.

CHAPITRE XVI.

Des diffamations.

Je me plais à citer l'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs et l'eſprit des nations*, parce que je vois qu'il aime la vérité, et qu'il l'annonce courageuſement. Il a dit qu'avant que les livres fuſſent communs, la réputation d'un prince dépendait d'un ſeul hiſtorien. Rien n'eſt plus vrai. Un *Suétone* ne pouvait rien ſur les vivans, mais il jugeait les morts, et perſonne ne ſe ſouciait d'appeler de ſes jugemens; au contraire, tout lecteur les confirmait, parce que tout lecteur eſt malin.

Il n'en eſt pas tout-à-fait de même aujourd'hui. Que la ſatire couvre d'opprobres un prince, cent échos répètent la calomnie, je l'avoue; mais il ſe trouve toujours quelque voix qui s'élève contre les échos, et qui à la fin les fait taire. C'eſt ce qui eſt arrivé à la mémoire du duc d'*Orléans* régent de France. Les Philippiques de *la Grange*, et vingt libelles ſecrets lui imputaient les plus grands crimes; ſa fille était traitée comme l'a été *Meſſaline* par *Suétone*. Qu'une femme ait deux ou trois amans, on lui en donne bientôt des centaines. En un mot, des hiſtoriens contemporains n'ont pas manqué de répéter ces menſonges; et ſans l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, ils ſeraient encore aujourd'hui accrédités dans l'Europe.

On a écrit que *Jeanne de Navarre* femme de *Philippe le bel*, fondatrice du collége de Navarre, admettait dans son lit les écoliers les plus beaux, et les faisait jeter ensuite dans la rivière avec une pierre au cou. Le public aime passionnément ces contes, et les historiens le servaient selon son goût. Les uns tirent de leur imagination les anecdotes qui pourront plaire, c'est-à-dire les plus scandaleuses. Les autres de meilleure foi ramassent des contes qui ont passé de bouche en bouche ; ils pensent tenir de la première main les secrets de l'Etat, et ne font nulle difficulté de décrier un prince et un général d'armée pour gagner dix pistoles. C'est ainsi qu'en ont usé *Gatien de Courtils*, *le Noble*, la *Dunoyer*, *la Beaumelle* et cent malheureux correcteurs d'imprimerie réfugiés en Hollande.

Si les hommes étaient raisonnables, ils ne voudraient d'histoires que celles qui mettraient les droits des peuples sous leurs yeux, les lois suivant lesquelles chaque père de famille peut disposer de son bien, les événemens qui intéressent toute une nation, les traités qui les lient aux nations voisines, les progrès des arts utiles, les abus qui exposent continuellement le grand nombre à la tyrannie du petit ; mais cette manière d'écrire l'histoire est aussi difficile que dangereuse. Ce serait une étude pour le lecteur, et non un délassement. Le public aime mieux des fables, on lui en donne.

CHAPITRE XVII.

Des écrivains de parti.

AUDI alteram partem eſt la loi de tout lecteur, quand il lit l'hiſtoire des princes qui ſe ſont diſputé une couronne, ou des communions qui ſe ſont réciproquement anathématiſées.

Si la faction de la ligue avait prévalu, *Henri IV* ne ſerait connu aujourd'hui que comme un petit prince de Béarn, débauché, et excommunié par les papes.

Si *Arius* l'avait emporté ſur *Athanaſe* au concile de Nicée; ſi *Conſtantin* avait pris ſon parti, *Athanaſe* ne paſſerait aujourd'hui que pour un novateur, un hérétique, un homme d'un zèle outré, qui attribuait à JESUS ce qui ne lui appartenait pas.

Les Romains ont décrié la foi carthaginoiſe; les Carthaginois ne ſe louaient pas de la foi romaine. Il faudrait lire les archives de la famille d'*Annibal* pour juger. Je voudrais avoir juſqu'aux mémoires de *Caïphe* et de *Pilate*; je voudrais avoir ceux de la cour de *Pharaon*, nous verrions comment elle ſe défendait d'avoir ordonné à toutes les accoucheuſes égyptiennes de noyer tous les petits mâles hébreux, et à quoi ſervait cet ordre pour des juives qui n'employaient jamais que des ſage-femmes juives.

Je voudrais avoir les pièces originales du premier ſchiſme des papes de Rome entre *Novatien*

et *Corneille*, de leurs intrigues, de leurs calomnies, de l'argent donné de part et d'autre, et ſur-tout des emportemens de leurs dévotes.

C'eſt un plaiſir de lire les livres des *Whigs* et des *Toris*. Ecoutez les *Whigs*, les *Toris* ont trahi l'Angleterre; écoutez les *Toris*, tout *Whig* a ſacrifié l'Etat à ſes intérêts: de ſorte qu'à en croire les deux partis, il n'y a pas un ſeul honnête homme dans la nation.

C'était bien pis du temps de la roſe rouge et de la roſe blanche. M. de *Walpole* a dit un grand mot dans la préface de ſes *Doutes hiſtoriques* ſur *Richard III*: *Quand un roi heureux eſt jugé, tous les hiſtoriens ſervent de témoins.*

Henri VII dur et avare fut vainqueur de *Richard III*. Auſſitôt toutes les plumes, qu'on commençait à tailler en Angleterre, peignent *Richard III* comme un monſtre pour la figure et pour l'ame. Il avait une épaule un peu plus haute que l'autre, et d'ailleurs il était aſſez joli, comme ſes portraits le témoignent: on en fait un vilain boſſu, et on lui donne un viſage affreux. Il a fait des actions cruelles; on le charge de tous les crimes, de ceux mêmes qui auraient été viſiblement contre ſes intérêts.

La même choſe eſt arrivée à *Pierre de Caſtille* ſurnommé *le cruel*. Six bâtards de feu ſon père excitent contre lui une guerre civile, et veulent le détrôner. Notre *Charles le ſage* ſe joint à eux, et envoie contre lui ſon *Bertrand du Gueſclin*. *Pierre*, à l'aide du fameux *Prince noir*, bat les bâtards et les Français; *Bertrand* eſt fait priſon-

nier; un des bâtards eſt puni: *Pierre* eſt alors un grand-homme.

La fortune change; le grand *Prince noir* ne donne plus de ſecours au roi *Pierre*. Un des bâtards ramène *du Gueſclin* ſuivi d'une troupe de brigands qui même ne portaient pas d'autre nom; *Pierre* eſt pris à ſon tour; le bâtard *Henri de Tranſtamare* l'aſſaſſine indignement dans ſa tente: voilà *Pierre* condamné par les contemporains. Il n'eſt plus connu de la poſtérité que par le ſurnom de *cruel*; et les hiſtoriens tombent ſur lui comme des chiens ſur un cerf aux abois.

Donnez-vous la peine de lire les mémoires de *Marie de Médicis*; le cardinal de *Richelieu* eſt le plus ingrat des hommes, le plus fourbe et le plus lâche des tyrans. Liſez, ſi vous pouvez, les épîtres dédicatoires adreſſées à ce miniſtre, c'eſt le premier des mortels, c'eſt un héros; c'eſt même un ſaint. Et le petit flatteur *Saraſin*, ſinge de *Voiture*, l'appelle le *divin cardinal* dans ſon ridicule éloge de la ridicule tragédie de l'*Amour tyrannique*, compoſée par le grand *Scudéri* ſur les ordres du cardinal divin.

La mémoire du pape *Grégoire VII* eſt en exécration en France et en Allemagne. Il eſt canoniſé à Rome.

De telles réflexions ont porté pluſieurs princes à ne ſe point ſoucier de leur réputation: mais ceux-là ont eu plus grand tort que tous les autres; car il vaut mieux pour un homme d'Etat avoir une réputation conteſtée que de n'en point voir du tout.

Il n'en eſt pas des rois et des miniſtres comme des femmes, dont on dit que celles dont on parle le moins ſont les meilleures. Il faut qu'un prince, un premier miniſtre aime l'Etat et la gloire. Certaines gens diſent que c'eſt un défaut en morale; mais s'il n'a pas ce défaut, il ne fera jamais rien de grand.

CHAPITRE XVIII.

De quelques contes.

EST-IL quelqu'un qui ne doute un peu du pigeon qui apporta du ciel une bouteille d'huile à *Clovis*, et de l'ange qui apporta l'oriflamme? *Clovis* ne mérita guère ces faveurs en feſant aſſaſſiner les princes ſes voiſins. Nous penſons que la majeſté bienfeſante de nos rois n'a pas beſoin de ces fables pour diſpoſer le peuple à l'obéiſſance, et qu'on peut révérer et aimer ſon roi ſans miracle.

On ne doit pas être plus crédule pour l'aventure de *Florinde*, dont le joyau fut fendu en deux par le marteau du roi viſigoth d'Eſpagne dom *Roderic*, que pour le viol de *Lucrèce* qui embellit l'hiſtoire romaine.

Rangeons tous les contes de *Grégoire de Tours* avec ceux d'*Hérodote* et des mille et une nuits. Envoyons les trois cents ſoixante mille ſarrazins que tua *Charles Martel*, et qui mirent enſuite le ſiége devant Narbonne, aux trois cents mille ſibarites tués par cent mille crotoniates, dans un pays qui peut à peine nourrir trente mille amés.

CHAPITRE XIX.

De la reine Brunehaud.

Les temps de la reine *Brunehaud* ne méritent guère qu'on s'en ſouvienne; mais le ſupplice prétendu de cette reine eſt ſi étrange qu'il faut l'examiner.

Il n'eſt pas hors de vraiſemblance que dans un ſiècle auſſi barbare, une armée compoſée de brigands ait pouſſé l'atrocité de ſes fureurs juſqu'à maſſacrer une reine âgée de ſoixante et ſeize ans, ait inſulté à ſon corps ſanglant, et l'ait traîné avec ignominie. Nous touchons au temps où les deux illuſtres frères de *Wit* furent mis en pièces par la populace hollandaiſe qui leur arracha le cœur, et qui fut aſſez dénaturée pour en faire un repas abominable. Nous ſavons que la populace pariſienne traita ainſi le maréchal d'*Ancre*. Nous ſavons qu'elle voulut violer la cendre du grand *Colbert*.

Telles ont été chez les chrétiens ſeptentrionaux les barbaries de la lie du peuple. C'eſt ainſi qu'à la journée de ſa St Barthelemi on traîna le corps mort du célébre *Ramus* dans les rues en le fouettant à la porte de tous les colléges de l'univerſité. Ces horreurs furent inconnues aux Romains et aux Grecs; dans la plus grande fermentation de leurs guerres civiles, ils reſpectaient du moins les morts.

Il n'eſt que trop vrai que *Clovis* et ſes enfans ont été des monſtres de cruauté ; mais que *Clotaire II* ait condamné ſolennellement la reine *Brunehaud* à un ſupplice auſſi inouï, auſſi recherché que celui dont on dit qu'elle mourut, c'eſt-ce qu'il eſt difficile de perſuader à un lecteur attentif qui pèſe les vraiſemblances, et qui, en puiſant dans les ſources, examine ſi ces ſources ſont pures. (Voyez ce qu'on a dit à ce ſujet dans *la Philoſophie de l'hiſtoire*, qui ſert d'introduction à l'*Eſſai ſur les mœurs et l'eſprit des nations depuis Charlemagne* etc. pages 234 et 235 du tome I de l'édition in 8°.

CHAPITRE XX.

Des donations de Pipinus ou Pepin le Bref à l'égliſe de Rome.

L'AUTEUR de l'*Eſſai ſur les mœurs et l'eſprit des nations* doute, avec les plus grands publiciſtes d'Allemagne, que *Pepin d'Auſtraſie* ait donné l'exarchat de Ravenne à l'évêque de Rome *Etienne III*; il ne croit pas cette donation plus authentique que l'apparition de *Saint Pierre*, de *Saint Paul* et de *Saint Denis*, ſuivis d'un diacre et d'un ſous-diacre, qui deſcendirent du ciel empyrée pour guérir cet évêque *Etienne* de la fièvre dans le monaſtère de S^t^ enis Il ne la croit pas plus avérée que la lettre écrite et ſignée dans le ciel par S^t^ *P l* et St *Pierre* au même

Pepin d'Auſtraſie, ou que toutes ces légende de ces temps ſauvages.

Quand même cette donation de l'exarchat d Ravenne eût été réellement faite, elle n'aurai pas plus de validité que la conceſſion d'une île par *Dom-Quichotte* à ſon écuyer *Sancho-Panza*.

Pepin, majordome du jeune *Childéric* roi de Francs, n'était qu'un domeſtique rebelle devenu uſurpateur. Non-ſeulement il détrôna ſon maître par la force et par l'artifice, mais il l'enferma dans un repaire de moines, et l'y laiſſa périr de miſère. Ayant chaſſé ſes deux frères qui partageaient avec lui une autorité uſurpée; ayant forcé l'un de ſe retirer chez le duc d'Aquitaine, l'autre à ſe tondre et à s'enſevelir dans l'abbaye du mont Caſſin; devenu enfin maître abſolu, il ſe fit ſacrer roi des Francs, à la manière des rois lombards, par *St Boniface* évêque de Mayence: étrange cérémonie pour un ſaint, que celle de couronner et de conſacrer la rebellion, l'ingratitude, l'uſurpation, la violation des lois *divines* et humaines, et de celles de la nature! De quel droit cet auſtraſien aurait-il pu donner la province de Ravenne et la Pentapole à un évêque de Rome? elles appartenaient, ainſi que Rome, à l'empereur grec. Les Lombards s'étaient emparés de l'exarchat; jamais aucun évêque juſqu'à ce temps n'avait prétendu à aucune ſouveraineté. Cette prétention aurait révolté tous les eſprits, car toute nouveauté, les révoltes, et une telle ambition dans un paſteur de l'Egliſe eſt ſi authentiquement proſcrite dans l'évangile,

qu'on ne pouvait introduire qu'avec le temps et par degrés ce mélange de la grandeur temporelle et de la spirituelle, ignoré dans toute la chrétienté pendant huit siècles.

Les Lombards s'étaient rendus maîtres de tout le pays depuis Ravenne jusqu'aux portes de Rome. Leur roi *Astolphe* prétendait qu'après s'être emparé de l'exarchat de Ravenne, Rome lui appartenait de droit, parce que Rome depuis long-temps était gouvernée par l'exarque impérial, prétention aussi injuste que celle du pape aurait pu l'être.

Rome était régie alors par un duc et par le sénat, au nom de l'empereur *Constantin*, flétri dans la communion romaine par le surnom de *Copronyme*. L'évêque avait un très-grand crédit dans la ville par sa place et par ses richesses; crédit que l'habileté peut augmenter jusqu'à le convertir en autorité. Il est député de ses diocésains auprès du nouveau roi *Pepin* pour demander sa protection contre les Lombards. Les Francs avaient déjà fait plus d'une irruption en Italie. Ce pays qui avait été l'objet des courses des Gaulois avait souvent tenté les Francs leurs vainqueurs incorporés à eux. Ce prélat fut très-bien reçu. *Pepin* croyait avoir besoin de lui pour affermir son autorité combattue par le duc d'Aquitaine, par son propre frère, par les Bavarois et par les Leudes, Francs encore attachés à la maison détrônée. Il se fit donc sacrer une seconde fois par ce pape ne doutant pas que l'onction reçue du premier évêque d'Occident n'eût une

influence sur les peuples, bien supérieure à celle d'un nouvel évêque d'un pays barbare. Mais s'il avait donné alors l'exarchat de Ravenne à *Etienne III*, il aurait donné un pays qui ne lui appartenait point, qui n'était pas en son pouvoir, et sur lequel il n'avait aucun droit.

Il se rendit médiateur entre l'empereur et le roi lombard; donc il est évident qu'il n'avait alors aucune prétention sur la province de Ravenne. *Astolphe* refuse la médiation, et vient braver le prince franc dans le Milanais; bientôt obligé de se retirer dans Pavie, il y passe, dit-on, une transaction par laquelle *il mettra en séquestre l'exarchat entre les mains de Pepin pour le rendre à l'empereur.* Donc, encore une fois, *Pepin* ne pouvait s'approprier ni donner à d'autres cette province. Le lombard s'engageait encore à rendre au St Père quelques châteaux, quelques domaines autour de Rome, nommés alors les justices de St Pierre, concédés à ses prédécesseurs par les empereurs leurs maîtres.

A peine *Pepin* est il parti après avoir pillé le Milanais et le Piémont, que le roi lombard vient se venger des Romains qui avaient appelé les Francs en Italie. Il met le siége devant Rome, *Pepin* accourt une seconde fois, il se fait donner beaucoup d'argent, comme dans sa première invasion; il impose même au lombard un tribut annuel de douze mille écus d'or.

Mais quelle donation pouvait-il faire? Si *Pepin* avait été mis en possession de l'exarchat comme séquestre, comment pouvait-il le donner

au pape en reconnaiſſant lui-même par un traité ſolennel que c'était le domaine de l'empereur ? quel chaos et quelles contradictions !

CHAPITRE XXI.

Autres difficultés ſur la donation de Pepin aux papes.

ON écrivait alors l'hiſtoire avec ſi peu d'exactitude, on corrompait les manuſcrits avec tant de hardieſſe, que nous trouvons dans la vie de *Charlemagne*, faite par *Eginhard* ſon ſecrétaire, ces propres mots : *Pepin fut reconnu roi par l'ordre du pape, juſſu ſummi pontificis.* De deux choſes l'une, ou l'on a falſifié le manuſcrit d'*Eginhard*, ou cet *Eginhard* a dit un inſigne menſonge. Aucun pape juſqu'alors ne s'était arrogé le droit de donner une ville, un village, un château ; aurait-il commencé tout d'un coup par donner le royaume de France ? cette donation ſerait encore plus extraordinaire que celle d'une province entière qu'on prétend que *Pepin* donna au pape. Ils auraient l'un après l'autre fait des préſens de ce qui ne leur appartenait point du tout. L'auteur italien qui écrivit en 1722, pour faire croire qu'originairement Parme et Plaiſance avaient été concédées au St Siége comme une dépendance de l'exarchat, ne doute pas que ces empereurs grecs ne fuſſent juſtement dépouillés de leurs droits ſur l'Italie, *parce que*, dit-il, *ils avaient ſoulevé les peuples contre* DIEU (*t*)

(*t*) Page 120 de la ſeconde partie de la Diſſertation hiſtorique ſur les duchés de Parme et de Plaiſance.

Et comment les empereurs, s'il vous plaît, avaient-ils soulevé les peuples contre DIEU ? en voulant qu'on adorât DIEU seul, et non pas des images, selon l'usage des trois premiers siècles de la primitive Eglise. Il est assez avéré que dans les trois premiers siècles de cette primitive Eglise, il était défendu de placer des images, d'élever des autels, de porter des chasubles et des surplis, de brûler de l'encens dans les assemblées chrétiennes; et dans le septième c'était une impiété de n'avoir pas d'images. C'est ainsi que tout est variation dans l'Etat et dans l'Eglise.

Mais quand même les empereurs grecs auraient été des impies, était-il bien juste et bien religieux à un pape de se faire donner le patrimoine de ses maîtres par un homme venu d'Austrasie ?

Le cardinal *Bellarmin* suppose bien pis. *Les premiers chrétiens*, dit-il, *ne supportaient les empereurs que parce qu'ils n'étaient pas les plus forts*; (*u*) et ce qui peut paraître encore plus étrange, c'est que *Bellarmin* ne fait que suivre l'opinion de *St Thomas*. Sur ce fondement l'italien, qui veut absolument donner aujourd'hui Parme et Plaisance au pape, ajoute ces mots singuliers: *Quoique Pepin n'eût pas le domaine de l'exarchat, il pouvait en priver ceux qui le possédaient, et le transférer à l'apôtre St Pierre et par lui au pape.*

Ce que ce brave italien ajoute encore à toutes ces grandes maximes n'est pas moins curieux: *Cet acte*, dit-il, *ne fut pas seulement une simple*

(*u*) *De Rom. Pont. lib. XV, cap. VII.*

donation, ce fut une reſtitution : et il prétend que dans l'acte original qu'on n'a jamais vu, *Pepin* s'était ſervi du mot *reſtitution*, c'eſt ce que *Baronius* avait déjà affirmé ; et comment reſtituait-on au pape l'exarchat de Ravenne ? *c'eſt*, ſelon eux, *que le pape avait ſuccédé de plein droit aux empereurs à cauſe de leur héréſie.*

Si lá choſe eſt ainſi, il ne faut plus jamais parler de la donation de *Pepin ;* il faut ſeulement plaindre ce prince de n'avoir rendu au pape qu'une très-petite partie de ſes Etats. Il devait aſſurément lui donner toute l'Italie, la France, l'Allemagne, l'Eſpagne, et même, en cas de beſoin, tout l'empire d'Orient.

Pourſuivons ; la matière paraît intéreſſante, c'eſt dommage que nos hiſtoriens n'aient rien dit de tout cela.

Le prétendu *Anaſtaſe*, dans la vie d'*Adrien*, aſſure avec ſerment que *Pepin proteſta n'être venu en Italie mettre tout à feu et à ſang, que pour donner l'exarchat au pape, et pour obtenir la rémiſſion de ſes péchés.* Il faut que depuis ce temps les choſes ſoient bien changées ; je doute qu'aujourd'hui il ſe trouvât aucun prince qui vînt en Italie avec une armée, uniquement pour le ſalut de ſon ame.

CHAPITRE XXII.

Fable, origine de toutes les fables.

JE ne puis quitter cet italien qui fait le pape seigneur du monde entier, sans dire un mot de l'origine de ce droit. Il répète, d'après cent auteurs, que ce fut le diable qui rendit ce service au St Siége, et voici comment.

Deux juifs, grands magiciens, rencontrèrent un jour un jeune ânier qui était fort embarrassé à conduire son âne; ils le considérèrent attentivement, observèrent les lignes de sa main, et lui demandèrent son nom; ils devaient bien le savoir, puisqu'ils étaient magiciens. Le jeune homme leur ayant dit qu'il s'appelait *Conon*, ils virent clairement à ce nom et aux lignes de sa main, qu'il serait un jour empereur sous le nom de *Léon III*, et ils lui demandèrent pour toute récompense de leur prédiction, que dès qu'*il serait* installé, il ne manquât pas d'abolir le culte des images.

Le lecteur voit d'un coup d'œil le prodigieux intérêt qu'avaient ces deux juifs à voir les chrétiens reprendre l'usage de la primitive Eglise. Il est bien plus à croire qu'ils auraient mieux aimé avoir le privilége exclusif de vendre des images que de les faire détruire. *Léon III*, si l'on s'en rapporte à cent historiens éclairés et véridiques, ne se déclara contre le culte des tableaux et des statues que pour faire plaisir aux deux juifs.

C'était

C'était bien le moins qu'il pût faire. Dès qu'il fut déclaré hérétique, l'Orient et l'Occident furent de plein droit dévolus au siége épiscopal de Rome.

Il était juste et dans l'ordre de la Providence qu'un pape *Léon III* dépossédât la race d'un empereur *Léon III*; mais par modération il ne donna que le titre d'empereur à *Charlemagne*, en se réservant le droit de créer les césars et une autorité divine sur eux; ce qui est démontré par tous les écrivains de la cour de Rome, ainsi que tout ce qu'ils démontrent.

CHAPITRE XXIII.

Des donations de Charlemagne.

LE bibliothécaire *Anastase* dit, plus de cent ans après, que l'*on conserve à Rome la charte de cette donation.* Mais si ce titre avait existé, pourquoi ne se trouve-t-il plus? Il y a encore à Rome des chartes bien antérieures. On aurait gardé, avec le plus grand soin, un diplome qui donnait une province. Il y a bien plus, cet *Anastase* n'a jamais probablement rien écrit de ce qu'on lui attribue; c'est-ce qu'avouent *Labe* et *Cave*. Il y a plus encore; on ne sait précisément quel était cet *Anastase*. Puis fiez-vous aux manuscrits qu'on a trouvés chez des moines.

Charlemagne, dit-on, pour surabondance de droit fit une nouvelle donation en 774. Lorsque poursuivant en Italie ses infortunés neveux,

qu'il dépouilla de l'héritage de leur père, et ayant épousé une nouvelle femme, il renvoya durement à *Didier*, roi des Lombards, la fille qu'il répudia, il assiégea le roi son beau-père et le fit prisonnier. On ne peut guère douter que *Charlemagne*, favorisé par les intrigues du pape *Adrien* dans cette conquête, ne lui eût concédé le domaine utile de quelques villes dans la Marche d'Ancone; c'est le sentiment de M de *Voltaire*. Mais lorsque dans un acte on trouve des choses évidemment fausses, elles rendent le reste de l'acte un peu suspect.

Le même prétendu *Anastase* suppose que *Charlemagne* donna au pape la Corse, la Sardaigne, Parme, Mantoue, les duchés de Spolète et de Bénévent, la Sicile et Venise, ce qui est d'une fausseté reconnue. Ecoutons, sur ce mensonge, l'auteur de l'*Essai sur les mœurs etc* tom. I. p. 403.

" On pourrait mettre cette donation à côté
„ de celle de *Constantin*. On ne voit point que
„ jamais les papes aient possédé aucun de ces
„ pays jusqu'au temps d'*Innocent III*. S'ils
„ avaient eu l'exarchat, ils auraient été souve-
„ rains de Ravenne et de Rome; mais dans le
„ testament de *Charlemagne*, qu'*Eginhard* nous
„ a conservé, ce monarque nomme à la tête
„ des villes métropolitaines qui lui appartien-
„ nent, Rome et Ravenne, auxquelles il fait
„ des présens. Il ne put donner ni la Sicile,
„ ni la Corse, ni la Sardaigne, qu'il ne possé-
„ dait pas; ni le duché de Bénévent dont il
„ avait à peine la souveraineté: encore moins

„ Veniſe, qui ne le reconnaiſſait pas pour em-
„ pereur. Le duc de Veniſe reconnaiſſait alors,
„ pour la forme, l'empereur d'Orient, et en
„ recevait le titre d'*Hypatos*. Les lettres du
„ pape *Adrien* parlent des patrimoines de Spo-
„ lète et de Bénévent; mais ces patrimoines ne
„ ſe peuvent entendre que des domaines que les
„ papes poſſédaient dans ces deux duchés. *Gré-*
„ *goire VII* lui-même avoue dans ſes lettres
„ que *Charlemagne* donnait douze cents livres
„ de penſion au St Siége. Il n'eſt guère vrai-
„ ſemblable qu'il eût donné un tel ſecours à ce-
„ lui qui aurait poſſédé tant de belles provin-
„ ces. Le St Siége n'eut Bénévent que long-
„ temps après; par la conceſſion très-équivo-
„ que qu'on croit que l'empereur *Henri le noir*
„ lui en fit vers l'an 1047. Cette conceſſion ſe
„ réduiſit à la ville, et ne s'étendit point juſ-
„ qu'au duché; il ne fut point queſtion de con-
„ firmer le don de *Charlemagne*.

„ Ce qu'on peut recueillir de plus probable
„ au milieu de tant de doutes, c'eſt que du
„ temps de *Charlemagne*, les papes obtinrent
„ en propriété une partie de la Marche d'An-
„ cone, outre les villes, les châteaux et les
„ bourgs qu'ils avaient dans les autres pays.
„ Voici ſur quoi je pourrais me fonder. Lorſ-
„ que l'empire d'Occident ſe renouvela dans
„ la famille des *Othons*, au dixième ſiècle,
„ *Othon III* aſſigna particulièrement au St Siége
„ la Marche d'Ancone, en confirmant toutes
„ les conceſſions faites à cette égliſe: il pa-

„ rait donc que *Charlemagne* avait donné cette „ Marche, et que les troubles ſurvenus depuis „ en Italie avaient empêché les papes d'en jouir. „ Nous verrons qu'ils perdirent enſuite le do„ maine utile de ce petit pays ſous l'empire de „ la maiſon de Suabe. Nous les verrons tan„ tôt grands terriens, tantôt dépouillés preſ„ que de tout, comme pluſieurs autres ſouve„ rains. Qu'il nous ſuffiſe de ſavoir qu'ils poſ„ ſèdent aujourd'hui la ſouveraineté reconnue „ d'un pays de cent quatre-vingts grands mil„ les d'Italie en longueur, des portes de Man„ toue aux confins de l'Abbruzze, le long de „ la mer Adriatique; et qu'ils en ont plus de „ cent milles en largeur, depuis Civita-Vecchia „ juſqu'au rivage d'Ancone, d'une mer à l'autre. „ Il a fallu négocier toujours et ſouvent com„ battre pour s'aſſurer cette domination. "

J'ajouterai à ces vraiſemblances une raiſon qui me paraît bien puiſſante. La prétendue charte de *Charlemagne* eſt une donation réelle. Or, fait-on une donation d'une choſe qui a déjà été donnée ? Si j'avais à plaider cette cauſe devant un tribunal réglé et impartial, je ne voudrais alléguer que la donation prétendue de *Charlemagne* pour invalider la prétendue donation de *Pepin*; mais ce qu'il y a de plus fort encore, contre toutes ces ſuppoſitions, c'eſt que ni *Andelme*, ni *Aimoin*, ni même *Eginhard*, ſecrétaire de *Charlemagne* n'en parlent pas. *Eginhard* fait un détail très-circonſtancié des legs pieux que laiſſe *Charlemagne*, par ſon teſtament, à

toutes les églises de son royaume. *On sait*, dit-il, *qu'il y a vingt et une villes métropolitaines dans les Etats de l'empereur.* Il met Rome la première et Ravenne la seconde. N'est-il pas certain, par cet énoncé, que Rome et Ravenne n'appartenaient point aux papes ?

CHAPITRE XXIV.

Que Charlemagne exerça les droits des empereurs romains.

Il me semble qu'on ne peut ni rechercher la vérité avec plus de candeur, ni en approcher de plus près dans l'incertitude où l'histoire de ces temps nous laisse. Cet auteur impartial paraît certain que *Charlemagne* exerça tous les droits de l'empire en Occident autant qu'il le put. Cette assertion est conforme à tout ce que les historiens rapportent, aux monumens qui nous restent, et encore plus à la politique, puisque c'est le propre de tout homme d'étendre son autorité aussi loin qu'elle peut aller.

C'est par cette raison que *Charlemagne* s'attribua la puissance législative sur Venise et sur le Bénéventin, que l'empereur grec disputait, et qui par le fait n'appartenait ni à l'un ni à l'autre; c'est par la même raison que le duc ou doge de Venise *Jean*, ayant tué un évêque en 802, fut accusé devant *Charlemagne*. Il aurait pu l'être devant la cour de Constantinople; mais ni les forces de l'Orient, ni celles de l'Occident

ne pouvaient pénétrer dans ces lagunes ; et Venise, au fond, fut libre malgré deux empereurs. Les doges payèrent quelque temps un manteau d'or en tribut aux plus forts ; mais le bonnet de la liberté resta toujours dans une ville imprenable.

CHAPITRE XXV.

De la forme du gouvernement de Rome sous Charlemagne.

C'EST une grande question chez les politiques de savoir quelle fut précisément la forme du gouvernement de Rome, quand *Charlemagne* se fit déclarer empereur par l'acclamation du peuple, et par l'organe du pontife *Léon III*. *Charles* gouverna-t-il en qualité de consul et de patrice, titre qu'il avait pris dès l'an 774 ? quels droits furent laissés à l'évêque ? quels droits conservèrent les sénateurs qu'on appelait toujours *patres conscripti* ? quels priviléges conservèrent les citoyens ? c'est de quoi aucun écrivain ne nous informe ; tant l'histoire a toujours été écrite avec négligence !

Quel fut précisément le pouvoir de *Charlemagne* dans Rome ? c'est sur quoi on a tant écrit qu'on l'ignore. Y laissa-t-il un gouverneur ? imposait-il des tributs ? gouvernait-il Rome comme l'impératrice-reine de Hongrie gouverne Milan et Bruxelles ? c'est de quoi il ne reste aucun vestige.

Je regarde Rome, depuis le temps de l'empereur *Léon III* l'isaurien, comme une ville libre protégée par les Francs, ensuite par les Germains, qui se gouverna tant qu'elle put en république, plutôt sous le patronage que sous la puissance des empereurs, dans laquelle le souverain pontife eut toujours le premier crédit, et qui enfin a été entièrement soumise aux papes.

Les citoyens de cette célèbre ville aspirèrent toujours à la liberté dès qu'ils y virent le moindre jour; ils firent toujours les plus grands efforts pour empêcher les empereurs soit francs, soit germains de résider à Rome, et les évêques d'y être maîtres absolus.

C'est-là le nœud de toute l'histoire de l'empire d'Occident depuis *Charlemagne* jusqu'à *Charles-Quint*. C'est le fil qui a conduit l'auteur de l'*Essai sur les mœurs etc.* dans ce grand labyrinthe.

Les citoyens romains furent presque toujours les maîtres du mole d'Adrien, de cette forteresse de Rome appelée depuis le château St Ange, dans laquelle ils donnèrent si souvent un asile à leur evêque contre la violence des Allemands: de-là vient que les empereurs aujourd'hui, malgré leur titre de rois des Romains, n'ont pas une seule maison dans Rome. Il n'est même pas dit que *Charlemagne* se mit en possession de ce mole d'Adrien. Je demanderai encore pourquoi *Charlemagne* ne prit jamais le titre d'*Auguste*?

CHAPITRE XXVI.

Du pouvoir papal dans Rome et des patrices.

ON a vu depuis très-souvent des consuls et des patrices à Rome qui furent les maîtres de ce château au nom du peuple. Le pape *Jean XII* le tenait comme patrice contre l'empereur *Othon I.* Le consul *Crescentius* y soutint un long siége contre *Othon III*, et chassa de Rome le pape *Grégoire V* qu'*Othon* avait nommé. Après la mort de ce consul, les Romains chassèrent de Rome ce même *Othon* qui avait ravi la veuve du consul, et qui s'enfuit avec elle.

Les citoyens accordèrent une retraite au pape *Grégoire VII* dans ce mole, lorsque l'empereur *Henri IV* entra dans Rome par force en 1083. Ce pontife si fier n'osait sortir de cet asile. On dit qu'il offrit à l'empereur de le couronner en faisant descendre sur sa tête du haut du château une couronne attachée avec une ficelle; mais *Henri IV* ne voulut point de cette ridicule cérémonie. Il aima mieux se faire couronner par un nouveau pape qu'il avait nommé lui-même.

Les Romains conservèrent tant de fierté dans leur décadence et dans leur humiliation, que quand *Frédéric Barberousse* vint à Rome en 1155 pour s'y faire couronner, les députés du peuple qui le reçurent à la porte lui dirent: *Souvenez-vous que nous vous avons fait citoyen romain d'étranger que vous étiez.*

Ils voulaient bien que les empereurs fussent couronnés dans leur ville, mais d'un côté ils ne souffraient pas qu'ils y demeurassent ; et de l'autre ils ne permirent jamais qu'aucun pape s'intitulât souverain de Rome ; et jamais en effet on n'a frappé de monnaie sur laquelle on donnât ce titre à leur évêque.

En 1114 les citoyens élurent un tribun du peuple, et le pape *Lucius II*, qui s'y opposa, fut tué dans le tumulte.

Enfin les papes n'ont été véritablement maîtres à Rome que depuis qu'ils ont eu le château St Ange en leur pouvoir. Aujourd'hui la chancellerie allemande regarde encore l'empereur comme l'unique souverain de Rome, et le sacré collége ne regarde l'empereur que comme le premier vassal de Rome protecteur du St Siége. Telle est la vérité qui est développée dans l'*Essai sur les mœurs etc.*

Le sentiment de l'auteur que je cite est donc que *Charlemagne* eut le domaine suprême, et qu'il accorda au St Siége plusieurs domaines utiles dont les papes n'eurent la souveraineté que très-long-temps après.

CHAPITRE XXVII.

Sottise infame de l'écrivain qui a pris le nom de Chiniac la Bastide du Claus, avocat au parlement de Paris.

APRES cet exposé fidelle, je dois témoigner ma surprise de ce que je viens de lire dans un

commentaire nouveau du discours du célèbre *Fleuri* sur les libertés de l'Eglise gallicane ; je vais rapporter les propres paroles du commentateur, qui se déguise sous le nom de *maître Pierre de Chiniac de la Bastide du Claux, avocat au parlement.* Il n'y a point assurément d'avocat qui écrive de ce style. (1)

" Si on ne consultait que les *Voltaire* et ceux „ de son bord, on ne trouverait en effet que „ problèmes et qu'impostures dans nos histo„ riens. " Ensuite cet aimable et poli commentateur, après avoir attaqué les gens de *notre bord* avec des complimens dignes en effet d'un matelot à bord, croit nous apprendre qu'il y a dans Ravenne une pierre cassée, sur laquelle sont gravés ces mots : *Pipinus pius primus amplificandæ Ecclesiæ viam aperuit, et exarchatum Ravennæ cum ampliſſimis.... Le pieux Pepin ouvrit le premier le chemin d'agrandir l'Eglise, et l'exarchat de Ravenne avec de très-grands.....* le reste manque. Notre commentateur gracieux prend cette inscription pour un témoignage authentique. Nous connaissons depuis long-temps cette pierre, je ne voudrais point d'autre preuve de la fausseté de la donation. Cette pierre n'avait été connue qu'au dixième siècle, on ne

(1) L'avocat *Chiniac* est un personnage très-réel ; mais quoique ce zélé défenseur de l'Eglise janséniste ait essuyé une accusation juridique d'adultère, et que ces procès fassent toujours rire, il n'en est pas plus connu, et n'a jamais pu réussir à occuper le public ni de ses ouvrages, ni de ses aventures.

produisît point d'autre monument pour assurer aux papes l'exarchat ; donc il n'y en avait point. Si on fesait paraître aujourd'hui une pierre cassée avec une inscription, qui certifiât que le pieux *François I* fit une donation du louvre aux cordeliers, de bonne foi le parlement regarderait-il cette pierre comme un titre juridique ? et l'académie des inscriptions l'inférerait-elle dans ses recueils ?

Le latin ridicule de ce beau monument n'est pas à la vérité un sceau de réprobation ; mais c'en est un que le mensonge avéré concernant *Pepin*. L'inscription affirme que *Pepin est le premier qui ait ouvert la voie.* Cela est faux : avant lui *Constantin* avait donné des terres à l'évêque et à l'église de St Jean de Latran de Rome jusque dans la Calabre. Les évêques de Rome avaient obtenu de nouvelles terres des empereurs suivans. Ils en avaient en Sicile, en Toscane, en Ombrie ; ils avaient les justices de St Pierre et des domaines dans la Pentapole. Il est très-probable que *Pepin* augmenta ces domaines. De quoi se plaint donc le commentateur ? que prétend-il ? pourquoi dit-il que l'auteur de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations est trop peu versé dans ces connaissances, ou trop fourbe pour mériter quelque attention ?* Quelle fourberie, je vous prie, y a-t-il à dire son avis sur Ravenne et sur la Pentapole ? Nous avouons que c'est-là parler en digne commentateur ; mais ce n'est pas, à ce qu'il nous semble, parler en homme versé *dans ces connaissances*, ni versé

dans la politeſſe, ni même verſé dans le ſens commun.

L'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs etc.* qui affirme peu, ſe fonde pourtant ſur le teſtament même de *Charlemagne*, pour affirmer qu'il était ſouverain de Rome et de Ravenne, et que par conſéquent il n'avait point donné Ravenne au pape. *Charlemagne* fait des legs à ces villes, qu'il appelle *nos principales villes*. Ravenne était la ville de l'empereur et non pas celle du pape.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'eſt que le commentateur eſt lui-même entièrement de l'avis de mon auteur; il n'écrit que d'après lui, il veut prouver comme lui que *Charlemagne* avait le pouvoir ſuprême dans Rome; et oubliant tout d'un coup l'état de la queſtion, il ſe répand en invectives ridicules contre ſon propre guide. Il eſt en colère de ne ſavoir pas quelle était l'étendue et la borne du nouveau pouvoir de *Charlemagne* dans Rome. Je ne le ſais pas plus que lui, et cependant je m'en conſole. Il eſt vraiſemblable que ce pouvoir était fort mitigé pour ne pas trop choquer les Romains. On peut être empereur ſans être deſpotique. Le pouvoir des empereurs d'Allemagne eſt aujourd'hui très-borné par celui des électeurs et des princes de l'Empire. Le commentateur peut reſter ſans ſcrupule dans ſon ignorance pardonnable; mais il ne faut pas dire de groſſes injures, parce qu'on eſt un ignorant: car lorſqu'on dit des injures ſans eſprit, on ne peut ni plaire ni inſtruire; le public veut qu'elles ſoient fines, ingénieuſes et

i propos ; il n'appartient même que très-rarement à l'innocence outragée de repouſſer la calomnie dans le ſtyle des Philippiques, et peut-être n'eſt-il permis d'en uſer ainſi, que quand a calomnie met en danger un honnête homme : ar alors c'eſt ſe battre contre un ſerpent, et on i'eſt pas dans le cas de *Tartuffe* qui s'accuſait l'*avoir tué une puce avec trop de colère.*

CHAPITRE XXVIII.

D'une calomnie abominable et d'une impiété horrible du prétendu Chiniac.

PASSE encore qu'on ſe trompe ſur une pancarte de *Pepin le bref*, le pape n'en a pas ſur Ravenne un droit moins confirmé par le temps et par le conſentement de tous les princes ; la plupart des origines ſont ſuſpectes, et un droit reconnu de tout le monde eſt inconteſtable.

Mais de quel front le prétendu *Chiniac de la Baſtide du Claux*, commentateur des libertés de l'Egliſe gallicane, peut-il citer cet abominable paſſage qu'il dit avoir lu dans un dictionnaire ? JESUS-CHRIST *a été le plus habile charlatan et le plus grand impoſteur qui ait paru depuis l'exiſtence du monde.* On eſt naturellement porté à croire qu'un homme qui cite un trait ſi horrible avec confiance ne l'a pas inventé. Plus l'atrocité eſt extrême, moins on s'imagine que ce ſoit une fiction. On croit la citation vraie, préciſément parce qu'elle eſt abominable ; cependant il n'y

en a pas un mot, pas l'ombre d'une telle idée dans le titre dont parle ce *Chiniac*. Eſt-ce là une liberté gallicane? j'ai lu très-attentivement ce livre qu'il cite; je ſais que c'eſt un recueil d'articles traduits du lord *Shaftesbury*, du lord *Bolingbroke*, de *Trenchard*, de *Gordon*, du docteur *Midleton*, du célèbre *Abauzit* et d'autres morceaux connus qui ſont mot à mot dans le grand dictionnaire encyclopédique, tel que l'article *Meſſie*, lequel eſt tout entier d'un paſteur d'une égliſe réformée, et dont nous poſſédons l'original.

Non-ſeulement l'infame citation du prétendu *Chiniac* n'eſt dans aucun endroit de ce livre; mais je puis aſſurer qu'elle ne ſe trouve dans aucun des livres écrits contre la religion chrétienne, depuis *Celſe* et l'empereur *Julien*; le devoir de mon état eſt de les lire pour y mieux répondre, ayant l'honneur d'être bachelier en théologie. J'ai lu tout ce qu'il y a de plus fort et de plus frivole. *Voltaire* lui-même, *Jean-Jacques Rouſſeau*, qui ont oſé nier ſi audacieuſement les miracles de notre ſeigneur JESUS-CHRIST, n'ont pas écrit une ſeule ligne qui ait la moindre teinture de cette horrible idée; au contraire ils rendent à JESUS-CHRIST le plus profond reſpect, et *Voltaire* ſur-tout ſe borne à regarder les miracles de notre Seigneur comme des types et des paraboles.

J'avance hardiment que ſi cet inſolent blaſphème ſe trouvait dans quelque mauvais livre, mille voix ſe feraient élevées contre le monſtre

qui l'aurait vomi. Enfin je défie le *Chiniac* de me le montrer ailleurs que dans son libelle ; apparemment il a pris ce détour pour blasphémer sous le masque contre notre Sauveur, comme il blasphème à tort et à travers contre notre saint père le pape, et souvent contre les évêques : il a cru pouvoir être criminel impunément, en prenant les flèches infernales dans un carquois sacré, et en couvrant d'opprobre la religion qu'il feint de défendre. Je ne crois pas qu'il y ait d'exemple ni d'une calomnie si impudente, ni d'une fraude si basse, ni d'une impiété si effrayante ; et je pense que DIEU me pardonnera, si je dis quelques injures à ce *Chiniac*.

Il faut sans doute avoir abjuré toute pudeur, ainsi qu'avoir perdu toute raison pour traiter JESUS-CHRIST de *charlatan* et d'*imposteur* ; lui qui vécut toujours dans l'humble obscurité ; lui qui n'écrivit jamais une seule ligne, tandis que de modernes docteurs si peu doctes nous assomment de gros volumes sur des questions dont il ne parla jamais ; lui qui se soumit depuis sa naissance jusqu'à sa mort à la religion dans laquelle il était né ; lui qui en recommanda toutes les observances, qui ne prêcha jamais que l'amour de DIEU et du prochain, qui ne parla jamais de DIEU que comme d'un père, selon l'usage des Juifs ; qui, loin de se donner jamais le titre de DIEU, dit en mourant : (*x*) *Je vais à mon père qui est votre père, à mon* DIEU *qui est votre* DIEU ; lui enfin dont le saint zèle condamne si haute-

(*x*) *St. Jean*, ch. XX, v. 17.

ment l'hypocrisie et les fureurs des nouveaux charlatans, qui dans l'espérance d'obtenir un petit bénéfice, ou de servir un parti qui les protège, seraient capables d'employer le fer ou le poison, comme ils ont employé les convulsions et les calomnies.

Ayant cherché en vain pendant plus de trois mois la citation du prétendu *Chiniac*, et ayant prié mes amis de chercher de leur côté, nous avons tous été forcés avec horreur de lire plus de quatre cents volumes contre le christianisme, tant en latin qu'en anglais, en italien, en français et en allemand. Nous protestons devant DIEU que le blasphème en question n'est dans aucun de ces livres. Nous avons cru enfin qu'il pourrait se rencontrer dans le discours qui sert de préface à l'*Abrégé de l'histoire ecclésiastique*. On prétend que cet avant-propos est d'un héros philosophe né dans une autre communion que la nôtre; génie sublime, dit-on, qui a sacrifié également à *Mars*, à *Minerve* et aux *Grâces*; mais qui ayant le malheur de n'être pas né catholique romain, et se trouvant sous le joug de la réprobation éternelle, s'est trop livré aux enseignemens trompeurs de la raison, qui égare incontestablement quiconque n'écoute qu'elle. Je ne forme point de jugement téméraire, je suis loin de penser qu'un si grand homme ne soit pas chrétien. Voici les paroles de cette préface.

" L'établissement de la religion chrétienne a
„ eu, comme tous les empires, de faibles com-
„ mence-

„ mencemens. Un juif de la lie du peuple, „ dont la naiſſance eſt douteuſe, qui mêle aux „ abſurdités d'anciennes prophéties hébraïques, „ des préceptes d'une bonne morale, auquel „ on attribue des miracles, et qui finit par être „ condamné à un ſupplice ignominieux, eſt le „ héros de cette ſecte. Douze fanatiques ſe ré- „ pandent de l'Orient juſqu'en Italie; ils ga- „ gnent les eſprits par cette morale ſi ſainte et „ ſi pure qu'ils prêchaient; et ſi l'on excepte „ quelques miracles propres à ébranler des ima- „ ginations ardentes, ils n'enſeignaient que le „ déiſme. Cette religion commençait à ſe ré- „ pandre dans le temps que l'empire romain „ gémiſſait ſous la tyrannie de quelques monſ- „ tres, qui le gouvernèrent conſécutivement. „ Durant ces règnes de ſang, le citoyen, pré- „ paré à tous les malheurs qui peuvent acca- „ bler l'humanité, ne trouvait de conſolation „ et de ſoutien contre d'auſſi grands maux que „ dans le ſtoïciſme. La morale des chrétiens „ reſſemblait à cette doctrine, et c'eſt l'unique „ cauſe de la rapidité des progrès que fit cette „ religion. Dès le règne de *Claude*, les chré- „ tiens formaient des aſſemblées nombreuſes, „ où ils prenaient des agapes, qui étaient des „ foupers en communauté. ”

Ces paroles ſont audacieuſes, elles ſont d'un ſoldat qui ſait mal farder ce qu'il croit la vérité; mais après tout elles diſent poſitivement le contraire du blaſphème annoncé par *Chiniac*.

La religion chrétienne a eu de faibles commencemens, et tout le monde en convient. *Un juif de la lie du peuple*, rien n'était plus vrai aux yeux des Juifs. Ils ne pouvaient deviner qu'il était né d'une Vierge et du St Esprit, et que *Joseph* mari de sa mère descendait du roi *David*. De plus il n'y a point de *lie* aux yeux de DIEU; devant lui tous les hommes sont égaux.

Douze fanatiques se répandent de l'Orient jusqu'en Italie. Le terme de *fanatique* parmi nous est très odieux, et ce serait une terrible impiété d'appeler de ce nom les apôtres; mais si dans la langue maternelle de l'auteur, ce terme ne veut dire que *persuadé*, *zélé*, nous n'avons aucun reproche à lui faire; il nous paraît même très-vraisemblable qu'il n'a nulle intention d'outrager ces apôtres, puisqu'il compare les premiers chrétiens aux respectables stoïciens. En un mot nous ne fesons point l'apologie de cet ouvrage; et dès que notre saint père le pape, juge impartial de tous les livres, aura condamné celui-ci, nous ne manquerons pas de le condamner de cœur et de bouche.

CHAPITRE XXIX.

Bévue énorme de Chiniac.

LE prétendu la *Basti de Chiniac du Claux* a répondu que les paroles par lui citées se trouvent dans le *Militaire philosophe*, non pas pré-

ciſément et mot à mot, mais dans le même ſens. Ce *Militaire philoſophe* eſt, dit-on, du ſieur *St Hyacinthe* qui fut cornette de dragons en 1685, et employé dans la fameuſe dragonade à la révocation de l'édit de Nantes. Mais examinons les paroles dans ce militaire. (*y*)

" Voici, après de mûres réflexions le jugement que je porte de la religion chrétienne: je la trouve abſurde, extravagante, injurieuſe à DIEU, pernicieuſe aux hommes, facilitant et même autoriſant les rapines, les ſéductions, l'ambition, l'intérêt de ſes miniſtres et la révélation des ſecrets des familles; je la vois comme une ſource intariſſable de meurtres, de crimes et d'atrocités commiſes ſous ſon nom; elle me ſemble un flambeau de diſcorde, de haine, de vengeance, et un maſque dont ſe couvre l'hypocriſie pour tromper plus adroitement ceux dont la crédulité lui eſt utile; enfin j'y vois le bouclier de la tyrannie contre les peuples qu'elle opprime, et la verge des bons princes quand ils ne ſont pas ſuperſtitieux. Avec cette idée de votre religion, outre le droit de l'abandonner, je ſuis dans l'obligation la plus étroite d'y renoncer et de l'avoir en horreur, de plaindre ou de mépriſer ceux qui la prêchent, et de vouer à l'exécration publique ceux qui la ſoutiennent par leurs violences et leurs perſécutions. "

(*y*) Chap. IX, page 84 de la dernière édition.

Ce morceau eſt une invective ſanglante contre les abus de la religion chrétienne, telle qu'elle a été pratiquée depuis tant de ſiècles, mais non pas contre la perſonne de JESUS-CHRIST qui a recommandé tout le contraire. JESUS n'a point ordonné la *révélation des ſecrets des familles*; loin de favoriſer l'ambition, il l'a anathématiſée; il a dit en termes formels: (z) *Il n'y aura ni premier ni dernier parmi vous — le fils de l'homme n'eſt pas venu pour être ſervi, mais pour ſervir.* C'eſt un menſonge ſacrilége de dire que notre Sauveur a autoriſé la *rapine.* Ce n'eſt pas aſſurément la prédication de JESUS, qui eſt *une ſource intariſſable de meurtres, de crimes et d'atrocités commiſes ſous ſon nom.* Il eſt viſible qu'on a abuſé de ces paroles: (*aa*) *Je ne ſuis point venu apporter la paix, mais le glaive*; de ces autres paſſages: (*bb*) *Que celui qui n'écoute pas l'Egliſe ſoit comme un paien ou comme un douanier* — (*cc*) *contrains-les d'entrer. Si quelqu'un vient à moi, et ne hait pas ſon père et ſa mère et ſa femme et ſes enfans et ſes frères et ſes ſœurs et encore ſon ami, il ne peut être mon diſciple*; et enfin des paraboles dans leſquelles il eſt dit que (*dd*) le maître *fit jeter dans les ténèbres extérieures, pieds et mains liés, celui qui n'avait pas la robe nuptiale à un*

(z) *St Matt.* chap. XX, v. 27 et 28.

(*aa*) *Ibid.* chap. X, v. 34.

(*bb*) *Ibid.* chap. XVIII, v. 17.

(*cc*) *St Luc.* chap. XIV, v. 23 et 26.

(*dd*) *St Matt.* chap. XXII, v. 12 et 13.

repas. Ces discours, ces énigmes sont assez expliqués par toutes ces maximes évangéliques qui n'enseignent que la paix et la charité. Ce ne fut même jamais aucun de ces passages qui excita le moindre trouble. Les discordes, les guerres civiles n'ont commencé que par des disputes sur le dogme. L'amour-propre fait naître l'esprit de parti, et l'esprit de parti fait couler le sang. Si on s'en était tenu à l'esprit de JESUS, le christianisme aurait été toujours en paix. M. de *St Hyacinthe* a donc tort de reprocher au christianisme ce qu'on ne doit reprocher qu'à plusieurs chrétiens.

La proposition du *Militaire philosophe* est donc aussi dure que le blasphème du prétendu *Chiniac* est affreux.

Concluons que le pyrrhonisme historique est très-utile; car si dans cent ans le *Commentaire des libertés gallicanes* et le *Militaire philosophe* tombent dans les mains d'un de ceux qui aiment les recherches, les anecdotes; et si ces deux livres ne sont pas réfutés dans leur temps, ne fera-t-on pas en droit de croire que dans le siècle de ces auteurs on blasphémait ouvertement JESUS-CHRIST? Il est donc très-important de les confondre de bonne heure, et d'empêcher *Chiniac* de calomnier son siècle.

Il n'est pas surprenant que ce même *Chiniac*, ayant ainsi outragé JESUS-CHRIST notre sauveur, outrage aussi son vicaire: *Je ne vois pas*, dit-il, *comment le pape tient le premier rang entre les princes chrétiens*. Cet homme n'a pas assisté

au ſacre de l'empereur, il aurait vu l'archevêque de Mayence tenir le premier rang entre les électeurs; il n'a jamais dîné avec un évêque, il aurait vu qu'on lui donne toujours la place d'honneur : il devait ſavoir que par toute l'Europe on traite les gens d'égliſe comme les femmes avec beaucoup de déférence ; ce n'eſt pas à dire qu'il faille leur baiſer les pieds, excepté peut-être dans un tranſport de paſſion. Mais revenons au pyrrhoniſme de l'hiſtoire.

CHAPITRE XXX.

Anecdote biſtorique très-haſardée.

DUHAILLAN prétend, dans un de ſes opuſcules, que *Charles VIII* n'était pas fils de *Louis XI*; c'eſt peut-être la raiſon ſecrète pour laq elle *Louis XI* négligea ſon éducation et le tint toujours éloigné de lui. *Charles VIII* ne reſſemblait à *Louis XI* ni par l'eſprit ni par le corps. Enfin la tradition pouvait ſervir d'excuſe à *Dubaillan*; mais cette tradition était fort incertaine, comme preſque toutes le ſont. La diſſemblance des pères et des enfans eſt encore moins une preuve d'illégitimité, que la reſſemblance n'eſt une preuve du contraire.

Que *Louis XI* ait haï *Charles VIII*, cela ne conclut rien. Un ſi mauvais fils pouvait aiſément être un mauvais père Quand même douze *Dubaillans* m'auraient aſſuré que *Charles VIII* était né d'un autre que de *Louis XI*, je ne de-

vrais pas les en croire aveuglément. Un lecteur sage doit, ce me semble, prononcer comme les juges : *Pater est quem nuptiæ demonstrant.*

CHAPITRE XXXI.

Autre anecdote plus hasardée.

ON a dit que la duchesse de *Montpensier* avait accordé ses faveurs au moine *Jacques Clément* pour l'encourager à assassiner son roi. Il eût été plus habile de les promettre que de les donner : mais ce n'est pas ainsi qu'on excite un prêtre fanatique au parricide ; on lui montre le ciel et non une femme. Son prieur *Bourgoin* était bien plus capable de le déterminer que la plus grande beauté de la terre ; il n'avait point de lettre d'amour dans sa poche quand il tua le roi, mais bien les histoires de *Judith* et d'*Aod*, toutes déchirées, toutes grasses à force d'avoir été lues.

CHAPITRE XXXII.

De Henri IV.

JE pense entièrement comme l'auteur de l'*Essai sur les mœurs etc.* sur la mort de *Henri IV* ; je pense que ni *Jean Châtel* ni *Ravaillac* n'eurent aucuns complices ; leur crime était celui du temps, le cri de la religion fut leur seul complice. Je ne crois point que *Ravaillac* ait fait le voyage de Naples, ni que le jésuite *Alagona*

ait prédit dans Naples la mort de ce prince, comme le répète encore notre *Chiniac*. Les jésuites n'ont jamais été prophètes ; s'ils l'avaient été, ils auraient prédit leur destruction ; mais au contraire ces pauvres gens ont toujours assuré qu'ils dureraient jusqu'à la fin des siècles. Il ne faut jamais jurer de rien.

CHAPITRE XXXIII.

De l'abjuration de Henri IV.

LE jésuite *Daniel* a beau me dire, dans sa très-sèche et très-fautive histoire de France, que *Henri IV* avant d'abjurer était depuis long-temps catholique, j'en croirai plus *Henri IV* lui-même que le jésuite *Daniel* ; sa lettre à la belle *Gabrielle*, *c'est demain que je fais le saut périlleux*, prouve au moins qu'il avait encore dans le cœur autre chose que du catholicisme. Si son grand cœur avait été depuis long-temps si pénétré de la grâce efficace, il aurait peut-être dit à sa maîtresse : *Ces évêques m'édifient* ; mais il lui dit : *Ces gens-là m'ennuient*. Ces paroles font-elles d'un bon catéchumène ?

Ce n'est pas un sujet de pyrrhonisme que les lettres de ce grand-homme à *Corisande d'Andoin* comtesse de *Gramont*, elles existent encore en original. L'auteur de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* rapporte plusieurs de ces lettres intéressantes ; en voici des morceaux curieux : *Tous ces empoisonneurs sont tous papistes. J'ai découvert*

ouvert un tueur pour moi. — *Les prêcheurs romains prêchent tout haut qu'il n'y a plus qu'une mort à voir ; ils admoneſtent tout bon catholique de prendre exemple (ſur l'empoiſonnement du prince de Condé.)* — *Et vous êtes de cette religion !* — *Si je n'étais huguenot, je me ferais turc.*

Il eſt difficile, après tous ces témoignages de la main de *Henri IV*, d'être fermement perſuadé qu'il fut catholique dans le cœur.

CHAPITRE XXXIV.

Bévue ſur Henri IV.

UN autre hiſtorien moderne (*) de *Henri IV* accuſe du meurtre de ce héros le duc de *Lerme : C'eſt*, dit-il, *l'opinion la mieux établie.* Il eſt évident que c'eſt l'opinion la plus mal établie. Jamais on n'en a parlé en Eſpagne ; et il n'y eut en France que le continuateur du préſident de *Thou* qui donna quelque crédit à ces ſoupçons vagues et ridicules. Si le duc de *Lerme* premier miniſtre employa *Ravaillac*, il le paya bien mal. Ce malheureux était preſque ſans argent quand il fut ſaiſi. Si le duc de *Lerme* l'avait ſéduit ou fait ſéduire ſous la promeſſe d'une récompenſe proportionnée à ſon attentat, aſſurément *Ravaillac* l'aurait nommé lui et ſes émiſſaires, quand ce n'eût été que pour ſe venger. Il nomma bien le jéſuite d'*Aubigni*, auquel il n'avait fait que

(*) M. de *Buri.*

montrer un couteau. Pourquoi aurait-il épargné le duc de *Lerme ?* c'eſt une obſtination bien étrange que celle de ne pas croire *Ravaillac* dans ſon interrogatoire et dans les tortures ! Faut-il inſulter une grande maiſon eſpagnole ſans la moindre apparence de preuves ?

Et voilà juſtement comme on écrit l'hiſtoire.

La nation eſpagnole n'a guère recours à ces crimes honteux, et les grands d'Eſpagne ont eu dans tous les temps une fierté généreuſe qui ne leur a pas permis de s'avilir juſque-là.

Si *Philippe II* mit à prix la tête du prince d'*Orange*, il eut du moins le prétexte de punir un ſujet rebelle, comme le parlement de Paris mit à cinquante mille écus la tête de l'amiral *Coligni*, et depuis celle du cardinal *Mazarin*. Ces proſcriptions publiques tenaient de l'horreur des guerres civiles ; mais comment le duc de *Lerme* ſe ſerait-il adreſſé ſecrétement à un miſérable tel que *Ravaillac ?*

CHAPITRE XXXV.

Bévue ſur le maréchal d'Ancre.

LE même auteur dit que *le maréchal d'Ancre et ſa femme furent écraſés pour ainſi dire par la foudre.* L'un ne fut à la vérité écraſé qu'à coups de piſtolets ; et l'autre fut brûlée en qualité de ſorcière. Un aſſaſſinat et un arrêt de mort rendu contre une maréchale de France, dame d'atour

de la reine, réputée magicienne, ne font honneur ni à la chevalerie ni à la jurisprudence de ce temps-là. Mais je ne sais pourquoi l'historien s'exprime en ces mots : *Si ces deux misérables n'étaient pas complices de la mort du roi, ils méritaient du moins les plus rigoureux châtimens. Il est certain que du vivant même du roi, Concini et sa femme avaient avec l'Espagne des liaisons contraires aux desseins du roi.*

C'est-ce qui n'est point du tout certain, cela n'est pas même vraisemblable. Ils étaient florentins; le grand-duc de *Florence* avait reconnu le premier *Henri IV*; il ne craignait rien tant que le pouvoir de l'Espagne en Italie; *Concini* et sa femme n'avaient point de crédit du temps de *Henri IV*. S'ils avaient ourdi quelque trame avec le conseil de Madrid, ce ne pouvait être que pour la reine. C'est donc accuser la reine d'avoir trahi son mari; et, encore une fois, il n'est pas permis d'inventer de telles accusations sans preuve. Quoi! un écrivain dans son grenier pourra prononcer une diffamation que les juges les plus éclairés du royaume trembleraient d'écouter sur leur tribunal!

Pourquoi appeler un maréchal de France et sa femme, dame d'atour de la reine, *ces deux misérables?* Le maréchal d'*Ancre*, qui avait levé une armée à ses frais contre les rebelles, mérite-t-il une épithète qui n'est convenable qu'à *Ravaillac*, à *Cartouche*, aux voleurs publics, aux calomniateurs publics?

CHAPITRE XXXVI.

Réflexion.

IL n'eſt que trop vrai qu'il ſuffit d'un fanatique pour commettre un parricide ſans aucun complot. *Damiens* n'en avait point. Il a répété quatre fois dans ſon interrogatoire qu'il n'a commis ſon crime que par principe de religion. Je puis dire qu'ayant été autrefois à portée de connaître les convulſionnaires, j'en ai vu plus de vingt capables d'une pareille horreur ; (*ee*) tant leur démence était atroce. La religion mal entendue eſt une fièvre que la moindre occaſion fait tourner en rage.

Le propre du fanatiſme eſt d'échauffer les têtes. Quand le feu qui fait bouillir les cervelles ſuperſtitieuſes a fait tomber quelque flammèches dans une ame inſenſée et atroce ; quand un ignorant furieux croit imiter ſaintement *Phinée*, *Aod*, *Judith* et leurs ſemblables, cet ignorant a plus de complices qu'il ne penſe. Bien des gens l'ont excité au parricide ſans le ſavoir. Quelques perſonnes proférent des paroles indiſcrètes et violentes ; un domeſtique les répète, il les amplifie, il les enfuneſte encore, comme diſent les Italiens ; un *Châtel*, un *Ravaillac*, un *Damiens* les recueille : ceux qui les ont prononcées ne ſe doutent pas du mal qu'ils ont fait : ils ſont com-

(*ee*) Un entr'autres dont il a été queſtion dans le procès de *Damiens*.

plices involontaires ; mais il n'y a eu ni complot ni inſtigation. En un mot on connaît bien mal l'eſprit humain ſi l'on ignore que le fanatiſme rend la populace capable de tout.

CHAPITRE XXXVII.

Du dauphin François.

LE dauphin *François*, fils de *François I*, joue à la paume, il boit beaucoup d'eau fraîche dans une tranſpiration abondante ; on accuſe l'empereur *Charles-Quint* de l'avoir fait empoiſonner. Quoi ! le vainqueur aurait craint le fils du vaincu ! Quoi ! il aurait fait périr à la cour de France le fils de celui dont alors il prenait deux provinces, et il aurait déshonoré toute la gloire de ſa vie par un crime infame et inutile ? Il aurait empoiſonné le dauphin en laiſſant deux frères pour le venger ! L'accuſation eſt abſurde, auſſi je me joins à l'auteur toujours impartial de l'*Eſſai ſur les mœurs etc.* pour déteſter cette abſurdité.

Mais le dauphin *François* avait auprès de lui un gentilhomme italien, un comte *Montecuculi* qui lui avait verſé l'eau fraîche dont il réſulta une pleuréſie. Ce comte était né ſujet de *Charles-Quint* ; il lui avait parlé autrefois ; et ſur cela ſeul on l'arrête, on le met à la torture ; des médecins ignorans affirment que les tranchées cauſées par l'eau froide ſont cauſées par l'arſénic. On fait écarteler *Montecuculi* ; et toute la France traite d'empoiſonneur le vainqueur de *Soliman*,

le libérateur de la chrétienté, le triomphateur de Tunis, le plus grand-homme de l'Europe! Quels juges condamnèrent *Montecuculi?* je n'en sais rien; ni *Mézerai* ni *Daniel* ne le disent. Le président *Hénault* dit : *Le dauphin François est empoisonné par Montecuculi son échanson, sans soupçon contre l'empereur.*

Il est clair qu'il faut au moins douter du crime de *Montecuculi*; ni lui ni *Charles-Quint* n'avaient aucun intérêt à le commettre. *Montecuculi* attendait de son maître une grande fortune, et l'empereur n'avait rien à craindre d'un jeune homme tel que *François*. Ce procès funeste peut donc être mis dans la foule des cruautés juridiques que l'ivresse de l'opinion, celle de la passion et l'ignorance ont trop souvent déployées contre les hommes les plus innocens.

CHAPITRE XXXVIII.

De Samblançai.

NE peut-on pas mettre dans la même classe le supplice de *Samblançai?* Le crime qu'on lui impute est beaucoup plus raisonnable que celui de *Montecuculi*. Il est bien plus ordinaire de voler le roi que d'empoisonner les dauphins. Cependant aujourd'hui les historiens sensés doutent que *Samblançai* fût coupable. Il fut jugé par des commissaires; c'est déjà un grand préjugé en sa faveur. La haine que lui portait le chancelier *Duprat* est encore un préjugé plus fort. On est

réduit, lorſqu'on lit les grands procès criminels à ſuſpendre au moins ſon jugement entre les condamnés et les juges ; témoin les arrêts rendus contre *Jacques Cœur*, contre *Enguerrand de Marigni* et tant d'autres. Comment donc pourrait-on croire aveuglément mille anecdotes rapportées par des hiſtoriens, puiſqu'on ne peut même en croire des magiſtrats qui ont examiné les procès pendant des années entières ? On ne peut s'empêcher de faire ici une réflexion ſur *François I.* Quel était donc le caractère de ce grand-homme, qui fait pendre le vieillard innocent *Samblançai* qu'il appelait ſon père ; qui fait écarteler un gentilhomme italien parce que ſes médecins ſont des ignorans ; qui dépouille le connétable de *Bourbon* de ſes biens par l'injuſtice la plus criante ; qui, ayant été vaincu par lui et fait priſonnier, met ſes deux enfans en captivité pour aller revoir Paris ; qui juge et promet même en parole d'honneur de rendre la Bourgogne à *Charles-Quint* ſon vainqueur, et qui eſt obligé de ſe déshonorer par politique ; qui accorde aux Turcs dans Marſeille la liberté d'exercer leur religion, et qui fait brûler à petit feu dans la place de l'Eſtrapade de malheureux luthériens, tandis qu'il leur met les armes à la main en Allemagne ? Il a fondé le collége royal : oui ; mais eſt-on grand pour cela, et un collége répare-t-il tant d'horreurs et tant de baſſeſſes ?

CHAPITRE XXXIX.

Des templiers.

QUE dirons-nous du maſſacre eccléſiaſtique juridique des templiers ? leur ſupplice fait frémir d'horreur. L'accuſation laiſſe dans nos eſprits plus que de l'incertitude. Je crois bien plus à quatre-vingts gentilshommes qui proteſtent de leur innocence devant DIEU en mourant, qu'à cinq ou ſix prêtres qui les condamnent.

CHAPITRE XL.

Du pape Alexandre VI.

LE cardinal *Bembo*, *Paul Jove*, *Tomaſi* et enfin *Guichardin* ſemblent croire que le pape *Alexandre VI* mourut du poiſon qu'il avait préparé de concert avec ſon bâtard *Céſar Borgia* au cardinal *Sant-Agnolo*, au cardinal de Capoue, à celui de Modène et à pluſieurs autres ; mais ces hiſtoriens ne l'aſſurent pas poſitivement. Tous les ennemis du St Siége ont accrédité cette horrible anecdote. Je ſuis comme l'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs etc.* je n'en crois rien ; et ma grande raiſon, c'eſt qu'elle n'eſt point du tout vraiſemblable. Le pape et ſon bâtard étaient ſans contredit les deux plus grands ſcélérats parmi les puiſſances de l'Europe ; mais ils n'étaient pas des fous.

Il est évident que l'empoisonnement d'une douzaine de cardinaux, à souper, aurait rendu le père et le fils si exécrables que rien n'aurait pu les sauver de la fureur du peuple romain et de l'Italie entière; un tel crime n'aurait jamais pu être caché, quand même il n'aurait pas été puni par l'Italie conjurée; il était d'ailleurs directement contraire aux vues de *César Borgia*. Le pape son père était sur le bord de son tombeau: *Borgia* avec sa brigue pouvait faire élire une de ses créatures; est-ce un moyen pour gagner les cardinaux que d'en empoisonner douze?

Enfin les registres de la maison d'*Alexandre VI* le font mourir d'une fièvre double tierce, poison assez dangereux pour un vieillard qui est dans sa soixante et treizième année.

CHAPITRE XLI.

De Louis XIV.

JE suppose que dans cent ans presque tous nos livres soient perdus, et que dans quelque bibliothèque d'Allemagne on retrouve l'histoire de *Louis XIV* par *la Hode* sous le nom de *la Martinière*, la dixme royale de *Boisguilbert* sous le nom du maréchal de *Vauban*, les testamens de *Colbert* et de *Louvois* fabriqués par *Gatien de Courtils*, l'histoire de la régence du duc d'Orléans par le même *la Hode*, ci-devant jésuite, les mémoires de Mme de *Maintenon* par *la Beaumelle*, et cent autres ridicules romans de cette

espèce ; je suppose qu'alors la langue française soit une langue savante dans le fond de l'Allemagne, que d'exclamations les commentateurs de ce pays-là ne feraient-ils point sur ces précieux monumens échappés aux injures du temps! comment pourraient-ils ne pas voir en eux les archives de la vérité? les auteurs de ces livres étaient tous des contemporains qui ne pouvaient être ni trompés ni trompeurs. C'est ainsi qu'on jugerait. Cette seule réflexion ne doit-elle pas nous inspirer un peu de défiance sur plus d'un livre de l'antiquité?

CHAPITRE XLII.

Rêves et doutes.

QUELLES erreurs grossières, quelles sottises ne débite-t-on pas tous les jours dans les livres qui sont entre les mains des grands et des petits, et même de gens qui savent à peine lire? *L'auteur de l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* ne nous fait-il pas remarquer qu'il se débite tous les ans dans l'Europe quatre cents mille almanachs, qui nous indiquent les jours propres à être saignés ou purgés, et qui prédisent la pluie? que presque tous les livres sur l'économie rustique enseignent la manière de multiplier le blé et de faire pondre des coqs? N'a-t-il pas observé que depuis Moscou jusqu'à Strasbourg et à Basle on met dans les mains de tous les enfans la géographie d'*Hubner*, et voici ce qu'on leur apprend dans cette géographie?

Que l'Europe contient trente millions d'habitans, tandis qu'il eſt évident qu'il y en a plus de cent millions; qu'il *n'y a pas une lieue de terrain inhabitée*, tandis qu'il y a plus de deux cents lieues de déſerts dans le Nord et plus de cent lieues de montagnes arides ou couvertes de neiges éternelles, ſur leſquelles ni un homme ni un oiſeau ne s'arrête.

Il enſeigne que *Jupiter ſe changea en taureau pour mettre au monde Europe treize cents ans, jour pour jour, avant* JESUS-CHRIST, et que d'ailleurs *tous les Européens deſcendent de Japhet.*

Quels détails ſur les villes! l'auteur va juſqu'à dire à la face des Romains et de tous les voyageurs que l'égliſe de *St Pierre a huit cents quarante pieds de longueur.* Il augmente les domaines du pape comme il alonge ſon égliſe; il lui donne libéralement le duché de Bénévent, quoiqu'il n'ait jamais poſſédé que la ville; il y a peu de pages où il ne ſe trouve de ſemblables bévues.

Conſultez les tables de *Lenglet*, vous y trouverez encore que *Hatton*, archevêque de Mayence, fut aſſiégé dans une tour par des rats, pris par des rats et mangé par des rats; qu'on vit des armées céleſtes combattre en l'air, et que deux armées de ſerpens ſe livrèrent ſur la terre une ſanglante bataille.

Encore une fois, ſi dans notre ſiècle qui eſt celui de la raiſon on publie de telles pauvretés, que n'a-t-on pas fait dans les ſiècles des fables! Si on imprime publiquement dans les plus grandes capitales tant de menſonges hiſtoriques, que

d'abſurdités n'écrivait-on pas obſcurément dans de petites provinces barbares ! abſurdités multipliées avec le temps par des copiſtes, et autoriſées enſuite par des commentaires.

Enfin, ſi les événemens les plus intéreſſans, les plus terribles qui ſe paſſent ſous nos yeux, ſont enveloppés d'obſcurités impénétrables, que ſera-ce des événemens qui ont vingt ſiècles d'antiquité ? Le grand *Guſtave* eſt tué dans la bataille de Lutzen ; on ne ſait s'il a été aſſaſſiné par un de ſes propres officiers. On tire des coups de fuſil dans les carroſſes du grand *Condé* ; on ignore ſi cette manœuvre eſt de la cour ou de la fronde. Pluſieurs principaux citoyens ſont aſſaſſinés dans l'hôtel-de-ville en ces temps malheureux ; on n'a jamais ſu quelle fut la faction coupable de ces meurtres. Tous les grands événemens de ce globe ſont comme ce globe même dont une moitié eſt expoſée au grand jour et l'autre plongée dans l'obſcurité.

CHAPITRE XLIII.

Abſurdité et horreur.

Que l'on ſe trompe ſur le nombre des habitans d'un royaume, leur argent comptant, leur commerce, il n'y a que du papier de perdu. Que dans le loiſir des grandes villes on ſe ſoit trompé ſur les travaux de la campagne, les laboureurs n'en ſavent rien et vendent leur blé aux diſcoureurs. Des hommes de génie peuvent tomber impunément dans quelques erreurs ſur la for-

mation d'un fœtus et sur celle des montagnes ; les femmes font toujours des enfans comme elles peuvent, et les montagnes restent à leur place.

Mais il y a un genre d'hommes funeste au genre-humain, qui subsiste encore tout détesté qu'il est, et qui peut-être subsistera encore quelques années. Cette espèce bâtarde est nourrie dans les disputes de l'école, qui rendent l'esprit faux, et qui gonflent le cœur d'orgueil. Indignés de l'obscurité où leur métier les condamne, ils se jettent sur les gens du monde qui ont de la réputation, comme autrefois les crocheteurs de Londres se battaient à coups de poing contre ceux qui passaient dans les rues avec un habit galonné ; ce sont ces misérables qui appellent le président de *Montesquieu* impie, le conseiller d'Etat *la Mothe le Vayer* déiste, le chancelier de *l'Hospital* athée. Mille fois flétris, ils n'en sont que plus audacieux, parce que sous le masque de la religion ils croient pouvoir nuire impunément.

Par quelle fatalité tant de théologiens mes confrères ont-ils été de tous les gens de lettres les plus hardis calomniateurs, si pourtant on peut donner le titre d'hommes de lettres à ces fanatiques ? c'est qu'ils ne craignent rien quand ils mentent. Si on pouvait lire leurs écrits polémiques ensevelis dans la poussière des bibliothèques, on y verrait continuellement la sorbonne et les maisons professes des jésuites transférées aux halles.

Les jésuites sur-tout poussèrent l'impudence aux derniers excès quand ils furent puissans ;

lorſqu'ils n'écrivaient pas des lettres de cachet, ils écrivirent des libelles.

On eſt obligé d'avouer que ce ſont des gens de cet affreux caractère qui ont attiré ſur leurs confrères les coups dont ils ſont écraſés, et qui ont perdu à jamais un ordre dans lequel il y a eu des hommes reſpectables. Il faut convenir que ce ſont des énergumènes tels que les *Patouillet* et les *Nonotte* qui ont enfin ſoulevé toute la France contre les jéſuites. Plus les gens habiles de leur ordre avaient de crédit à la cour, plus les petits pédans de leurs colléges étaient impudens à la ville.

Un de ces malheureux ne s'eſt pas contenté d'écrire contre tous les parlemens du royaume, du ſtyle dont *Guignard* écrivit contre *Henri IV*. Ce fou vient de faire un ouvrage contre preſque tous les gens de lettres illuſtres, et toujours dans le deſſein de venger DIEU, qui pourtant ſemble un peu abandonner les jéſuites : il intitule ſa rapſodie *anthiphiloſophique ;* elle l'eſt bien en effet ; mais il pouvait l'intituler auſſi *antihumaine*, *antichrétienne*.

Croirait-on bien que cet énergumène à l'article *fanatiſme* fait l'éloge de cette fureur diabolique ! il ſemble qu'il ait trempé ſa plume dans l'encrier de *Ravaillac*. Du moins *Néron* ne fit point l'éloge du parricide ; *Alexandre VI* ne vanta point l'empoiſonnement et l'aſſaſſinat. Les plus grands fanatiques déguiſaient leurs fureurs ſous le nom d'un ſaint enthouſiaſme, d'un divin zèle ; enfin nous avons *confitentem fanaticum*.

Le monſtre crie ſans ceſſe, Dieu, Dieu, Dieu !

excrément de la nature humaine, dans la bouche de qui le nom de DIEU devient un sacrilége, vous qui ne l'attestez que pour l'offenser et qui vous rendez plus coupable encore par vos calomnies, que ridicule par vos absurdités ; vous, le mépris et l'horreur de tous les hommes raisonnables, vous prononcez le nom de DIEU dans tous vos libelles comme des soldats qui s'enfuient en criant: *Vive le roi !*

Quoi! c'est au nom de Dieu que vous calomniez ! Vous dites qu'un homme très-connu, devant qui vous n'oseriez paraître, a conjuré en secret avec les prêtres d'une ville célèbre pour y établir le socinianisme ; vous dites que ces prêtres viennent tous les soirs souper chez lui et qu'ils lui fournissent des argumens contre vos sottises. Vous en avez menti, mon révérend père: *mentiris impudentissimè*, comme disait *Pascal*. Les portes de cette ville sont fermées avant l'heure du souper. Jamais aucun prêtre de cette ville n'a soupé dans son château qui en est à deux lieues ; il ne vit avec aucun, il n'en connaît aucun ; c'est-ce que vingt mille hommes peuvent attester.

Vous pensez que les parlemens vous ont conservé le privilége de mentir, comme on dit que les galériens peuvent voler impunément.

Quelle rage vous pousse à insulter par les plus plattes impostures un avocat du parlement de Paris, célèbre dans les lettres, (*) et un des premiers savans de l'Europe, honoré des bienfaits d'une tête couronnée, qui par là s'est honorée à

(*) M. Servin.

jamais ; (*) et un homme auſſi illuſtre par ſes bienfaits que par ſon eſprit, dont la reſpectable épouſe eſt parente du plus noble et du plus digne miniſtre qu'ait eu la France, et qui a des enfans dignes de ſon mari et d'elle ? (**)

Vous êtes aſſez lâche pour remuer les cendres de M. de *Monteſquieu*, afin d'avoir occaſion de parler de je ne ſais quel brouillon de jéſuite irlandais nommé *Routh*, qu'on fut obligé de chaſſer de ſa chambre, où cet intrus s'établiſſait en député de la ſuperſtition et pour ſe faire de fête, tandis que *Monteſquieu* environné de ſages mourait en ſage : jéſuite, vous inſultez au mort, après qu'un jéſuite a oſé troubler la dernière heure du mourant, et vous voulez que la poſtérité vous déteſte comme le ſiècle préſent vous abhorre depuis le Mexique juſqu'en Corſe.

Crie encore : Dieu, Dieu, Dieu ! tu reſſembleras à ce prêtre irlandais qu'on allait pendre pour avoir volé un calice : *Voyez*, diſait-il, *comme on traite les bons Kételiques qui ſont venus en France pour la rlichion !*

Chaque ſiècle, chaque nation a eu ſes *Garaſſes*. C'eſt une choſe incompréhenſible que cette multitude de calomnies dévotement vomies dans l'Europe par des bouches infectées qui ſe diſent ſacrées ! c'eſt, après l'aſſaſſinat et le poiſon, le crime le plus grand, et c'eſt celui qui a été le plus commun.

(*) M. *Diderot*.

(**) M. *Helvétius*.

Fin du Pyrrhoniſme de l'hiſtoire.

REPONSE
A
LA BEAUMELLE.

LETTRE
A MONSIEUR ROQUES,

CONSEILLER ECCLESIASTIQUE DU SERENISSIME LANDGRAVE DE HESSE-HOMBOURG.

MONSIEUR,

JE n'ai dédié à perſonne le *Siècle de Louis XIV*, parce que ni la vérité, ni la liberté n'aiment les dédicaces, et que ces deux biens qui devraient appartenir au genre-humain n'ont beſoin du ſuffrage de perſonne. Mais je vous dédie ce ſupplément, quoiqu'il ſoit auſſi vrai et auſſi libre que le reſte de l'ouvrage. La raiſon en eſt que je ſuis forcé de vous appeler en témoignage devant l'Europe littéraire. La querelle dont il s'agit pourrait être bien mépriſable par elle-même, comme toutes les querelles, et confondue bientôt dans la foule de tant de diſputes littéraires, de tant de différends dont la mémoire ſe perd avant même que la mémoire des combattans ſoit anéantie. Mais le rapport qui lie cette diſpute aux événemens du ſiècle de *Louis XIV*, les éclairciſſemens que les lecteurs en pourront tirer pour mieux connaître ces temps mémo-

rables, ſerviront peut-être à la ſauver pour quelque temps de l'oubli où les ouvrages polémiques ſemblent condamnés.

C'eſt vous, Monſieur, qui m'apprîtes le premier qu'un élève de Genève, nommé M. de *la Beaumelle*, feſait réimprimer clandeſtinement la première édition du *Siècle de Louis XIV* à Francfort ſur le Mein.

C'eſt vous qui m'apprîtes que cette édition ſubreptice était chargée de quatre lettres de *la Beaumelle*, dans leſquelles il outrage des officiers de la maiſon du roi de Pruſſe. Votre probité fut ſurpriſe de la témérité avec laquelle cet auteur parle de pluſieurs ſouverains de l'Europe dans ſes commentaires ſur le *Siècle de Louis XIV*, et des belles injures qu'il me dit dans mon propre ouvrage. Vous eûtes la généroſité de m'en avertir, vous eûtes celle d'offrir de l'argent à ſon libraire pour ſupprimer ce ſcandale

Je ſais bien que la littérature eſt une guerre continuelle ; mais je ne devais pas m'attendre à une pareille excurſion. Je vous écrivis que je ne ſavais pas comment je m'étais attiré ces hoſtilités de la part d'un homme que je n'avais connu à Berlin que pour tâcher de lui rendre ſervice. Je me plaignis à vous de ſon procédé ; vous eûtes la bonté de lui faire paſſer mes juſtes plaintes. Il avait l'honneur d'être lié avec vous, parce qu'il s'était deſtiné à Genève au miniſtère de votre religion, et digne de cette fonction et de votre amitié, vous aviez pour lui l'indulgence qu'un homme de votre probité compatiſſante peut avoir pour un

une homme qui s'égare, et qu'on espère de mener à son devoir.

Il faut avouer qu'il vous exposa ingénument la raison qui l'avait porté à l'atrocité que vous condamniez. Je ne puis mieux faire, Monsieur, que de rapporter ici une partie de la lettre qu'il vous écrivit il y a six mois, pour justifier en quelque sorte sa conduite La voici mot pour mot:

" *Maupertuis* vient chez moi, ne me trouve pas; „ je vais chez lui: il me dit qu'un jour au souper „ des petits appartemens, M. de *Voltaire* avait par„ lé d'une manière violente contre moi, qu'il avait „ dit au roi que je parlais peu respectueusement „ de lui dans mon livre, que je traitais sa cour phi„ losophe d'assemblée de *nains* et de *bouffons*, (*a*) „ que je le comparais aux petits princes allemands, „ et mille fausſetés de cette force. *Maupertuis* me „ conseilla d'envoyer mon livre au roi en droiture „ avec une lettre qu'il vit et corrigea lui-même."

Il n'est que trop vrai, Monsieur, que ce cruel procédé trop public de *Maupertuis* mon persécuteur a été l'origine du livre scandaleux de *la Beaumelle*, et a causé des malheurs plus réels. Il n'est que trop vrai que *Maupertuis* manqua au secret qu'on doit à tout ce qui se dit au souper d'un roi. Et ce qui est encore plus douloureux, c'est qu'il joignit la fausseté à l'infidélité. Il est faux que j'eusse averti sa majesté prussienne de la manière

(*a*) Le roi de Prusse comble les gens de lettres de bienfaits, par les mêmes principes que les princes d'Allemagne comblent de bienfaits les nains et les bouffons etc. Trait du *Qu'en dira-t-on?*

dont *la Beaumelle* avait osé parler de ce monarque et de sa cour, dans son livre intitulé le *Qu'en dira-t-on*, ou *Mes pensées*; je l'aurais pu et je l'aurais dû en qualité de son chambellan. Ce ne fut pas moi, ce fut un de mes camarades qui remplit ce devoir. J'ose en attester sa majesté elle-même. Elle me doit cette justice, elle ne peut refuser de me la rendre. Le chambellan qui l'en avertit est M. le marquis d'*Argens*: il l'avoue et il en fait gloire.

Je n'étais que trop informé des coups qu'on me portait; courir chez un jeune étranger, chez un voyageur, chez un passant, lui révéler le secret des soupers du roi son maître, me calomnier en tout, lui rapporter ce qui s'était fait et dit dans mon appartement après le souper, le déguiser, l'envenimer, comme il est prouvé par le reste de la lettre de *la Beaumelle*, c'était une des moindres manœuvres que j'avais à essuyer. Presque tout Berlin était instruit de cette persécution. Sa majesté l'ignora toujours. J'étais bien loin de troubler la douceur de la retraite de Postdam, et d'importuner le roi notre bienfaiteur commun par des plaintes. Ce monarque sait que non-seulement je ne lui ai jamais dit un seul mot contre personne, mais que je n'opposais que de la douceur et de la gaieté aux duretés continuelles de mon ennemi. Il ne pouvait contenir sa haine, et je souffrais avec patience. Je restai constamment dans ma chambre sans en sortir que pour me rendre auprès de sa majesté quand elle m'appelait. Je gardai un profond silence sur les procédés de *Maupertuis*, et sur les trois volumes de *la Beaumelle*, qu'ont produit ces procédés.

Dans le même temps M. de *Maupertuis* voulut opprimer M. *Kœnig* autrefois son ami, et toujours le mien. M. *Kœnig* avait tâché, ainsi que moi, d'apprivoiser son amour-propre par des éloges; il avait fait exprès le voyage de Berlin pour conférer amiablement avec lui sur une mépriſe dans laquelle *Maupertuis* pouvait être tombé. Il lui avait montré une ancienne lettre de *Leibnitz*, qui pouvait ſervir à rectifier cette erreur. Quelle fut la récompenſe du voyage de M. *Kœnig*? ſon ami, devenu dès-lors ſon ennemi implacable, profite d'un aveu que M. *Kœnig* lui a fait avec candeur, pour le perdre et pour le déshonorer. M. *Kœnig* lui avait avoué que l'original de cette lettre de *Leibnitz* n'avait jamais été entre ſes mains, et qu'il tenait la copie d'un citoyen de Berne mort depuis longtemps. Que fait *Maupertuis*? il engage adroitement les puiſſances les plus reſpectables à faire chercher en Suiſſe cet original, qu'il ſait bien qu'on ne trouvera pas; ayant ainſi enchaîné à ſes artifices la bonté même de ſon maître, il ſe ſert de ſon pouvoir à l'académie de Berlin pour faire déclarer fauſſaire un philoſophe ſon ami par un jugement ſolennel; jugement ſurpris par l'autorité, jugement qui ne fut point ſigné par les aſſiſtans; jugement dont la plupart des académiciens m'ont témoigné leur douleur; jugement réprouvé et abhorré de tous les gens de lettres. Il fait plus; il pouſſe la vengeance juſqu'à vouloir paraître modéré. Il demande à l'académie, qu'il dirige, la grâce de celui qu'il fait condamner. Il fait plus encore; il oſe écrire lettre ſur lettre à Mme la princeſſe d O-

range pour impoſer ſilence à l'innocent qu'il perſécute et qu'il croit flétrir. Il le pourſuit dans ſon aſile, il veut lui lier les mains tandis qu'il le frappe.

J'ai l'honneur d'être de dix-huit académies, et je puis vous aſſurer qu'il n'y a point d'exemple qu'aucune d'elles ait jamais traité ainſi un de ſes membres. Toute l'Europe ſavante applaudit encore à la manière dont la ſociété royale de Londres ſe comporta dans la fameuſe diſpute entre *Newton* et *Leibnitz*. Il s'agiſſait de la plus belle découverte qu'on ait jamais faite en mathématiques. La ſociété royale nomma des commiſſaires tirés de différentes nations, qui examinèrent toutes les pièces pendant un an. L'authenticité de ces pièces fut conſtatée. Le grand *Newton* élu préſident de la ſociété royale n'extorqua point en ſa faveur un jugement qui ne devait être rendu que par le public. Il ne fit point déclarer ſon adverſaire fauſſaire; il n'affecta point de demander ſa grâce à la ſociété royale, en le feſant condamner avec ignominie; il ne le pourſuivit point avec cruauté dans ſon aſile; il n'écrivit point à l'électrice de Hanovre pour faire ordonner le ſilence à *Leibnitz*; il ne le menaça point d'une peine académique en demandant ſa grâce; il ne compromit point le roi d'Angleterre, il ne le trompa point. On ne mit que de l'exactitude, de la vérité, de l'évidence dans ce grand procès où il s'agiſſait d'une véritable gloire. C'étaient des dieux qui diſputaient à qui il appartenait de donner la lumière au monde. Mais il ne faut pas que la belette de la fable prétende bouleverſer le ciel et la terre pour un trou de lapin qu'elle a uſurpé.

Tout Berlin, toute l'Allemagne criaient contre une conduite si odieuse ; mais personne n'osait la découvrir au roi de Prusse ; et le persécuteur triomphait en abusant des bontés de son maître : j'ai été le seul qui ait osé élever ma faible voix. J'ai rendu hardiment ce service à la vérité, à l'innocence, à l'académie de Berlin, j'ose dire à la patrie, que mon attachement pour le roi de Prusse avait rendu la mienne. J'ai seul fait parvenir les cris de l'Europe savante entière aux oreilles de sa majesté J'en ai appelé du grand-homme mal informé au grand-homme mieux informé. J'ai pris le parti de M. *Kœnig*, ainsi que le célèbre et respectable *Wolf* qui a écrit sur cette affaire une lettre dont j'ai l'original entre les mains ; la voici :

" Il est reconnu pour certain et très-certain „ que la vérité est toute entière du côté du pro„ fesseur *Kœnig* soit dans l'authenticité de la let„ tre de *Leibnitz*, soit dans l'étrange jugement de „ l'académie soit dans la prétendue découverte „ de son adversaire, qui ne serait qu'un renverse„ ment des lois de la nature, (*b*) si elle n'était pas „ une contradiction "

J'ai pris le parti de M. *Kœnig* avec les académiciens des sciences de Paris, avec tous les autres, avec l'Europe littéraire. Je me suis exposé par mon peu de ménagement à perdre les honneurs,

(*b*) *Certum est, quàm quod certissimum veritatem esse ex parte* Kœnigii, *sive authenticitatem fragmenti ex litteris* Leibnitzii, *sive judicium famosum academiæ spectes, sive pretensam legem ad ruinam totius machinæ tendentem, si non in se contradictionem involveret.*

les biens dont un grand roi me comblait, et ſes bontés plus précieuſes cent fois que tous ces biens et tous ces honneurs. J'ai riſqué la plus cruelle diſgrace auprès d'un monarque qui m'avait arraché dans ma vieilleſſe à ma patrie, à ma famille, à mes amis, à mes emplois; d'un monarque qui m'avait prévenu, il y a plus de quinze ans par ſes bontés auxquelles j'avais répondu avec enthouſiaſme, pour qui j'avais tout quitté, tout ſacrifié, et ſur qui je fondais enfin le bonheur des derniers jours de ma vie. Je n'ai pas balancé.

Il m'a fallu à la fois combattre contre mon perſécuteur *Maupertuis*, et pour M. *Kœnig* mon ami, et pour moi-même. Il a fallu, dans le temps même que l'auteur de la *Vénus phyſique* et de ces étranges lettres m'accablait, répondre à un livre plus mauvais encore, qu'il a fait compoſer. Oui Monſieur, c'eſt lui qui a porté *la Beaumelle* à faire cette malheureuſe édition du *Siècle de Louis XIV*, dans laquelle lui ſeul, des gens de lettres qui étaient auprès du roi de Pruſſe, n'eſt pas offenſé. S'il n'avait pas excité *la Beaumelle* contre moi par une calomnie, ce jeune homme à qui je n'avais jamais donné lieu de ſe plaindre de moi, n'aurait point fait ce ſcandaleux ouvrage. Mon perſécuteur a beau employer tous ſes artifices pour faire déſavouer aujourd'hui à *la Beaumelle* cette lettre dans laquelle ſes manœuvres ſont conſtatées; la lettre exiſte, Monſieur, entre vos mains; et j'en ai gardé ſoigneuſement la copie authentique tranſcrite par vous même. Cette lettre qui ſert à convaincre *Maupertuis* d'infidélité envers ſon maître, et de

calomnie

calomnie envers moi ; cette lettre, dis-je, eſt encore plus reconnue que celle de *Leibnitz*, qui a ſervi à manifeſter les erreurs de ſon amour-propre à la face de tout le monde.

Il peut faire déclarer fauſſaire qui il voudra dans une aſſemblée de ſon académie ; il ſera déclaré injuſte par tout le public. Il verra que dans la littérature on ne réuſſit point par les ſouterrains de la fraude, comme il a dû voir qu'on ne ſubjugue point les eſprits par la hauteur et la violence ; qu'il ne faut dans les écrits que de la raiſon, et dans la ſociété que de la douceur ; qu'enfin la vérité, quoique peu circonſpecte par cela même qu'elle eſt la vérité, la candeur bien que trop ſimple, l'innocence ſans politique confondent tôt ou tard l'erreur, le manége, la violence. *La Beaumelle*, qui eſt jeune encore, apprendra à ſes dépens à ne plus faire ſervir ſon amour-propre imprudent et ſans pudeur à l'amour-propre artificieux d'un autre. Je m'adreſſe, comme M. *Kœnig*, au public, juge ſouverain des ouvrages et des hommes. Ce public déteſte l'oppreſſeur, ſe moque de l'abſurde, plaint le malheureux, et aime la vérité.

P. S. Vous m'apprenez, Monſieur, par vos lettres, que *la Beaumelle* promet de me pourſuivre juſqu'aux enfers. Il eſt bien le maître d'y aller quand il voudra. Vous me faites entendre que pour mieux mériter ſon gîte, il imprimera contre moi beaucoup de choſes perſonnelles, ſi je réfute les commentaires qu'il a imprimés ſur le *Siècle de Louis XIV*. Vous m'avouerez que c'eſt un beau procédé d'imprimer trois volumes d'injures,

d'impoſtures contre un homme, et de lui dire enſuite: Si vous oſez vous défendre, je vous calomnierai encore.

Vous me rapportez, Monſieur, dans votre lettre du 22 mars, *que la manière dont il s'y prendra ne pourra que me faire beaucoup de peine; et quand il aurait tout le tort du monde, le public ne s'en informera pas, et rira à bon compte.*

Sachez, Monſieur, que le public peut rire d'un homme heureux et avantageux qui dit, ou fait, ou écrit des ſottiſes, mais qu'il ne rit point d'un homme infortuné et perſécuté. *La Beaumelle* peut réimprimer tout ce qu'on a écrit contre moi dans plus de cinquante volumes; cela lui procurera peu de profit et peu de rieurs. Je vous réponds que ſes nouveaux chefs-d'œuvre ne me feront aucune peine. Je lui donne une pleine liberté. Je crois bien que *la Beaumelle* eſt un écrivain à faire rire: mais ſi l'auteur de la *Spectatrice danoiſe*, du *Qu'en dira-t-on* ou de *Mes penſées*, qui a outragé tant de ſouverains et de particuliers avec une inſolence ſi brutale, et qui n'eſt impuni que par l'excès du mépris qu'on a pour lui, penſe devenir un homme plaiſant, il m'étonnera beaucoup. Il s'agit à préſent du *Siècle de Louis XIV*. Il faut voir qui a raiſon de *la Beaumelle* ou de moi et c'eſt de quoi les lecteurs pourront juger.

Fin de la Réponſe à la Beaumelle.

SUPPLEMENT
AU SIECLE
DE
LOUIS XIV.

SUPPLEMENT
AU SIECLE
DE
LOUIS XIV.

PREMIERE PARTIE.

Les éditions nombreuſes d'un livre dans ſa nouveauté ne prouvent jamais que la curioſité du public, et non le mérite de l'ouvrage. L'auteur du *Siècle de Louis XIV* ſentait tout ce qui manquait à ce monument qu'il avait voulu élever à l'honneur de ſa nation. Il ſerait incomparablement moins indigne de la France, s'il avait été achevé dans ſon ſein ; mais on ſait quels engagemens et quel attachement d'un côté, quelles bontés prévenantes de l'autre, avaient arraché l'auteur à ſa patrie. Parvenu à un âge aſſez avancé, éprouvant par des maladies continuelles une décrépitude prématurée, et craignant d'être prévenu par la mort, il haſarda enfin au commencement de l'année 1752 de liurer au public la faible eſquiſſe du *Siècle de Louis XIV*, dans l'eſpérance que cet ouvrage engagerait les gens de lettres, et les hommes inſtruits des affaires publiques, à lui fournir de nouvelles couleurs pour achever le tableau. Il ne s'eſt pas trompé dans ſon attente. Il a reçu des inſtructions de toutes parts, et il s'eſt trouvé en état, dans l'eſpace d'une année, de donner une

meilleure forme à ſon ouvrage. Il a tout retouché, juſqu'au ſtyle. La même impartialité reconnue règne dans le livre, mais avec une attention beaucoup plus ſcrupuleuſe. Il eſt permis à l'auteur de le dire, parce qu'il eſt permis d'annoncer qu'on s'eſt acquitté d'un devoir indiſpenſable. On a rempli ce devoir à l'égard du cardinal *Mazarin* dans la nouvelle édition. Voici comment on s'exprime ſur ce miniſtre.

" Le grand-homme d'Etat eſt celui dont il reſte » de grands monumens utiles à la patrie: le » monument qui immortaliſe le cardinal *Mazarin* » eſt l'acquiſition de l'Alſace. Il donna cette » province à la France dans le temps que le royau- » me était déchaîné contre lui; et par une fata- » lité ſingulière il lui fit plus de bien lorſqu'il était » perſécuté, que dans la tranquillité d'une puiſ- » ſance abſolue. "

On prie le lecteur de jeter les yeux ſur tout ce qui concerne la paix de Ryſvick dans cette nouvelle édition, la ſeule qu'on puiſſe conſulter; c'eſt un morceau très-utile tiré des mémoires manuſcrits de M. de *Torcy*. Ces mémoires démentent formellement ce que tant d'hiſtoriens, tant d'hommes d'Etat et milord *Bolingbroke* lui-même avaient cru, que le miniſtère de Verſailles avait dès-lors dévoré en idée la ſucceſſion du royaume d'Eſpagne; et rien ne répand plus de jour ſur les affaires du temps, ſur la politique et ſur l'eſprit du conſeil de *Louis XIV*.

On voit quels ſervices rendit le maréchal d'*Harcourt* dans la grande criſe de l'Eſpagne, lorſque l'Europe en alarmes attendait d'un mot de *Char-*

les II mourant, quel ſerait le ſucceſſeur de tant d'Etats. De nouvelles anecdotes ſont ainſi ſemées dans tous les chapitres.

On en trouve au ſecond volume ſur l'homme *au maſque de fer*; mais les morceaux les plus curieux ſans contredit, et les plus dignes de la poſtérité, ſont deux mémoires de la propre main de *Louis XIV*. Le chapitre du *Gouvernement intérieur* eſt très-augmenté; c'eſt là qu'on voit d'un coup d'œil ce qu'était la France avant *Louis XIV*, ce qu'elle a été par lui et depuis lui. Les matériaux ſeuls de ce chapitre font connaître la nation et le monarque. Il n'y a nul mérite à les avoir mis en œuvre; mais c'eſt un grand bonheur d'avoir pu les recueillir.

Le dernier chapitre contient cinquante-ſix articles nouveaux concernant les écrivains qui ont fleuri dans le ſiècle de *Louis XIV*, et dont pluſieurs l'ont illuſtré. Il a fallu que l'auteur fît venir de loin la plupart de leurs ouvrages, qu'il les parcourût, qu'il tâchât d'en ſaiſir l'eſprit, et qu'il reſſerrât dans les bornes les plus étroites ce qu'il a cru devoir penſer d'eux, d'après les plus ſavans hommes. Ainſi deux lignes ont coûté quelquefois quinze jours de lecture. L'auteur, quoique très-malade, a travaillé ſans relâche une année entière à ces deux ſeuls petits volumes, dans leſquels il a tâché de renfermer tout ce qui s'eſt fait et s'eſt écrit de plus remarquable dans l'eſpace de cent années. L'amour ſeul de la patrie et de la vérité l'a ſoutenu dans un travail d'autant plus pénible qu'il paraît moins l'être. Tous les honnêtes gens de France et des pays étrangers lui en ont ſu gré;

et même en Angleterre les esprits fermes, dont cette nation philosophe et guerrière abonde, ont tous avoué que l'auteur n'avait été ni flatteur ni satirique. Ils l'ont regardé comme un concitoyen de tous les peuples. Ils ont reconnu dans *Louis XIV*, non pas un des plus grands-hommes, mais un des plus grands rois; dans son gouvernement une conduite ferme, noble et suivie, quoique mêlée de fautes; dans sa cour le modèle de la politesse, du bon goût et de la grandeur, avec trop d'adulation; dans sa nation les mœurs les plus sociables, la culture des arts et des belles-lettres poussée au plus haut point, l'intelligence du commerce, un courage digne de combattre les Anglais, puisque rien n'a pu l'abattre, et des sentimens de hauteur et de générosité qu'un peuple libre doit admirer dans un peuple qui ne l'est pas. Il fallait détruire des préjugés de cent années, d'autant plus forts que le célèbre *Addisson* et le chevalier *Steele*, injustes en ce seul point, les avaient enracinés; et l'auteur les a détruits, du moins s'il en croit ce qu'on lui mande. Il n'a plus rien à souhaiter, s'il a obtenu de la nation qui a produit *Marlborough*, *Newton* et *Pope*, du respect pour le génie de la France.

Mais tandis que le libraire de M. de *Voltaire* travaillait à cette édition nouvelle et si supérieure aux autres, il arriva qu'un jeune homme élevé à Genève, qui commence à être connu dans la littérature, ayant passé à Berlin, et s'étant ensuite arrêté à Francfort, y travailla à une édition clandestine d'après la première, quoiqu'il fût public que le libraire *Walther*, en vertu de ses droits,

en préparait une nouvelle incomparablement plus ample et plus utile.

C'était violer dans l'Empire le privilége impérial. On avait vu jusqu'à présent des libraires ravir aux auteurs le fruit de leurs travaux en contrefesant leurs ouvrages; mais on n'avait point vu d'homme de lettres exercer cette piraterie. Il vendit quinze ducats à la veuve *Knoch* et *Eslinger* de Francfort les lettres et les remarques dont il enrichissait cette édition frauduleuse.

Le public, qui ne pouvait être instruit de cette prévarication, voit une nouvelle édition avec des remarques par M. *L. B.*, il est frappé de l'air d'autorité avec lequel ce M. *L. B.* donne ses décisions. Il croit que c'est quelque homme d'Etat, ou quelque savant profond dans l'histoire; il ne peut deviner que c'est l'éditeur des lettres de Mme de *Maintenon*, l'auteur de la *Spectatrice danoise*, l'auteur de *Mes pensées*, ou du *Qu'en dira t-on ?* Ce grand écrivain fait bien de l'honneur à l'auteur du *Siècle de Louis XIV*; il le traite comme tous les potentats de l'Europe; il le condamne et l'instruit. Il aurait dû seulement faire quelques petits changemens dans ses beaux commentaires, comme il changeait pour le bien de la chrétienté des feuillets de son chef-d'œuvre du *Qu'en dira-t-on*, dans toutes les grandes villes où il passait. Il substituait de province en province un feuillet à un autre; il mettait à la tête de *Mes pensées* cinquième, sixième édition. Il disait son avis, dans une page nouvelle, du pays dont il venait de sortir, et parlait de tous les princes de la manière

la plus flatteuſe ; car il leur ſuppoſait à tous la plus grande clémence.

Etait-il hors de Saxe ? il imprimait (page 392) *j'ai vu à Dreſde un roi... un miniſtre... un héritier... une princeſſe... un peuple.....* Les épithètes ſuivent en lettres initiales, et la lecture en fait frémir. Etait-il hors de Berlin, il imprimait (page 244) *Prédiction... la Pruſſe...* et (p. 230) *des ſoldats qu'une barbare diſcipline dépouille de tout ſentiment d'honneur, à qui on fait haïr une vie qu'on les force à conſerver, dont les crimes ſont impunis*, etc. et dans le même article ce judicieux auteur dit que l'*inhumanité des châtimens fait périr ces hommes* (impunis) *dans l'étiſie, ou languir par des deſcentes.*

A peine eſt-il hors de Gotha qu'il dit : (p. 108) *Je voudrais bien ſavoir de quel droit de petits princes, un duc de Gotha, par exemple, vendent aux grands le ſang de leurs ſujets.*

S'il part de Suiſſe, il outrage (p. 300) les *Sinners*, les *Steigers*, les *Vatteville*, les *Diesbachs*, en les nommant par leur nom.

Se croit-il hors d'état de voyager en Angleterre ? il dit (p. 258) que *milord Bath ſerait déshonoré en France.* A-t-il quitté la Hollande ? il inſère (p. 279) que *bientôt la Hollande ne ſera bonne qu'à être ſubmergée, quand le ſtadhouderat ſera bien établi.*

Eſt-il loin de la France ? il dit (p. 302) que le *deſpotiſme y a éteint juſqu'au nom de vertu.* Mais dès qu'il veut venir à Paris, il ôte cette page, et il met dans une autre que le lieutenant de police

eſt un *Meſſala*, et il eſpère que *Meſſala* protégera les honnêtes gens qui penſent.

Voilà donc ce que ce perſonnage appelle *Mes penſées*, et ce qu'on a lu avec la curioſité et les ſentimens que cette noble hardieſſe doit inſpirer. Pour rendre ſes autres penſées meilleures, il les a priſes par-tout. Il butine des idées comme il a butiné des lettres; mais il défigure un peu ce qu'il touche. Rapporte-t-il une dépêche du cardinal de *Richelieu* ? il lui fait dire une ſottiſe. Il prétend que le cardinal de *Richelieu* a écrit : *Le roi a changé de miniſtre, et ſon miniſtre de maxime.* Il ne ſent pas que ce n'eſt point le nouveau miniſtre, le cardinal de *Richelieu* lui-même, qui a changé. Il y a dans la lettre : *Le roi a changé de miniſtre, et le conſeil de maxime.* Voilà des paroles d'un grand ſens ; mais de la manière dont il les cite, elles n'en ont aucun.

Il défigure de la même façon des vers de la tragédie de Rome ſauvée, en leur ſubſtituant les ſiens ; car ce galant homme eſt auſſi poëte, ou du moins il veut faire des vers.

Il y a pourtant quelques penſées dans ſon livre qui ſont à lui, et qui ne peuvent être qu'à lui : par exemple, il donne des conſeils à un jeune courtiſan pour ſe conduire avec vertu, et il lui dit : (p. 58) *Le mérite parvient à la cour par la baſſeſſe, et le métalent par l'effronterie. Rampez donc effrontément.* On ne ſaurait donner un conſeil plus honnête.

Il avait entendu à Paris au théâtre ces vers dans la bouche de *Cicéron* :

„ La même fermeté dans les cœurs des mortels
„ Forme les grands héros et les grands criminels.
„ Qui du crime à la terre a donné les exemples,
„ S'il eût aimé la gloire, eût mérité des temples.
„ Catilina lui-même, à tant d'horreurs instruit,
„ Eût été Scipion, si je l'avais conduit.
„ Je réponds de César; il est l'appui de Rome :
„ J'y vois plus d'un Sylla, mais j'y vois un grand-homme.

Voici comme l'auteur de *Mes pensées* s'approprie ces vers dans sa prose : (p. 79.) *Une république fondée par Cartouche aurait eu de plus sages lois que la république de Solon. Ce sont les mêmes qualités qui font les grands héros et les grands criminels; et l'ame du grand Condé ressemblait à celle de Cartouche.*

Il y a dans ce petit recueil vingt maximes pareilles. Elles caractérisent une ame qui n'est pas celle du grand *Condé:* et ce qui est rare, c'est l'air de maître avec lequel ce monsieur ose dire ce que les *Clarendon* et les de *Thou* n'auraient exprimé qu'avec défiance, ou plutôt ce qu'ils n'auraient jamais dit. *Donnez-moi*, dit-il, (p. 25) *un Stuart qui ait l'ame de Cromwell, et je le ferai roi d'Angleterre.* Vous le ferez roi d'Angleterre ? vous ! quel feseur de monarques ! Le fou du roi *Jacques I* s'étant un jour assis sur le trône, on lui demanda : Que fais-tu là, maraud ? il répondit : Je règne. L'auteur de *Mes pensées* fait plus, il fait régner. C'est ce modeste et sage écrivain, ce grand politique, ce précepteur du genre-humain, qui, pour l'instruction publique, a donné l'édition du *Siècle de Louis XIV.*

Comme, avec une imagination si brillante, il pourrait savoir quelque chose de l'histoire, il ne serait pas impossible qu'il eût en effet critiqué à

propos quelque fauſſe date, quelque mépriſe dans les faits; mais point. Son génie ne lui a pas permis de s'abaiſſer à ces détails. C'eſt *la Beaumelle* qui daigne enſeigner la langue françaiſe à *Voltaire*; c'eſt *la Beaumelle* qui décide ſur les auteurs; c'eſt *la Beaumelle* qui ſe méle de condamner *Louis XIV*; c'eſt *la Beaumelle* qui dit qu'*on ſe gâte à Poſtdam*; c'eſt *la Beaumelle* qui, ſans daigner jamais apporter la moindre raiſon de ſes déciſions, parle avec la même modeſtie que s'il avait un roi d'Angleterre à faire.

Il règle les rangs des rois. Il dit que le roi de Sardaigne ne cédera jamais le pas au roi de France. Quelquefois il condamne en un ſeul mot. Par exemple, l'auteur du *Siècle de Louis XIV* dit que la France, depuis la mort de *François II*, avait toujours été déchirée par des guerres civiles, ou troublée par des factions; et le ſavant *la Beaumelle* demande *quand?* Voilà un excellent critique en hiſtoire. Il ignore les horribles guerres civiles ſous *Charles IX*, *Henri III*, *Henri IV* et les factions qui marquèrent toutes les années du règne de *Louis XIII*.

Cecl eſt bon, dit-il, *cela eſt médiocre; cette phraſe eſt mauvaiſe*. Il dit en un endroit que l'auteur du *Siècle* écrit comme un clerc de procureur. L'auteur du *Siècle* lui aurait eu plus d'obligation des inſtructions hiſtoriques qu'il devait attendre d'un homme qui prend la peine de contrefaire ſon livre en l'enrichiſſant de notes. L'auteur était en effet tombé dans des mépriſes conſidérables. Il était bien difficile que n'ayant alors pour tout ſecours que ſes mémoires

qu'il avait apportés de France, il ne se fût pas trompé quelquefois. Toutes les erreurs qu'il a reconnues, et dont des hommes respectables ont eu la bonté de l'avertir, ont été soigneusement corrigées dans les éditions nouvelles de 1753. Mais *la Beaumelle* s'est bien donné de garde d'en relever aucune. Où aurait-il appris à les démêler, lui qui ne sait pas seulement que le fameux prince d'Orange *Guillaume III* fut créé stathouder après avoir été nommé capitaine et amiral général ? lui qui ignore l'ancien droit qu'avait l'empereur sur la ville de Bamberg, droit qui tire son origine des conventions faites avec les papes dans le temps qu'ils avaient la principauté de Bamberg, principauté qu'ils échangèrent depuis pour celle de Bénévent. Sait-il mieux l'histoire du temps que l'histoire ancienne, quand dans une de ses remarques il dit que l'entreprise en faveur du prétendant en 1744 eu les suites les plus heureuses. Tout le monde sait à quel point elle fut inutile. Le maréchal de *Saxe* qui devait la conduire rentra dans le port, et il n'y eut de diversion opérée par le prince *Edouard* que lorsqu'il passa seul en Ecosse en 1745 sans conseil, sans secours, et assisté de son seul courage.

Plus il est ignorant, plus il parle en maître ; et plus il parle en maître, sans alléguer de raisons, moins il mérite qu'on lui réponde directement ; mais comme on doit avoir pour le public le respect de l'instruire, et de lui présenter les autorités sur lesquelles les plus importantes et les plus curieuses vérités de cet essai historique sont fondées, on prendra occasion des bevues de *la Beaumelle* pour

dire ici des choſes utiles. Ce qu'il y a de plus vil peut ſervir à quelques uſages.

On parlera d'abord du célèbre teſtament du roi d'Eſpagne *Charles II*. Il s'agit de prouver que la cour de Verſailles n'y eut pas la moindre part, et qu'elle n'avait jamais ſongé à la ſucceſſion entière de cette monarchie. L'auteur du *Siècle* cite M. le marquis de *Torcy* alors miniſtre en France. Il atteſte le témoignage authentique de ce ſecrétaire d'Etat; un *la Beaumelle* nie ce témoignage; il demande *où il eſt*. On répond non à lui, mais à tous les lecteurs, que ce témoignage ſe trouve dans les mémoires manuſcrits de M. de *Torcy*, leſquels ſont entre les mains de ſa famille. On ne les confiera pas à *la Beaumelle* ſans doute; mais ce manuſcrit eſt aſſez connu. Un autre témoignage du marquis de *Torcy* ſe trouve encore écrit de ſa main à la marge de l'hiſtoire italienne de *Louis XIV* par le comte *Ottieri*, imprimée à Rome, et de laquelle *la Beaumelle* n'a jamais entendu parler. Cet ouvrage eſt extrêmement rare. Le cardinal de *Polignac* étant à Rome eut le crédit de le faire ſupprimer. M. de *Voltaire* procura la lecture de ſon exemplaire à M. le marquis de *Torcy*. *Ottieri*, comme tous les hiſtoriens, imputait à *Louis XIV* le deſſein de rompre le traité de partage, et de faire tomber dans ſa maiſon toute la monarchie d'Eſpagne. M. de *Torcy* réfute en peu de mots cette erreur ſi accréditée, et dit expreſſément que *Louis XIV n'y a jamais penſé*. Ce volume du comte *Ottieri*,

précieux par ſa rareté et plus encore par la note du marquis de *Torcy*, a été donné par M. de *Voltaire* à M. le maréchal de *Richelieu*, qui le conſerve dans ſa bibliothèque.

Il faut diſtinguer les erreurs dans les hiſtoriens. Une fauſſe date, un nom pour un autre, ne ſont que des matières pour un *errata*. Si d'ailleurs le corps de l'ouvrage eſt vrai, ſi les intérêts, les motifs, les événemens ſont développés avec fidélité, c'eſt alors une ſtatue bien faite à laquelle on peut reprocher quelque pli négligé à la draperie.

On pourrait à toute force pardonner à l'hiſtorien de *Limiers* d'avoir fait aſſiſter au grand conſeil qui ſe tint à Verſailles, au ſujet du teſtament de *Charles II*, Mme de *Maintenon* qui n'y entra jamais, et M. de *Pompone* qui était mort: mais ce qu'on ne peut pardonner, c'eſt l'ignorance des deux traités de partage; c'eſt d'avoir ſuppoſé que le roi d'Angleterre avait engagé *Charles II* à faire un teſtament en faveur du prince de *Bavière*; c'eſt d'avoir imaginé que *Louis XIV* avait enſuite envoyé un autre teſtament à ſigner au roi d'Eſpagne en faveur du duc d'*Anjou*. Il n'eſt pas permis de ſe tromper ſur une révolution ſi grande, ſi importante, devenue la baſe d'un nouveau ſyſtème de l'Europe. L'auteur du *Siècle* eſt, de tous les hiſtoriens qui ont parlé de cet événement, le premier qui ait ſu et qui ait dit la vérité.

Que le père *Daniel*, dans ſes abrégés chronologiques de *Louis XIII* et de *Louis XIV*, ſe trompe

ſur

ſur quelques noms, ſur la poſition de quelques villes: qu'il prenne l'entrée de quelques troupes dans une ville ouverte pour un ſiége; ces légères fautes ne ſont preſque rien, parce qu'il importe peu à la poſtérité qu'on ait eu tort ou raiſon dans des petits faits qui ſont perdus pour elle. Mais on ne peut ſouffrir les déguiſemens avec leſquels il raconte les batailles importantes, ni ſur-tout ſon affectation de n'étaler que des combats, qui après tout ne ſont que des choſes fort communes, dans les faſtes d'un ſiècle mémorable par tant d'autres endroits ſinguliers. C'eſt ce qu'on lui reproche dans ſa grande hiſtoire. Il aurait dû approfondir les lois, les uſages, le commerce, les arts, parler de tout en philoſophe. Il ne l'a pas fait: et quoique ſon hiſtoire de France ſoit la meilleure de toutes, notre hiſtoire reſte encore à faire.

On ennoblira encore ici l'humiliation où l'on deſcend de parler d'un tel critique, en rendant compte d'une autre anecdote très-importante. Cette particularité ne ſe trouve que dans l'édition du *Siècle* de 1753. On y voit par quel motif *Louis XIV* reconnut le fils de *Jacques II* pour roi en 1701. L'auteur du *Siècle* avoue ſeulement, dans toutes les premières éditions, que pluſieurs membres du parlement d'Angleterre lui ont dit que ſans cette démarche de *Louis XIV* le parlement n'aurait peut être point pris parti dans la guerre de la ſucceſſion. Notre *la Beaumelle* demande qui ſont *ces membres du parlement? pluſieurs autres membres*, dit-il; *et tous les hiſtoriens m'ont aſſuré le contraire.*

Vous, jeune homme, qui n'avez jamais été à Londres, qui n'avez pu vous informer de ce fait, puiſque l'auteur du *Siècle* eſt le premier qui l'ait fait connaître, vous oſez dire que des pairs d'Angleterre vous en ont parlé ; vous oſez dire que cette anecdote eſt diſcutée dans tous les autres hiſtoriens ? Apprenez de qui l'auteur la tient : de milord *Bolingbroke*, qu'il a fréquenté pendant pluſieurs années ; et ce que milord *Bolingbroke* lui en avait toujours dit ſe trouve confirmé aujourd'hui par ſes *lettres hiſtoriques* qui viennent de paraître. Il n'y a qu'à lire les pages 158 et 159 de ſon tome ſecond. C'eſt là qu'on verra comment, par un accord heureux, on peut concilier ce que MM. de *Torcy* et *Bolingbroke* ont dit tant de fois, et ce qui eſt très-vrai, que ce furent des femmes à qui le prétendant dut la conſolation d'être reconnu roi par *Louis XIV*. Milord *Bolingbroke* ne ſavait cette anecdote que confuſément, et M. de *Torcy* en était inſtruit dans le plus grand détail et avec la plus grande certitude. Milord *Bolingbroke* dit dans ſes lettres que des *intrigues de femmes déterminèrent Louis XIV* ; mais quelles étaient ces femmes ? Ce fut la propre veuve du roi *Jacques*, la mère du prétendant, qui vint en larmes conjurer *Louis XIV* de ne pas refuſer de vains honneurs au fils d'un roi qu'il avait protégé, et qu'il avait toujours reconnu pour roi, même après le traité de Ryſvick, ſans que *Guillaume III* s'en fût offenſé. Elle lui demanda cette grâce au nom de ſa magnanimité et de ſa gloire ; et le roi céda à ces deux

noms qui pouvaient ſur lui plus que tout le conſeil. C'eſt-là ce que milord *Bolingbroke* ne ſavait pas, et ce qui ſe trouve dans la nouvelle édition du *Siècle* parmi d'autres faits auſſi curieux que véritables.

La Beaumelle peut encore porter ſon ignorance téméraire juſqu'à dire, que les petites querelles de la ducheſſe de *Murlborough* et de miladi *Masham* n'influèrent en rien ſur les affaires; ce conte, dit-il, *eſt pris de l'Antimachiavel, et n'en eſt pas le meilleur endroit.* Ce conte eſt une vérité reconnue de toute l'Angleterre, que Mme la ducheſſe de *Marlborough* avoua elle-même pluſieurs fois à M. de *Voltaire*, et qu'elle a confirmé depuis dans ſes mémoires. Ce conte n'eſt point tiré de l'*Antimachiavel*, que ſon illuſtre auteur ne compoſa qu'en 1739. M. de *Voltaire* avait déjà quelques années auparavant pouſſé le *Siècle de Louis XIV* juſqu'à la bataille de Turin, et ſon manuſcrit érait entre les mains du roi de Pruſſe dès l'année 1737. Ce manuſcrit était la ſuite d'une Hiſtoire univerſelle depuis *Charlemagne*, écrite dans le même goût et dans le même eſprit. On lui en a volé la partie intéreſſante, et ſi *la Beaumelle* ſait où elle eſt, M. de *Voltaire* lui en donnera plus de quinze ducats. (*a*)

Pour continuer à rendre ce mémoire inſtructif, et pour nourrir l'ignorante ſéchereſſe des remarques d'un jeune homme qui oſe cenſurer une hiſtoire ſans rapporter un ſeul fait, ſans alléguer

(*a*) *La Beaumelle* avait vendu ſes Remarques ſur le Siècle de *Louis XIV* pour quinze ducats

la moindre probabilité sur quoi que ce puisse être, passons à l'homme *au masque de fer*, et examinons avec les lecteurs sérieux et attentifs, la plus singulière et la plus étonnante anecdote qui soit dans aucune histoire.

L'auteur du *Siècle* dit que tous les historiens de *Louis XIV* ont ignoré ce fait, et il a assurément raison. *La Beaumelle* répond, avec sa prudence ordinaire, *les Mémoires de Perse en ont parlé*. Voici ce qu'on pourrait lui répliquer.

Premièrement, mon ouvrage était fait en partie long-temps avant les *Mémoires de Perse* qui n'ont paru qu'en 1745. En second lieu, il n'appartient qu'à vous de citer parmi les historiens un libelle qui est aussi obscur, et presque aussi méprisable que votre *Qu'en dira-t-on*, un libelle où il y a aussi peu de vérité que dans vos ouvrages, où la plupart des rois sont insultés, où les événemens sont déguisés ainsi que les noms propres.

Le hasard fait tomber ce livre entre mes mains dans ce moment même. Je trouve qu'en effet il y est parlé de l'homme *au masque de fer*. L'auteur a l'exemple de tous les auteurs de ces sortes d'ouvrages, mêle dans cette aventure beaucoup de mensonges à un peu de vérité : il dit que le duc d'Orléans régent de France, qu'il appelle *Afi-Omajou*, alla quelque temps avant sa mort voir à la bastille ce fameux et inconnu prisonnier. Tout Paris sait qu'il est faux que le duc d'Orléans ait jamais fait une visite à la bastille. Il dit que ce prisonnier était le comte de *Vermandois* qu'il appelle *Giafer*, et il prétend que ce comte de *Vermandois*, fils légitimé de *Louis XIV* et de la

ducheſſe de *la Vallière*, fut dérobé à la connaiſſance des hommes par ſon propre père, et conduit en priſon avec un maſque ſur le viſage dans le temps qu'on le fit paſſer pour mort. Il dit que ce fut pour le punir d'un ſoufflet que ce prince avait donné à monſeigneur le dauphin. Comment peut-on imprimer une fable auſſi groſſière ? Ne ſait-on pas que le comte de *Vermandois* mourut de la petite vérole au camp devant Dixmude en 1683 ? Le dauphin avait alors vingt-deux ans : on ne donne des ſoufflets à un dauphin à aucun âge ; et c'eſt en donner un bien terrible au ſens commun et à la vérité que de rapporter de pareils contes. D'ailleurs, le priſonnier *au maſque de fer* était mort en 1704 ; et l'auteur des *Mémoires de Perſe* le fait vivre juſqu'à la fin de 1721.

J'avoue que je ſuis ſurpris de trouver dans ces *Mémoires de Perſe* une anecdote qui eſt très-vraie parmi tant de fauſſetés. J'avais appris cette anecdote l'année paſſée : c'eſt celle de l'aſſiette d'argent et du pêcheur, laquelle eſt inſérée dans mes éditions de Dreſde et de Paris de 1753. Elle a été racontée ſouvent par M. *Rioufſe*, ancien commiſſaire des guerres à Cannes. Il avait vu ce priſonnier dans ſa jeuneſſe, quand on le transféra de l'île Sainte-Marguerite à Paris. Il était en vie l'année paſſée, et peut-être vit-il encore. Les aventures de ce priſonnier d'Etat ſont publiques dans tout le pays, et M. le marquis d'*Argens*, dont la probité eſt connue, a entendu il y a long-temps conter le fait dont je parle à M. *Rioufſe*, et aux hommes les plus conſidérables de ſa province.

On veut ſavoir le nom du médecin de la baſtille que j'ai dit avoir traité ſouvent cet étrange priſonnier. On peut s'en informer à M. *Marſolan*, gendre de ce médecin, et qui a été long-temps chirurgien de M. le maréchal de *Richelieu*.

Pluſieurs perſonnes enfin me demandent tous les jours quel était ce captif ſi illuſtre et ſi ignoré. Je ne ſuis qu'hiſtorien, je ne ſuis point devin. Ce n'était pas certainement le comte de *Vermandois*; ce n'était pas le duc de *Beaufort*, qui ne diſparut qu'au ſiége de Candie, et dont on ne put diſtinguer le corps dont les Turcs avaient coupé la tête. M. de *Chamillart* diſait quelquefois, pour ſe débarraſſer des queſtions preſſantes du dernier maréchal de *la Feuillade* et de M. de *Caumartin*, que c'était un homme qui avait tous les ſecrets de M. *Fouquet*. Il avouait donc au moins par-là que cet inconnu avait été enlevé quelque temps après la mort du cardinal *Mazarin*. Or, pourquoi des précautions ſi inouïes pour un confident de M. *Fouquet*, pour un ſubalterne? Qu'on ſonge qu'il ne diſparut en ce temps-là aucun homme conſidérable. Il eſt donc clair que c'était un priſonnier de la plus grande importance, dont la deſtinée avait toujours été ſecrète. C'eſt tout ce qu'il eſt permis de conjecturer.

Le critique, ſans rien approfondir, ſe contente de mettre en note *ouï dire*. Mais une grande partie de l'hiſtoire n'eſt fondée que ſur des *ouï-dire* raſſemblés et comparés. Aucun hiſtorien quel qu'il ſoit n'a tout vu. Le nombre et la force des témoignages forment une probabilité plus ou

noins grande. L'hiſtoire de l'homme *au maſque de fer* n'eſt pas démontrée comme une propoſition d'*Euclide*, mais le grand nombre des témoignages qui la confirment, celui des vieillards qui en ont entendu parler aux miniſtres, la rendent plus authentique pour nous qu'aucun fait particulier des quatre cents premières années de l'hiſtoire romaine.

Le critique me reproche d'affecter ſur d'autres points de citer des autorités reſpectables, entre autres celle du cardinal de *Fleuri*, comme ſi j'étais un jeune homme ébloui de la grandeur. La familiarité avec les puiſſans de ce monde eſt une vanité, et il faut être bien faible pour en faire gloire.

Vous dites, pour infirmer le témoignage du cardinal de *Fleuri*, qu'il ne m'aimait pas; cela peut être: auſſi n'ai-je point dit qu'il m'aimât. J'aurais plus volontiers fait ma cour au ſavant abbé de *Fleuri* qu'à l'heureux cardinal de *Fleuri*; mais je ſuis obligé d'avouer que lorſqu'il fut que je travaillais, je ne dirai pas à l'hiſtoire de *Louis XIV*, mais au tableau de ſon ſiècle, il me fit venir quelquefois à Iſſi pour m'apprendre, diſait-il, des anecdotes. Ce fut de lui, et de lui ſeul dont je tins que M. de *Bâville* intendant du Languedoc avait été le principal inſtigateur de la fameuſe révocation de l'édit de Nantes: il le ſavait bien. C'était à M. de *Bâville* qu'il devait ſa fortune. Ce fut lui qui un jour me montra à Verſailles, au bout de ſon appartement, la place où le roi avait épouſé Mme de *Maintenon*; ce fut lui qui me dit que le chevalier de *Forbin* n'avait

point été témoin du mariage, quoi qu'en dise l'abbé de *Choisi*, dont les mémoires sont aussi peu sûrs en bien des endroits qu'ils sont négligemment écrits. En effet M. de *Forbin*, homme de mer, n'étant point attaché intimement au roi, n'était pas fait pour être le témoin d'une cérémonie si secrète. Cet emploi ne pouvait être que le partage d'anciens domestiques affidés.

Je demandai au cardinal si *Louis XIV* était instruit de sa religion, pour laquelle il avait toujours montré un si grand zèle; il me répondit ces propres mots : *Il avait la foi du charbonnier*. Du reste il ne me dit guère que des particularités qui le concernaient lui-même, et qui étaient fort peu de chose. Il me parlait sans cesse d'un procès qu'il avait eu avec les jésuites étant évêque de Fréjus, et de la peine extrême que cette petite querelle avait faite à *Louis XIV*. Il avait la faiblesse de croire que ces bagatelles pouvaient entrer dans l'histoire du siècle: il n'est pas le seul qui ait eu cette faiblesse. Une chose plus digne de la postérité, c'est que dans ces entretiens le cardinal de *Fleuri* convint que la constitution de l'Angleterre était admirable. Il me semble qu'il est beau à un cardinal, à un premier ministre de France d'avoir fait cet aveu. Il ajouta que c'était une machine compliquée, aisée à déranger et sujette à bien des abus. Je lui répondis que les abus étaient attachés à la nature humaine, mais que les lois n'avaient rendu nulle part la nature humaine plus respectable: il me dit qu'il avait toujours eu l'ascendant *sur le*

ministre

miniſtre anglais. Il avait grande raiſon, il avait fait alors la guerre et la paix ſans l'intervention de ce miniſtre. *Walpole* croyait me gouverner, diſait-il, et il me ſemble que je l'ai gouverné. Un *la Beaumelle* pourra avancer que cela n'eſt pas, vrai, et moi je le rapporte parce que cela eſt vrai.

J'allais après ces entretiens écrire chez *Barjeac* ce que ſon maître m'avait dit de plus important, et je ne feſais pas plus ma cour à *Barjeac* qu'à ſon maître, pour ne pas augmenter la foule. Encore une fois, je n'étais pas le favori du cardinal, bien que j'euſſe long-temps été admis dans ſa ſociété avant qu'il fût premier miniſtre, ou plutôt parce que j'y avais été admis, et que ma franchiſe n'eſt guère faite pour plaire à des hommes puiſſans. Mais apprenez de moi ce que doit un hiſtorien à la vérité, et le ſeul mérite de mon ouvrage. Je n'aimais pas plus le cardinal de *Fleuri* qu'il ne m'aimait, cependant j'ai parlé de lui dans le tableau de l'Europe à la fin du *Siècle de Louis XIV* comme s'il m'avait comblé de bienfaits. Quand l'hiſtorien parle, l'homme doit ſe taire. L'éloge que j'ai fait de ce miniſtre ne m'a rien coûté; et ſi *Trajan* m'avait perſécuté, je dirais que *Trajan* a tort, mais qu'il eſt un grand-homme.

La Beaumelle me fait un plaiſant reproche d'avoir conſulté pendant vingt années les premiers hommes du royaume pour m'inſtruire de la vérité. Que ne me reproche-t-il auſſi d'avoir demandé à tant d'officiers-généraux des inſtructions ſur la guerre de 1741? d'avoir travaillé ſix mois ſans

relâche dans les bureaux des ministres, tandis que j'étais historiographe de France, place véritablement honorable pour un écrivain, et que j'ai sacrifiée? Que ne me fait-il un crime d'avoir tout vu par mes yeux, tout extrait de ma main, tout rassemblé? d'avoir laissé à mon roi et à ma patrie ce monument qui ne doit paraître qu'après ma mort, et que j'ai achevé dans une terre étrangère! J'ai fait mon devoir, et je regarde encore comme un devoir de répondre aux derniers des écrivains, parce que le mépris qu'on leur doit cède au respect qu'on doit à la vérité. Voilà ce que l'auteur du *Siècle de Louis XIV* pourrait dire.

Il continuerait ainsi, s'il voulait prendre la peine d'instruire cet écolier.

1°. Apprenez que la valeur numéraire des espèces est arbitraire et n'est pas indifférente, comme vous le dites. Le roi est le maître de faire valoir douze livres l'écu qui à présent est fixé à six; mais, en ce cas, si vous avez six mille livres de rentes sur l'hôtel-de-ville, vous ne toucherez plus que cinq cents de ces mêmes écus dont on vous comptait mille auparavant. Cette leçon est courte et nette, tâchez d'être dans le cas d'en profiter, mais vous n'en prenez pas le chemin.

2°. Apprenez que la plupart des évêques appelans, et ceux qui signèrent les propositions de 1682, ne s'intitulaient pas *évêques par la permission du St Siége.*

3°. Apprenez que jamais le marquis de *Fénélon* ni M. de *Plelo*, l'un ambassadeur en Hollande, l'autre en Danemarck, n'ont commandé des

régimens soudoyés par ces puissances, comme M. de *Charnacé*.

4°. Apprenez que *Vittorio Siri*, qui quelquefois était aussi partial pour la cour qui le payait que *le Vassor* le fut contr'elle en qualité de réfugié, était un auteur très-instruit de tout ce qui s'était passé de son temps; et que le témoignage d'un auteur contemporain, pensionnaire d'une cour, est du plus grand poids, quand le témoignage n'est pas favorable à cette cour.

5°. Apprenez que le cardinal *Mazarin* n'a jamais passé pour mal-adroit.

6°. Apprenez que ce n'est pas à vous à décider des droits du parlement de Paris. L'auteur du *Siècle* a rapporté quels étaient les sentimens de la cour et ceux de la ville dans des temps de troubles: il n'a pas osé avoir un avis, et vous osez juger!

7°. Apprenez que ces vers que le duc de *la Rochefoucauld* citait au sujet de madame de *Longueville*, et que vous gâtez,

Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux rois, je l'aurais faite aux dieux.

sont tirés de la tragédie d'Alcyonée; et pour égayer la matière, je vous apprendrai qu'après sa rupture avec madame de *Longueville* il parodia ainsi ces vers:

Pour ce cœur inconstant, qu'enfin je connais mieux,
J'ai fait la guerre aux rois, j'en ai perdu les yeux.

8°. Apprenez que les favoris de *Henri III* étaient appelés les *mignons* et non les *petits-maîtres*.

9°. Apprenez que ce n'eſt que depuis 1741 que la chancellerie impériale traite les rois de *majeſté* dans le protocole de l'Empire.

10°. Apprenez que *Louis XIV* obtint un déſaveu formel de l'action de l'ambaſſadeur *Vatteville*, lorſqu'il força d'abord le roi *Philippe IV* à le rappeler.

11°. Apprenez que la méthode du maréchal de *Vauban* lui appartenait toute entière, et qu'elle n'était pas, comme on vous l'a dit, *d'un hollandais qui n'avait pu être employé dans ſa patrie*; et ſouvenez-vous que quand on eſt aſſez téméraire pour attaquer la mémoire d'un homme tel que le maréchal de *Vauban*, il faut citer des autorités convaincantes.

12°. Apprenez que ſi vous gagiez, comme vous le dites, que les aides-de-camp de *Louis XIV* ne mangeaient pas à ſa table; vous perdriez. Ils y mangeaient comme ceux de *Louis XV*, titrés ou non titrés. Les gentilshommes ordinaires de ſa chambre y mangeaient auſſi quand ils avaient fait les fonctions d'aides-de-camp. M. du *Libois* fut le dernier qui eut cet honneur etc. M. de *Larrey*, auteur de l'hiſtoire de *Louis XIV*, était conſeiller aulique du roi de Pruſſe, et n'était pas gentilhomme de la chambre de *Louis XIV*, comme vous le dites, et ne pouvait l'être étant calviniſte.

13°. Apprenez que cette criminelle remarque, *qu'un roi abſolu qui veut le bien eſt un être de raiſon, et que Louis XIV ne réaliſa jamais cette chimère*, eſt auſſi puniſſable que fauſſe. Vous avez l'inſolence, vous jeune barbouilleur de papier,

d'outrager *Louis XIV* et *Louis XV!* Je détourne les yeux de votre crime pour dire à cette occasion qu'un roi absolu, quand il n'est pas un monstre, ne peut vouloir que la grandeur et la prospérité de son Etat, parce qu'elle est la sienne propre, parce que tout père de famille veut le bien de sa maison. Il peut se tromper sur le choix des moyens, mais il n'est pas dans la nature qu'il veuille le mal de son royaume.

J'ai une observation nécessaire à faire ici sur le mot *despotique* dont je me suis servi quelquefois. Je ne sais pourquoi ce terme, qui dans son origine n'était que l'expression du pouvoir très-faible et très-limité d'un petit vassal de Constantinople, signifie aujourd'hui un pouvoir absolu et même tyrannique. On est venu au point de distinguer, parmi les formes des gouvernemens ordinaires, ce gouvernement despotique dans le sens le plus affreux, le plus humiliant pour les hommes qui le souffrent, et le plus détestable dans ceux qui l'exercent. On s'était contenté auparavant de reconnaître deux espèces de gouvernemens, et de ranger les unes et les autres sous différentes divisions. On est parvenu à imaginer une troisième forme d'administration naturelle à laquelle on a donné le nom d'Etat despotique, dans laquelle il n'y a d'autre loi, d'autre justice que le caprice d'un seul homme. On ne s'est pas aperçu que le despotisme dans ce sens abominable n'est autre chose que l'abus de la monarchie, de même que dans les Etats libres l'anarchie est l'abus de la république. On s'est

imaginé, ſur de fauſſes relations de Turquie et de Perſe, que la ſeule volonté d'un viſir ou d'un itimadoulet tient lieu de tous les lois, et qu'aucun citoyen ne poſſède rien en propriété de ces vaſtes pays, comme ſi les hommes s'y étaient aſſemblés pour dire à un autre homme : Nous vous donnons un pouvoir abſolu ſur nos femmes, ſur nos enfans et ſur nos vies ; comme s'il n'y avait pas chez ces peuples des lois auſſi ſacrées, auſſi réprimantes que chez nous ; comme s'il était poſſible qu'un Etat ſubſiſtât ſans que les particuliers fuſſent les maîtres de leurs biens. On a confondu exprès les abus de ces empires avec les lois de ces empires. On a pris quelques coutumes particulières au ſérail de Conſtantinople pour les lois générales de la Turquie : et parce que la Porte donne des timariots à vie, comme nos anciens rois donnaient des fiefs à vie, parce que l'empereur ottoman fait quelquefois le partage des biens d'un bacha né eſclave dans ſon ſérail, on s'eſt imaginé que la loi de l'Etat portait qu'aucun particulier n'eût de bien en propre. On a ſuppoſé que dans Conſtantinople le fils d'un ouvrier ou d'un marchand n'héritait pas du fruit de l'induſtrie de ſon père. On a oſé prétendre que le même deſpotiſme régnait dans le vaſte empire de la Chine, pays où les rois, et même les rois conquérans, ſont ſoumis aux plus anciennes lois qu'il y ait ſur la terre. Voilà comme on s'eſt formé un fantôme hideux pour le combattre, et en feſant la ſatire de ce gouvernement deſpotique qui n'eſt que le droit des

brigands, on a fait celle du monarchique qui eſt celui des pères de famille. Je ne veux point entrer dans un détail délicat qui me menerait trop loin, mais je dois dire que j'ai entendu par le deſpotiſme de *Louis XIV*, l'uſage toujours ferme et quelquefois trop grand qu'il fit de ſon pouvoir légitime. Si dans des occaſions il a fait plier ſous ce pouvoir les lois de l'Etat qu'il devait reſpecter, la poſtérité le condamnera en ce point : ce n'était pas à moi de prononcer, mais je défie qu'on me montre aucune monarchie ſur la terre dans laquelle les lois, la juſtice diſtributive, les droits de l'humanité aient été moins foulés aux pieds, et où l'on ait fait de plus grandes choſes pour le bien public, que pendant les cinquante-cinq années que *Louis XIV* régna lui-même.

14°. Apprenez que l'établiſſement des milices n'eſt point le malheur de la France, comme vous avez l'imprudence de le dire; que ces milices qui ſont la pépinière des armées, contribuèrent à ſauver la France dans les dernières campagnes du maréchal de *Villars*, et à la rendre victorieuſe dans les campagnes de *Louis XV*; que l'excellente méthode qu'on a priſe en 1724 concernant le maintien de ces milices, eſt due principalement aux conſeils de M. du *Verney*, et qu'elle a été très-perfectionnée par M. le comte d'*Argenſon*. (*) On ſe fait un devoir de rendre cette juſtice à de bons citoyens,

(*) Voyez dans le *Siècle de Louis XIV*, une note des éditeurs ſur les Milices.

pour ſe laver de l'opprobre de vous adreſſer la parole.

15°. Apprenez qu'il eſt faux que tous les catholiques du Languedoc avouent que la ſeule cauſe du ſupplice du fameux miniſtre *Brouſſon* fut qu'il était hérétique. L'abbé *Bruis*, dans ſon hiſtoire des troubles des Cévènes, rapporte qu'il avait eu autrefois des intelligences avec les ennemis, et qu'il fut roué ſur ſa propre confeſſion. Ces intelligences étaient très-peu de choſe. On uſa avec lui d'une extrême rigueur, ce fut une cruauté, plus qu'une injuſtice. On feſait pendre les prédicans de votre communion, qui venaient prêcher malgré les édits. On rouait ceux qui avaient excité à la révolte; telle était la loi. Elle était dure, mais il n'y eut rien d'arbitraire dans les jugemens. (1)

16°. Apprenez que *Louis XIV* n'a jamais dit au lord *Stair* ambaſſadeur d'Angleterre, à l'occaſion du port qu'il voulait faire à Mardick: *Monſieur l'ambaſſadeur, j'ai toujours été le maître chez moi, quelquefois chez les autres, ne m'en faites pas ſouvenir.*

Vous n'êtes qu'un menteur, ce n'eſt pas avec vous qu'il faut ménager les termes quand vous dites: *Je ſais de ſcience certaine que Louis XIV tint ce diſcours.* J'avais dit que je ſavais de ſcience certaine qu'il ne le tint pas: mais voici pourquoi je m'étais exprimé ainſi.

(1) Ces jugemens furent preſque toujours rendus par des commiſſaires, et par conſéquent on peut les regarder comme injuſtes même dans la forme.

Je demande pardon à M. le préſident *Hénault* de mêler ici ſon nom à celui d'un homme tel que vous ; mais la vérité de l'hiſtoire exige que je le cite, et que j'atteſte ſa bonne foi et ſa candeur. C'eſt lui ſeul qui a rapporté cette anecdote ; il a ſouffert la hardieſſe que j'ai priſe de le contredire, hardieſſe d'autant plus excuſable en moi, qu'on ſait à quel point j'aime et j'eſtime ſon ouvrage et ſa perſonne. Il permettra encore que je révèle ce qui s'eſt paſſé entre lui et moi à ce ſujet, parce que mon reſpect pour la vérité eſt égal à l'amitié que j'ai pour lui. Je lui dis avant mon départ : Etes-vous bien ſûr que le feu roi ait tenu à un ambaſſadeur d'Angleterre un diſcours qui me ſemble ſi peu convenable ? Il aurait pu parler ainſi à un miniſtre des Etats-Généraux, parce qu'en effet il avait été le maître chez eux, mais certainement il ne l'avait jamais été chez les Anglais ; il devait la paix à cette nation, et même une partie de ſes frontières ; comment donc aurait-il pu s'exprimer d'une manière ſi peu conforme à ſa ſituation, et qui ne pouvait manquer de lui attirer une réponſe très-déſagréable d'un homme tel que milord *Stair*, dont vous avez connu le caractère ?

Vous avez raiſon, me répondit-il, M. de *Torcy* m'a dit les mêmes choſes que vous ; il m'a ajouté que jamais le comte de *Stair* n'avait parlé au roi qu'en ſa préſence, et il m'a proteſté n'avoir jamais entendu prononcer ces paroles à *Louis XIV*. Pourquoi donc les avez-vous rapportées ? lui dis-je. Il me fit l'honneur de me répliquer qu'elles étaient imprimées avant que M. le marquis de *Torcy*

l'eût averti, et qu'il avait cité cette anecdote dans son livre, sur la foi des hommes les plus considérables de la cour. Il disait vrai, et il avait pour lui des témoignages nombreux et respectables. Je lui répartis que selon la doctrine des probabilités, le témoignage de M. de *Torcy*, seul témoin nécessaire, joint à toutes les vraisemblances qui sont très-fortes, anéantissait le rapport de tous ceux qui n'avaient pas été témoins, quelque unanime qu'il pût être, et quelque autorité que lui donnassent les noms les plus illustres. Il me semble qu'à la fin de la conversation M. le président *Hénault* eut la bonté de convenir qu'à la première édition de son livre, qui sera sans doute souvent réimprimé, parce qu'il sera toujours nécessaire, il mettrait un petit correctif à cette anecdote en la rapportant comme un ouï-dire. Ce que je viens de raconter, et dont je demande encore très-humblement pardon à M. le président *Hénault*, doit moins servir à fortifier le pyrrhonisme de l'histoire qu'à faire voir avec quel scrupule il faut peser les autorités et balancer les raisons. Ce trait apprendra aux lecteurs quels soins j'ai pris de m'instruire, et peut-être regrettera-t-on que je ne puisse plus être à la source des lumières que j'aurais fidellement répandues.

17°. Apprenez combien il est indécent et révoltant de dire à propos du comte de *Plelo*, *qu'il ne mourut au lit d'honneur que parce qu'il s'ennuyait à périr à Copenhague, et qu'il était estimé des savans danois, parce qu'ils sont*

ort ignorans. Jugez ce que vous devez attendre le pareilles remarques qui insultent follement les ivans et les morts. Vous dites que le roi *Casimir* tait un sot, ainsi que tous les Polonais. Quel sile vous restera-t-il sur la terre ?

18°. Apprenez combien il est ridicule d'avancer que jamais *Louis XIV* n'eut une cour plus ombreuse que lors qu'obligé de quitter sa capitale, l était prêt d'être livré au grand *Condé* à la journée de Blenau.

19°. Apprenez que le grade militaire est toujours à l'armée au-dessus de la naissance, et que e premier grade donne à la cour cette prérogative. *Talbert* maréchal de France passait par-tout, sans ontredit, devant les *Montmorencis* et les *Châtillons*, lieutenans-généraux.

20°. Apprenez à connaître l'Allemagne. Distinguez le conseil de ce qu'on appelle les légistes. achez que sur-tout dans les Etats du roi de Prusse s magistrats sont bien loin de disputer quelque hose aux officiers.

21°. Apprenez que jamais *Louis XIV* n'a dit u parlement de Paris, que *Louis XIII* n'aimait as les huguenots et les craignait, et que pour ui il ne les craignait ni les aimait. Ce monarque 'allait point au parlement pour faire des antithès,et il n'a jamais tenu de lit de justice à l'occasion es prétendus réformés.

22°. Apprenez que vous vous trompez autant ur ce que *Louis XIV* dit au parlement de Paris, ne sur ce qu'il n'y dit pas. Le discours qu'il y

prononça en 1654, que je rapporte et que vous niez, est mot pour mot dans un extrait d'un journal du parlement que j'ai vu. Plusieurs mémoires du temps citent exactement les mêmes paroles. Quand je dis que vous vous trompez, je n'entends pas que vous vous méprenez, que vous avez mal lu, mal retenu, ce qui pourrait arriver à tout critique ; j'entends que vous n'avez rien lu, et que vous barbouillez au hasard des notes qui n'ont d'autre fondement que l'envie de mettre au bas des pages de mon livre, un contrefait, des fausſetés dont votre témérité seule est capable.

23°. Apprenez qu'il est faux, qu'il est impossible, que le conseil de *Louis XIII* ait sollicité le cardinal du *Perron* de s'opposer, comme vous osez l'avancer, à cette fameuse proposition du tiers-état, *qu'aucune puissance spirituelle ne peut priver les rois de leur puissance sacrée, qu'ils ne tiennent que de* DIEU *seul etc.*

Quoi! vous avez le front de représenter le conseil d'un roi de France comme une troupe d'imbécilles et de perfides, qui sollicitent le clergé d'enseigner qu'on peut déposer et tuer ses maîtres ? si le malheur des temps et l'esprit de discorde avaient jamais pu porter le conseil d'un roi à une si lâche fureur, il faudrait avoir des preuves plus claires que le jour, pour tirer de l'obscurité une anecdote aussi infame. Mais quelle preuve en pouvez-vous avoir ? vous, audacieux ignorant, qui n'avez jamais rien lu, et qui écrivez de caprice ce que vous dicte votre démence. Vous avez peut-

être entendu dire confusément que le conseil du roi se mêla, comme il le devait, de cette célèbre querelle entre le clergé et le tiers-état dans les états de 1614. Il ne sera pas inutile de dire ici que le 5 de janvier 1615 la chambre du clergé fit enfin signifier à la chambre du tiers-état l'article qu'elle dressa suivant la quinzième session du concile de Constance, qui condamne comme abominable et hérétique l'opinion, qu'*il est permis d'attenter à la personne sacrée des rois*, mais elle ne se relâcha point sur l'article de la déposition; et le cardinal du *Perron* maintint toujours *qu'il n'était pas sûr et indubitable qu'un roi ne pût pas être déposé par l'Eglise.*

Le parlement, qui dans tous les temps a maintenu le droit de la couronne contre les entreprises ecclésiastiques, avait pris ce temps pour donner un arrêt le 2 janvier, conforme à ses arrêts précédens, par lesquels *nulle puissance n'a droit ni pouvoir de dispenser les sujets du serment de fidélité.* La chambre du clergé demanda la cassation de cet arrêt, sous prétexte qu'il était rendu pendant la tenue des états, et que le parlement n'avait pas droit de se mêler de la législation tandis que les législateurs étaient assemblés. Ce nouvel incident échauffa les esprits. On assembla le conseil du roi le 6 janvier, et le prince de *Condé*, chef du conseil, après avoir opiné sévèrement contre le cardinal du *Perron*, et après avoir donné les plus grands éloges à la fidélité et au zèle du parlement, conclut pourtant, pour le bien de la paix, à interdire sur ce point toute dispute au clergé et au tiers-état, et à défendre au parlement de publier son

arrêt, pour conserver, dit-il, la supériorité des états sur le parlement. Voilà toute la part que le conseil suprême de *Louis XIII* eut dans cette affaire importante. Voilà comment, selon le critique *la Beaumelle*, ce conseil sollicita le clergé de déclarer qu'il est permis de déposer et de tuer les rois. L'auteur du *Siècle de Louis XIV* était, et devait être informé de toutes ces particularités: il ne les a pas rapportées dans le tableau raccourci qu'il a fait de tant d'événemens; et il a dû d'autant moins en faire mention que cette scène se passa près de trente années avant les temps qui sont l'objet de son travail. Un auteur doit toujours en savoir beaucoup plus que son livre, sans quoi il serait incapable de le faire: un critique doit en savoir plus encore que l'auteur, sans quoi il est incapable de bien critiquer.

24°. Apprenez qu'il est faux qu'un officier se soit percé de son épée en présence de *Louis XIV*, après avoir été outragé par une raillerie sanglante de ce monarque. Vous voulez flétrir en vain sa mémoire par un conte qui n'est pas même accrédité dans la populace, et qui ne se trouve dans aucun auteur connu des honnêtes gens.

25°. Apprenez que beaucoup d'historiens ont prétendu que la reine *Anne* était d'intelligence avec son frère, quand ce frère en 1708 tenta de faire une descente en Ecosse: que *Reboulet* est de cette opinion, que lui et ses garans se trompent, et que, pour oser être critique, il faut savoir ce que les historiens ont rapporté, et ce qu'ils ont ma rapporté.

26°. Apprenez que l'électeur palatin était à Manheim, quand M. de *Turenne* saccageait Heidelberg, et son pays.

27°. Apprenez que le chevalier de *Lorraine* était à Paris, et non à Rome, quand Mme de *Coatquen* lui révéla le secret de l'Etat, qu'elle avait arraché à M. de *Turenne*; que ce grand-homme ayant eu le courage d'avouer sa faiblesse, la perfidie de Mme de *Coatquen* étant éclaircie, la division ayant troublé la maison de *Monsieur*; le chevalier ayant été enfermé à Pierre-en-Scise, il eut ensuite permission d'aller à Rome.

28°. Apprenez que c'est le comble de l'impertinence de dire que *toutes les guerres d'aujourd'hui sont des guerres de commerce*; qu'il n'y a eu que celle de l'Angleterre avec l'Espagne en 1739, qui ait eu le commerce pour objet; que jamais la France n'en a eu jusqu'ici aucune de cette nature; que les guerres pour les successions de l'Espagne et de l'Autriche étaient d'un genre un peu supérieur.

29°. Apprenez que jamais ce *Cavalier*, chef des fanatiques, n'obtint l'exercice de la religion calviniste dans le Languedoc. C'eût été obtenir le rétablissement de l'édit de Nantes. Il n'eut cette permission que pour les régimens qu'il voulut lever.

30°. Apprenez, si vous pouvez, quel est l'excès ridicule d'un jeune ignorant qui dit d'un ton de maître : *Le maréchal de Villars ne prédit point la perte de la bataille d'Hochstet; il a dit seulement les raisons pour lesquelles elle fut perdue.* Il semble, à vous entendre parler, que vous ayez entretenu ce général. Sachez que cette lettre écrite

par lui à M. de *Maisons* son beau-frère, sur la seule nouvelle de la position de l'armée française à Hochstet, est une chose connue dans sa famille. Un laquais de cette maison, qui aurait entendu ses maîtres parler de cette anecdote, ferait cent fois plus croyable que vous. Il vous sied bien à vous, moins instruit et moins accrédité que ce laquais, de parler avec cette confiance, d'un général dont vous n'avez jamais pu approcher! il vous sied bien de l'appeler *le plus vain des hommes*, et de lui reprocher ses richesses!

31°. Apprenez que ceux qui vous ont dit que les filles héritent de la Navarre, et que c'est pour cela que Mme *Royale* a eu le pas sur mesdames de France, vous ont dit trois sottises. Le patrimoine de la partie de la Navarre, qui appartenait à *Henri IV*, fut réuni par lui à la couronne de France en 1607, et plus solennellement en 1620 par *Louis XIII*, lorsqu'il créa le parlement de Pau; par conséquent cet Etat est soumis à la loi salique. Aucune princesse du sang de France, qui n'est pas reine, n'a le pas sur mesdames de France, c'est-à-dire sur les filles du roi. Ses filles gardent entr'elles le rang de l'ordre de la naissance. La duchesse de Savoie, fille de *Henri IV*, qu'on appelait Mme *Royale*, ne put jamais être en concurrence avec plusieurs filles d'un roi de France. Elle était la seconde des filles de *Henri IV*. La première fut femme de *Philippe IV* roi d'Espagne, la troisième fut reine d'Angleterre. Il n'y eut point de mesdames de France du temps de *Louis XIII* ni de *Louis XIV*. Vous savez aussi peu l'histoire que le cérémonial.

32°.

32°. Apprenez que vous êtes auſſi téméraire quand vous approuvez que quand vous critiquez. Le portrait, dites-vous, que j'ai fait des princes de *Vendôme* eſt très-reſſemblant. Oui, il l'eſt parce que j'ai eu l'honneur de voir trois ans de ſuite le dernier prince de *Vendôme*; mais ce n'eſt pas à vous à le dire. C'eſt ainſi que pourrait s'exprimer un homme qui les aurait long-temps approchés; mais vous n'avez pas plus de droit de confirmer mon témoignage que de le nier.

33°. Apprenez que c'eſt dans les mémoires manuſcrits du marquis de *Dangeau* que ſe trouvent ces paroles de *Louis XIV* ſur le maréchal de *Villeroi*: *On ſe déchaîne contre lui parce qu'il eſt mon favori.* Ce n'eſt pas aſſez que je les aie lues dans ces mémoires pour les rapporter: elles m'ont été confirmées par d'autres perſonnes, et ſur-tout par le cardinal de *Fleuri*. Ce n'eſt que ſur pluſieurs témoignages qu'il eſt permis d'écrire l'hiſtoire. Le rapport d'un témoin conſidérable donne de la probabilité, le rapport de pluſieurs peut faire la certitude hiſtorique, et la négation de *la Beaumelle* fait une impertinence.

34°. Apprenez que *St Olon* gentilhomme ordinaire du roi, envoyé à Fez et à Gènes, n'était et ne pouvait être un ſecrétaire d'ambaſſade. Sachez qu'il n'y a point chez les miniſtres de France de ſecrétaire d'ambaſſade proprement dit, comme il ſe pratique ailleurs, mais des ſecrétaires d'ambaſſadeurs, choiſis et payés par l'ambaſſadeur même. Sachez que le roi de France n'envoie jamais d'ambaſſadeur à Gènes, et que *Louis XIV* y fit porter

ſes menaces par cet officier de ſa maiſon, comme un pareil officier y a été envoyé par *Louis XV* qui la protégeait. Sachez que je le ſuis, quoi que vous en diſiez, et que je ne m'en vante pas comme vous le dites; que je regarde avec beaucoup d'indifférence tous les titres et tous les honneurs, en reſpectant profondément ceux qui m'en ont honoré; que je ne mets jamais aucun titre à la tête de mes ouvrages; que je ne m'annonce, que je ne me donne que pour un homme de lettres, que vous auriez dû choiſir plutôt pour votre maître que pour votre ennemi. Vous avez en vain l'inſolence de vouloir avilir un corps de la maiſon du roi de France, en diſant que de mauvais hiſtoriens de *Louis XIV*, *Racine*, *Larrey* et moi étaient de ce corps. A l'égard de *Racine*, *Louis XIV* voulut l'élever à cette dignité pour récompenſer un très-grand mérite, et *Louis XV* a daigné me faire la même grâce qui eſt au-deſſus de ma naiſſance, pour favoriſer mes faibles efforts et pour encourager les lettres. Cette condeſcendance de deux grands rois fait honneur à leur généroſité, et ne peut faire aucun tort à un corps d'officiers de la couronne, auſſi ancien que la monarchie.

Je pourrais vous donner autant de leçons que vous avez fait de remarques, mais je me contenterai de vous donner en général l'avis d'étudier et de vous repentir.

SECONDE PARTIE.

POUR mieux se justifier auprès du public de tant de détails, et pour rendre autant qu'on le peut les choses personnelles d'une utilité générale, on fera ici une remarque littéraire qu'on soumet au jugement de tous ceux qui lisent ou qui écrivent l'histoire. *La Beaumelle*, en jeune homme inconsidéré, me reproche de n'avoir pas semé assez de portraits dans mon ouvrage. J'ai toujours pensé que c'est une espèce de charlatanerie de peindre autrement que par les faits les hommes publics, avec lesquels on n'a pu avoir de liaison. J'ai peint le siècle et non la personne de *Louis XIV*, ni celle de *Guillaume III*, ni le grand *Condé*, ni *Marlborough*. Il n'appartient qu'au père *Maimbourg* de faire des portraits recherchés et fleuris des héros que l'on n'a pas vus de près. Le cardinal de *Retz* a fait une espèce de galerie de portraits dans ses mémoires : cette liberté lui était très-permise. Il avait connu tous ceux dont il parlait, dans toutes les situations de leur ame, dans leur vie particulière et publique, dans leurs amitiés et dans leurs haines, dans leur bonne et mauvaise fortune. Il serait seulement à souhaiter, peut-être, que son pinceau eût été quelquefois moins conduit par la passion. De tous ces caractères tracés par des contemporains, qu'il y en a peu d'entièrement fidelles ! N'entend-on pas tous les jours porter des jugemens différens d'un homme en place par la même personne, selon qu'elle en est plus ou moins con-

tente? J'eus une preuve bien forte de ce que j'avance, lorsqu'un jour à Blenheim je supplia Mme la ducheſſe de *Marlborough* de me montrer ſes mémoires. Elle me répondit: *Attendez quelque temps, je ſuis occupée actuellement à réformer le caractère de la reine Anne, je me ſuis remiſe à l'aimer depuis que ces gens-ci gouvernent.*

Recherche qui voudra ces portraits de la figure, de l'eſprit, du cœur de ceux qui ont joué les premiers rôles ſur le théâtre du monde. Je ſais que ces peintures vraies ou fauſſes amuſent notre imagination. Le bon ſens eſt ſouvent en garde contre elles.

Je me ſoucie fort peu que *Colbert* ait eu les ſourcils épais et joints, la phyſionomie rude et baſſe, l'abord glaçant; qu'il ait joint de petites vanités au ſoin de faire de grandes choſes: j'ai porté la vue ſur ce qu'il a fait de mémorable, ſur la reconnaiſſance que les ſiècles à venir lui doivent, non ſur la manière dont il mettait ſon rabat, et ſur l'air bourgeois que le roi diſait qu'il avait conſervé à la cour.

Un *la Beaumelle* peut dire à ſon gré, dans la vie de Mme de *Maintenon*, que Mme de la *Vallière avait des yeux bleus, point atteints du déſir de plaire; que Mme de Monteſpan avait le nez de France le mieux tiré, l'autour du cou environné de mille petits amours.* Il peut dire que Mlle de *Fontange* était une grande fille bien faite, que Mme de *Monteſpan* lui découvrait la gorge devant le roi, et qu'elle diſait: *Voyez, Sire, que cela eſt beau! qu'en dites vous? admirez donc.* Il peut ajouter

que *Louis XIV* l'aima comme *Pigmalion*. C'eſt-là le ſtyle dont il croit qu'il faut écrire l'hiſtoire, et que ſa modeſtie veut me donner pour modèle. C'eſt à lui de peindre en détail toutes les dames de la cour de *Louis XIV*, il les a connues à Genève; et moi, comme il le dit très-bien, je n'ai conſulté pendant vingt ans que des gens qui ont mal vu.

A l'égard des écrivains qui devinent, d'après leurs propres idées, celles des perſonnages du temps paſſé, et qui de quelques événemens peu connus prennent droit de démêler les plus ſecrets replis des cœurs, bien moins connus encore; ceux-là donnent à l'hiſtoire les couleurs du roman. La curioſité inſatiable des lecteurs voudrait voir les ames des grands perſonnages de l'hiſtoire, ſur le papier, comme on voit leurs viſages ſur la toile, mais il n'en va pas de même. L'ame n'eſt qu'une ſuite continuelle d'idées et de ſentimens qui ſe ſuccèdent et ſe détruiſent; les mouvemens qui reviennent le plus ſouvent forment ce qu'on appelle le caractère, et ce caractère même reçoit mille changemens par l'âge, par les maladies, par la fortune. Il reſte quelques idées, quelques paſſions dominantes, enfans de la nature, de l'éducation, de l'habitude, qui ſous différentes formes nous accompagnent juſqu'au tombeau. Ces traits principaux de l'ame s'altèrent encore tous les jours, ſelon qu'on a mal dormi ou mal digéré. Le caractère de chaque homme eſt un chaos, et l'écrivain qui veut débrouiller après des ſiècles ce chaos, en fait un autre. Pour l'hiſtorien qui ne veut peindre que de fantaiſie, qui ne veut que montrer de l'eſprit,

il n'eſt pas digne du nom d'hiſtorien. Un fait vaut mieux que cent antithèſes.

Il en eſt à peu près de même des harangues. Si les héros qu'on fait parler ne les ont pas prononcées, l'hiſtoire alors eſt romaneſque en ce point. Il n'y a que deux diſcours directs dans toute l'hiſtoire du *Siècle de Louis XIV*. Ils furent tous deux prononcés en effet, l'un par le maréchal de *Vauban* au ſiége de Valenciennes, l'autre par le duc d'*Orléans* avant la bataille de Turin. On n'examine point ici les raiſons qu'ont eu quelques anciens de prendre une plus grande liberté; mais on croit que dans un ſiècle auſſi philoſophe que le nôtre, et au milieu de tant de nations éclairées, l'on doit au public ce reſpect de ne dire que l'exacte vérité, de faire toujours diſparaître l'auteur pour ne laiſſer voir que le héros, et de ne mettre jamais ſon imagination à la place des réalités. Le goût du ſiècle préſent eſt de montrer de l'eſprit à quelque prix que ce puiſſe être. On préfère une épigramme à tout, et c'eſt en partie ce qui a fait tout dégénérer.

Après cette digreſſion on eſt malheureuſement obligé de revenir à un objet bien dégoûtant pour le public, à *la Beaumelle*. On ſait bien qu'il ne peut s'agir avec lui ni de diſcuſſion littéraire, ni d'éclairciſſemens hiſtoriques. C'eſt un homme qui dit en deux mots, au bas des pages, ou des abſurdités, ou des menſonges, ou des injures.

Que ne s'en eſt-il tenu à outrager l'auteur du *Siècle*? Mais la même fureur inſenſée qui lui a dicté ſon libelle du *Qu'en dira-t-on*, l'a porté encore dans ſes remarques ſur le ſiècle paſſé,

à oſer attaquer les puiſſances du ſiècle où nous ſommes. Enhardi qu'il eſt par une impunité qui ne doit pas durer, mais qui l'aveugle, il inſulte le roi de Pruſſe, toute la maiſon d'Orléans, et le roi de France.

Les lecteurs judicieux, et qui ont de l'humanité, ne ſeront pas fâchés de retrouver ici ce paſſage du chapitre des anecdotes: " Je ne ſais » pourquoi la plupart des princes affectent de » tromper, par de fauſſes bontés, ceux de leurs » ſujets qu'ils veulent perdre. La diſſimulation » alors eſt l'oppoſé de la grandeur: elle n'eſt ja- » mais une vertu et ne peut devenir un talent eſti- » mable, que quand elle eſt abſolument néceſſaire. » *Louis XIV* parut ſortir de ſon caractère etc."

Voici la note de *la Beaumelle*: " *Trait admi- » rable et hardi parce qu'il eſt écrit à Poſtdam.*" Certainement ſi on ne ſavait que c'eſt un *la Beaumelle* qui eſt l'auteur de ces commentaires, la poſtérité qui verrait une telle remarque faite à Berlin, imprimée en Allemagne, et demeurée ſans réponſe, ſerait en droit de conclure que le reproche fait ici à un monarque par un contemporain dans ſes propres Etats, eſt fondé ſur la vérité. Cependant j'oſe aſſurer que le portrait que ce correcteur d'hiſtoire fait ſi impudemment d'un grand prince, eſt l'oppoſé de ſon caractère. Je parle ici en hiſtorien, qui dit la vérité ſans mélange et ſans reſtriction.

Il eſt dit dans l'hiſtoire du *Siècle* " que les der- » nières paroles de *Louis XIV* n'ont pas peu » contribué trente ans après à cette paix que » *Louis XV* a donnée à ſes ennemis, dans la-

„ quelle on a vu un roi victorieux rendre toutes
„ ſes conquêtes pour tenir ſa parole, rétablir
„ tous ſes alliés, et devenir l'arbitre de l'Europe
„ par ſon déſintéreſſement, plus encore que par
„ ſes victoires. ”

Que croira-t-on que *la Beaumelle* penſe de ce morceau ? *Ne prêtez point*, dit-il, *de vertus à Louis XV. Ce déſintéreſſement aurait été ridicule.*

En un autre endroit il dit que *M. de Voltaire voudrait que le Français fût eſclave.* Moi je voudrais que mes compatriotes fuſſent eſclaves ! je voudrais être eſclave et que tous les hommes fuſſent libres. J'entends par libres, ſoumis uniquement aux lois : c'eſt la ſeule manière de l'être.

Y a-t-il rien de plus affreux, de plus digne d'un châtiment exemplaire, que de faire entendre qu'un grand prince empoiſonna la famille royale ? (page 347 du tome ſecond de l'édition de *la Beaumelle*) et enſuite, qu'un autre prince fit aſſaſſiner *Vergier ;* que ce fut un officier qui fit le coup, et qui en eut la croix de St Louis pour récompenſe ? Où a-t-il pris ces blaſphèmes qu'il débite avec autant d'ignorance que de rage, et qui font rougir ceux qui s'aviliſſent juſqu'à le confondre ? Le burleſque ſe joint ici à l'horreur. Qui croirait qu'à propos de l'endroit où il eſt dit que dans la ſociété la bonté de *Marie-Thérèſe* ſeule fait ſon ſeul mérite, ce grave commentateur, qui inſulte tous les princes, met en note : *Parlez des princes avec plus de reſpect. Parlez des choſes ſaintes avec reſpect*, dit-il ailleurs dans une autre note. Et quel eſt cet homme qui donne ainſi des

leçons

leçons de religion, sur un livre où les choses les plus délicates sont traitées avec la circonspection la plus sévère? c'est celui-là même qui dans ses commentaires sur ce livre, ose imprimer à la page 148 du tome troisième, que la guerre qu'on fit aux fanatiques des Cévènes *n'est convenable qu'à des sauvages et à des chrétiens*; c'est celui-là même qui, pour remarque presque unique sur le chapitre du *jansénisme*, dit *que ce chapitre doit plaire aux sages et déplaire aux orthodoxes.*

Quel peut avoir été le but de cet écervelé, qui pour un peu d'argent a vendu ces infamies à un libraire de Francfort? Ce n'est pas certainement l'envie d'éclairer le public par ses lumières; ce n'est pas le soin d'approfondir par des remarques utiles les faits énoncés dans l'ouvrage utile de M. de *Voltaire*. Qu'a-t-il donc voulu? lui nuire, le décrier, insulter à tort et à travers les rois et les particuliers, et trouver le secret de se faire lire à force d'insolences et d'outrages. Il s'est flatté d'être lu à Berlin, parce qu'il nomme injurieusement dans cette édition messieurs d'*Argens*, *Poellnitz*, *Algarotti*, *Darget* et *Francheville*: il s'est flatté d'être lu par tous ceux qui connaissent le *Siècle de Louis XIV*, parce qu'il vomit contre l'auteur les plus scandaleuses injures. Il a trouvé des lecteurs sans doute; quelque fautive même que soit son édition, quelque mal imprimée qu'elle soit, on a voulu la voir, comme on veut voir un monstre, qu'on regarde un moment par curiosité, et dont on se détourne ensuite avec un dégoût d'horreur.

Son principal dessein dans son édition du *Siècle*

de Louis XIV, dont il a trouvé le secret de faire un libelle, est d'attaquer l'auteur dans ses mœurs, en attaquant celles des autres. Quel rapport, je vous prie, de l'histoire de *Louis XIV* avec la note de cet impertinent sur le chapitre du calvinisme?

Cavalier (le chef des révoltés des Cévènes) avait été, dit-il, *rival de Voltaire. Ils aimèrent l'un et l'autre la fille de madame du Noyer, fille de beaucoup d'esprit, et de coquetterie. Ce qui devait arriver arriva. Le héros l'emporta sur le poëte, et la physionomie douce et agréable sur la physionomie égarée et méchante.*

Voilà une des remarques des plus historiques de ce libelle. Il était triste à la vérité que la dame dont il parle eût abandonné son mari et enlevé ses deux filles pour se réfugier en Hollande: mais il faut pardonner une faute que sa religion lui fit commettre; il faut plaindre ses deux filles et les respecter. Toutes deux se sont retirées en France: l'aînée est morte à la communauté de Ste Agnès, honorée et chérie: l'autre est pensionnaire du roi, et vit d'ordinaire dans une terre qui lui appartient, et où elle nourrit les pauvres; elle s'est acquise auprès de tous ceux qui la connaissent la plus grande considération. Son âge, son mérite, sa vertu, la famille respectable et nombreuse à laquelle elle appartient, les personnes du plus haut rang dont elle est alliée, devaient la mettre à l'abri de l'insolente calomnie d'un scélérat absurde. Il y a sans doute de la honte à réfuter des choses si honteuses: mais la malignité du cœur humain, qui reçoit avec avidité toutes les anecdotes scandaleuses, servira d'excuse à la peine qu'on prend ici.

Cavalier étant colonel au ſervice d'Angleterre en 1708, paſſa dans les Pays-Bas, et vit Mlle du *Noyer*, encore très-jeune; il la demanda en mariage; cette négociation fut rompue, et *Cavalier* alla ſe marier en Irlande. L'auteur du *Siècle* était alors au collége; il n'alla en Hollande qu'en 1714, et n'a connu *Cavalier* qu'en Angleterre en 1726. Comment *la Beaumelle* oſe-t-il donc, lui qui eſt actuellement dans Paris, attaquer par de telles impoſtures l'honneur d'une famille de Paris? Les princes dédaignent quelquefois les outrages, parce qu'ils ſont au-deſſus des outrages; mais la juſtice venge l'honneur des citoyens ſi criminellement attaqués.

Où a-t-il trouvé que le grand-père de feue Mme la maréchalle de *N.* avait été convaincu de fauſſe monnaie et d'aſſaſſinat? (comme il le dit page 331 du tome II.) Si un citoyen qui n'a pas été un homme public, un homme livré à l'équité de l'hiſtoire, avait en effet été coupable de ces crimes, il faudrait les taire; et ſi on a l'ame aſſez baſſe et aſſez méchante pour troubler ainſi les cendres des morts ſans aucune apparence d'utilité, on eſt tenu au moins d'apporter les preuves les plus authentiques, et avec ces preuves on eſt encore bien condamnable.

Ce *la Beaumelle*, en feſant de mauvais livres, a trouvé le moyen d'intéreſſer à ſa perſonne vingt ſouverains et cent familles.

N'eſt-il pas encore bien digne d'une hiſtoire de *Louis XIV* de mettre au bas d'une page en note, que j'ai été convaincu de plagiat dans je ne

fais quels vers que je fis il y a treize ou quatorze ans pour une jeune princeſſe aujourd'hui reine? Que *Louis XIV* a-t-il à démêler avec ces vers? ils n'étaient pas plus faits pour être publics que ce qu'on dit dans la converſation. Il échappe tous les jours de ces petites pièces dont le principal mérite eſt dans l'à propos, et dans les circonſtances où elles ſont faites. Ceux qui en ſont les auteurs n'en font nul cas, et ne les conſervent jamais. Les écumeurs de la littérature les recueillent avec avidité et en chargent leurs feuilles, comme les laquais répètent et gâtent dans l'antichambre ce qu'ils ont mal entendu à la porte. Un nommé *Pitaval* s'aviſa d'attribuer cette petite pièce à ſon *la Motte*; *la Beaumelle* répète cette ſottiſe de *Pitaval* dans une note ſur *Louis XIV*; et il ſe trouvera encore quelque compilateur qui dans un dictionaire à l'article *Pitaval* ne manquera pas de relever cette anecdote pour l'utilité du genre humain.

C'eſt avec la même baſſeſſe que cet homme imagine que M. de *Voltaire a vendu chèrement le Siècle de Louis XIV au libraire Conrad Walther qui paye ſi mal.* Il avait droit apparemment de tirer une juſte rétribution du fruit d'un travail ſi long et ſi pénible; mais il ne l'a pas fait. M. de *Francheville*, conſeiller aulique du roi de Pruſſe, voulut bien préſider à la première édition de Berlin, laquelle il céda à *Conrad Walther* au prix coûtant. Ses comptes en font foi; et M. de *Voltaire* a fait préſent de tous ſes ouvrages et de la nouvelle édition du *Siècle* au même libraire, ſans exiger la plus légère récompenſe.

Il eſt faux qu'il ait jamais vendu le moindre ma-

nuſcrit à des libraires de Hollande et d'Allemagne. Il leur a fait gagner beaucoup d'argent. Il veut être bien ſervi par eux, et n'eſt point à leurs gages.

Ce n'eſt pas qu'il croie qu'un auteur doive être privé du fruit de ſon travail, quand ſes libraires s'enrichiſſent par ce travail même. Le ſeigneur d'une terre ne ſubſiſte que de la vente de ſes denrées ; un écrivain peut vivre du prix de ſes travaux. Il n'était pas juſte que les deux *Corneilles* fuſſent très-mal à leur aiſe, eux qui avaient fait la fortune des libraires et des comédiens. On nous répète tous les jours que quand le grand *Corneille* ſur la fin de ſa vie venait au théâtre, tout le monde ſe levait pour lui faire honneur. Cela n'eſt pas plus vrai que le conte de cet ambaſſadeur qui demanda ſi *Corneille* était du conſeil d'Etat. Les grands-hommes, tels que lui, inſpirent quelquefois la curioſité mais on ne leur rend point d'hommages. Il avait bien de la peine à obtenir des comédiens qu'ils repréſentaſſent ſes dernières pièces. Ils refuſèrent même abſolument d'en jouer quelques-unes ; et il fut obligé de les donner à une mauvaiſe troupe qui était alors à Paris. On aurait dû lui faire plus d'honneur et avoir plus de ſoin de ſa fortune : mais ſa perſonne eut auſſi peu de conſidération que ſes premiers ouvrages lui attirèrent de gloire et de critiques. Il vécut et mourut pauvre, ainſi que ſon frère. Les rétributions des ſpectacles, et une penſion modique n'enrichiſſent pas. *Louis XIV* lui envoya une gratification dans ſa dernière maladie ; mais jamais il ne fut récompenſé ſelon ſon mérite, ſi ce mérite doit l'être par l'aiſance.

La Beaumelle reproche en vingt endroits à l'auteur de la *Henriade* et du *Siècle de Louis XIV* jusqu'à sa fortune, comme si cette prétendue fortune était faite aux dépens de la *Beaumelle*. Doit-on fouiller dans les affaires d'une famille pour critiquer un poëme et une histoire? Quelle lâcheté! mais elle est trop commune. Qu'il soit permis de faire une remarque à cette occasion: c'est un spectacle qui peut servir à la connaissance du cœur humain, que de voir certains hommes de lettres ramper tous les jours devant un riche ignorant, venir l'encenser au bas bout de sa table, et s'abaisser devant lui sans autre vue que celle de s'abaisser. Ils sont bien loin d'oser en être jaloux; ils le croient d'une nature supérieure à leur être. Mais qu'un homme de lettres soit élevé au-dessus d'eux par la fortune, et par ses places, ceux même qui ont reçu de lui des bienfaits portent l'envie jusqu'à la fureur. *Virgile* à son aise fut l'objet des calomnies des *Mévius*.

Ce vice est à la vérité de toutes les conditions, parce qu'il appartient à la nature humaine. Tout homme est jaloux de la prospérité de ceux qui sont de son état, ou de l'état desquels il croit être. Le potier porte envie au potier, et *Eschine* à *Démosthènes*. Quand *Boileau* dit de *Chapelain*:

> Qu'il soit le mieux renté de tous les beaux-esprits,
> Comme roi des auteurs qu'on l'élève à l'empire,
> Ma bile alors s'échauffe et je brûle d'écrire:

c'est comme si *Boileau* fignait *je suis jaloux*.

La Beaumelle dit au public: *Il y a eu de meil-*

leurs poëtes que Voltaire, il n'y en a point eu de mieux récompensés. Il a sept mille écus de pension Le roi de Prusse comble les gens de lettres de bienfaits, par les mêmes principes que les princes d'Allemagne comblent de bienfaits les nains et les bouffons.

La Beaumelle en cette occasion devient le *Boileau*, et *Voltaire* est le *Chapelain*.

J'avouerai que j'ai fait autrefois je ne sais comment un poëme épique comme *Chapelain*; mais je voudrais consoler les esprits de la trempe de *la Beaumelle*, en leur apprenant que quand le monarque dont il parle me fit renoncer dans ma vieillesse, à ma famille, à ma maison, à une partie de ma fortune, à mes établissemens, pour m'attacher à sa personne, je crus pouvoir sans honte recevoir en dédommagement une pension d'un roi qui en donne à des princes. Il me semble d'ailleurs que je ne suis pas extrêmement bouffon. Je me flatte peut-être; mais ce n'est pas en cette qualité que le roi de Prusse me demanda au roi mon maître, comme un roi de Capadoce demanda autrefois à un empereur romain un pantomime. Il me demanda comme un homme qui avait répondu pendant seize années à ses bontés prévenantes; il me demanda pour cultiver avec lui une langue dont il a fait la seule langue de sa cour, pour cultiver des arts dans lesquels il a signalé son génie; et ce qui fait, ce me semble, honneur à ces mêmes arts, à ma nation et à la philosophie de ce monarque, c'est qu'il daigna descendre jusqu'à me retenir auprès de lui comme son ami;

titre qu'autrefois des rois et même des empereurs donnèrent à de simples hommes de lettres, tel que je le suis. Je rapporte le fait pour encourager mes confrères. Je suis le bucheron à qui le dieu *Mercure* donna une cognée d'or. Tous les bucherons vinrent demander des cognées. Au reste en opposant ce mot d'ami, dont un grand roi a daigné se servir, à ce mot de bouffon dont se sert *la Beaumelle*, on peut croire que c'est sans la moindre vanité. On sait ce que ce terme signifie dans la bouche et au bout de la plume d'un souverain. Ce n'est que l'expression d'une excessive bonté dont jamais l'inférieur ne peut abuser, et qui ne fait qu'augmenter son respect. Et si l'amitié subsiste si rarement entre des égaux, si tant de faux rapports, tant de petites jalousies, tant de faiblesses auxquelles nous sommes sujets, altèrent entre les particuliers cette liaison que l'on nomme amitié, combien est-il plus aisé de perdre celle d'un roi, qui n'est jamais autre chose que protection et un peu de bonne volonté dans un homme supérieur? Il aperçoit bien mieux qu'un autre nos défauts et nos fautes, et il a seulement plus d'occasions d'exercer une des vertus les plus convenables aux rois, l'indulgence.

Quoi qu'il en soit, il est très-aisé que le roi de Prusse trouve un meilleur poëte que moi, un académicien plus utile, un écrivain plus instruit, quand ce ne serait que M. *de la Beaumelle*: mais il n'en trouvera point de plus attaché à sa personne et à sa gloire. J'avais cru faire plaisir à tant d'écrivains qui valent mieux que moi, de remettre à sa majesté les

penſions et les honneurs dont elle m'avait comblé. J'ai cru que le ſeul honneur convenable à un homme de lettres était de cultiver les lettres juſqu'au dernier moment de ſa vie, et qu'il pouvait renoncer aux penſions, aux cordons, aux clefs, comme on quitte une robe de bal et un maſque pour rentrer paiſiblement dans ſa maiſon. Les *la Beaumelle* me répondront que le roi de Pruſſe m'a rendu ces honneurs avec une bonté qui les fâche; je leur dirai de ne ſe point décourager, et je leur conſeillerai de continuer à travailler, de parler déſormais des ſouverains vivans et de leurs gouvernemens avec moins d'effuſion de cœur dans leurs livres, attendu que les chaînes qu'on donne aujourd'hui aux *Arétins* ne ſont pas d'or. Je leur conſeillerai de fortifier leurs talens et leur génie, et de venir enſuite demander ma place qu'ils rempliront beaucoup plus dignement que moi.

S'ils continuent à ſe rendre utiles par des critiques non-ſeulement permiſes, mais néceſſaires dans la république des lettres, je prendrai la liberté de leur dire: Cenſurez les ouvrages, vous faites très-bien; donnez-en de ſupérieurs, vous ferez encore mieux. Quand le père *Bouhours* demande dans un de ſes livres ſi un allemand peut être un bel-eſprit; quand, parmi de bonnes critiques du *Taſſe*, il en haſarde de mauvaiſes; quand il dit que la grâce eſt un *je ne ſais quoi*, on paraît en droit de ſe moquer de lui, et même de dire qu'il eſt un *je ne ſais qui*, comme a fait *Barbier d'Aucour*.

Si le père *Bary* montre le paradis ouvert à

Philagie par cent et une dévotions à la Vierge, aisées à pratiquer ; si *Escobar* facilite le salut par des moyens beaucoup plus plaisans, on ne trouve point mauvais que *Pascal* fasse rire l'Europe aux dépens d'*Escobar* et de *Bary*. Il a poussé trop loin la raillerie en fesant passer tous les jésuites pour autant de *Barys* et d'*Escobars* ; mais il s'en faut beaucoup que ce livre soit regardé du même œil par le public et par les jésuites ; ils ont réussi à le faire condamner par deux parlemens, et n'ont pu l'empêcher d'être les délices des nations.

Si l'auteur d'un livre de physique, utile à la jeunesse, avance que *Moïse* était un grand et profond physicien ; s'il dit que *Locke* n'est qu'un bavard ennuyeux ; s'il assure que le flux de l'Océan lui est donné de DIEU pour empêcher son eau salée de se corrompre, et pour conduire nos vaisseaux dans les ports, oubliant que la mer Méditerranée a des ports, point de flux, et qu'elle ne croupit point ; s'il affirme que tout a été créé uniquement pour l'homme ; et s'il traite enfin avec hauteur ceux qui ne sont pas de son avis, il est assurément permis, en estimant son livre, de faire quelques innocentes plaisanteries sur de telles opinions.

Quand *Whiston* a proposé en Angleterre des expériences ridicules et impossibles, on s'est moqué publiquement de *Whiston*, et on a bien fait. Il y a des erreurs qu'il faut réfuter sérieusement, des absurdités dont il faut rire, des mensonges qu'on doit repousser avec force.

S'il s'agit d'ouvrages de goût, chacun est en

droit de dire ſon avis, et l'on eſt même diſpenſé de la preuve. Vous pouvez me comparer à *Lucain*, ſans que je le trouve mauvais. S'il eſt queſtion d'hiſtoire, non-ſeulement vous pouvez relever des fautes, mais vous le devez, ſuppoſé que vous ſoyez inſtruit; et en cela vous rendez ſervice à votre ſiècle, ſur-tout quand ces fautes ſont eſſentielles, quand on a induit le public en erreur ſur des faits importans, qu'on s'eſt mépris ſur les grands événemens qui ont troublé le monde, ſur les lois, ſur le gouvernement, ſur le caractère des nations et de leurs chefs, et plutôt ſur-tout quand on a calomnié les morts que quand on a exténué leurs faibleſſes.

Tout livre en un mot eſt abandonné à la critique. Montrez-moi mes fautes, je les corrige. Voilà ma réponſe: malheur à qui en fait d'autres. DIEU me garde de traiter de libelle le livre qui m'apprend à corriger mes erreurs. La ſimple critique eſt une offenſe envers moi, ſi je ne ſuis qu'orgueilleux; c'eſt une leçon ſi j'ai un amour-propre raiſonnable. Mais celui qui dans ſes cenſures mettra les outrages violens, l'ignorance, la mauvaiſe foi, l'erreur et l'impoſture à la place des raiſons, ſera l'horreur et le mépris des honnêtes gens. Je ne parle pas d'un malheureux qui, dans ſa plate frénéſie, attaquerait groſſièrement les rois, les miniſtres, les citoyens, et qui ſerait ſemblable à ces fous furieux qui, à travers les grilles de leurs cachots, veulent couvrir les paſſans de leur ordure; celui-là ne mériterait que d'être renfermé avec eux,

ou de suivre les *Cartouches* (*a*) qu'il regarde comme de grands-hommes.

(*a*) *Cartouche* était un malheureux voleur très-ordinaire, associé avec quelques scélérats comme lui. Le hasard fit qu'on donna son nom à la bande de brigands dont il était. Il fut le ridicule objet de l'attention de Paris, parce qu'on fut quelque temps sans pouvoir le prendre. Il avait été ramoneur de cheminée, et se fait servir souvent son ancien métier à se sauver quand on le guettait. Un soldat aux gardes avertit enfin qu'il était couché dans un cabaret à la courtille, on le trouva sur une paillasse avec un méchant habit, sans chemise, sans argent et couvert de vermine. Son nom était *Bourguignon*, il avait pris celui de *Cartouche*, comme les voleurs et les écrivains de livres scandaleux changent de nom. Il plut au comédien *Legrand* de faire une comédie sur ce malheureux, elle fut jouée le jour qu'il fut roué. Un autre homme s'avisa ensuite de faire un poëme épique de *Cartouche*, et de parodier la Henriade sur un si vil sujet; tant il est vrai qu'il n'y a point d'extravagance qui ne passe par la tête des hommes. Toutes ces circonstances rassemblées ont perpétué le nom de ce gueux, et c'est lui que *la Beaumelle* préfère à *Solon* et égale au grand *Condé*.

TROISIEME PARTIE.

Il importe peu à la postérité qu'une française nommée Mme de *Villette* ait été propre nièce ou la femme d'un neveu de Mme de *Maintenon*. Je n'en ai parlé dans le *Siècle de Louis XIV* que pour faire voir que la personne qui était en effet reine de France, était plus occupée du soin de rendre les dernières années du roi agréables à ce monarque, que de l'ambition d'élever sa famille. Je ne me suis point trompé sur le caractère de cette personne si singulière. Ses lettres, qu'on a publiées avant les éditions de 1753 du *Siècle de Louis XIV*, sont la preuve que je n'ai rien avancé dont je ne fusse instruit et de mon amour pour la vérité. Il s'est trouvé que Mme de *Maintenon* avait signé par avance tout ce que j'avais dit d'elle.

Un traducteur, que je ne connais pas, des œuvres posthumes du vicomte de *Bolingbroke*, me fait un juste reproche de l'inadvertance que j'ai eue d'avoir supposé que Mme de *Villette*, depuis Mme de *Bolingbroke*, était propre nièce de Mme de *Maintenon*. La vérité est si précieuse qu'elle est respectable lors même qu'elle est inutile. Ce traducteur ne se trompe pas moins que moi, quand il dit que le marquis de *Villette* était parent et non neveu; il était neveu réellement de Mme de *Maintenon*. Il eut deux femmes; Mme de *Cailus* était fille de la première, et il épousa en secondes noces Mlle de *Marsilly* qui est morte à Londres, épouse de milord *Bolingbroke*.

Ainſi Mme de *Villette* et Mme de *Cailus* étaient toutes deux nièces de Mme de *Maintenon*; Mme de *Villette* par ſon premier mari, et Mme de *Cailus* par ſa naiſſance. Elles étaient toutes deux dans l'éclat de leur beauté quand le marquis de *Villette* fit ce ſecond mariage, et Mme de *Maintenon* lui diſait: *Mon neveu, il ne tiendra qu'à vous d'avoir chez vous bonne compagnie, vous avez une femme et une fille qui l'attireront.*

Le traducteur de *Bolingbroke* ſe trompe un peu davantage, quand il dit que j'ai fait de Mme de *Maintenon* un portrait dans un goût tout neuf. S'il avait été inſtruit, il aurait dit dans un goût très-vrai. Je pouvais charger ce portrait; je pouvais dire d'elle:

Qu'elle n'eut d'autres droits au rang d'impératrice
Qu'un peu d'attraits peut-être et beaucoup d'artifice.

Je pouvais parler des hommages que ſa beauté et ſon eſprit lui attirèrent dans ſa jeuneſſe, en ayant été très-informé par l'abbé de *Châteauneuf* le dernier amant de la célèbre *Ninon* ma bienfaitrice, laquelle avait vécu, comme on ſait, avec Mme *Scarron* pluſieurs années dans la familiarité la plus intime; mais un tableau du ſiècle de *Louis XIV* ne doit pas, à mon avis, être déshonoré par de pareils traits. J'ai voulu dire des vérités utiles, non des vérités propres aux hiſtoriettes. C'eſt une vérité très-importante que la veuve de *Scarron*, devenue reine de France, ſe ſoit trouvée malheureuſe au faîte de la grandeur même. Elle diſait à Mme de *Bolingbroke*: Ah, ma nièce, ſi vous ſaviez ce que c'eſt que d'avoir à amuſer tous les jours un homme qui n'eſt plus amuſable!

C'est ainsi que le secret des cœurs est si peu connu ; c'est ainsi que nous sommes tous les dupes de l'apparence. On envie le sort de la femme, et du favori, et du ministre d'un grand roi ; mais ceux qui sont dans ces places, et ceux qui les regardent d'en-bas, sont également faibles et également malheureux. Qu'il y a loin de l'éclat à la félicité !

„ *E ben che fossi guardiano de gli orti*
„ *Viddi e conobbi pur l'inique Corti.*

Au reste, que *la Beaumelle* donne la vie de Mme de *Maintenon* après avoir publié ses lettres, qu'il y copie mot à mot vingt passages du *Siècle de Louis XIV* contre lequel il a écrit, qu'il contredise au hasard les mémoires de l'abbé de *Choisi* après les avoir soutenus contre moi au hasard, qu'il se donne la peine de dire que le roi n'acheta point la terre de *Maintenon*, mais qu'elle fut achetée de l'argent du roi et par l'avis du roi ; qu'il rapporte que Mme de *Maintenon* dans sa faveur voyait souvent Mme de *Montespan*, après l'avoir nié dans ses remarques sur le *Siècle*, tout cela est fort indifférent.

Il peut même faire attaquer vers les côtes de l'Amérique le vaisseau qui portait Mme d'*Aubigné*, par un vaisseau turc, sans que je le reprenne.

Quelques personnes m'ont reproché d'avoir ménagé la mémoire de Mme de *Maintenon*, ainsi que *la Beaumelle* a osé me reprocher dans ses notes d'avoir pu dire plus de mal de M. le maréchal de *Villeroi* et de M. de *Chamillart*, et de ne l'avoir pas dit. Je sais combien la loi que *Cicéron*

impose aux historiens est respectable : ils ne doivent oser dire rien de faux ; ils ne doivent rien cacher de vrai. Mais cette loi ordonne-t-elle que l'histoire soit une satire ? A qui Mme de *Maintenon* fit-elle du mal ? qui persécuta-t-elle ? Elle fit servir les charmes de son esprit et sa dévotion même à sa grandeur ; elle dompta son caractère pour dompter *Louis XIV*. Mais quel abus odieux fit-elle de son pouvoir ? La constitution *Unigenitus* lui parut la *saine doctrine*, comme elle le dit dans ses lettres ; mais combattit-elle pour la *saine doctrine* par des cabales ? et si elle osa avoir une opinion dans des matières qu'elle n'entendait pas, et qu'un esprit plus mâle aurait négligées, ne doit-on pas savoir gré à une femme de n'avoir mêlé aucune vivacité à cette opinion ?

A l'égard du maréchal de *Villeroi*, je voudrais bien savoir s'il faut flétrir un homme, parce qu'il a été malheureux à la guerre, et parce qu'il avait à combattre des généraux plus habiles que lui ? Il est pardonnable au peuple de s'emporter contre un homme dont les mauvais succès ont fait l'infortune de la patrie ; mais l'historien doit voir dans le général qui a fait des fautes, l'honnête homme qui n'en a point fait dans la société, qui a été fidelle à l'amitié, généreux et bienfesant. N'y a-t-il donc d'autre gloire que celle d'avoir fait tuer des hommes avec succès ?

Il y avait beaucoup de choses à dire du maréchal de Villeroi, à ce que prétend *la Beaumelle* ; et je les ai omises, *parce qu'un*

un certain âge on eſt prudent et flatteur. Je ne ſais pas au juſte quel âge a *la Beaumelle ;* mais il paraît qu'il n'eſt ni l'un ni l'autre, et je ne vois pas qu'il doive me reprocher de la flatterie.

J'ai rendu, ce me ſemble, juſtice à M. de *Chamillart* ; je n'ai rien tu, mais je n'ai rien outré. Ceux qui pourſuivent ſa mémoire, ſavent-ils ſeulement ce que c'eſt que l'adminiſtration des finances dans un royaume compoſé de tant de provinces, où la régie eſt ſi différente ? dans un royaume épuiſé par la guerre de 1689, et pour qui la guerre de 1701 était devenue néceſſaire ; dans un royaume où rien ne pouvait s'opérer que par des emprunts continuels ; enfin dans une guerre long-temps malheureuſe, où il en a coûté plus en une ſeule année pour l'article ſeul des vivres qu'il n'en coûta à *Alexandre* pour conquérir l'Aſie ? *Chamillart* ſans doute n'était ni un *Colbert*, ni un *Louvois*, je l'ai dit ; mais c'était un honnête homme, un homme modéré ; et je l'ai dit encore. *Un auteur impartial*, dit le juge *la Beaumelle*, *aurait ſévi contre Chamillart.* Quelle expreſſion et quel juge !

La France et l'Angleterre ſont pleines d'écrivains qui croient plaider la cauſe du genre-humain, quand ils accuſent leur patrie. Il y a des gens qui penſent qu'un hiſtorien doit décrier ſon pays pour paraître impartial, condamner tous les miniſtres pour paraître juſte, et immoler ſon roi à la haine des ſiècles à venir pour paraître libre. Pluſieurs ont écrit avec plus de licence que moi, nul avec plus de liberté ; mon livre n'eſt pas aſſurément

imprimé à Paris avec approbation et privilége, je n'en veux que de la postérité. Mais ma liberté a été celle d'un honnête homme, d'un citoyen du monde. Quoique j'aie été historiographe de France, je n'ai voulu achever mon ouvrage que hors de France, afin de n'être pas soupçonné de la bassesse de flatter, et de n'être pas glacé par la crainte de déplaire.

Il n'y a que trop de perfidies dans les cours, je le sais très-bien. Il n'y a que trop de mal dans ce monde; c'en est un grand de l'exagérer. Peindre les hommes toujours méchans, c'est les inviter à l'être. Il y avait dans le conseil de *Louis XIV* des hommes d'une vertu supérieure à celle des *Catons*. Tel était le duc de *Beauvilliers*, qui fit résoudre la paix de Ryswick uniquement parce que les peuples commençaient à être malheureux. Il y avait de pareilles ames à la cour, comme le duc de *Montausier* et le duc de *Navailles*. Je ne parle ici que des courtisans qui ont été célèbres par leurs places, ou par leurs malheurs. Messieurs de *Pompone* et le *Pelletier*, dans leur ministère, furent plus connus par leur probité désintéressée que par tout le reste, et jamais il n'y eut une conduite plus irréprochable que celle de M. de *Torcy*.

L'auteur vertueux d'un fameux livre me pardonnera donc si je prends cette occasion de combattre ce titre d'un de ses chapitres, que *la vertu n'est point le principe du gouvernement monarchique*, et de combattre tout ce chapitre, dans lequel il serait trop cruel qu'il eût raison. Je lui dirai d'abord que la vertu n'est le principe d'aucune affaire, d'aucun

engagement politique. La vertu n'eſt point le principe du commerce de Cadix ; mais les Eſpagnols qui l'exercent, et avec qui nous n'avons de ſureté que leur ſeule bonne foi et leur diſcrétion, n'ont jamais trahi ni l'une ni l'autre. La vertu eſt de tous les gouvernemens et de toutes les conditions ; il y en a toujours plus ſous une adminiſtration paiſible, quelle qu'elle ſoit, que dans un gouvernement orageux, où l'eſprit de parti inſpire et juſtifie tous les crimes. Il ſe commit des actions atroces parmi les ſeigneurs de la cour de *Charles II* et de *Jacques II*, qui ne ſe commettaient pas à la cour de *Louis XIV*.

Je dirai à l'eſtimable auteur de ce livre, que lui-même n'a vu dans les corps dont il a été membre, dans les ſociétés dont il a fait l'agrément, qu'une foule de gens de bien comme lui. Je lui dirai que s'il entend par vertu, l'amour de la liberté, c'eſt la paſſion des républicains, c'eſt le droit naturel des hommes, c'eſt le déſir de conſerver un bien avec lequel chaque homme ſe croit né, c'eſt le juſte amour de ſoi-même confondu dans l'amour de ſon pays. S'il entend la probité, l'intégrité, il y en a toujours beaucoup ſous un prince honnête homme. Les Romains furent plus vertueux du temps de *Trajan*, que du temps des *Sylla* et des *Marius*. Les Français le furent plus ſous *Louis XIV* que ſous *Henri III*, parce qu'ils furent plus tranquilles.

Voici comment l'auteur s'exprime pour appuyer ſon idée : *Si dans le peuple il ſe trouve quelque malheureux honnête homme, le cardinal de*

Richelieu dans ſon Teſtament politique, inſinue qu'un monarque doit ſe garder de s'en ſervir : il ne faut pas, y eſt-il dit, *ſe ſervir des gens de bas lieu, ils ſont trop auſtères et trop difficiles.* Je crois rendre ſervice à la nation et à cet auteur, qui travaille pour le bien de la nation, de lui démontrer qu'il ſe trompe. Qu'on liſe les paroles de ce teſtament très-fauſſement attribué au cardinal de *Richelieu*.

" Une baſſe naiſſance produit rarement les » parties néceſſaires au magiſtrat, et il eſt certain » que la vertu d'une perſonne de bon lieu a » quelque choſe de plus noble que celle qui ſe » trouve en un homme de petite extraction. Les » eſprits de telles gens ſont d'ordinaire difficiles » à manier, et beaucoup ont une auſtérité ſi » épineuſe qu'elle n'eſt pas ſeulement fâcheuſe, » mais préjudiciable. Le bien eſt un grand orne- » ment aux dignités, qui ſont tellement relevées » par le luſtre extérieur, qu'on peut dire hardi- » ment que de deux perſonnes dont le mérite » eſt égal, celle qui eſt la plus aiſée en ſes » affaires, eſt préférable à l'autre, étant certain » qu'il faut qu'un pauvre magiſtrat ait l'ame » d'une trempe bien forte, ſi elle ne ſe laiſſe » quelquefois amollir par la conſidération de ſes » intérêts. Auſſi l'expérience nous apprend que » les riches ſont moins ſujets à concuſſion que les » autres, et que la pauvreté contraint un offi- » cier à être fort ſoigneux du revenu du ſac. "

Il eſt clair par ce paſſage, aſſez peu digne d'ailleurs d'un grand miniſtre, que l'auteur du

teſtament qu'on a cité, craint qu'un magiſtrat ſans bien et ſans naiſſance n'ait pas aſſez de nobleſſe d'ame pour être incorruptible. On veut donc en vain s'autoriſer du témoignage d'un miniſtre de France pour prouver qu'il ne faut point de vertu en France. Le cardinal de *Richelieu*, tyran quand on lui réſiſtait, et méchant parce qu'il avait des méchans à combattre, pouvait bien dans un miniſtère qui ne fut qu'une guerre inteſtine de la grandeur contre l'envie, déteſter la vertu qui aurait combattu ſes violences; mais il était impoſſible qu'il l'écrivît: et celui qui a pris ſon nom, ne pouvait (tout malaviſé qu'il eſt quelquefois) l'être aſſez pour lui faire dire que la vertu n'eſt bonne à rien.

Je n'ai aſſurément nulle envie, en réfutant cette erreur, de décrier le livre célèbre où elle ſe trouve. Je ſuis loin de rabaiſſer un ouvrage dont on n'a juſqu'à préſent critiqué que ce qu'il y a de bon, un ouvrage où à côté de cent paradoxes, il y a cent vérités profondes exprimées avec énergie, un ouvrage où les erreurs même ſont reſpectables, parce qu'elles partent d'un eſprit libre et d'un cœur plein des droits du genre-humain. Je prétends ſeulement faire voir que dans une monarchie tempérée par les lois, et ſur-tout par les mœurs, il y a plus de vertu que l'auteur ne croit, et plus d'hommes qui lui reſſemblent.

Si feu milord *Bolingbroke* m'avait montré ſa huitième lettre ſur l'hiſtoire, où la paſſion lui fait dire que *le gouvernement de ſon pays eſt*

composé d'un roi sans éclat, de nobles sans indépendance, et de communes sans liberté, je l'aurais prié de retrancher cette phrase dont le fond n'est pas vrai, et dont l'antithèse n'est pas juste; et de ne pas donner aux lecteurs lieu de croire que dans ses écrits le mécontent entraînait trop loin le philosophe.

Le traducteur du lord *Bolingbroke* veut encore s'insinuer en faux contre ce que j'ai rapporté du célèbre archevêque de Cambrai *Fénélon*. Il veut parler apparemment de ces vers que l'archevêque fit dans sa vieillesse.

Jeune j'étais trop sage
Et voulais trop savoir etc.

Je puis protester que le marquis de *Fénélon* son neveu, ambassadeur en Hollande, me les dit à la Haye en 1741. Il y avait dans la chambre un homme très-connu qui pourrait s'en souvenir; c'est en présence du même homme que M. de *Fénélon* me montra le manuscrit original du Télémaque. J'écrivis les vers en question sur mes tablettes, et je les possède copié dans un ancien manuscrit tout de la même main. M. de *Fénélon* me dit que ces vers étaient une parodie d'un air de *Lulli*, je ne sais pas encore sur quel air ils ont été faits; mais tout ce que je sais, c'est qu'il est très-utile de nous dire tous les jours à nous-mêmes, à nous qui disputons avec tant de chaleur sur des bagatelles, sur des difficultés puériles, que le grand archevêque de Cambrai reconnut vers la fin de sa vie la vanité des disputes sur des objets plus sérieux.

Le traducteur de *Bolingbroke* me fait un reproche non moins injuſte ſur le cardinal *Mazarin*. *Ce n'eſt pas par les vaudevilles*, dit-il, *qu'il le faut juger*. Non ſans doute, et ce n'eſt ni ſur les vaudevilles, ni ſur les ſatires qu'il faut juger perſonne. C'eſt ſur les faits avérés; or, je voudrais bien ſavoir où ce traducteur a vu que le cardinal *Mazarin trouva la France dans le plus grand embarras?* Quand il fut premier miniſtre, il la trouva triomphante par la valeur du grand *Condé*, et par celle des Suédois. La paix de Veſtphalie lui fit un honneur qu'on ne peut lui ravir: mais les traités heureux ſont le fruit des campagnes heureuſes. Cette paix était retardée quand nos proſpérités étaient interrompues, elle ſe fit quand *Turenne* fut maître de la Bavière, et quand *Konigſmarck* prenait Prague. Ce n'eſt que les armes à la main qu'on force une nation à céder une province: encore l'acquiſition de l'Alſace nous coûta-t-elle environ ſix millions d'aujourd'hui.

Ce traducteur dit que les belles années de *Louis XIV* furent celles où l'eſprit de *Mazarin* régnait encore. Eſt-ce donc l'eſprit de *Mazarin* qui conquit la Franche-Comté et les villes de Flandre qu'il avait rendues? Eſt-ce l'eſprit de *Mazarin* qui fit conſtruire cent vaiſſeaux de ligne? lui qui dans huit ans d'une adminiſtration paiſible avait laiſſé la marine dépérir. Eſt-ce eſprit de *Mazarin* qui réforma les lois qu'il ignorait, et les finances qu'il avait pillées? croit-on, pour avoir traduit milord *Bolingbroke*,

ſavoir mieux l'hiſtoire de mon pays que moi? Je la ſais mieux que milord *Bolingbrocke*, parce qu'il était de mon devoir de l'étudier. Je n'ai eu nulle affection particulière, et la vérité a été mon ſeul objet, non cette vérité de détails qui ne caractériſent rien, qui n'apprennent rien, qui ne ſont bons à rien; mais cette vérité qui développe le génie du maître, de la cour et de la nation. L'ouvrage pouvait être beaucoup meilleur, mais il ne pouvait être fait dans une vue meilleure.

J'apprends qu'on ſe plaint que j'ai omis pluſieurs écrivains dans la liſte de ceux qui ont ſervi à faire fleurir les arts dans le beau ſiècle de *Louis XIV*. Je n'ai pu parler que de ceux dont les écrits ſont parvenus à ma connaiſſance dans la retraite où j'étais.

J'apprends que pluſieurs proteſtans me reprochent d'avoir trop peu reſpecté leur ſecte; j'apprends que quelques catholiques crient que j'ai beaucoup trop ménagé, trop plaint, trop loué les proteſtans. Cela ne prouve-t-il pas que j'ai gardé mon caractère, que je ſuis impartial?

Eſt modus in rebus; ſunt certi denique fines,
Quos ultrà citràque nequit conſiſtere rectum.

Fin du Supplément au Siècle de Louis XIV.

LA DEFENSE

DE

MON ONCLE.

AVERTISSEMENT

DES EDITEURS.

La Philoſophie de l'hiſtoire, qui ſert d'introduction à l'*Eſſai ſur les mœurs et l'eſprit des nations depuis Charlemagne*, avait d'abord été imprimée ſous le nom de l'abbé *Bazin*. Il parut une critique de cet ouvrage, ayant pour titre: *Supplément à la philoſophie de l'hiſtoire*. On ſuppoſe que c'eſt ici le neveu de l'abbé *Bazin* qui répond à cette critique, et venge la mémoire de ſon oncle.

AVERTISSEMENT

ESSENTIEL OU INUTILE,

SUR

LA DEFENSE DE MON ONCLE.

LORSQUE *je mis la plume à la main* pour défendre *unguibus et rostro* la mémoire de mon cher oncle contre un libelle inconnu intitulé *Supplément à la philosophie de l'histoire*, (*a*) je crus d'abord n'avoir à faire qu'à un jeune abbé dissolu, qui pour s'égayer avait parlé dans sa diatribe des filles de joie de Babylone, de l'usage des garçons, de l'inceste et de la bestialité. Mais lorsque je travaillais en digne neveu, j'ai appris que le libelle anonyme est du sieur *Larcher*, ancien répétiteur de belles-lettres au collége Mazarin. Je lui demande très-humblement pardon de l'avoir pris pour un jeune homme, et j'espère qu'il me pardonnera d'avoir rempli mon devoir en écoutant le cri du sang qui parlait à mon cœur, et la voix de la vérité qui m'a ordonné de *mettre la plume à la main*.

Il est question ici de grands objets; il ne

(*a*) Voyez la *Philosophie de l'histoire*, à la tête de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*.

s'agit pas moins que des mœurs et des lois depuis Pékin jusqu'à Rome, et même des aventures de l'Océan et des montagnes. On trouvera aussi dans ce petit ouvrage une furieuse sortie contre l'évêque *Warburton*; mais le lecteur judicieux pardonnera à la chaleur de mon zèle, quand il saura que cet évêque est un hérétique.

J'aurais pu relever toutes les fautes de M. *Larcher*, mais il aurait fallu faire un livre aussi gros que le sien. Je n'insisterai que sur son impiété. Il est bien douloureux pour des yeux chrétiens de lire dans son ouvrage, page 298, *que les écrivains sacrés ont pu se tromper comme les autres.* Il est vrai qu'il ajoute, pour déguiser le poison, *dans ce qui n'est pas du dogme.*

Mais, notre ami, il n'y a presque point de dogme dans les livres hébreux; tout y est histoire ou ordonnance légale, ou cantique, ou prophétie, ou morale. La Genèse, l'Exode, Josué, les Juges, les Rois, Esdras, les Machabées sont historiques; le Lévitique et le Deutéronome sont des lois. Les Pseaumes sont des cantiques; les livres d'Isaïe, Jérémie etc. sont prophétiques, la Sagesse, les Proverbes, l'Ecclésiaste, l'Ecclésiastique sont de la morale. Nul dogme dans

tout cela. On ne peut même appeler *dogme* les dix commandemens ; ce ſont des lois. *Dogme* eſt une *propoſition* qu'il faut croire. JESUS-CHRIST eſt conſubſtantiel à DIEU, *Marie* eſt mère de DIEU, le CHRIST a deux natures et deux volontés dans une perſonne, l'euchariſtie eſt le corps et le ſang de JESUS-CHRIST ſous les apparences d'un pain qui n'exiſte plus : voilà des dogmes. Le *Credo*, qui fut fait du temps de *Jérôme* et d'*Auguſtin*, eſt une profeſſion de dogmes. A peine y a-t-il trois de ces dogmes dans le nouveau teſtament. DIEU a voulu qu'ils fuſſent tirés par notre ſainte Egliſe du germe qui les contenait.

Vois donc quel eſt ton blaſphème ! Tu oſes dire que les auteurs des livres ſacrés ont pu ſe tromper dans tout ce qui n'eſt pas dogme.

Tu prétends donc que le Saint-Eſprit, qui a dicté ces livres, a pu ſe tromper depuis le premier verſet de la Genèſe juſqu'au dernier des Actes des apôtres ; et après une telle impiété tu as l'inſolence d'accuſer d'impiété des citoyens dont tu n'as jamais approché, chez qui tu ne peux être reçu, et qui ignoreraient ton exiſtence ſi tu ne les avais pas outragés.

Que les gens de bien ſe réuniſſent pour impoſer ſilence à ces malheureux qui dès qu'il

paraît un bon livre crient à l'impie, comme les fous des petites-maiſons du fond de leurs loges ſe plaiſent à jeter leur ordure au nez des hommes les plus parés, par ce ſecret inſtinct de jalouſie qui ſubſiſte encore dans leur démence.

Et vous, *puſille grex*, qui lirez *la Défenſe de mon oncle*, daignez commencer par jeter des yeux attentifs ſur la table des chapitres, et choiſiſſez pour vous amuſer le ſujet qui ſera le plus de votre goût. (*b*)

(*b*) Voyez cette table à la fin du Volume.

LA DEFENSE DE MON ONCLE.

EXORDE.

Un des premiers devoirs eſt d'aider ſon père, et le ſecond eſt d'aider ſon oncle. Je ſuis neveu de feu M. l'abbé *Bazing*, à qui un éditeur ignorant a ôté impitoyablement un *g*, qui le diſtinguait des *Bazins* de Thuringe à qui *Childeric* enleva la reine *Bazine*. (*c*) Mon oncle était un profond théologien, qui fut aumônier de l'ambaſſade que l'empereur *Charles VI* envoya à Conſtantinople après la paix de Belgrade. Mon oncle ſavait parfaitement l'arabe et le cophte. Il voyagea en Egypte, et dans tout l'Orient, et enfin s'établit à Pétersbourg en qualité d'interprète chinois. Mon grand amour pour la vérité ne me permet pas de diſſimuler que malgré ſa piété, il était quelquefois un peu railleur. Quand M. de *Guignes* fit deſcendre les Chinois des Egyptiens, quand il prétendit que l'empereur de la Chine *Yu* était viſiblement le roi d'Egypte *Menès* en changeant *nès* en *u* et *me* en *y*, (quoique *Menès* ne ſoit pas un nom égyptien, mais grec) mon oncle alors ſe permit une petite raillerie innocente, laquelle d'ailleurs ne devait point affaiblir l'eſprit de charité entre deux interprètes

(*c*) Vous ſentez bien, mon cher lecteur, que *Bazin* eſt un nom celtique, et que la femme de *Bazin* ne pouvait s'appeler que *Bazine*: c'eſt ainſi qu'on a écrit l'hiſtoire.

chinois. Car au fond mon oncle eſtimait fort M. de *Guignes*.

L'abbé *Bazin* aimait paſſionnément la vérité et ſon prochain. Il avait écrit la *Philoſophie de l'hiſtoire* dans un de ſes voyages en Orient; ſon grand but était de juger par le ſens commun de toutes les fables de l'antiquité, fables pour la plupart contradictoires. Tout ce qui n'eſt pas dans la nature lui paraiſſait abſurde, excepté ce qui concerne la foi. Il reſpectait *St Matthieu* autant qu'il ſe moquait de *Ctéſias*, et quelquefois d'*Hérodote*; de plus très-reſpectueux pour les dames, ami de la bienſéance et zélé pour les lois. Tel était M. l'abbé *Ambroiſe Bazing*, nommé par l'erreur des typographes, *Bazin*.

CHAPITRE PREMIER.

De la Providence.

UN cruel vient de troubler ſa cendre par un prétendu *Supplément à la philoſophie de l'hiſtoire*. Il a intitulé ainſi la ſcandaleuſe ſatire, croyant que ce titre ſeul, de *Supplément aux idées de mon oncle*, lui attirerait des lecteurs. Mais dès la page 33 de ſa préface, on découvre ſes intentions perverſes. Il accuſe le pieux abbé *Bazin* d'avoir dit que la Providence envoie la famine et la peſte ſur la terre. Quoi! mécréant, tu oſes le nier! et de qui donc viennent les fléaux qui nous éprouvent et les châtimens qui nous puniſſent? Dis-moi qui eſt le maître de la vie et de

la mort? dis-moi donc qui donna le choix à *David* de la peſte, de la guerre ou de la famine? DIEU ne fit-il pas périr ſoixante et dix mille juifs en un quart d'heure? et ne mit-il pas ce frein à la fauſſe politique du fils de *Jeſſé*, qui prétendait connaître à fond la population de ſon pays? ne punit-il pas d'une mort ſubite cinquante mille ſoixante et dix bethſamites qui avaient oſé regarder l'arche? La révolte de *Coré*, *Dathan* et *Abiron* ne coûta-t-elle pas la vie à quatorze mille ſept cents iſraélites, ſans compter deux cents cinquante engloutis dans la terre avec leurs chefs? L'ange exterminateur ne deſcend-il pas à la voix de l'Eternel, armé du glaive de la mort, tantôt pour frapper les premiers nés de toute l'Egypte, tantôt pour exterminer l'armée de *Sennacherib*.

Que dis-je? il ne tombe pas un cheveu de nos têtes ſans l'ordre du maître des choſes et des temps. La Providence fait tout; Providence tantôt terrible et tantôt favorable, devant laquelle il faut également ſe proſterner dans la gloire ou dans l'opprobre, dans la jouiſſance délicieuſe de la vie, et ſur le bord du tombeau. Ainſi penſait mon oncle, ainſi penſent tous les ſages. Malheur au mécréant qui contredit ces grandes vérités dans ſa fatale préface.

CHAPITRE II.

L'apologie des dames de Babylone.

L'ENNEMI de mon oncle commence son étrange livre par dire : *Voilà les raisons qui m'ont fait mettre la plume à la main.*

Mettre la plume à la main ! mon ami, quelle expression ! mon oncle, qui avait presque oublié sa langue dans ses longs voyages, parlait mieux français que toi.

Je te laisse déraisonner et dire des injures à propos de Khamos, et de Ninive, et d'Assur. Trompe-toi tant que tu voudras sur la distance de Ninive à Babylone ; cela ne fait rien aux dames pour qui mon oncle avait un si profond respect, et que tu outrages si barbarement.

Tu veux absolument que du temps d'*Hérodote* toutes les dames de la ville immense de Babylone vinssent religieusement se prostituer dans le temple au premier venu, et même pour de l'argent. Et tu le crois parce qu'*Hérodote* l'a dit.

O que mon oncle était éloigné d'imputer aux dames une telle infamie ! Vraiment il serait beau voir nos princesses, nos duchesses, madame la chancelière, madame la première présidente, et toutes les dames de Paris, donner dans l'église Notre-Dame leurs faveurs pour un écu au premier batelier, au premier fiacre qui se sentirait du goût pour cette auguste cérémonie !

Je sais que les mœurs asiatiques diffèrent des

nôtres, et je le fais mieux que toi, puiſque j'ai accompagné mon oncle en Aſie : mais la différence en ce point eſt que les Orientaux ont toujours été plus ſévères que nous. Les femmes en Orient ont toujours été renfermées, ou du moins elles ne ſont jamais ſorties de la maiſon qu'avec un voile. Plus les paſſions ſont vives dans ces climats, plus on a gêné les femmes. C'eſt pour les garder qu'on a imaginé les eunuques. La jalouſie inventa l'art de mutiler les hommes pour s'aſſurer de la fidélité des femmes et de l'innocence des filles. Les eunuques étaient déjà très-communs dans le temps où les Juifs étaient en république. On voit que *Samuel* voulant conſerver ſon autorité, et détourner les Juifs de prendre un roi, leur dit que ce roi aura des eunuques à ſon ſervice.

Peut-on croire que dans Babylone, dans la ville la mieux policée de l'Orient, des hommes ſi jaloux de leurs femmes les aient envoyées toutes ſe proſtituer dans un temple aux plus vils étrangers ? que tous les époux et tous les pères aient étouffé ainſi l'honneur et la jalouſie ? que toutes les femmes et toutes les filles aient foulé aux pieds la pudeur ſi naturelle à leur ſexe ? Le feſeur de contes *Hérodote* a pu amuſer les Grecs de cette extravagance, mais nul homme ſenſé n'a dû le croire.

Le détracteur de mon oncle et du beau ſexe veut que la choſe ſoit vraie ; et ſa grande raiſon, c'eſt que quelquefois les Gaulois ou Welches ont immolé des hommes (et probablement des captifs) à leur vilain dieu *Teutatès*. Mais de ce que des barbares ont fait des ſacrifices de ſang humain, de

ce que les Juifs immolèrent au Seigneur trente-deux pucelles des trente-deux mille pucelles trouvées dans le camp des Madianites avec soixante et un mille ânes, et de ce qu'enfin dans nos derniers temps nous avons immolé tant de juifs dans nos auto-da-fé, ou plutôt dans nos autos-de-fé, à Lisbonne, à Goa, à Madrid, s'ensuit-il que toutes les belles babyloniennes couchassent avec des palefreniers étrangers dans la cathédrale de Babylone? La religion de *Zoroastre* ne permettait pas aux femmes de manger avec les étrangers; leur aurait-elle permis de coucher avec eux?

L'ennemi de mon oncle, qui me paraît avoir ses raisons pour que cette belle coutume s'établisse dans les grandes villes, appelle le prophète *Baruch* au secours d'*Hérodote*; et il cite le sixième chapitre de la prophétie de ce sublime *Baruch*. Mais il ne sait peut-être pas que ce sixième chapitre est précisément celui de tout le livre qui est le plus évidemment supposé. C'est une lettre prétendue de *Jérémie* aux pauvres juifs qu'on mettait enchaînés à Babylone; *St Jérôme* en parle avec le dernier mépris. Pour moi, je ne méprise rien de ce qui est inféré dans les livres juifs. Je sais tout le respect qu'on doit à cet admirable peuple, qui se convertira un jour et qui sera le maître de toute la terre.

Voici ce qui est dit dans cette lettre supposée; *On voit dans Babylone des femmes qui ont des ceintures de cordelettes, (ou de rubans) assises dans les rues, et brûlant des noyaux d'olives. Les*

passans les choisissent, et celle qui a eu la préférence se moque de sa compagne qui a été négligée, et dont on n'a pas délié la ceinture.

Je veux bien avouer qu'une mode à peu près semblable s'est établie à Madrid, et dans le quartier du Palais-royal à Paris. Elle est fort en vogue dans les rues de Londres ; et les musicaux d'Amsterdam ont eu une grande réputation.

L'histoire générale des b..... peut être fort curieuse. Les savans n'ont encore traité ce grand sujet que par parties détachées. Les b.... de Venise et de Rome commencent un peu à dégénérer, parce que tous les beaux arts tombent en décadence. C'était sans doute la plus belle institution de l'esprit humain avant le voyage de *Christophoro Colombo* aux îles Antilles. La vérole, que la Providence avait reléguée dans ces îles, a inondé depuis toute la chrétienté ; et ces beaux b..... consacrés à la déesse *Astarté*, ou *Décerto*, ou *Milita*, ou *Aphrodise*, ou *Vénus*, ont perdu aujourd'hui toute leur splendeur : je crois bien que l'ennemi de mon oncle les fréquente encore comme des restes des mœurs antiques ; mais enfin, ce n'est pas une raison pour qu'il affirme que la superbe Babylone n'était qu'un vaste b..... et que la loi du pays ordonnait aux femmes et aux filles des satrapes, voire même aux filles du roi d'attendre les passans dans les rues. C'est bien pis que si on disait que les femmes et les filles des bourgmestres d'Amsterdam sont obligées par la religion calviniste de se donner dans les musicaux aux matelots hollandais qui reviennent des grandes Indes.

Voilà comme les voyageurs prennent probablement tous les jours un abus de la loi pour la loi même, une grossière coutume du bas peuple pour un usage de la cour. J'ai entendu souvent mon oncle parler sur ce grand sujet avec une extrême édification. Il disait que sur mille quintaux pesant de relations et d'anciennes histoires, on ne trierait pas dix onces de vérités.

Remarquez, s'il vous plaît, mon cher lecteur, la malice du paillard qui outrage si clandestinement la mémoire de mon oncle; il ajoute au texte sacré de *Baruch*; il le falsifie pour établir son b..... dans la cathédrale de Babylone même. Le texte sacré de l'apocryphe *Baruch* porte dans la Vulgate: *Mulieres autem circumdatæ funibus in viis sedent.* Notre ennemi sacrilége traduit: *Des femmes environnées de cordes sont assises dans les allées du temple.* Le mot *temple* n'est nulle part dans le texte.

Peut-on pousser la débauche au point de vouloir qu'on paillarde ainsi dans les églises? il faut que l'ennemi de mon oncle soit un bien vilain homme.

S'il avait voulu justifier la paillardise par de grands exemples, il aurait pu choisir ce fameux droit de prélibation, de marquette, de jambage, de cuissage, que quelques seigneurs de châteaux s'étaient arrogé dans la chrétienté, dans le commencement du beau gouvernement féodal. Des barons, des évêques, des abbés devinrent législateurs, et ordonnèrent que dans tous les mariages autour de leurs châteaux, la première nuit des noces serait pour eux. Il est bien difficile de savoir

jusqu'où ils pouſſaient leur législation, s'ils ſe contentaient de mettre une cuiſſe dans le lit de la mariée, comme quand on épouſait une princeſſe par procureur, ou s'ils y mettaient les deux cuiſſes. Mais ce qui eſt avéré, c'eſt que ce droit de cuiſſage, qui était d'abord un droit de guerre, a été vendu enfin aux vaſſaux par les ſeigneurs, ſoit ſéculiers, qui ont ſagement compris qu'ils pourraient avec l'argent de ce rachat avoir des filles plus jolies.

Mais ſur-tout, remarquez, mon cher lecteur, que les coutumes bizarres établies ſur une frontière par quelques brigands, n'ont rien de commun avec les lois des grandes nations; que jamais le droit de cuiſſage n'a été approuvé par nos tribunaux; et jamais les ennemis de mon oncle, tout acharnés qu'ils ſont, ne trouveront une loi babylonienne qui ait ordonné à toutes les dames de la cour de coucher avec les paſſans.

CHAPITRE III.

De l'Alcoran.

NOTRE infame débauché cherche un ſubterfuge chez les Turcs pour juſtifier les dames de Babylone. Il prend la comédie d'*Arlequin Ulla* pour une loi des Turcs. *Dans l'Orient*, dit-il, *ſi un mari répudie ſa femme, il ne peut la reprendre que lorſqu'elle a épouſé un autre homme qui paſſe la nuit avec elle* etc. (1) Mon paillard ne ſait

(1) En ſuppoſant que la loi exiſte, elle preſcrit ſeulement qu'un homme ne peut reprendre une femme avec laquelle

pas plus son Alcoran que son Baruch ; qu'il lise le chapitre II du grand livre arabe donné par l'ange *Gabriel*, et le 45me paragraphe de la *Sonna* ; c'est dans ce chapitre II, intitulé *la vache*, que le prophète, qui a toujours grand soin des dames, donne des lois sur leur mariage et sur leur douaire : *Ce ne sera pas un crime*, dit-il, *de faire divorce avec vos femmes, pourvu que vous ne les ayez pas encore touchées ; et que vous n'ayez pas encore assigné leur douaire ; et si vous vous séparez d'elles avant de les avoir touchées ; et après avoir établi leur douaire, vous serez obligé de leur payer la moitié de leur douaire etc. à moins que le nouveau mari ne veuille pas le recevoir.*

KISRON HECBALAT DOROMFET ERNAN RABOLA ISRON TAMON ERG BEMIN OULDEG EBORI CARAMOUFEN etc.

Il n'y a peut-être point de loi plus sage : on en abuse quelquefois chez les Turcs comme on abuse de tout. Mais en général on peut dire que les lois des Arabes, adoptées par les Turcs leur

il a fait divorce que lorsqu'elle est veuve d'un autre homme, ou qu'elle a été répudiée par lui. Cette loi aurait pour but d'empêcher les époux de se séparer pour des causes très-légères. Un homme riche a pu quelquefois, pour éluder la loi, faire jouer cette comédie.

C'est ainsi qu'en Angleterre un homme qui veut se séparer de sa femme avec son consentement, se fait surprendre avec une fille. Dirait-on que par la loi d'Angleterre un homme ne peut se séparer de sa femme qu'après avoir couché avec une autre devant témoins ? Ce serait imiter M. *Larcher*, et prendre l'abus ridicule d'une mauvaise loi pour la loi même. Mais cette loi, quoique mauvaise, ne prescrit ni dans l'Orient ni dans l'Angleterre une action contraire aux mœurs

vainqueurs,

vainqueurs, ſont bien auſſi ſenſées pour le moins que les coutumes de nos provinces, qui ſont toujours en oppoſition les unes avec les autres.

Mon oncle feſait grand cas de la juriſprudence turque. Je m'aperçus bien, dans mon voyage à Conſtantinople, que nous connaiſſions très-peu ce peuple dont nous ſommes ſi voiſins. Nos moines ignorans n'ont ceſſé de le calomnier. Ils appellent toujours ſa religion *ſenſuelle*; il n'y en a point qui mortifie plus les ſens. Une religion qui ordonne cinq prières par jour, l'abſtinence du vin, le jeûne le plus rigoureux, qui défend tous les jeux de haſard, qui ordonne, ſous peine de damnation, de donner deux et demi pour cent de ſon revenu aux pauvres, n'eſt certainement pas une religion voluptueuſe, et ne flatte pas, comme on l'a tant dit, la cupidité et la molleſſe. On s'imagine chez nous que chaque bacha a un ſérail de ſept cents femmes, de trois cents concubines, d'une centaine de jolis pages et d'autant d'eunuques noirs. Ce ſont des fables dignes de nous. Il faut jeter au feu tout ce qu'on a dit juſqu'ici ſur les muſulmans. Nous prétendons qu'ils ſont autant de *Sardanapales*, parce qu'ils ne croient qu'un ſeul DIEU. Un ſavant turc de mes amis, nommé (*) *Notmig*, travaille à préſent à l'hiſtoire de ſon pays; on la traduit à meſure: le public ſera bientôt détrompé de toutes les erreurs débitées juſqu'à préſent ſur les fidelles croyans.

(*) M. l'abbé *Mignot*, conſeiller au grand conſeil, neveu de M. de *Voltaire*.

CHAPITRE IV.

Des Romains.

QUE M. l'abbé *Bazin* était chaste! qu'il avait la pudeur en recommandation! Il dit dans un endroit de son savant livre, page 52 : *J'aimerais autant croire Dion Cassius, qui assure que les graves sénateurs de Rome proposèrent un décret, par lequel César, âgé de cinquante-sept ans, aurait le droit de jouir de toutes les femmes qu'il voudrait.*

Qu'y a-t-il donc de si extraordinaire dans un tel décret, s'écrie notre affronté censeur; il trouve cela tout simple; il présentera bientôt une pareille requête au parlement: je voudrais bien savoir quel âge il a. Tu-dieu quel homme! Ce *Salomon*, possesseur de sept cents femmes et trois cents concubines, n'approchait pas de lui.

CHAPITRE V.

De la sodomie.

MON oncle, toujours discret, toujours sage, toujours persuadé que jamais les lois n'ont pu violer les mœurs, s'exprime ainsi dans *la Philosophie de l'histoire*, page 57: " Je ne croirai pas » davantage *Sextus Empiricus*, qui prétend que » chez les Perses la pédérastie était ordonnée. » Quelle pitié! Comment imaginer que les hom» mes eussent fait une loi, qui, si elle avait été » exécutée, aurait détruit la race des hommes?

» La pédéraſtie, au contraire, était expreſſément » défendue dans le livre du Zend, et c'eſt ce qu'on » voit dans l'abrégé du Zend, le Sadder, où il » eſt dit (porte 9.) *qu'il n'y a point de plus grand* » *péché.*

Qui croirait, mon cher lecteur, que l'ennemi de ma famille ne ſe contente pas de vouloir que toutes les femmes couchent avec le premier venu, mais qu'il veuille encore inſinuer adroitement l'amour des garçons? *Les jéſuites*, dit-il, *n'ont rien à démêler ici.* Hé, mon cher enfant, mon oncle n'a point parlé des jéſuites. Je ſais bien qu'il était à Paris, lorſque le révérend père *Marſi* et le révérend père *Fréron* furent chaſſés du collége de *Louis le grand* pour leurs fredaines; mais cela n'a rien de commun avec *Sextus Empiricus*; cet écrivain doutait de tout, mais perſonne ne doute de l'aventure de ces deux révérends pères.

Pourquoi troubler mal-à-propos leurs manes? dis-tu dans l'apologie que tu fais du péché de Sodome. Il eſt vrai que frère *Marſi* eſt mort, mais frère *Fréron* vit encore. Il n'y a que ſes ouvrages qui ſoient morts; et quand on dit de lui qu'il eſt *ivre-mort* preſque tous les jours, c'eſt par catachrèſe, ou ſi l'on veut par une eſpèce de métonymie.

Tu te complais à citer la diſſertation de feu *M. Jean-Matthieu Geſner*, qui a pour titre, *Socrates ſanctus pederaſta*, *Socrate le ſaint b....* (d) En vérité cela eſt intolérable; il pourra bien t'arriver

(d) Qui le croirait, mon cher lecteur? cela eſt imprimé à la page 209 du livre de M. *Tenelle*, intitulé *Supplément à la philoſophie de l'hiſtoire.*

pareille aventure qu'à feu M. *Deſchaufour* ; l'abbé *Desfontaines* l'eſquiva.

C'eſt une choſe bien remarquable dans l'hiſtoire de l'eſprit humain, que tant d'écrivains folliculaires ſoient ſujets à caution. J'en ai cherché ſouvent la raiſon ; il m'a paru que les folliculaires ſont pour la plupart des craſſeux chaſſés des colléges, qui n'ont jamais pu parvenir à être reçus dans la compagnie des dames : ces pauvres gens, preſſés de leurs vilains beſoins, ſe ſatisfont avec les petits garçons qui leur apportent de l'imprimerie la feuille à corriger, ou avec les petits décrotteurs du quartier ; c'eſt ce qui était arrivé à l'ex-jéſuite *Desfontaines* prédéceſſeur de l'ex-jéſuite *Fréron*. (e)

N'es-tu pas honteux, notre ami, de rappeler toutes ces ordures dans un *Supplément à la philoſophie de l'hiſtoire* ? Quoi ! tu veux faire l'hiſtoire de la ſodomie ? *Il aura*, dit-il, *occaſion encore d'en parler dans un autre ouvrage*. Il va chercher juſqu'à un Syrien nommé *Bardezane*, qui a dit que chez les Velches tous les petits garçons faiſaient cette infamie, *Para de gallois oi neoi gamontai*. Fi, vilain ! oſes-tu bien mêler ces turpitudes à la ſage bienſéance dont mon oncle s'eſt tant piqué ? oſes-tu outrager ainſi les dames, et manquer de reſpect à l'auguſte impératrice de Ruſſie à qui j'ai dédié le livre inſtructif et ſage de feu M. l'abbé *Bazin* ?

(e) Un ramonneur à face haſanée,
Le fer en main, les yeux ceints d'un bandeau,
S'allait glifſant dans une cheminée,
Quand de Sodome un antique bedeau
Vint endoſſer ſa figure inclinée, etc.

CHAPITRE VI.

De l'inceſte.

Il ne ſuffit pas au cruel ennemi de mon oncle d'avoir nié la Providence, d'avoir pris le parti des ridicules fables d'*Hérodote* contre la droite raiſon, d'avoir falſifié Baruch et l'Alcoran, d'avoir fait l'apologie des b..... et de la ſodomie: il veut encore canoniſer l'inceſte. M. l'abbé *Bazin* a toujours été convaincu que l'inceſte au premier degré, c'eſt-à-dire, entre le père et la fille, entre la mère et le fils, n'a jamais été permis chez les nations policées. L'autorité paternelle, le reſpect filial en ſouffriraient trop. La nature fortifiée par une éducation honnête ſe révolterait avec horreur.

On pouvait épouſer ſa ſœur chez les Juifs, j'en conviens. Lorſqu'*Ammon* fils de *David* viola ſa ſœur *Thamar* fille de *David*, *Thamar* lui dit en propres mots: *Ne me faites pas des ſottiſes, car je ne pourrais ſupporter cet opprobre, et vous paſſerez pour un fou; mais demandez-moi au roi mon père en mariage, et il ne vous refuſera pas.*

Cette coutume eſt un peu contradictoire avec le Lévitique: mais les contradictoires ſe concilient, ſouvent. Les Athéniens épouſaient leurs ſœurs de père, les Lacédémoniens leurs ſœurs utérines, les Egyptiens leurs ſœurs de père et de mère. Cela n'était pas permis aux Romains, ils ne pouvaient même ſe marier avec leurs

nièces. L'empereur *Claude* fut le seul qui obtint cette grâce du sénat. Chez nous autres remués de barbares on peut épouser sa nièce avec la permission du pape, moyennant la taxe ordinaire, qui va, je crois, à quarante mille petits écus en comptant les menus frais. J'ai toujours entendu dire qu'il n'en avait coûté que quatre-vingts mille francs à M. de *Montmartel*. J'en connais qui ont couché avec leurs nièces à bien meilleur marché. Enfin il est incontestable que le pape a de droit divin la puissance de dispenser de toutes les lois. Mon oncle croyait même que dans un cas pressant sa sainteté pouvait permettre à un frère d'épouser sa sœur, sur-tout s'il s'agissait évidemment de l'avantage de l'Eglise; car mon oncle était très-grand serviteur du pape.

A l'égard de la dispense pour épouser son père ou sa mère, il croyait le cas très-embarrassant; et il doutait, si j'ose le dire, que le droit divin du St Père pût s'étendre jusque-là. Nous n'en avons, ce me semble, aucun exemple dans l'histoire moderne.

Ovide à la vérité dit dans ses belles métamorphoses:

> ..... *Gentes tamen esse ferunter*
> *In quibus et nato genitrix et natus parenti*
> *Jungitur, et pietas geminato crescit amore.*

Ovide avait sans doute en vue les Persans babyloniens, que les Romains leurs ennemis accusaient de cette infamie.

Le partisan des péchés de la chair, qui a écrit contre mon oncle, le défie de trouver un autre

paſſage que celui de *Catulle*. Hé bien, qu'en réſulterait-il? qu'on n'aurait trouvé qu'un accuſateur contre les Perſes, et que par conſéquent on ne doit point les juger coupables. Mais c'eſt aſſez qu'un auteur ait donné crédit à une fauſſe rumeur pour que vingt auteurs en ſoient les échos. Les Hongrois aujourd'hui font aux Turcs mille reproches qui ne ſont pas mieux fondés.

Grotius lui-même, dans ſon aſſez mauvais livre ſur la religion chrétienne, va juſqu'à citer la fable du pigeon de *Mahomet*. On tâche toujours de rendre ſes ennemis odieux et ridicules.

Notre ennemi n'a pas lu ſans doute un extrait du Zenda-Veſta de *Zoroaſtre*, communiqué dans Surate à *Lordius* par un de ces mages qui ſubſiſtent encore. Les ignicoles ont toujours eu la permiſſion d'avoir cinq femmes: mais il eſt dit expreſſément qu'il leur a toujours été défendu d'épouſer leurs couſines. Voilà qui eſt poſitif. *Tavernier* dans ſon livre IV avoue que cette vérité lui a été confirmée par un autre mage.

Pourquoi donc notre inceſtueux adverſaire trouve-t-il mauvais que M. l'abbé *Bazin* ait défendu les anciens Perſes? pourquoi dit-il qu'il était d'uſage de coucher avec ſa mère? Que gagne-t-il à cela? Veut-il introduire cet uſage dans nos familles? Ah! qu'il ſe contente des bonnes fortunes de Babylone.

CHAPITRE VII.

De la bestialité, et du bouc du sabbat.

Il ne manquait plus au barbare ennemi de mon oncle que le péché de bestialité ; il en est enfin convaincu. M. l'abbé *Bazin* avait étudié à fond l'histoire de la sorcellerie depuis *Jannès* et *Mambrès* conseillers du roi sorciers, à la cour de *Pharaon*, jusqu'au révérend père *Girard*, accusé juridiquement d'avoir ensiablé la damoiselle *Cadière* en soufflant sur elle. Il savait parfaitement tous les différens degrés par lesquels le sabbat et l'adoration du bouc avaient passé. C'est bien dommage que ses manuscrits soient perdus. Il dit un mot de ces grands secrets dans sa philosophie de l'histoire. *Le bouc avec lequel les sorcières étaient supposées s'accoupler, vient de cet ancien commerce que les Juifs eurent avec les boucs dans le désert, ce qui leur est reproché dans le Lévitique.*

Remarquez, s'il vous plaît, la discrétion et la pudeur de mon oncle. Il ne dit pas que les sorcières s'accouplent avec un bouc, il dit qu'elles sont supposées s'accoupler.

Et là-dessus, voilà mon homme qui s'échauffe comme un Calabrois pour sa chèvre, et qui vous parle à tort et à travers de fornication avec des animaux, et qui vous cite *Pindare* et *Plutarque* pour vous prouver que les dames de la dynastie de Mendès couchaient publiquement avec des boucs. Voyez comme il veut justifier les Juifs par

les

les Mendéſiennes. Juſqu'à quand outragera-t-il les dames? Ce n'eſt pas aſſez qu'il proſtitue les princeſſes de Babylone aux muletiers, il donne des boucs pour amans aux princeſſes de Mendès. Je l'attends aux Pariſiennes.

Il eſt très-vrai, et je l'avoue en ſoupirant, que le Lévitique fait ce reproche aux dames juives qui erraient dans le déſert. Je dirai pour leur juſtification qu'elles ne pouvaient ſe laver dans un pays qui manque d'eau abſolument, et où l'on eſt encore obligé d'en faire venir à dos de chameau. Elles ne pouvaient changer d'habits, ni de ſouliers, puiſqu'elles conſervèrent quarante ans leurs mêmes habits par un miracle ſpécial. Elles n'avaient point de chemiſe. Les boucs du pays purent très-bien les prendre pour des chèvres à leur odeur. Cette conformité put établir quelque galanterie entre les deux eſpèces; mon oncle prétendait que ce cas avait été très-rare dans le déſert, comme il avait vérifié qu'il eſt aſſez rare en Calabre malgré tout ce qu'on en dit. Mais enfin il lui paraiſſait évident que quelques dames juives étaient tombées dans ce péché. Ce que dit le Lévitique ne permet guère d'en douter. On ne leur aurait pas reproché des intrigues amoureuſes dont elles n'auraient pas été coupables.

Et qu'ils n'offrent plus aux velus avec leſquels ils ont forniqué. Lévitique, chap. XVII.

Les femmes ne forniqueront point avec les bêtes. Chap. XIX.

La femme qui aura ſervi de ſuccube à une bête

ſera punie avec la bête, et leur ſang retombera ſur eux. Chap. XX.

Cette expreſſion remarquable, *leur ſang retombera ſur eux*, prouve évidemment que les bêtes paſſaient alors pour avoir de l'intelligence. Non-ſeulement le ſerpent et l'ânesſe avaient parlé, mais DIEU, après le déluge, avait fait un pacte, une alliance avec les bêtes. C'eſt pourquoi de très-illuſtres commentateurs trouvent la punition des bêtes qui avaient ſubjugué des femmes, très-analogue à tout ce qui eſt dit des bêtes dans la ſainte écriture. Elles étaient capables de bien et de mal. Quant aux velus, on croit dans tout l'Orient que ce ſont des ſinges. Mais il eſt ſûr que les Orientaux ſe ſont trompés en cela, car il n'y a point de ſinges dans l'Arabie déſerte. Ils ſont trop aviſés pour venir dans un pays aride où il faut faire venir de loin le manger et le boire. Par les velus il faut abſolument entendre les boucs.

Il eſt conſtant que la cohabitation des ſorcières avec un bouc, la coutume de le baiſer au derrière, qui eſt paſſée en proverbe, la danſe ronde qu'on exécute autour de lui, les petits coups de verveine dont on le frappe, et toutes les cérémonies de cette orgie viennent des Juifs qui les tenaient des Egyptiens; car les Juifs n'ont jamais rien inventé.

Je poſſède un manuſcrit juif, qui a je crois plus de deux mille ans d'antiquité; il me paraît que l'original doit être du temps du premier ou du ſecond *Ptolomée*; c'eſt un détail de toutes les cérémonies de l'adoration du bouc, et c'eſt probablement ſur un exemplaire de cet ouvrage que

ceux qui se sont adonnés à la magie, ont composé ce qu'on appelle le *grimoire*. Un grand d'Espagne m'en a offert cent louis d'or, je ne l'aurais pas donné pour deux cents. Jamais le bouc n'est appelé que le *velu* dans cet ouvrage. Il confondrait bien toutes les mauvaises critiques de l'ennemi de feu mon oncle.

Au reste je suis bien aise d'apprendre à la dernière postérité qu'un savant d'une grande sagacité ayant vu dans ce chapitre que M. *** est convaincu de *bestialité*, a mis en marge, lisez *bêtise*.

CHAPITRE VIII.

D'Abraham et de Ninon l'Enclos.

MONSIEUR l'abbé *Bazin* était persuadé avec *Onkelos* et avec tous les juifs orientaux qu'*Abraham* était âgé d'environ cent trente-cinq ans quand il quitta la Chaldée. Il importe fort peu de savoir précisément quel âge avait le père des croyans. Quand DIEU nous jugera tous dans la vallée de Josaphat, il est probable qu'il ne nous punira pas d'avoir été de mauvais chronologistes comme le détracteur de mon oncle. Il sera puni pour avoir été vain, insolent, grossier et calomniateur, et non pour avoir manqué d'esprit et avoir ennuyé les dames.

Il est bien vrai qu'il est dit dans la Genèse qu'*Abraham* sortit d'Aran en Mésopotamie âgé de soixante et quinze après la mort de son père *Tharé* le potier: mais il est dit aussi dans la

Genèſe que *Tharé* ſon père l'ayant engendré à ſoixante et dix ans, vécut juſqu'à deux cents cinq. Il faut donc abſolument expliquer l'un des deux par l'autre. Si *Abraham* ſortit de la Chaldée après la mort de *Tharé* âgé de deux cents cinq ans, et ſi *Tharé* l'avait eu à l'âge de ſoixante et dix, il eſt clair qu'*Abraham* avait juſté cent trente-cinq ans lorſqu'il ſe mit à voyager. Notre lourd adverſaire propoſe un autre ſyſtème pour eſquiver la difficulté; il appelle *Philon* le juif à ſon ſecours, et il croit donner le change à mon cher lecteur en diſant que la ville d'Aran eſt la même que Carrès. Je ſuis bien ſûr du contraire, et je l'ai vérifié ſur les lieux. Mais quel rapport, je vous prie, la ville de Carrès a-t-elle avec l'âge d'*Abraham* et de *Sara*?

On demandait encore à mon oncle comment *Abraham*, venu de Méſopotamie, pouvait ſe faire entendre à Memphis. Mon oncle répondait qu'il n'en ſavait rien, qu'il ne s'en embarraſſait guère, qu'il croyait tout ce qui ſe trouve dans la ſainte écriture, ſans vouloir l'expliquer, et que c'était l'affaire de meſſieurs de ſorbonne qui ne ſe ſont jamais trompés.

Ce qui eſt bien plus important, c'eſt l'impiété avec laquelle notre mortel ennemi compare *Sara*, la femme du père des croyans, avec la fameuſe *Ninon l'Enclos*. Il ſe demande comment il ſe peut faire que *Sara*, âgée de ſoixante et quinze ans, allant de Sichem à Memphis ſur ſon âne pour chercher du blé, enchantât le cœur du roi de la ſuperbe Egypte, et fit enſuite le même effet ſur

le petit roi de Gérar dans l'Arabie déserte. Il répond à cette difficulté par l'exemple de *Ninon*. *On sait*, dit-il, *qu'à l'âge de quatre-vingts ans Ninon sut inspirer à l'abbé Gédoin des sentimens qui ne sont faits que pour la jeunesse ou l'âge viril.* Avouez, mon cher lecteur, que voilà une plaisante manière d'expliquer l'écriture sainte; il veut s'égayer, il croit que c'est-là le bon ton. Il veut imiter mon oncle: mais, quand certain animal à longues oreilles veut donner la patte comme le petit chien, vous savez comme on le renvoie.

Il se trompe sur l'histoire moderne comme sur l'ancienne. Personne n'est plus en état que moi de rendre compte des dernières années de Mlle de l'*Enclos*, qui ne ressemblait en rien à *Sara*. Je suis son légataire. Je l'ai vue les dernières années de sa vie. Elle était sèche comme une momie. Il est vrai qu'on lui présenta l'abbé de *Gédoin* qui sortait alors des jésuites, mais non pas pour les mêmes raisons que les *Desfontaines* et les *Fréron*s en sont sortis. J'allais quelquefois chez elle avec cet abbé qui n'avait d'autre maison que la nôtre. Il était fort éloigné de sentir des désirs pour une décrépite ridée qui n'avait sur les os qu'une peau jaune tirant sur le noir.

Ce n'était point l'abbé de *Gédoin* à qui on imputait cette folie; c'était à l'abbé de *Châteauneuf*, frère de celui qui avait été ambassadeur à Constantinople. *Châteauneuf* avait eu en effet la fantaisie de coucher avec elle vingt ans auparavant. Elle était encore assez belle à l'âge de près de soixante années. Elle lui donna en riant un ren-

dez-vous pour un certain jour du mois. Et pourquoi ce jour-là plutôt qu'un autre ? lui dit l'abbé de *Châteauneuf*. C'eſt que j'aurai alors ſoixante ans juſte, lui dit-elle. Voilà la vérité de cette hiſtoriette qui a tant couru, et que l'abbé de *Châteauneuf*, mon bon parrain, à qui je dois mon baptême, m'a raconté ſouvent dans mon enfance, pour me former l'eſprit et le cœur ; mais Mlle l'*Enclos* ne s'attendait pas d'être un jour comparée à *Sara*, dans un libelle fait contre mon oncle.

Quoiqu'*Abraham* ne m'ait point mis ſur ſon teſtament, et que *Ninon l'Enclos* m'ait mis ſur le ſien, cependant je la quitte ici pour le père des croyans. Je ſuis obligé d'apprendre à l'abbé *Fou*... détracteur de mon oncle, ce que penſent d'*Abraham* tous les Guèbres que j'ai vus dans mes voyages. Ils l'appellent *Ebrahim*, et lui donnent le ſurnom de *Zer ateukt* ; c'eſt notre *Zoroaſtre*. Il eſt conſtant que ces Guèbres diſperſés, et qui n'ont jamais été mêlés avec les autres nations, dominaient dans l'Aſie avant l'établiſſement de la horde juive, et qu'*Abraham* était de Chaldée, puiſque le Pentateuque le dit. M. l'abbé *Bazin* avait approfondi cette matière ; il me diſait ſouvent : Mon neveu, on ne connaît pas aſſez les Guèbres, on ne connaît pas aſſez *Ebrahim* ; croyez-moi, liſez avec attention le Zenda Veſta et le Védam.

CHAPITRE IX.

De Thèbes, de Boſſuet et de Rollin.

Mon oncle, comme je l'ai déjà dit, aimait le merveilleux, la fiction en poéſie; mais il les déteſtait dans l'hiſtoire; il ne pouvait ſouffrir qu'on mît des conteurs de fables à côté des *Tacites*, ni des *Grégoires de Tours* auprès des *Rapin-Thoyras*. Il fut ſéduit dans ſa jeuneſſe par le ſtyle brillant du diſcours de *Boſſuet* ſur l'*Hiſtoire univerſelle*. Mais quand il eut un peu étudié l'hiſtoire et les hommes, il vit que la plupart des auteurs n'avaient voulu écrire que des menſonges agréables, et étonner leurs lecteurs par d'incroyables aventures. Tout fut écrit comme les *Amadis*. Mon oncle riait quand il voyait *Rollin* copier *Boſſuet* mot à mot, et *Boſſuet* copier les anciens, qui ont dit que dix mille combattans ſortaient par chacune des cent portes de Thèbes, et encore deux cents chariots armés en guerre par chaque porte; cela ferait un million de ſoldats dans une ſeule ville, ſans compter les cochers et les guerriers qui étaient ſur les chariots, ce qui ferait encore quarante mille hommes de plus, à deux perſonnes ſeulement par chariot.

Mon oncle remarquait très-juſtement qu'il eût fallu au moins cinq ou ſix millions d'habitans dans cette ville de Thèbes pour fournir ce nombre de guerriers; il ſavait qu'il n'y a pas aujourd'hui plus de trois millions de têtes en Egypte; il

savait que *Diodore le Sicile* n'en admettait pas davantage de son temps: ainsi il rabattait beaucoup de toutes les exagérations de l'antiquité.

Il doutait qu'il y eût eu un *Séſoſtris* qui partit d'Egypte pour aller conquérir le monde entier avec ſix cents mille hommes et vingt-ſept mille chars de guerre. Cela lui paraiſſait digne de *Picrocole* dans *Rabelais*. La manière dont cette conquête du monde entier fut préparée, lui paraiſſait encore plus ridicule. Le père de *Séſoſtris* avait deſtiné ſon fils à cette belle expédition ſur la foi d'un ſonge; car les ſonges alors étaient des avis certains envoyés par le ciel, et le fondement de toutes les entrepriſes. Le bon homme, dont on ne dit pas même le nom, s'aviſa de deſtiner tous les enfans qui étaient nés le même jour que ſon fils à l'aider dans la conquête de la terre, et pour en faire autant de héros, il ne leur donnait à déjeûner qu'après les avoir fait courir cent quatre-vingts ſtades tout d'une haleine; c'eſt bien courir dans un pays fangeux où l'on enfonce juſqu'à mi-jambe, et où preſque tous les meſſages ſe font par bateau ſur les canaux.

Que fait l'impitoyable cenſeur de mon oncle? au lieu de ſentir tout le ridicule de cette hiſtoire, il s'aviſe d'évaluer le grand et le petit ſtade, et il croit prouver que les petits enfans deſtinés à vaincre toute la terre, ne couraient que trois de nos grandes lieues et demie pour avoir à déjeûner.

Il s'agit bien vraiment de ſavoir au juſte ſi *Séſoſtris* comptait par grand ou petit ſtade, lui qui n'avait jamais entendu parler de ſtade qui eſt une

meſure grecque. Voilà le ridicule de preſque tous les commentateurs, des ſcoliaſtes; ils s'attachent à l'explication arbitraire d'un mot inutile, et négligent le fond des choſes. Il eſt queſtion ici de détromper les hommes ſur les fables dont on les a bercés depuis tant de ſiècles. Mon oncle pèſe les probabilités dans la balance de la raiſon; il rappelle les lecteurs au bon ſens, et on vient nous parler de grands et de petits ſtades!

J'avouerai encore que mon oncle levait les épaules quand il liſait dans *Rollin* que *Xerxès* avait fait donner trois cents coups de fouet à la mer, qu'il avait fait jeter dans l'Helleſpont une paire de menottes pour l'enchaîner, qu'il avait écrit une lettre menaçante au mont Athos, et qu'enfin lorſqu'il arriva au Pas des Thermopiles, où deux hommes de front ne peuvent paſſer, il était ſuivi de cinq millions deux cents quatre-vingt-trois mille deux cents vingt perſonnes, comme le dit le véridique et exact *Hérodote*.

Mon oncle diſait toujours, ſerrez, ſerrez, en liſant ces contes de ma mère l'oie. Il diſait: *Hérodote* a bien fait d'amuſer et de flatter des Grecs par ces romans, et *Rollin* a mal fait de ne les pas réduire à leur juſte valeur en écrivant pour des Français du dix-huitième ſiècle.

CHAPITRE X.

Des prêtres ou prophètes ou ſchoen d'Egypte.

OUI, barbare, les prêtres d'Egypte s'appelaient *Schoen*, et la Genèſe ne leur donne pas d'autre nom, la Vulgate même rend ce nom par *Sacerdos*. Mais qu'importe les noms? Si tu avais ſu profiter de la philoſophie de mon oncle, tu aurais recherché quelles étaient les fonctions de ces ſchoen, leurs ſciences, leurs impoſtures : tu aurais tâché d'apprendre ſi un ſchoen était toujours en Egypte un homme conſtitué en dignité, comme parmi nous un évêque, et même un archidiacre, ou ſi quelquefois on s'arrogeait le titre de *ſchoen*, comme on s'appelle parmi nous *Monſieur l'abbé*, ſans abbaye; ſi un ſchoen, pour avoir été précepteur d'un grand ſeigneur, et pour être nourri dans ſa maiſon, avait le droit d'attaquer impunément les vivans et les morts, et d'écrire ſans eſprit contre des Egyptiens qui paſſaient pour en avoir.(2)

Je ne doute pas qu'il n'y ait eu des ſchoen fort ſavans; par exemple, ceux qui firent aſſaut de prodiges avec *Moïſe*, qui changèrent toutes les eaux de l'Egypte en ſang, qui couvrirent tout le pays de grenouilles, que firent naître juſqu'à des

(2) Il s'agit ici de l'abbé *Foucher* de l'académie des belles-lettres, précepteur du duc de *la Trimouille*. Cet abbé était janſéniſte; il crut que ſa conſcience l'obligeait à écrire contre M. de *Voltaire*; mais la grâce lui manqua.

poux, mais qui ne purent les chaſſer; car il y a dans le texte hébreu: *Ils firent ainſi; mais pour chaſſer les poux, ils ne le purent.* La Vulgate les traite plus durement: elle dit qu'ils ne purent même produire des poux.

Je ne ſais ſi tu es ſchoen, et ſi tu fais ces beaux prodiges, car on dit que tu es fort initié dans les myſtères des ſchoen de St Médard; mais je préférerai toujours un ſchoen doux, modeſte, honnête, à un ſchoen qui dit des injures à ſon prochain, à un ſchoen qui cite ſouvent à faux et qui raiſonne comme il cite, à un ſchoen qui pouſſe l'horreur juſqu'à dire que M. l'abbé *Bazin* entendait mal le grec, parce que ſon typographe a oublié un ſigma, et a mis un *oi* pour un *ei*.

Ah! mon fils, quand on a calomnié ainſi les morts, il faut faire pénitence le reſte de ſa vie.

CHAPITRE XI.

Du temple de Tyr.

Je paſſe ſous ſilence une infinité de menues mépriſes du ſchoen enragé contre mon oncle; mais je vous demande, mon cher lecteur, la permiſſion de vous faire remarquer comme il eſt malin. M. l'abbé *Bazin* avait dit que le temple d'*Hercule* à Tyr n'était pas des plus anciens. Les jeunes dames qui ſortent de l'opéra comique pour aller chanter à table les jolies chanſons de M. *Collet*; les jeunes officiers, les conſeillers, même de grand'chambre, M^rs les fermiers-généraux, enfin

tout ce qu'on appelle à Paris la *bonne compagnie*, se soucieront peut-être fort peu de savoir en quelle année le temple d'*Hercule* fut bâti. Mon oncle le savait. Son implacable persécuteur se contente de dire vaguement qu'il était aussi ancien que la ville; ce n'est pas là répondre; il faut dire en quel temps la ville fut bâtie. C'est un point trop intéressant dans la situation présente de l'Europe. Voici les propres paroles de l'abbé *Bazin*:

" Il est dit dans les annales de la Chine que
„ les premiers empereurs sacrifiaient dans un
„ temple. Celui d'*Hercule* à Tyr ne paraît pas
„ être des plus anciens; *Hercule* ne fut jamais
„ chez aucun peuple qu'une divinité secondaire,
„ cependant le temple de Tyr est très-antérieur
„ à celui de Judée. *Hiram* en avait un magnifi-
„ que lorsque *Salomon* aidé par *Hiram* bâtit le
„ sien. *Hérodote*, qui voyagea chez les Tyriens,
„ dit que de son temps les archives de Tyr ne
„ donnaient à ce temple que deux mille trois
„ cents ans d'antiquité."

Il est clair par-là que le temple de Tyr n'était antérieur à celui de *Salomon* que d'environ douze cents années. Ce n'est pas là une antiquité bien reculée, comme tous les sages en conviendront. Hélas! presque toutes nos antiquités ne sont que d'hier; il n'y a que quatre mille six cents ans qu'on éleva un temple dans Tyr. Vous sentez, ami lecteur, combien quatre mille six cents ans sont peu de chose dans l'étendue des siècles, combien

nous ſommes peu de choſe, et ſur-tout combien un pédant orgueilleux eſt peu de choſe.

Quant au divin *Hercule*, dieu de Tyr, qui dépucela cinquante demoiſelles en une nuit, mon oncle ne l'appelle que *dieu ſecondaire*. Ce n'eſt pas qu'il eût trouvé quelqu'autre dieu des gentils qui en eût fait davantage, mais il avait de très-bonnes raiſons pour croire que tous les dieux de l'antiquité, ceux mêmes *majorum gentium*, n'étaient que des dieux du ſecond ordre, auxquels préſidait le dieu formateur, le maître de l'univers, le *Deus optimus* des Romains, le *Knef* des Egyptiens, l'*Iabo* des Phéniciens, le *Mithra* des Babyloniens, le *Zeus* des Grecs maître des dieux et des hommes, l'*Iezad* des anciens Perſans. Mon oncle, adorateur de la Divinité, ſe complaiſait à voir l'univers entier adorer un dieu unique, malgré les ſuperſtitions abominables dans leſquelles toutes les nations anciennes, excepté les lettrés chinois, ſe ſont plongées.

CHAPITRE XII.

Des Chinois.

QUEL eſt donc cet acharnement de notre adverſaire contre les Chinois et contre tous les gens ſenſés de l'Europe qui rendent juſtice aux Chinois? Le barbare n'héſite point à dire, *que les petits philoſophes ne donnent une ſi haute antiquité à la Chine que pour décréditer l'Ecriture.*

Quoi! c'eſt pour décréditer l'écriture ſainte que l'archevêque *Navarette*, *Gonzales de Mendoza*, *Hennengius*, *Louis de Guſman*, *Semmedo* et tous les miſſionaires, ſans en excepter un ſeul, s'accordent à faire voir que les Chinois doivent être raſſemblés en corps de peuple depuis plus de cinq mille années? Quoi! c'eſt pour inſulter à la religion chrétienne qu'en dernier lieu le père *Parennin* a réfuté avec tant d'évidence la chimère d'une prétendue colonie envoyée d'Egypte à la Chine? Ne ſe laſſera-t-on jamais au bout de nos terres occidentales de conteſter aux peuples de l'Orient leurs titres, leurs arts et leurs uſages? Mon oncle était fort irrité contre cette témérité abſurde. *Mais* comment accorderons-nous le texte hébreu avec le ſamaritain? Hé morbleu, comme vous pourrez, diſait mon oncle; mais ne vous faites pas moquer des Chinois; laiſſez-les en paix comme ils vous y laiſſent.

Ecoute, cruel ennemi de feu mon cher oncle; tâche de répondre à l'argument qu'il pouſſa vigoureuſement dans ſa brochure en quatre volumes de l'*Eſſai ſur les mœurs et l'eſprit des nations*. Mon oncle était auſſi ſavant que toi, mais il était mieux ſavant, comme dit *Montaigne*, ou ſi tu veux il était auſſi ignorant que toi, (car en vérité que ſavons-nous?) mais il raiſonnait, il ne compilait pas. Or voici comme il raiſonne puiſſamment dans le ſecond volume de cet *Eſſai ſur les mœurs etc.* page 18 et 19, où il ſe moque de beaucoup d'hiſtoires.

" Qu'importe, après tout, que ces livres

» renferment, ou non, une chronologie toujours » sure? Je veux que nous ne sachions pas en quel » temps précisément vécut *Charlemagne*; dès » qu'il est certain qu'il a fait de vastes conquêtes » avec de grandes armées, il est clair qu'il est né » chez une nation nombreuse, formée en corps de » peuple par une longue suite de siècles. Puis donc » que l'empereur *Hiao*, qui vivait inconteſtable- » ment plus de deux mille quatre cents ans avant » notre ère, conquit tout le pays de la Corée, il est » indubitable que son peuple était de l'antiquité la » plus reculée. De plus, les Chinois inventèrent » un cycle, un comput qui commence deux mille » six cents deux ans avant le nôtre. Est-ce à nous » à leur conteſter une chronologie unanimement » reçue chez eux, à nous qui avons soixante syſtè- » mes différens pour compter les temps anciens, » et qui ainsi n'en avons pas un?

» Les hommes ne multiplient pas aussi aisément » qu'on le pense: le tiers des enfans est mort au » bout de dix ans. Les calculateurs de la propaga- » tion de l'espèce humaine ont remarqué qu'il faut » des circonstances favorables et rares pour qu'une » nation s'accroisse d'un vingtième au bout de cent » années; et très-souvent il arrive que la peuplade » diminue, au lieu d'augmenter. De savans chrono- » logistes ont supputé qu'une seule famille après le » déluge, toujours occupée à peupler, et ses enfans » s'étant occupés de même, il se trouva en deux » cents cinquante ans beaucoup plus d'habitans » que n'en contient aujourd'hui l'univers. Il s'en » faut beaucoup que le *Talmud* et les *Mille et*

„ *une nuits* aient inventé rien de plus absurde. On
„ ne fait point ainsi des enfans à coups de plume.
„ Voyez nos colonies ; voyez ces archipels immen-
„ ses de l'Asie dont il ne sort personne. Les Maldi-
„ ves, les Philippines, les Moluques n'ont pas le
„ nombre d'habitans nécessaire. Tout cela est en-
„ core une nouvelle preuve de la prodigieuse anti-
„ quité de la population de la Chine. "

Il n'y a rien à répondre, mon ami.

Voici encore comme mon oncle raisonnait. *Abraham* s'en va chercher du blé avec sa femme en Egypte l'année qu'on dit être la 1917e avant notre ère, il y a tout juste trois mille sept cents quatorze ans ; c'était quatre cents vingt-huit ans après le déluge universel. Il va trouver le pharaon, le roi d'Egypte ; il trouve des rois par-tout, à Sodome, à Gomorre, à Gérar, à Salem : déjà même on avait bâti la tour de Babel environ trois cents quatorze ans avant le voyage d'*Abraham* en Egypte. Or, pour qu'il y ait tant de rois, et qu'on bâtisse de si belles tours, il est clair qu'il faut bien des siècles. L'abbé *Bazin* s'en tenait là, il laissait le lecteur tirer ses conclusions.

O l'homme discret que feu M. l'abbé *Bazin* ! aussi avait-il vécu familièrement avec *Jérôme Carré*, *Guillaume Vadé*, feu M. *Ralph* auteur de *Candide*, et plusieurs autres grands personnages du siècle. Dis-moi qui tu hantes, et je te dirai qui tu es.

CHAPITRE

CHAPITRE XIII.

De l'Inde et du Védam.

L'ABBÉ *Bazin*, avant de mourir, envoya à la bibliothèque du roi le plus précieux manuscrit qui soit dans tout l'Orient. C'est un ancien commentaire d'un brame nommé *Sbumontou* sur le Védam, qui est le livre sacré des anciens brachmanes. Ce manuscrit est inconteſtablement du temps où l'ancienne religion des gymnosophistes commençait à se corrompre; c'est après nos livres sacrés le monument le plus respectable de la croyance de l'unité de DIEU; il est intitulé: Ezour-Védam, comme qui dirait le vrai Védam, le Védam expliqué, le pur Védam. On ne peut pas douter qu'il n'ait été écrit avant l'expédition d'*Alexandre* dans les Indes, puisque long-temps avant *Alexandre*, l'ancienne religion bramine ou abramine, l'ancien culte enseigné par *Brama*, avaient été corrompus par des superstitions et par des fables. Ces superstitions même avaient pénétré jusqu'à la Chine du temps de *Confutzée*, qui vivait environ trois cents ans avant *Alexandre*. L'auteur de l'Ezour-Védam combat toutes ces superstitions qui commençaient à naître de son temps. Or, pour qu'elles aient pu pénétrer de l'Inde à la Chine, il faut un assez grand nombre d'années: ainsi, quand nous supposerons que ce rare manuscrit a été écrit environ quatre cents ans avant la conquête d'une partie de

l'Inde par *Alexandre*, nous ne nous éloignerons pas beaucoup de la vérité.

Shumontou combat toutes les espèces d'idolâtrie dont les Indiens commençaient alors à être infectés; et ce qui est extrêmement important, c'est qu'il rapporte les propres paroles du Védam, dont aucun homme en Europe jusqu'à présent n'avait connu un seul passage. Voici donc ces propres paroles du Védam attribué à *Brama*, citées dans l'Ezour-Védam:

C'est l'être suprême qui a tout créé, le sensible et l'insensible; il y a eu quatre âges différens: tout périt à la fin de chaque âge, tout est submergé, et le déluge est un passage d'un âge à l'autre etc.

Lorsque DIEU *existait seul, et que nul autre être n'existait avec lui, il forma le dessein de créer le monde; il créa d'abord le temps, ensuite l'eau et la terre; et du mélange des cinq élémens, à savoir, la terre, l'eau, le feu, l'air et la lumière, il en forma les différens corps, et leur donna la terre pour leur base. Il fit ce globe que nous habitons en forme ovale comme un œuf. Au milieu de la terre est la plus haute de toutes les montagnes nommée Mérou, (c'est l'Immaüs.) Adimo, (c'est le nom du premier homme) sortit des mains de* DIEU. *Pocriti est le nom de son épouse. D'Adimo naquit Brama, qui fut le législateur des nations et le père des brames.*

Une preuve non moins forte que ce livre fut écrit long-temps avant *Alexandre*, c'est que les noms des fleuves et des montagnes de l'Inde sont

les mêmes que dans le Hanſcrit, qui eſt la langue ſacrée des brachmanes. On ne trouve pas dans l'Ezour-Védam un ſeul des noms que les Grecs donnèrent aux pays qu'ils ſubjuguèrent. L'Inde s'appelle *Zomboudipa*, le Gange *Zanoubi*, le mont Immaüs, *Mérou*, etc.

Notre ennemi jaloux des ſervices que l'abbé *Bazin* a rendu aux lettres, à la religion et à la patrie, ſe ligue avec le plus implacable ennemi de notre chère patrie, de nos lettres et de notre religion, le docteur *Warburton*, devenu je ne ſais comment évêque de Gloceſtre, commentateur de *Shakeſpeare* et auteur d'un gros fatras contre l'immortalité de l'ame, ſous le nom de la divine légation de *Moïſe*: il rapporte une objection de ce brave prêtre hérétique contre l'opinion de l'abbé *Bazin* bon catholique, et contre l'évidence que l'Ezour-Védam a été écrit avant *Alexandre*. Voici l'objection de l'évêque.

" Cela eſt auſſi judicieux qu'il le ſerait d'obſerver » que les annales des Sarrazins et des Turcs ont » été écrites avant les conquêtes d'*Alexandre*, » parce que nous n'y remarquons point les noms » que les Grecs impoſèrent aux rivières, aux villes » et aux contrées qu'ils conquirent dans l'Aſie mi- » neure, et qu'on n'y lit que les noms anciens qu'elles » avaient depuis les premiers temps. Il n'eſt jamais » entré dans la tête de ce poëte que les Indiens et » les Arabes pouvaient exactement avoir la même » envie de rendre les noms primitifs aux lieux d'où » les Grecs avaient été chaſſés. "

Warburton ne connaît pas plus les vraiſemblances que les bienſéances. Les Turcs et les Grecs

modernes ignorent aujourd'hui les anciens noms du pays que les uns habitent en vainqueurs et les autres en eſclaves. Si nous déterrions un ancien manuſcrit grec, dans lequel Stamboul fut appelé Conſtantinople, l'Atméïdam Hippodrome, Scutari le fauxbourg de Chalcédoine, le cap Janiſſari Promontoire de Sigée, Cara Denguis le Pont-Euxin etc. nous conclurions que ce manuſcrit eſt d'un temps qui a précédé *Mahomet II*, et nous jugerions ce manuſcrit très-ancien, s'il ne contenait que les dogmes de la primitive Egliſe.

Il eſt donc très-vraiſemblable que le brachmane qui écrivait dans le Zomboudipo, c'eſt-à-dire dans l'Inde, écrivait avant *Alexandre* qui donna un autre nom au Zomboudipo; et cette probabilité devient une certitude, lorſque ce brachmane écrit dans les premiers temps de la corruption de ſa religion, époque évidemment antérieure à l'expédition d'*Alexandre*.

Warburton, de qui l'abbé *Bazin* avait relevé quelques fautes avec ſa circonſpection ordinaire, s'en eſt vengé avec toute l'âcreté du pédantiſme. Il s'eſt imaginé, ſelon l'ancien uſage, que des injures étaient des raiſons, et il a pourſuivi l'abbé *Bazin* avec toute la fureur que l'Angleterre entière lui reproche. On n'a qu'à s'informer dans Paris à un ancien membre du parlement de Londres, qui vient d'y fixer ſon ſéjour, du caractère de cet évêque *Warburton*, commentateur de *Shakeſpeare* et calomniateur de *Moïſe*, on ſaura ce qu'on doit penſer de cet homme; et l'on apprendra comment les ſavans d'Angleterre, et ſur-tout le

célèbre évêque *Lowth*, ont réprimé son orgueil et confondu ses erreurs.

CHAPITRE XIV.

Que les Juifs haïssaient toutes les nations.

L'AUTEUR du *Supplément à la philosophie de l'histoire* croit accabler l'abbé *Bazin*, en répétant les injures atroces que lui dit *Warburton* au sujet des Juifs. Mon oncle était lié avec les plus savans juifs de l'Asie. Ils lui avouèrent qu'il avait été ordonné à leurs ancêtres d'avoir toutes les nations en horreur; et en effet parmi tous les historiens qui ont parlé d'eux, il n'en est aucun qui ne soit convenu de cette vérité; et même pour peu qu'on ouvre les livres de leurs lois, vous trouverez au chapitre IV du Deutéronome : *Il vous a conduit avec sa grande puissance pour exterminer à votre entrée de très-grandes nations.*

Au chap VII : *Il consumera peu à peu les nations devant vous, par parties; vous ne pourrez les exterminer toutes ensemble, de peur que les bêtes de la terre ne se multiplient trop.*

Il vous livrera leurs rois entre vos mains. Vous détruirez jusqu'à leur nom : rien ne pourra vous résister.

On trouverait plus de cent passages qui indiquent cette horreur pour tous les peuples qu'ils connaissaient; il ne leur était pas permis de manger avec des Egyptiens, de même qu'il était défendu aux Egyptiens de manger avec eux. Un juif était souillé

et le ſerait encore aujourd'hui, s'il avait tâté d'un mouton tué par un étranger, s'il s'était ſervi d'une marmite étrangère. Il eſt donc conſtant que leur loi les rendait néceſſairement les ennemis du genre-humain. La Genèſe, il eſt vrai, fait deſcendre toutes les nations du même père. Les Perſans, les Phéniciens, les Babyloniens, les Egyptiens, les Indiens venaient de *Noé* comme les Juifs; qu'eſt-ce que cela prouve, ſinon que les Juifs haïſſaient leurs frères? Les Anglais ſont auſſi les frères des Français. Cette conſanguinité empêche-t-elle que *Warburton* ne nous haïſſe? il hait juſqu'à ſes compatriotes qui le lui rendent bien.

Il a beau dire que les Juifs ne haïſſaient que l'idolâtrie des autres nations, il ne ſait pas abſolument ce qu'il dit. Les Perſans n'étaient point idolâtres, et ils étaient l'objet de la haine juive. Les Perſans adoraient un ſeul Dieu, et n'avaient point alors de ſimulacres. Les juifs adoraient un ſeul Dieu, et avaient des ſimulacres, douze bœufs dans le temple, et deux chérubins dans le Saint des ſaints. Ils devaient regarder tous leurs voiſins comme leurs ennemis, puiſqu'on leur avait promis qu'ils domineraient d'une mer à l'autre, et depuis les bords du Nil juſqu'à ceux de l'Euphrate. Cette étendue de terrain leur aurait compoſé un empire immenſe. Leur loi qui leur promettait cet empire, les rendait donc néceſſairement ennemis de tous les peuples qui habitaient depuis l'Euphrate juſqu'à la Méditerranée. Leur extrême ignorance ne leur permettait pas de connaître

d'autres nations; et en déteſtant tout ce qu'ils connaiſſaient, ils croyaient déteſter toute la terre.

Voilà l'exacte vérité. *Warburton* prétend que l'abbé *Bazin* ne s'eſt exprimé ainſi que parce qu'un juif, qu'il appelle *grand babillard*, avait fait autrefois une banqueroute audit abbé *Bazin*. Il eſt vrai que le juif *Médina* fit une banqueroute conſidérable à mon oncle: mais cela empêche-t-il que *Joſué* n'ait fait pendre trente et un rois ſelon les ſaintes écritures? Je demande à *Warburton* ſi l'on aime les gens que l'on fait pendre? *bang-bim.*

CHAPITRE XV.

De Warburton.

CONTREDITES un homme qui ſe donne pour ſavant, et ſoyez ſûr alors de vous attirer des volumes d'injures. Quand mon oncle apprit que *Warburton*, après avoir commenté *Shakeſpeare*, commentait *Moïſe*, et qu'il avait déjà fait deux gros volumes pour démontrer que les Juifs, inſtruits par DIEU même, n'avaient aucune idée ni de l'immortalité de l'ame ni d'un jugement après la mort, cette entrepriſe lui parut monſtrueuſe, ainſi qu'à toutes les conſciences timorées de l'Angleterre. Il en écrivit ſon ſentiment à M. S... avec ſa modération ordinaire. Voici ce que M. S.. lui répondit.

Monſieur,

C'eſt une entrepriſe merveilleuſement ſcandaleuſe dans un prêtre, *'tis an undertaking wonderfully ſcandalous in a prieſt*, de s'attacher à détruire l'opinion la plus ancienne et la plus utile aux hommes. Il vaudrait bien mieux que ce *Warburton* commentât l'opéra des gueux. *The beggar's opera*, après avoir très-mal commenté *Shakeſpeare*, que d'entaſſer une érudition ſi mal digérée et ſi erronée pour détruire la religion. Car enfin notre ſainte religion eſt fondée ſur la juive. Si DIEU a laiſſé le peuple de l'ancien teſtament dans l'ignorance de l'immortalité de l'ame et des peines et des récompenſes après la mort, il a trompé ſon peuple chéri; la religion juive eſt donc fauſſe; la chrétienne fondée ſur la juive ne s'appuie donc que ſur un tronc pourri. Quel eſt le but de cet homme audacieux? je n'en ſais encore rien. Il flatte le gouvernement: s'il obtient un évêché, il ſera chrétien; s'il n'en obtient point, j'ignore ce qu'il ſera. Il a déjà fait deux gros volumes ſur la légation de *Moïſe*, dans leſquels il ne dit pas un ſeul mot de ſon ſujet. Cela reſſemble au chapitre des coches, où *Montaigne* parle de tout, excepté de coches; c'eſt un chaos de citations dont on ne peut tirer aucune lumière. Il a ſenti le danger de ſon audace, et il a voulu l'envelopper dans les obſcurités de ſon ſtyle. Il ſe montre enfin plus à découvert dans ſon troiſième volume. C'eſt là qu'il entaſſe tous les paſſages favorables à ſon impiété, et qu'il écarte tous ceux qui appuient l'opinion commune. Il

va

à chercher dans *Job*, qui n'était pas hébreu, ce passage équivoque : *Comme le nuage qui se dissipe et s'évanouit, ainsi est au tombeau l'homme qui ne reviendra plus.*

Et ce vain discours d'une pauvre femme à *David* : *Nous devons mourir : nous sommes comme l'eau répandue sur la terre, qu'on ne peut plus ramasser.*

Et ces versets du psaume LXXXVIII : *Les morts ne peuvent se souvenir de toi. Qui pourra te rendre des actions de grâce dans la tombe ? ne me reviendra-t-il de mon sang, quand je descendrai dans la fosse ? La poussière t'adressera-t-elle des vœux ? déclarera-t-elle la vérité ?*

Montreras-tu tes merveilles aux morts ? Les morts se lèveront-ils ? Auras-tu d'eux des prières ?

Le livre de l'Ecclésiaste, dit-il page 170, est encore plus positif. *Les vivans savent qu'ils mourront, mais les morts ne savent rien ; point de récompense pour eux, leur mémoire périt à jamais.*

Il met ainsi à contribution *Ezéchiel*, *Jérémie* et tout ce qu'il peut trouver de favorable à son système.

Cet acharnement à répandre le dogme funeste de la mortalité de l'ame a soulevé contre lui tout le clergé. Il a tremblé que son patron, qui pense comme lui, ne fût pas assez puissant pour lui faire avoir un évêché. Quel parti a-t-il pris alors ? celui de dire des injures à tous les philosophes. *Quis tulerit Gracchos de seditione querentes ?* il a élevé l'étendard du fanatisme dans une main, tandis que de l'autre il déployait celui de l'irréligion. Par-là il a ébloui la cour ;

et en enſeignant réellement la mortalité de l'ame; et feignant enſuite de l'admettre, il aura probablement l'évêché qu'il déſire. Chez vous tout chemin mène à Rome; et chez nous tout chemin mène à l'évêché.

Voilà ce que M. S.... écrivait en 1758, et tout ce qu'il a prédit eſt arrivé. *Warburton* jouit d'un bon évêché; il inſulte les philoſophes. En vain l'évêque *Lowth* a pulvériſé ſon livre, il n'en eſt que plus audacieux, il cherche même à perſécuter; et s'il pouvait, il reſſemblerait au *Peachum in the beggar's opera* qui ſe donne le plaiſir de faire pendre ſes complices. La plupart des hypocrites ont le regard doux du chat, et cachent leurs griffes; celui-ci découvre les ſiennes en levant une tête hardie: il a été ouvertement délateur, et il voudrait être perſécuteur.

Les philoſophes d'Angleterre lui reprochent l'excès de la mauvaiſe foi et celui de l'orgueil. L'Egliſe anglicane le regarde comme un homme dangereux, les gens de lettres comme un écrivain ſans goût et ſans méthode, qui ne fait qu'entaſſer citations ſur citations; les politiques comme un brouillon qui ferait revivre s'il pouvait la chambre étoilée. Mais il ſe moque de tout cela.

Warburton me répondra peut-être qu'il n'a fait que ſuivre le ſentiment de mon oncle et de pluſieurs autres ſavans, qui ont tous avoué qu'il n'eſt pas parlé expreſſément de l'immortalité de l'ame dans la loi judaïque. Cela eſt vrai, il n'y a que des ignorans qui en doutent, et des gens de mauvaiſe foi qui affectent d'en douter; mais le pieux *Bazis*

disait que cette doctrine, sans laquelle il n'est point de religion, n'étant pas expliquée dans l'ancien testament, y doit être sous-entendue; qu'elle y est virtuellement; que si on ne l'y trouve pas *totidem verbis*, elle y est *totidem litteris*, et qu'enfin si elle n'y est point du tout, ce n'est pas à un évêque à le dire.

Mais mon oncle a toujours soutenu que DIEU est bon, qu'il a donné l'intelligence à ceux qu'il a favorisés, qu'il a suppléé à notre ignorance. Mon oncle n'a point dit d'injures aux savans; il n'a jamais cherché à persécuter personne: au contraire il a écrit contre l'intolérance le livre le plus honnête, le plus circonspect, le plus chrétien, le plus rempli de piété qu'on ait fait depuis *Thomas à Kempis*. Mon oncle, quoiqu'un peu enclin à la raillerie, était pétri de douceur et d'indulgence. Il fit plusieurs pièces de théâtre dans sa jeunesse, tandis que l'évêque *Warburton* ne pouvait que commenter des comédies. Mon oncle, quand on sifflait ses pièces, sifflait comme les autres. Si *Warburton* a fait imprimer *Guillaume Shakespeare* avec des notes, l'abbé *Bazin* a fait imprimer *Pierre Corneille* aussi avec des notes. Si *Warburton* gouverne une église, l'abbé *Bazin* en a fait bâtir une qui n'approche pas à la vérité de la magnificence de M. *le Franc de Pompignan*, mais enfin qui est assez propre. En un mot je prendrai toujours le parti de mon oncle.

CHAPITRE XVI.

Conclusion des chapitres précédens.

TOUT le monde connaît cette réponse prudente d'un cocher à un batelier : Si tu me dis que mon carrosse est un belitre, je te dirai que ton bateau est un maraud. Le batelier qui a écrit contre mon oncle a trouvé en moi un cocher qui le mène grand train. Ce sont-là de ces honnêtetés littéraires dont on ne saurait fournir trop d'exemples pour former les jeunes gens à la politesse et au bon ton. Mais je préfère encore au beau discours de ce cocher l'apophthegme de *Montaigne : Ne regarde pas qui est le plus savant, mais qui est le mieux savant.* La science ne consiste pas à répéter au hasard ce que les autres ont dit, à coudre à un passage hébreu qu'on n'entend point un passage grec qu'on entend mal, à mettre dans un nouvel in-douze ce qu'on a trouvé dans un vieil in-folio ; à crier :

> Nous rédigeons au long de point en point
> Ce qu'on pensa, mais nous ne pensons point.

Le vrai savant est celui qui n'a nourri son esprit que de bons livres, et qui a su mépriser les mauvais, qui sait distinguer la vérité du mensonge, et le vraisemblable du chimérique, qui juge d'une nation par ses mœurs plus que par ses lois, parce que les lois peuvent être bonnes et les mœurs mauvaises. Il n'appuie point un fait

incroyable de l'autorité d'un ancien auteur. Il peut, s'il veut, faire voir le peu de foi qu'on doit à cet auteur par l'intérêt que cet écrivain a eu de mentir, et par le goût de son pays pour les fables; il peut montrer que l'auteur même est supposé. Mais ce qui le détermine le plus c'est quand le livre est plein d'extravagances, il les réprouve, il les regarde avec dédain, en quelque temps et par quelques mains qu'elles aient été écrites.

S'il voit dans *Tite-Live* qu'un augure a coupé un caillou avec un rasoir, aux yeux d'un étranger nommé *Lucumon* devenu roi de Rome, il dit: Ou *Tite-Live* a écrit une sottise, ou *Lucumon Tarquin* et l'augure étaient deux fripons qui trompaient le peuple, pour le mieux gouverner. En un mot, le sot copie, le pédant cite, et le savant juge.

M. *Toxotès* qui copie et qui cite et qui est incapable de juger, qui ne sait que dire des injures de batelier à un homme qu'il n'a jamais vu, a donc eu à faire à un cocher qui lui donne les coups de fouet qu'il méritait; et le bout de son fouet a sanglé *Warburton*.

Tout mon chagrin dans cette affaire est que personne n'ayant lu la diatribe de M. *Toxotès*, (*f*) très-peu de gens liront la réponse du neveu de l'abbé *Bazin*, cependant le sujet est intéressant, il ne s'agit pas moins que des dames et des petits garçons de Babylone, des boucs de Mendès, de *Warburton* et de l'immortalité de l'ame. Mais tous ces objets sont épuisés. Nous avons tant de

(*f*) *Toxotès* est un mot grec qui signifie *Archer*.

livres que la mode de lire eſt paſſée. Je compte qu'il s'imprime vingt mille feuilles au moins par mois en Europe. Moi qui ſuis grand lecteur, je n'en lis pas la quarantième partie; que fera donc le reſte du genre-humain? Je voudrais dans le fond de mon cœur que le collége des cardinaux me remerciât d'avoir anathématiſé un évêque anglican, que l'impératrice de Ruſſie, le roi de Pologne, le roi de Pruſſe, le hoſpodar de Valachie, et le grand-viſir me fiſſent des complimens ſur ma pieuſe tendreſſe pour l'abbé *Bazin* mon oncle, qui a été fort connu d'eux. Mais ils ne m'en diront pas un mot, ils ne ſauront rien de ma querelle. J'ai beau proteſter à la face de l'univers que M. *Toxotès* ne fait ce qu'il dit, on me demande qui eſt M. *Toxotès*, et on ne m'écoute pas. Je remarque dans l'amertume de mon cœur que toutes les diſputes littéraires ont une pareille deſtinée. Le monde eſt devenu bien tiède; une ſottiſe ne peut plus être célèbre; elle eſt étouffée le lendemain par cent ſottiſes qui cèdent la place à d'autres. Les jéſuites ſont heureux; on parlera d'eux long-temps depuis la Rochelle juſqu'à Macao. *Vanitas vanitatum.*

CHAPITRE XVII.

Sur la modestie de Warburton, et sur son système anti-mosaïque.

La nature de l'homme est si faible, et on a tant d'affaires dans cette vie, que j'ai oublié, en parlant de ce cher *Warburton*, de remarquer combien cet évêque serait pernicieux à la religion chrétienne et à toute religion, si mon oncle ne s'était pas opposé vigoureusement à sa hardiesse.

Les anciens sages, dit *Warburton*, (*g*) *crurent légitime et utile au public de dire le contraire de ce qu'ils pensaient.*

(*h*) *L'utilité et non la vérité était le but de la religion.*

Il emploie un chapitre entier à fortifier ce système par tous les exemples qu'il peut accumuler.

Remarquez que pour prouver que les Juifs étaient une nation instruite par DIEU même, il dit que la doctrine de l'immortalité de l'âme et d'un jugement après la mort est d'une nécessité absolue, et que les Juifs ne la connaissaient pas. *Tout le monde*, dit-il, *all mankind, et spécialement les nations les plus savantes et les plus sages de l'antiquité, sont convenues de ce principe.* (*i*)

Voyez, mon cher lecteur, quelle horreur et quelle erreur dans ce peu de paroles qui font le sujet de son livre. Si tout l'univers, et particu-

(*g*) Tome II, page 89. (*h*) *Ibid.* page 91.
(*i*) Tome I, page 87.

lièrement les nations les plus sages et les plus savantes, croyaient l'immortalité de l'ame, les Juifs, qui ne la croyaient pas, n'étaient donc qu'un peuple de brutes et d'insensés que DIEU ne conduisait pas. Voilà l'horreur dans un prêtre qui insulte les pauvres laïques. Hélas, que n'eût-il point dit contre un laïque qui eût avancé les mêmes propositions! Voici maintenant l'erreur.

C'est que du temps que les Juifs étaient une petite horde de Bédouins errante dans les déserts de l'Arabie pétrée, on ne peut prouver que toutes les nations du monde crussent l'ame immortelle. L'abbé *Bazin* était persuadé, à la vérité, que cette opinion était reçue chez les Chaldéens, chez les Persans, chez les Egyptiens, c'est-à-dire, chez les philosophes de ces nations; mais il est certain que les Chinois n'en avaient aucune connaissance, et qu'il n'en est point parlé dans les cinq Kings qui sont antérieurs de plusieurs siècles au temps de l'habitation des Juifs dans les déserts d'Oreb et de Cadès-Barné.

Comment donc ce *Warburton*, en avançant des choses si dangereuses et en se trompant si grossièrement, a-t-il pu attaquer les philosophes, et particulièrement l'abbé *Bazin* dont il aurait dû rechercher le suffrage?

N'attribuez cette inconséquence, mes frères, qu'à la vanité. C'est elle qui nous fait agir contre nos intérêts. La raison dit: nous hasardons une entreprise difficile, ayons des partisans. L'amour-propre crie: écrasons tout pour régner, on croit l'amour-propre. Alors on finit par être écrasé soi-même.

J'ajouterai encore à ce petit appendix que l'abbé *Bazin* eſt le premier qui ait prouvé que les Egyptiens ſont un peuple très-nouveau, quoiqu'ils ſoient beaucoup plus anciens que les Juifs. Nul ſavant n'a contredit la raiſon qu'il en apporte, c'eſt qu'un pays inondé quatre mois de l'année depuis qu'il eſt coupé par des canaux, devait être inondé au moins huit mois de l'année avant que ces canaux euſſent été faits. Or, un pays toujours inondé était inhabitable. Il a fallu des travaux immenſes, et par conſéquent une multitude de ſiècles pour former l'Egypte.

Par conſéquent les Syriens, les Babyloniens, les Perſans, les Indiens, les Chinois, les Japonais etc. dûrent être formés en corps de peuples très-long-temps avant que l'Egypte pût devenir une habitation tolérable. On tirera de cette vérité les concluſions qu'on voudra, cela ne me regarde pas. Mais y a-t-il bien des gens qui ſe ſoucient de l'antiquité égyptienne ?

CHAPITRE XVIII.

Des hommes de différentes couleurs.

Mon devoir m'oblige de dire que l'abbé *Bazin* admirait la ſageſſe éternelle dans cette profuſion de variétés dont elle a couvert notre petit globe. Il ne penſait pas que les huîtres d'Angleterre fuſſent engendrées des crocodiles du Nil, ni que les girofliers des îles Moluques tiraſſent leur origine des ſapins des Pyrenées. Il reſpectait

également les barbes des Orientaux, et les mentons dépourvus à jamais de poil follet, que DIEU a donnés aux Américains. Les yeux de perdrix des Albinos, leurs cheveux qui sont de la plus belle soie et du plus beau blond, la blancheur éclatante de leur peau, leurs longues oreilles, leur petite taille d'environ trois pieds et demi, le ravissaient en extase quand il les comparait aux Nègres leurs voisins, qui ont de la laine sur la tête et de la barbe au menton que DIEU a refusée aux Albinos. Il avait vu des hommes rouges, il en avait vu de couleur de cuivre, il avait manié le tablier qui pend aux Hottentots et aux Hottentotes depuis le nombril jusqu'à la moitié des cuisses. O profusion de richesses ! s'écriait-il. O que la nature est féconde !

Je suis bien aise de révéler ici aux cinq ou six lecteurs qui voudront s'instruire dans cette distribe, que l'abbé *Bazin* a été violemment attaqué dans un journal nommé *économique* que j'ai acheté jusqu'à présent, et que je n'acheterai plus. J'ai été sensiblement affligé que cet économe, après m'avoir donné une recette infaillible contre les punaises et contre la rage, et après m'avoir appris le secret d'éteindre en un moment le feu d'une cheminée, s'exprime sur l'abbé *Bazin* avec la cruauté que vous allez voir.

" (*k*) L'opinion de M. l'abbé *Bazin* qui croit, " ou fait semblant de croire qu'il y a plusieurs espèces d'hommes, est aussi absurde que celle de " quelques philosophes païens, qui ont imaginé

(*k*) Page 309, Recueil de 1765.

„ des atomes blancs et des atomes noirs, dont la „ réunion fortuite a produit divers hommes et „ divers animaux. ”

M. l'abbé *Bazin* avait vu dans ſes voyages une partie du *reticulum mucoſum* d'un nègre, lequel eſt entièrement noir; c'eſt un fait connu de tous les anatomiſtes de l'Europe. Quiconque voudra faire diſſéquer un nègre (j'entends après ſa mort) trouvera cette membrane muqueuſe noire comme de l'encre de la tête aux pieds. Or ſi ce réſeau eſt noir chez les nègres, et blanc chez nous, c'eſt donc une différence ſpécifique. Or une différence ſpécifique entre deux races forme aſſurément deux races différentes. Cela n'a nul rapport aux atomes blancs et rouges d'*Anaxagore*, qui vivait il y a environ deux mille trois cents ans avant mon oncle.

Il vit non-ſeulement des nègres et des albinos qu'il examina très-ſoigneuſement, mais il vit auſſi quatre rouges qui vinrent en France en 1725. Le même économe lui a nié ces rouges. Il prétend que les habitans des îles Caraïbes ne ſont rouges que lorſqu'ils ſont peints. On voit bien que cet homme-là n'a pas voyagé en Amérique. Je ne dirai pas que mon oncle y ait été, car je ſuis vrai; mais voici une lettre que je viens de recevoir d'un homme qui a réſidé long-temps à la Guadaloupe, en qualité d'officier du roi.

Il y a réellement à la Guadaloupe dans un quartier de la grande terre nommé le Piſtolet, *dépendant de la paroiſſe de l'anſe Bertrand, cinq ou ſix familles de Caraïbes dont la peau eſt de la couleur de notre cuivre rouge; ils ſont bien faits et ont de*

longs cheveux. Je les ai vus deux fois. Ils se gouvernent par leurs propres lois et ne sont point chrétiens. Tous les Caraïbes sont rougeâtres etc. signé *Rieu*, 20 mai 1767.

Le jésuite *Lafiteau*, qui avait vécu aussi chez les Caraïbes, convient que ces peuples sont rouges, (*l*) mais il attribue en homme judicieux cette couleur à la passion qu'ont eu leurs mères de se peindre en rouge; comme il attribue la couleur des nègres au goût que les dames de Congo et d'Angola ont eu de se peindre en noir. Voici les paroles remarquables du jésuite.

" Ce goût général dans toute la nation et la vue
„ continuelle de semblables objets a dû faire im-
„ pression sur les femmes enceintes, comme les
„ baguettes de diverses couleurs sur les brebis de
„ *Jacob*, et c'est ce qui doit avoir contribué en
„ premier lieu à rendre les uns noirs par nature,
„ et les autres rougeâtres tels qu'ils le sont au-
„ jourd'hui. "

Ajoutez à cette belle raison que le jésuite *Lafiteau* prétend que les Caraïbes descendent en droite ligne des peuples de Carie; vous m'avouerez que c'est puissamment raisonner, comme dit l'abbé *Grizel*.

(*l*) *Mœurs des sauvages*, page 68, tome I.

CHAPITRE XIX.

Des montagnes et des coquilles.

J'AVOUERAI ingénument que mon oncle avait le malheur d'être d'un sentiment opposé à celui d'un grand naturaliste qui prétendait que c'est la mer qui a fait les montagnes, qu'après les avoir formées par son flux et son reflux, elle les a couvertes de ses flots, et qu'elle les a laissées toutes semées de ses poissons pétrifiés.

Voici, mon cher neveu, me disait-il, quelles sont mes raisons. 1°. Si la mer par son flux avait d'abord fait un petit monticule de quelques pieds de sable depuis l'endroit où est aujourd'hui le cap de Bonne-Espérance jusqu'aux dernières branches du mont Immaüs ou *Mérou*, j'ai grand'peur que le reflux n'eût détruit ce que le flux aurait formé.

2°. Le flux de l'Océan a certainement amoncelé dans une longue suite de siècles les sables qui forment les dunes de Dunkerque et de l'Angleterre, mais elle n'a pu en faire des rochers; et ces dunes sont fort peu élevées.

3°. Si en six mille ans elle a élevé des monticules de sable hauts de quarante pieds, il lui aura fallu juste trente millions d'années pour former la plus haute montagne des Alpes qui a vingt mille pieds de hauteur; supposé encore qu'il ne se soit point trouvé d'obstacles à cet arrangement, et qu'il y ait toujours eu du sable à point nommé.

4°. Comment le flux de la mer, qui s'élève tout au plus à huit pieds de haut sur nos côtes, aura-t-il formé des montagnes hautes de vingt mille pieds? et comment les aura-t-il couvertes pour laisser des poissons sur les cimes?

5°. Comment les marées et les courans auront-ils formé des enceintes presque circulaires de montagnes, telles que celles qui entourent le royaume de Cachemire, le grand-duché de Toscane, la Savoie et le pays de Vaud?

6°. Si la mer avait été pendant tant de siècles au-dessus des montagnes, il aurait donc fallu que tout le reste du globe eût été couvert d'un autre océan égal en hauteur, sans quoi les eaux seraient retombées par leur propre poids. Or un océan qui pendant tant de siècles aurait couvert les montagnes des quatre parties du monde, aurait été égal à plus de quarante de nos océans d'aujourd'hui. Ainsi il faudrait nécessairement qu'il y eût trente-neuf océans au moins d'évanouis depuis le temps où ces messieurs prétendent qu'il y a des poissons de mer pétrifiés sur le sommet des Alpes et du mont Ararat.

7°. Considérez, mon cher neveu, que dans cette supposition des montagnes formées et couvertes par la mer, notre globe n'aurait été habité que par des poissons. C'est, je crois, l'opinion de *Téliamed*. Il est difficile de comprendre que des marsouins aient produit des hommes.

8°. Il est évident que si par impossible la mer eût si long-temps couvert les Pyrenées, les Alpes, le Caucase, il n'y aurait pas eu d'eau douce

pour les bipèdes et les quadrupèdes. Le Rhin, le Rhône, la Saône, le Danube, le Pô, l'Euphrate, le Tigre, dont j'ai vu les sources, ne doivent leurs eaux qu'aux neiges et aux pluies qui tombent sur les cimes de ces rochers. Ainsi vous voyez que la nature entière réclame contre cette opinion.

9°. Ne perdez point de vue cette grande vérité, que la nature ne se dément jamais. Toutes les espèces restent toujours les mêmes. Animaux, végétaux, minéraux, métaux, tout est invariable dans cette prodigieuse variété. Tout conserve son essence. L'essence de la terre est d'avoir des montagnes, sans quoi elle serait sans rivières; donc il est impossible que les montagnes ne soient pas aussi anciennes que la terre. Autant vaudrait-il dire que nos corps ont été long-temps sans têtes. Je sais qu'on parle beaucoup de coquilles. J'en ai vu tout comme un autre. Les bords escarpés de plusieurs fleuves et de quelques lacs en sont tapissés; mais je n'y ai jamais remarqué qu'elles fussent les dépouilles des monstres marins; elles ressemblent plutôt aux habits déchirés des moules et d'autres petits crustacées de lacs et de rivières. Il y en a qui ne sont visiblement que du talc qui a pris des formes différentes dans la terre. Enfin nous avons mille productions terrestres qu'on prend pour des productions marines.

Je ne nie pas que la mer ne se soit avancée trente et quarante lieues dans le continent et que des atterrissemens ne l'aient contrainte de

reculer. Je ſais qu'elle baignait autrefois Ravenne, Fréjus, Aigues-mortes, Alexandrie, Roſette, et qu'elle en eſt à préſent fort éloignée. Mais de ce qu'elle a inondé et quitté tour à tour quelques lieues de terre, il ne faut pas en conclure qu'elle ait été par-tout. Ces pétrifications dont on parle tant, ces prétendues médailles de ſon long règne me ſont fort ſuſpectes. J'ai vu plus de mille cornes d'Ammon dans les champs vers les Alpes. Je n'ai jamais pu concevoir qu'elles aient renfermé autrefois un poiſſon indien nommé *nautilus*, qui par parenthèſe n'exiſte pas. Elles m'ont paru de ſimples foſſiles tournés en volutes, et je n'ai pas été plus tenté de croire qu'elles avaient été le logement d'un poiſſon des mers de Surate que je n'ai pris les *conchas Veneris* pour des chapelles de *Vénus*, et les pierres étoilées pour des étoiles. J'ai penſé avec pluſieurs bons obſervateurs que la nature inépuiſable dans ſes ouvrages a pu très-bien former une grande quantité de foſſiles, que nous prenons mal-à-propos pour des productions marines. Si la mer avait dans la ſucceſſion des ſiècles formé des montagnes de couches de ſable et de coquilles, on en trouverait des lits d'un bout de la terre à l'autre, et c'eſt aſſurément ce qui n'eſt pas vrai, la chaine des hautes montagnes de l'Amérique en eſt abſolument dépourvue. Savez-vous ce qu'on répond à cette objection terrible; *qu'on en trouvera un jour*. Attendons donc au moins qu'on en trouve.

Je ſuis même tenté de croire que ce fameux falun

falun de Touraine n'eſt autre choſe qu'une eſpèce de minière; car ſi c'était un amas de vraies dépouilles de poiſſons que la mer eût dépoſé par couches ſucceſſivement et doucement dans ce canton, pendant quarante ou cinquante mille ſiècles, pourquoi n'en aurait-elle pas laiſſé autant en Bretagne et en Normandie? certainement ſi elle a ſubmergé la Touraine ſi long-temps, elle à couvert à plus forte raiſon les pays qui ſont au-delà. Pourquoi donc ces prétendues coquilles dans un ſeul canton d'une ſeule province? qu'on réponde à cette difficulté.

J'ai trouvé des pétrifications en cent endroits; j'ai vu quelques écailles d'huîtres pétrifiées à cent lieues de la mer. Mais j'ai vu auſſi ſous vingt pieds de terre des monnaies romaines, des anneaux de chevaliers, à plus de neuf cents milles de Rome, et je n'ai point dit: Ces anneaux, ces eſpèces d'or et d'argent ont été fabriqués ici. Je n'ai point dit non plus: Ces huîtres ſont nées ici. J'ai dit: Des voyageurs ont apporté ici des anneaux, de l'argent et des huîtres.

Quand je lus il y a quarante ans qu'on avait trouvé dans les Alpes des coquilles de Syrie, je dis, je l'avoue, d'un ton un peu goguenard, que ces coquilles avaient été apparemment apportées par des pélerins qui revenaient de Jéruſalem. M. de *Buffon* m'en reprit très-vertement dans ſa Théorie de la terre, page 281. Je n'ai pas voulu me brouiller avec lui pour des coquilles, mais je ſuis demeuré dans mon opinion, parce que l'impoſſibilité que la mer ait formé

les montagnes m'eſt démontrée. On a beau me dire que le porphyre eſt fait de pointes d'ourſin, je le croirai quand je verrai que le marbre blanc eſt fait de plumes d'autruche.

Il y a pluſieurs années qu'un irlandais, jéſuite ſecret, nommé *Needham*, qui diſait avoir d'excellens microſcopes, crut s'apercevoir qu'il avait fait naître des anguilles avec de l'infuſion de blé ergoté dans des bouteilles. Auſſitôt voilà des philoſophes qui ſe perſuadent que, ſi un jéſuite a fait des anguilles ſans germe, on pourra faire de même des hommes. On n'a plus beſoin de la main du grand *Demiourgos*, le maître de la nature n'eſt plus bon à rien. De la farine groſſière produit des anguilles, une farine plus pure produira des linges, des hommes et des ânes. Les germes ſont inutiles : tout naîtra de ſoi-même. On bâtit ſur cette expérience prétendue un nouvel univers, comme nous feſions un monde il y a cent ans avec la matière ſubtile, la globuleuſe et la cannelée. Un mauvais plaiſant, mais qui raiſonnait bien, dit qu'il y avait là anguille ſous roche, et que la fauſſeté ſe découvrirait bientôt.

Il en avait été de même autrefois. Les vers ſe formaient par corruption dans la viande expoſée à l'air ; les philoſophes ne ſoupçonnaient pas que ces vers pouvaient venir des mouches qui dépoſaient leurs œufs ſur cette viande, et que ces œufs deviennent des vers avant d'avoir des ailes. Les cuiſiniers enfermèrent leurs viandes dans des treillis de toiles ; alors plus de vers, plus de génération par corruption.

J'ai combattu quelquefois de pareilles chimères, et sur-tout celle du jésuite *Needham*. Un des grands agrémens de ce monde est que chacun puisse avoir son sentiment sans altérer l'union fraternelle. Je puis estimer la vaste érudition de M. de *Guignes*, sans lui sacrifier les Chinois, que je croirai toujours la première nation de la terre qui ait été civilisée après les Indiens. Je sais rendre justice aux vastes connaissances et au génie de M. de *Buffon*, en étant fortement persuadé que les montagnes sont de la date de notre globe et de toutes les choses, et même en ne croyant point aux molécules organiques. Je puis avouer que le jésuite *Needham*, déguisé heureusement en laïque, a eu des microscopes; mais je n'ai point prétendu le blesser, en doutant qu'il eût créé des anguilles avec de la farine. (*)

Je conserve l'esprit de charité avec tous les doctes, jusqu'à ce qu'ils me disent des injures, ou qu'ils me jouent quelque mauvais tour. Car l'homme est fait de façon qu'il n'aime point du tout à être vilipendé et vexé. Si j'ai été un peu goguenard, et si j'ai parlé déplu autrefois à un philosophe lapon qui voulait qu'on perçât un trou jusqu'au centre de la terre, qu'on disséquât des cervelles de géans pour connaître l'essence de la pensée, qu'on exhaût son ame pour prédire l'avenir, et qu'on enduisît tous les malades de poix résine; c'est que ce lapon m'avait horriblement molesté, et cependant j'ai bien demandé

(*) Voyez sur les anguilles et les coquilles le volume de *Physique*.

pardon à DIEU de l'avoir tourné en ridicule ; car il ne faut pas affliger ſon prochain, c'eſt manquer à la raiſon univerſelle.

Au reſte j'ai toujours pris le parti des pauvres gens de lettres, quand ils ont été injuſtement perſécutés : quand, par exemple, on a juridiquement accuſé les auteurs d'un dictionnaire en vingt volumes in-folio d'avoir compoſé ce dictionnaire pour faire enchérir le pain, j'ai beaucoup crié à l'injuſtice.

Ce diſcours de mon bon oncle me fit verſer des larmes de tendreſſe.

CHAPITRE XX.

Des tribulations de ces pauvres gens de lettres.

QUAND mon oncle m'eut ainſi attendri, je pris la liberté de lui dire : Vous avez couru une carrière bien épineuſe ; je ſens qu'il vaut mieux être receveur des finances, ou fermier-général, ou évêque, que homme de lettres ; car enfin, quand vous êtes appris le premier aux Français que les Anglais et les Turcs donnaient la petite vérole à leurs enfans pour les en préſerver, vous ſavez que tout le monde ſe moqua de vous. Les uns vous prirent pour un hérétique, les autres pour un muſulman. Ce fut bien pis, lorſque vous vous mêlâtes d'expliquer les découvertes de *Newton* dont les écoles welches n'avaient pas encore entendu parler ; on vous fit paſſer pour un ennemi de la France. Vous haſardâtes de faire

quelques tragédies. Zaïre, Oreſte, Sémiramis, Mahomet tombèrent à la première repréſentation. Vous ſouvenez-vous, mon cher oncle, comme votre Adélaïde du Gueſclin fut ſifflée d'un bout à l'autre? quel plaiſir c'était! Je me trouvai à la chute de Tancrède; on diſait en pleurant et en ſanglotant, ce pauvre homme n'a jamais rien fait de ſi mauvais.

Vous futes aſſailli en divers temps d'environ ſept cents cinquante brochures, dans leſquelles les uns diſaient, pour prouver que Mérope et Alzire ſont des tragédies déteſtables, que monſieur votre père, qui fut mon grand-père, était un payſan, et d'autres qu'il était revêtu de la dignité de guichetier porte-clefs du parlement de Paris, charge importante dans l'Etat, mais de laquelle je n'ai jamais entendu parler, et qui n'aurait d'ailleurs que peu de rapport avec Alzire et Mérope, ni avec le reſte de l'univers, que tout feſeur de brochure doit, comme vous l'avez dit, avoir toujours devant les yeux.

On vous attribuait l'excellent livre intitulé: *Les hommes* (je ne ſais ce que c'eſt que ce livre, ni vous non plus) et pluſieurs poëmes immortels, comme la *Chandelle d'Arras*, et la *Poule à ma tante*, et le ſecond tome de *Candide* et le *Compère Matthieu*. Combien de lettres anonymes avez-vous reçues? combien de fois vous a-t-on écrit, *donnez-moi de l'argent, ou je ferai contre vous une brochure.* Ceux même à qui vous avez fait l'aumône n'ont-ils pas quelquefois témoigné leur reconnaiſſance par quelque ſatire bien mordante?

Ayant ainsi passé par toutes les épreuves, dites-moi, je vous prie, mon cher oncle, quels sont les ennemis les plus implacables, les plus bas, les plus lâches dans la littérature, et les plus capables de nuire ?

Le bon abbé *Bazin* me répondit en soupirant: Mon neveu, après les théologiens, les chiens les plus acharnés à suivre leur proie sont les folliculaires; et après les folliculaires marchent les fesseurs de cabale au théâtre. Les critiques en histoire et en physique ne font pas grand bruit. Gardez-vous sur-tout, mon neveu, du métier de *Sophocle* et d'*Euripide*, à moins que vous ne fassiez vos tragédies en latin, comme *Grotius*, qui nous a laissé ces belles pièces entièrement ignorées, d'*Adam chassé*, de *Jésus patient* et de *Joseph* sous le nom de *Sofonfané* qu'il croit un mot égyptien.

Hé pourquoi, mon oncle, ne voulez-vous pas que je fasse des tragédies si j'en ai le talent? Tout homme peut apprendre le latin et le grec, ou la géométrie, ou l'anatomie; tout homme peut écrire l'histoire, mais il est très-rare, comme vous savez, de trouver un bon poëte. Ne serait-ce pas un vrai plaisir de faire de grands vers bourfouflés dans lesquels des *héros déplorables* rimeraient avec des *exemples mémorables*, et les *forfaits* et *les crimes* avec les *cœurs magnanimes*, et les *justes dieux* avec les *exploits glorieux*? Une fière actrice ferait ronfler ce galimatias, elle ferait applaudir par deux cents jeunes courtauds de boutique, et elle me dirait après la pièce, sans moi vous auriez été sifflé, vous me devez votre gloire. J'avoue

qu'un pareil succès tourne la tête quand on a une noble ambition.

O mon neveu, me répliqua l'abbé *Bazin*, je conviens que rien n'est plus beau; mais souvenez-vous comment l'auteur de *Cinna*, qui avait appris à la nation à penser et à s'exprimer, fut traité par *Claveret*, par *Chapelain*, par *Scudéri* gouverneur de Notre-Dame de la Garde, et par l'abbé d'*Aubignac* prédicateur du roi.

Songez que le prédicateur, auteur de la plus mauvaise tragédie de ce temps, et qui pis est d'une tragédie en prose, appelle Corneille *Mascarille*; il n'est fait, selon le prédicateur, que pour vivre avec les portiers de comédie: *Corneille piaille toujours, ricane toujours, et ne dit jamais rien qui vaille.*

Ce sont-là les honneurs qu'on rendait à celui qui avait tiré la France de la barbarie: il était réduit pour vivre à recevoir une pension du cardinal de *Richelieu* qu'il nomme *son maître.* Il était forcé de rechercher la protection de *Montauron*, de lui dédier *Cinna*, de comparer dans son épître dédicatoire *Montauron* à *Auguste*; et *Montauron* avait la préférence.

Jean Racine égal à *Virgile* pour l'harmonie et la beauté du langage, supérieur à *Euripide* et à *Sophocle*, *Racine* le poëte du cœur, et d'autant plus sublime qu'il ne l'est que quand il faut l'être, *Racine* le seul poëte tragique de son temps dont le génie ait été conduit par le goût, *Racine*, le premier homme du siècle de *Louis XIV* dans les beaux arts, et la gloire éternelle de la France,

a-t-il essuyé moins de dégoût et d'opprobre? tous ses chefs-d'œuvre ne furent-ils pas parodiés à la farce dite *italienne?*

Visé, l'auteur du *Mercure galant*, ne se déchaîna-t-il pas toujours contre lui? *Subligni* ne prétendit-il pas le tourner en ridicule? vingt cabales ne s'élevèrent-elles pas contre tous ses ouvrages? n'eut-il pas toujours des ennemis, jusqu'à ce qu'enfin le jésuite *la Chaise* le rendit suspect de jansénisme auprès du roi, et le fit mourir de chagrin? Mon neveu, la mode n'est plus d'accuser de jansénisme; mais si vous avez le malheur de travailler pour le théâtre et de réussir, on vous accusera d'être athée.

Ces paroles de mon bon oncle se gravèrent dans mon cœur. J'avais déjà commencé une tragédie; je l'ai jetée au feu, et je conseille à tous ceux qui ont la manie de travailler en ce genre d'en faire autant.

CHAPITRE XXI.

Des sentimens théologiques de feu l'abbé Bazin. De la justice qu'il rendait à l'antiquité, et des quatre diatribes composées par lui à cet effet.

POUR mieux faire connaître la piété et l'équité de l'abbé *Bazin*, je suis bien aise de publier ici quatre diatribes de sa façon, composées seulement pour sa satisfaction particulière. La première est sur la cause et les effets. La seconde traite

de

le *Sanchoniathon*, l'un des plus anciens écrivains qui aient *mis la plume à la main* pour écrire gravement des sottises. La troisième est sur l'Egypte, dont il faisait assez peu de cas; (ce n'est pas de sa diatribe dont il faisait peu de cas, c'est de l'Egypte.) Dans la quatrième, il s'agit d'un ancien peuple à qui on coupa le nez, et qu'on envoya dans le désert. Cette dernière élucubration est très-curieuse et très-instructive.

PREMIERE DIATRIBE

DE L'ABBÉ BAZIN.

Sur la cause première.

Un jour le jeune *Madétès* se promenait vers le port de Pirée; il rencontra *Platon* qu'il n'avait point encore vu. *Platon* lui trouvant une physionomie heureuse lia conversation avec lui; il découvrit en lui un sens assez droit. *Madétès* avait été instruit dans les belles-lettres, mais il ne savait rien, ni en physique, ni en géométrie, ni en astronomie. Cependant il avoua à *Platon* qu'il était épicurien.

Mon fils, lui dit *Platon*, *Epicure* était un fort honnête homme, il vécut et il mourut en sage; sa volupté, dont on a parlé si diversement, consistait à éviter les excès, il recommanda l'amitié à ses disciples, et jamais précepte n'a été mieux observé. Je voudrais faire autant de cas de sa philosophie que de ses mœurs. Connaissez-vous bien

à fond la doctrine d'*Epicure* ? *Madétès* lui répondit ingénument qu'il ne l'avait point étudiée. Je fais seulement, dit-il, que les dieux ne se sont jamais mêlés de rien, et que le principe de toute chose est dans les atomes qui se sont arrangés d'eux-mêmes, de façon qu'ils ont produit ce monde tel qu'il est.

PLATON.

AINSI donc mon fils, vous ne croyez pas que ce soit une intelligence qui ait présidé à cet univers dans lequel il y a tant d'êtres intelligens? voudriez-vous bien me dire quelle est votre raison d'adopter cette philosophie ?

MADÉTÈS.

MA raison est que je l'ai toujours entendu dire à mes amis et à leurs maitresses avec qui je soupe; je m'accommode fort de leurs atomes. Je vous avoue que je n'y entends rien ; mais cette doctrine m'a paru aussi bonne qu'une autre ; et il faut bien avoir une opinion quand on commence à fréquenter la bonne compagnie : j'ai beaucoup d'envie de m'instruire, mais il m'a paru jusqu'ici plus commode de penser sans rien savoir.

Platon lui dit : Si vous avez quelque désir de vous éclairer, je suis magicien, et je vous ferai voir des choses fort extraordinaires ; ayez seulement la bonté de m'accompagner à ma maison de campagne, qui est à cinq cents pas d'ici, et peut-être ne vous repentirez-vous pas de votre complaisance. *Madétès* le suivit avec transport. Dès qu'ils furent arrivés, *Platon* lui montra un squelette ; le jeune homme recula d'horreur à ce

ſpectacle nouveau pour lui. *Platon* lui parla en ces termes.

Conſidérez bien cette forme hideuſe qui ſemble être le rebut de la nature, et jugez de mon art par tout ce que je vais opérer avec cet aſſemblage informe qui vous a paru ſi abominable.

Premièrement, vous voyez cette eſpèce de boule qui ſemble couronner tout ce vilain aſſemblage. Je vais faire paſſer par la parole dans le creux de cette boule une ſubſtance moëlleuſe et douce partagée en mille petites ramifications, que je ferai deſcendre imperceptiblement par cette eſpèce de long bâton à pluſieurs nœuds que vous voyez attaché, et qui ſe termine en pointe dans un creux. J'adapterai au haut de ce bâton un tuyau par lequel je ferai entrer l'air, au moyen d'une ſoupape qui pourra jouer ſans ceſſe; et bientôt après vous verrez cette fabrique ſe remuer d'elle-même.

A l'égard de tous ces autres morceaux informes qui vous paraiſſent comme des reſtes d'un bois pourri, et qui ſemblent être ſans utilité comme ſans force et ſans grâce, je n'aurai qu'à parler, et ils ſeront mis en mouvement par des eſpèces de cordes d'une ſtructure inconcevable. Je placerai au milieu de ces cordes une infinité de canaux remplis d'une liqueur qui en paſſant par des tamis ſe changera en pluſieurs liqueurs différentes, et coulera dans toute la machine vingt fois par heure. Le tout ſera recouvert d'une étoffe blanche, moëlleuſe et fine. Chaque partie de cette machine aura un mouvement particulier qui ne ſe démentira point. Je placerai entre ces demi-cerceaux, qui ne

ſemblent bons à rien, un gros réſervoir fait à peu près comme une pomme de pin; ce réſervoir ſe contractera et ſe dilatera chaque moment avec une force étonnante. Il changera la couleur de la liqueur qui paſſera dans toute la machine. Je placerai non loin de lui un ſac percé en deux endroits qui reſſemblera au tonneau des Danaïdes, il ſe remplira et ſe videra ſans ceſſe; mais il ne ſe remplira que de ce qui eſt néceſſaire, et ne ſe videra que du ſuperflu. Cette machine ſera un ſi étonnant laboratoire de chimie, un ſi profond ouvrage de mécanique et d'hydraulique, que ceux qui l'auront étudié ne pourront jamais le comprendre. De petits mouvemens y produiront une force prodigieuſe; il ſera impoſſible à l'art humain d'imiter l'artifice qui dirigera cet automate. Mais ce qui vous ſurprendra davantage, c'eſt que cet automate s'étant approché d'une figure à peu près ſemblable, il s'en formera une troiſième figure. Ces machines auront des idées: elles raiſonneront, elles parleront comme vous, elles pourront meſurer le ciel et la terre. Mais je ne vous ferai point voir cette rareté, ſi vous ne me promettez que quand vous l'aurez vue, vous avouerez que j'ai beaucoup d'eſprit et de puiſſance.

MADÉTÈS.

Si la choſe eſt ainſi, j'avouerai que vous en ſavez plus qu'*Epicure* et que tous les philoſophes de la Grèce.

PLATON.

Hé bien, tout ce que je vous ai promis eſt fait. Vous êtes cette machine, c'eſt ainſi que

vous êtes formé, et je ne vous ai pas montré la millième partie des reſſorts qui compoſent votre exiſtence; tous ces reſſorts ſont exactement proportionnés les uns aux autres; tous s'aident réciproquement: les uns conſervent la vie, les autres la donnent, et l'eſpèce ſe perpétue de ſiècle en ſiècle par un artifice qu'il n'eſt pas poſſible de découvrir. Les plus vils animaux ſont formés avec un appareil non moins admirable, et les ſphères céleſtes ſe meuvent dans l'eſpace avec une mécanique encore plus ſublime: jugez après cela ſi un être intelligent n'a pas formé le monde, ſi vos atomes n'ont pas eu beſoin de cette cauſe intelligente.

Madétès étonné demanda au magicien qui il était. *Platon* lui dit ſon nom: le jeune homme tomba à genoux, adora DIEU, et aima *Platon* toute ſa vie.

Ce qu'il y a de très-remarquable pour nous, c'eſt qu'il vécut avec les épicuriens comme auparavant. Ils ne furent point ſcandaliſés qu'il eût changé d'avis. Il les aima, il en fut toujours aimé. Les gens de ſectes différentes ſoupaient enſemble gaiement chez les Grecs et chez les Romains. C'était le bon temps.

SECONDE DIATRIBE DE L'ABBÉ BAZIN.

De Sanchoniaton.

Sanchoniathon ne peut être un auteur supposé. On ne suppose un ancien livre que dans le même esprit qu'on forge d'anciens titres pour fonder quelque prétention disputée. On employa autrefois des fraudes pieuses pour appuyer des vérités qui n'avaient pas besoin de ce malheureux secours. De zélés indiscrets forgèrent de très-mauvais grecs vers attribués aux sibylles, des lettres de *Pilate*, et l'histoire du magicien *Simon* qui tomba du haut des airs aux yeux de *Néron*. C'est dans le même esprit qu'on imagina la donation de *Constantin* et les fausses décrétales. Mais ceux dont nous tenons les fragmens de *Sanchoniathon*, ne pouvaient avoir aucun intérêt à faire cette lourde friponerie. Que pouvait gagner *Philon de Byblos* qui traduisit en grec *Sanchoniathon*, à mettre cette histoire et cette cosmogonie sous le nom de ce phénicien ? c'est à peu près comme si on disait qu'*Hésiode* est un auteur supposé.

Eusèbe de Césarée, qui rapporte plusieurs fragmens de cette traduction faite par *Philon de Byblos*, ne s'avisa jamais de soupçonner que *Sanchoniathon* fût un auteur apocryphe. Il n'y a donc nulle raison de douter que sa cosmogonie ne lui appartienne.

Ce *Sanchoniathon* vivait à peu près dans le temps où nous plaçons les dernières années de *Moïse*. Il n'avait probablement aucune connaissance de *Moïse*, puisqu'il n'en parle pas, quoiqu'il fût dans son voisinage. S'il en avait parlé, *Eusèbe* n'eût pas manqué de le citer comme témoignage authentique des prodiges opérés par *Moïse*. *Eusèbe* aurait insisté d'autant plus sur ce témoignage, que ni *Manéthon*, ni *Cheremon*, auteurs égyptiens, ni *Eratosthènes*, ni *Hérodote*, ni *Diodore de Sicile* qui ont tant écrit sur l'Egypte, trop occupés d'autres objets, n'ont jamais dit un seul mot de ces fameux et terribles miracles qui dûrent laisser d'eux une mémoire durable, et effrayer les hommes de siècle en siècle. Ce silence de *Sanchoniathon* a même fait soupçonner très-justement à plusieurs docteurs qu'il vivait avant *Moïse*.

Ceux qui le font contemporain de *Gédéon* n'appuient leur sentiment que sur un abus des paroles de *Sanchoniathon* même. Il avoue qu'il a consulté le grand-prêtre *Jérombal*. Or ce *Jérombal*, disent nos critiques, est vraisemblablement *Gédéon*. Mais pourquoi, s'il vous plaît, ce *Jérombal* était-il *Gédéon*? Il n'est point dit que *Gédéon* fût prêtre. Si le phénicien avait consulté le juif, il aurait parlé de *Moïse* et des conquêtes de *Josué*. Il n'aurait pas admis une cosmogonie absolument contraire à la Genèse : il aurait parlé d'*Adam*, il n'aurait pas imaginé des générations entièrement différentes de celles que la Genèse a consacrées.

Cet ancien auteur phénicien avoue en propres

mots qu'il a tiré une partie de son histoire des écrits de *Thaut*, qui florissait huit cents ans avant lui. Cet aveu, auquel on ne fait pas assez d'attention, est un des plus curieux témoignages que l'antiquité nous ait transmis. Il prouve qu'il y avait donc déjà huit cents ans qu'on avait des livres écrits avec le secours de l'alphabet, que les nations cultivées pouvaient par ce secours s'entendre les unes les autres, et traduire réciproquement leurs ouvrages. *Sanchoniathon* entendait les livres de *Thaut* écrits en langue égyptienne. Le premier *Zoroastre* était beaucoup plus ancien, et ses livres étaient la catéchèse des Persans. Les Chaldéens, les Syriens, les Persans, les Phéniciens, les Egyptiens, les Indiens devaient nécessairement avoir commerce ensemble; et l'écriture alphabétique devait faciliter ce commerce. Je ne parle pas des Chinois qui étaient depuis longtemps un grand peuple, et composaient un monde séparé.

Chacun de ces peuples avait déjà son histoire. Lorsque les Juifs entrèrent dans le pays voisin de la Phénicie, ils pénétrèrent jusqu'à la ville de Dabir, qui s'appelait autrefois la ville des lettres. *Alors Caleb dit: Je donnerai ma fille Axa pour femme à celui qui prendra Eta et qui ruinera la ville des lettres. Et Othoniel fils de Cenès, frère puîné de Caleb, l'ayant prise; il lui donna pour femme sa fille Axa.*

Il paraît par ce passage que *Caleb* n'aimait pas les gens de lettres: mais si on cultivait les sciences anciennement dans cette petite ville de Dabir,

combien devaient-elles être en honneur dans la Phénicie, dans Sidon et dans Tyr, qui étaient appelés *le pays des livres*, *le pays des Archives*, et qui enseignèrent leur alphabet aux Grecs?

Ce qui est fort étrange, c'est que *Sanchoniathon* qui commence son histoire au même temps où commence la Genèse, et qui compte le même nombre de générations, ne fait pas cependant plus de mention du déluge que les Chinois. Comment la Phénicie, ce pays si renommé par ses expéditions maritimes, ignorait-elle ce grand événement?

Cependant l'antiquité le croyait; et la magnifique description qu'en fait *Ovide* est une preuve que cette idée était bien générale; car de tous les récits qu'on trouve dans les métamorphoses d'*Ovide*, il n'en est aucun qui soit de son invention. On prétend même que les Indiens avaient déjà parlé d'un déluge universel avant celui de *Deucalion*. Plusieurs brachmanes croyaient, dit-on, que la terre avait essuyé trois déluges.

Il n'en est rien dit dans l'Ezour-Védam, ni dans le Cormo-Védam que j'ai lus avec une grande attention; mais plusieurs missionnaires envoyés dans l'Inde, s'accordent à croire que les brames reconnaissent plusieurs déluges. Il est vrai que chez les Grecs on ne connaissait que les deux déluges particuliers d'*Ogygès* et de *Deucalion*. Le seul auteur grec connu qui ait parlé d'un déluge universel est *Apollodore*, qui n'est antérieur à notre ère que d'environ cent quarante ans. Ni *Homère*, ni *Hésiode*, ni *Hérodote* n'ont fait men-

tion du déluge de *Noé*, et le nom de *Noé* ne se trouve chez aucun ancien auteur profane.

La mention de ce déluge universel, faite en détail et avec toutes ses circonstances, n'est que dans nos livres sacrés. Quoique *Vossius* et plusieurs autres savans aient prétendu que cette inondation n'a pu être universelle, il ne nous est pas permis d'en douter. Je ne rapporte la cosmogonie de *Sanchoniathon* que comme un ouvrage profane. L'auteur de la Genèse était inspiré, et *Sanchoniathon* ne l'était pas. L'ouvrage de ce phénicien n'est qu'un monument précieux des anciennes erreurs des hommes.

C'est lui qui nous apprend qu'un des premiers cultes établis sur la terre fut celui des productions de la terre même ; et qu'ainsi les oignons étaient consacrés en Egypte bien long-temps avant les siècles auxquels nous rapportons l'établissement de cette coutume. Voici les paroles de *Sanchoniathon* : " Ces anciens hommes consacrèrent des plantes que la terre avait produites, ils les crurent divines : eux et leur postérité et leurs ancêtres révérèrent les choses qui les faisaient vivre, ils leur offrirent leur boire et leur manger. Ces inventions et ce culte étaient conformes à leur faiblesse et à la pusillanimité de leur esprit. "

Ce passage si curieux prouve invinciblement que les Egyptiens adoraient leurs oignons long-temps avant *Moïse* ; et il est étonnant qu'aucun livre hébraïque ne reproche ce culte aux Egyptiens. Mais voici ce qu'il faut considérer. *San-*

chôniathon ne parle point expreſſément de DIEU dans ſa coſmogonie; tout chez lui ſemble avoir ſon origine dans le chaos, et ce chaos eſt débrouillé par l'eſprit vivifiant qui ſe mêle avec les principes de la nature. Il pouſſe la hardieſſe de ſon ſyſtème juſqu'à dire *que des animaux qui n'avaient point de ſens, engendrèrent des animaux intelligens.*

Il n'eſt pas étonnant après cela qu'il reproche aux Egyptiens d'avoir conſacré des plantes. Pour moi, je crois que ce culte des plantes utiles à l'homme, n'était pas d'abord ſi ridicule que *Sanchoniathon* ſe l'imagine. *Thaut* qui gouvernait une partie de l'Egypte, et qui avait établi la théocratie huit cents ans avant l'écrivain phénicien, était à la fois prêtre et roi. Il était impoſſible qu'il adorât un oignon comme le maître du monde; et il était impoſſible qu'il préſentât des offrandes d'oignons à un oignon, cela eût été trop abſurde, trop contradictoire: mais il eſt très-naturel qu'on remerciât les dieux du ſoin qu'ils prenaient de ſubſtanter notre vie, qu'on leur conſacrât long-temps les plantes les plus délicieuſes de l'Egypte, et qu'on révérât dans ces plantes les bienfaits des dieux. C'eſt ce qu'on pratiquait de temps immémorial dans la Chine et dans les Indes.

J'ai déjà dit ailleurs qu'il y a une grande différence entre un oignon conſacré et un oignon dieu. Les Egyptiens après *Thaut* conſacrèrent des animaux, mais certainement ils ne croyaient pas que ces animaux euſſent formé le ciel et la

terre. Le ſerpent d'airain élevé par *Moïſe* étai conſacré, mais on ne le regardait pas comme un divinité. Le térébinthe d'*Abraham*, le chêne d *Membré* étaient conſacrés, et on fit des ſacrifice dans la place même où avaient été ces arbres ju qu'au temps de *Conſtantin* ; mais ils n'étaien point des dieux. Les chérubins de l'arche étaien ſacrés et n'étaient pas adorés.

Les prêtres égyptiens, au milieu de toute leurs ſuperſtitions, reconnurent un maître ſo verain de la nature ; ils l'appelaient *Knef* o *Knufi*, ils le repréſentaient par un globe. L Grecs traduiſirent le mot *Knef* par celui de Be miourgos, *artiſan ſuprême*, *feſeur du monde*.

Ce que je crois très-vraiſemblable et très vra c'eſt que les premiers légiſlateurs étaient de hommes d'un grand ſens. Il faut deux choſes pou inſtituer un gouvernement, un courage et un bo ſens ſupérieurs à ceux des autres hommes. Il imaginent rarement des choſes abſurdes et ridi culeſ qui les expoſeraient au mépris et à l'inſulte. Mais qu'eſt-il arrivé chez preſque toutes les na tions de la terre, et ſur-tout chez les Egyptiens ? Le ſage commence par conſacrer à DIEU le bœu qui laboure la terre ; le ſot peuple adore à la fi le bœuf et les fruits même que la nature a pro duits. Quand cette ſuperſtition eſt enracinée dan l'eſprit du vulgaire, il eſt bien difficile au ſag de l'extirper.

Je ne doute pas même que quelque ſchoen d'E gypte n'ait perſuadé aux femmes et aux filles de bateliers du Nil, que les chats et les oignon

étaient de vrais dieux. Quelques philoſophes en auront douté; et ſurement ces philoſophes auront été traités de petits eſprits inſolens et de blaſphémateurs: ils auront été anathématiſés et perſécutés. Le peuple égyptien regarda comme un athée le perſan *Cambyſe*, adorateur d'un ſeul Dieu, lorſqu'il fit mettre le bœuf *Apis* à la broche. Quand *Mahomet* s'éleva dans la Mecque contre le culte des étoiles, quand il dit qu'il ne fallait adorer qu'un Dieu unique dont les étoiles étaient l'ouvrage, il fut chaſſé comme un athée et ſa tête fut miſe à prix. Il avait tort avec nous, mais il avait raiſon avec les Mecquois.

Que conclurons-nous de cette petite excurſion ſur *Sanchoniathon*? qu'il y a long-temps qu'on ſe moque de nous, mais qu'en fouillant dans les débris de l'antiquité on peut encore trouver ſous ces ruines quelques monumens précieux, utiles à qui veut s'inſtruire des ſottiſes de l'eſprit humain.

TROISIEME DIATRIBE

DE L'ABBÉ BAZIN.

Sur l'Egypte.

J'AI vu les pyramides, et n'en ai point été émerveillé. J'aime mieux les fours à poulets dont l'invention eſt, dit-on, auſſi ancienne que les pyramides. Une petite choſe utile me plaît; une monſtruoſité qui n'eſt qu'étonnante n'a nul mérite à mes yeux. Je regarde ces monumens comme des jeux de grands enfans, qui ont voulu faire quel-

soldats que les croisés. Je n'ai donc nulle répugnance à croire qu'un roi d'Egypte, nommé par les Grecs *Amasis*, cruel et efféminé, fut vaincu lui et ses ridicules prêtres par un chef éthiopien nommé *Actisan*, qui avait apparemment de l'esprit et du courage.

Les Egyptiens étaient de grands voleurs, tout le monde en convient. Il est fort naturel que le nombre des voleurs ait augmenté dans le temps de la guerre d'*Actisan* et d'*Amasis*. *Diodore* rapporte, d'après les historiens du pays, que ce vainqueur voulut purger l'Egypte de ces brigands, et qu'il les envoya vers les déserts de Sinaï et d'Oreb, après leur avoir préalablement fait couper le bout du nez, afin qu'on les reconnût aisément s'ils s'avisaient de venir encore voler en Egypte. Tout cela est très-probable.

Diodore remarque avec raison que le pays où on les envoya ne fournit aucune des commodités de la vie, et qu'il est très-difficile d'y trouver de l'eau et de la nourriture. Tel est en effet cette malheureuse contrée depuis le désert de Pharam jusqu'auprès d'Eber.

Les nez coupés purent se procurer à force de soins quelques eaux de citernes, ou se servir de quelques puits qui fourniſſaient de l'eau salmâtre et mal saine, laquelle donne communément une espèce de scorbut et de lèpre. Ils purent encore, ainsi que le dit *Diodore*, se faire des filets avec lesquels ils prirent des cailles. On remarque en effet que tous les ans des troupes innombrables de cailles passent au-dessus de la mer Rouge, et viennent dans ce désert. Jusque

là cette hiſtoire n'a rien qui révolte l'eſprit, rien qui ne ſoit vraiſemblable.

Mais ſi on veut en inférer que ces nez coupés ſont les pères des Juifs, et que leurs enfans accoutumés au brigandage s'avancèrent peu à peu dans la Paleſtine; et en conquirent une partie; c'eſt ce qui n'eſt pas permis à des chrétiens. Je ſais que c'eſt le ſentiment du conſul *Maillet*, du ſavant *Fréret*, de *Boulanger*, des *Herbert*, des *Bolinghroke*, des *Toland*. Mais quoique leur conjecture ſoit dans l'ordre commun des choſes de ce monde, nos livres ſacrés donnent une toute autre origine aux Juifs, et les font deſcendre des Chaldéens par *Abraham*, *Tharé*, *Nachor*, *Sarug*, *Rebu* et *Phaleg*.

Il eſt bien vrai que l'Exode nous apprend que es Iſraélites, avant d'avoir habité ce déſert, avaient emporté les robes et les uſtenſiles des Égyptiens, et qu'ils ſe nourrirent de cailles dans e déſert; mais cette légère reſſemblance avec e rapport de *Diodore de Sicile*, tiré des livres l'Egypte, ne nous mettra jamais en droit d'aſſurer que les Juifs deſcendent d'une horde de oleurs à qui on avait coupé le nez. Pluſieurs uteurs ont en vain tâché d'appuyer cette proane conjecture ſur le pſeaume LXXX, où il eſt lit *que la fête des trompettes a été inſtituée pour aire ſouvenir le peuple ſaint du temps où il ortit d'Egypte, et où il entendit alors parler ne langue qui lui était inconnue*.

Ces Juifs, dit-on, étaient donc des Egyptiens ui furent étonnés d'entendre parler au-delà de

la mer Rouge un langage qui n'était pas celui d'Egypte ; et de là on conclut qu'il n'eſt pas hors de vraiſemblance que les Juifs ſoient les deſcendans de ces brigands que le roi *Actiſan* avait chaſſés.

Un tel ſoupçon n'eſt pas admiſſible : premièrement parce que s'il s'eſt dit dans l'Exode que les Juifs enlevèrent les uſtenſiles des Egyptiens avant d'aller dans le déſert, il n'eſt point dit qu'ils y aient été relégués pour avoir volé. Ce condement, ſoit qu'ils fuſſent des voleurs ou non, ſoit qu'ils fuſſent égyptiens ou juifs, ils ne pouvaient guère entendre la langue des petites hordes d'arabes bédouins qui erraient dans l'Arabie déſerte au nord de la mer Rouge ; et on ne peut tirer aucune induction du pſeaume LXXX, ni en faveur des Juifs, ni contre eux. Toutes les conjectures d'*Hérodote*, de *Diodore de Sicile*, de *Manéthon*, d'*Eratoſthène* ſur les Juifs doivent céder ſans contredit aux vérités qui ſont conſacrées dans les livres ſaints. Si ces vérités qui ſont d'un ordre ſupérieur ont de grandes difficultés ; ſi elles atterrent nos eſprits, c'eſt préciſément parce qu'elles ſont d'un ordre ſupérieur. Moins nous pouvons y atteindre, plus nous devons les reſpecter.

Quelques écrivains ont ſoupçonné que ces voleurs chaſſés ſont les mêmes que les Juifs qui errèrent dans le déſert, parce que le lieu où ils reſtèrent quelque temps s'appela depuis *Rhinocolure*, *nez coupé*, et qu'il n'eſt pas fort éloigné du mont Carmel, des déſerts de Sur, d'Etham de Sin, d'Oreb et de Cadès-Barné.

On croit encore que les Juifs étaient ces mêmes brigands, parce qu'ils n'avaient pas de religion fixe, ce qui convient très-bien, dit-on, à des voleurs; et on croit prouver qu'ils n'avaient pas de religion fixe par plusieurs passages de l'Ecriture même.

L'abbé de *Tilladet*, dans sa dissertation sur les Juifs, prétend que la religion juive ne fut établie que très-long-temps après. Examinons ses raisons.

1°. Selon l'Exode, *Moïse* épousa la fille d'un prêtre de Madian nommé *Jéthro*; et il n'est point dit que les Madianites reconnussent le même Dieu qui apparut ensuite à *Moïse* dans un buisson vers le mont Oreb.

2°. *Josué*, qui fut le chef des fugitifs d'Egypte après *Moïse*, et sous lequel ils mirent à feu et à sang une partie du petit pays qui est entre le Jourdain et la mer, leur dit, chap. XXIV: *Otez du milieu de vous les dieux que vos pères ont adorés dans la Mésopotamie et dans l'Egypte, et servez Adonaï.... Choisissez ce qu'il vous plaira d'adorer, ou les dieux qu'ont servi vos pères dans la Mésopotamie, ou les dieux des Amorrhéens dans la terre desquels vous habitez.*

3°. Une autre preuve, ajoute-t-on, que leur religion n'était pas encore fixée, c'est qu'il est dit au livre des Juges, chap. I, *Adonaï* (le Seigneur) *conduisit Juda et se rendit maître des montagnes, mais il ne put se rendre maître des vallées.*

L'abbé de *Tilladet* et *Boulanger* infèrent de-là que ces brigands, dont les repaires étaient dans

les creux des rochers dont la Palestine est pleine, reconnaissaient un dieu des rochers et un des vallées.

4°. Ils ajoutent à ces prétendues preuves ce que *Jephté* dit aux chefs des Ammonites, chap. II: *Ce que Chamos votre dieu possède ne vous est-il pas dû de droit ? de même ce que notre Dieu vainqueur a obtenu doit être en notre possession.*

M. *Fréret* infère de ces paroles, que les Juifs reconnaissaient *Chamos* pour dieu aussi-bien qu'*Adonaï*, et qu'ils pensaient que chaque nation avait sa divinité locale.

5°. On fortifie encore cette opinion dangereuse par ce discours de *Jérémie*, au commencement du chap. XLIX: *Pourquoi le Dieu Melchom s'est-il emparé du pays de Gad ?* et on en conclut que les Juifs avouaient la divinité du dieu *Melchom*.

Le même *Jérémie* dit au chap. VII, en faisant parler DIEU aux Juifs: *Je n'ai point ordonné à vos pères, au jour que je les tirai d'Egypte, de m'offrir des holocaustes et des victimes.*

6°. *Isaïe* se plaint au chap. XLVII, que les Juifs adoraient plusieurs dieux: *Vous cherchez votre consolation dans vos dieux au milieu des bocages, vous leur sacrifiez de petits enfans dans des torrens sous des grandes pierres.* Il n'est pas vraisemblable, dit-on, que les Juifs eussent immolé leurs enfans à des dieux dans des torrens sous de grandes pierres, s'ils avaient eu alors leur loi qui leur défend de sacrifier aux dieux.

7°. On cite encore en preuve le prophète *Amos*, qui assure au chap. V, que jamais les

Juifs n'ont facrifié au Seigneur pendant quarante ans dans le défert ; au contraire, dit *Amos*, *vous y avez porté le tabernacle de votre dieu Moloch, les images de vos idoles, et l'étoile de votre dieu (Rempban.)*

8°. C'était, dit-on, une opinion fi conftante que *St Etienne*, le premier martyr, dit au chap. VII. des *Actes des apôtres*, que les Juifs dans le défert adoraient la milice du ciel, c'eft-à-dire les étoiles, et qu'ils portèrent le tabernacle de *Moloch* et l'aftre du dieu *Rempban* pour les adorer.

Des favans, tels que MM. *Maillet* et *Dumarfais*, ont conclu des recherches de l'abbé de *Tilladet*, que les Juifs ne commencèrent à former leur religion, telle qu'ils l'ont encore aujourd'hui, qu'au retour de la captivité de Babylone. Ils s'obftinent dans l'idée que ces Juifs fi long-temps efclaves, et fi long-temps privés d'une religion bien nettement reconnue, ne pouvaient être que les defcendans d'une troupe de voleurs fans mœurs et fans lois. Cette opinion paraît d'autant plus vraifemblable que le temps auquel le roi d'Ethiopie et d'Egypte *Actifan* bannit dans le défert une troupe de brigands qu'il avait fait mutiler, fe rapporte au temps auquel on place la fuite des Ifraélites conduits par *Moïfe* ; car *Flavien-Jofephe* dit que *Moïfe* fit la guerre aux Ethiopiens ; et ce que *Jofephe* appelle *guerre* pouvait très-bien être réputé brigandage par les hiftoriens d'Egypte.

Ce qui achève d'éblouir ces favans, c'eft la conformité qu'ils trouvent entre les mœurs des

Israélites et celles d'un peuple de voleurs ; ne se souvenant pas assez que DIEU lui-même dirigeait ces Israélites, et qu'il punit par leurs mains les peuples de Canaan. Il paraît à ces critiques que les Hébreux n'avaient aucun droit sur ce pays de Canaan, et que s'ils en avaient, ils n'auraient pas dû mettre à feu et à sang un pays qu'ils auraient cru leur héritage.

Ces audacieux critiques supposent donc que les Hébreux firent toujours leur premier métier de brigands. Ils pensent trouver des témoignages de l'origine de ce peuple dans sa haine constante pour l'Egypte, où l'on avait coupé les nez de ses pères, et dans la conformité de plusieurs pratiques égyptiennes qu'il retint, comme le sacrifice de la vache rousse, le bouc émissaire, les ablutions, les habillemens des prêtres, la circoncision, l'abstinence du porc, les viandes pures et impures. Il n'est pas rare, disent-ils, qu'une nation haïsse un peuple voisin dont elle a imité les coutumes et les lois. La populace d'Angleterre et de France en est un exemple frappant.

Enfin, ces doctes trop confians en leurs propres lumières, dont il faut toujours se défier, ont prétendu que l'origine qu'ils attribuent aux Hébreux est plus vraisemblable que celle dont les Hébreux se glorifient.

Vous convenez avec nous, leur dit M. *Toland, que vous avez volé les Egyptiens en vous enfuyant de l'Egypte, que vous leur avez pris des vases d'or et d'argent, et des habits. Toute la différence entre votre aveu et notre opinion, c'est que vous prétendez n'avoir*

n'avoir commis ce larcin que par ordre de DIEU. *Mais à ne juger que par la raiſon, il n'y a point de voleur qui n'en puiſſe dire autant. Eſt-il bien ordinaire que* DIEU *faſſe tant de miracles en faveur d'une troupe de fuyards qui avoue qu'elle a volé ſes maîtres? dans quel pays de la terre laiſſerait-on une telle rapine impunie? Suppoſons que les Grecs de Conſtantinople prennent toutes les garde-robes des Turcs et toute leur vaiſſelle pour aller dire la meſſe dans un déſert; en bonne foi, croirez-vous que* DIEU *noiera tous les Turcs dans la Propontide pour favoriſer ce vol, quoiqu'il ſoit fait à bonne intention?*

Ces détracteurs ne ſe contentent pas de ces aſſertions auxquelles il eſt ſi aiſé de répondre; ils vont juſqu'à dire que le Pentateuque n'a pu être écrit que dans le temps où les Juifs commencèrent à fixer leur culte qui avait été juſque-là fort incertain. Ce fut, diſent-ils, au temps d'*Eſdras* et de *Néhémie*. Ils apportent pour preuve le quatrième livre d'*Eſdras*, long-temps reçu pour canonique; mais ils oublient que ce livre a été rejeté par le concile de Trente. Ils s'appuient du ſentiment d'*Aben-Eſra*, et d'une foule de théologiens tous hérétiques; ils s'appuient enfin de la déciſion de *Newton* lui-même. Mais que peuvent tous ces cris de l'héréſie et de l'infidélité contre un concile œcuménique?

De plus, ils ſe trompent en croyant que *Newton* attribue le Pentateuque à *Eſdras*: *Newton* croit que *Samuel* en fut l'auteur ou plutôt le rédacteur.

C'eſt encore un grand blaſphème de dire, avec

quelques savans, que *Moïse*, tel qu'on nous le dépeint, n'a jamais existé; que toute sa vie est fabuleuse, depuis son berceau jusqu'à sa mort; que ce n'est qu'une imitation de l'ancienne fable arabe de *Bacchus*, transmise aux Grecs et ensuite adoptée par les Hébreux. *Bacchus*, disent-ils, avait été sauvé des eaux; *Bacchus* avait passé la mer Rouge à pied sec; une colonne de feu conduisait son armée; il écrivit ses lois sur deux tables de pierres; des rayons sortaient de sa tête. Ces conformités leur font soupçonner que les Juifs attribuèrent cette ancienne tradition de *Bacchus* à leur *Moïse*. Les écrits des Grecs étaient connus dans toute l'Asie, et les écrits des Juifs étaient soigneusement cachés aux autres nations. Il est vraisemblable, selon ces téméraires, que la métamorphose d'*Edith*, femme de *Loth* en statue de sel, est prise de la fable d'*Eurydice*, que *Samson* est la copie d'*Hercule*, et le sacrifice de la fille de *Jephté* imité de celui d'*Iphigénie*. Ils prétendent que le peuple grossier qui n'a jamais inventé aucun art, doit avoir tout puisé chez les peuples inventeurs.

Il est aisé de ruiner tous ces systèmes en montrant seulement que les auteurs grecs, excepté *Homère*, sont postérieurs à *Esdras* qui rassembla et restaura les livres canoniques.

Dès que ces livres sont restaurés du temps de *Cyrus* et d'*Artaxerxes*, ils ont précédé *Hérodote*, le premier historien des Grecs. Non-seulement ils sont antérieurs à *Hérodote*, mais le Pentateuque est beaucoup plus ancien qu'*Homère*.

Si on demande pourquoi ces livres si anciens et

ſi divins ont été inconnus aux nations juſqu'au temps où les premiers chrétiens répandirent la traduction faite en grec ſous *Ptolomée Philadelphe*, je répondrai qu'il ne nous appartient pas d'interroger la Providence. Elle a voulu que ces anciens monumens reconnus pour authentiques annonçaſſent des merveilles, et que ces merveilles fuſſent ignorées de tous les peuples, juſqu'au temps où une nouvelle lumière vînt ſe manifeſter. Le chriſtianiſme a rendu témoignage à la loi moſaïque au-deſſus de laquelle il s'eſt élevé, et par laquelle il fut prédit. Soumettons-nous, prions, adorons et ne diſputons pas.

EPILOGUE.

Ce ſont-là les dernières lignes qu'écrivit mon oncle; il mourut avec cette réſignation à l'être ſuprême, perſuadé que tous les ſavans peuvent ſe tromper, et reconnaiſſant que l'Egliſe romaine eſt la ſeule infaillible. L'Egliſe grecque lui en ſut très-mauvais gré, et lui en fit de vifs reproches à ſes derniers momens. Mon oncle en fut affligé, et pour mourir en paix il dit à l'archevêque d'Aſtracan : Allez, ne vous attriſtez pas. Ne voyez-vous pas que je vous crois infaillible auſſi? c'eſt du moins ce qui m'a été raconté dans mon dernier voyage à Moſcou; mais je doute toujours de ces anecdotes qu'on débite ſur les vivans et ſur les mourans.

CHAPITRE XXII.

Défense d'un général d'armée attaqué par des cuistres. (*)

APRÈS avoir vengé la mémoire d'un honnête prêtre, je cède au noble désir de venger celle de *Bélisaire*. Ce n'est pas que je croie *Bélisaire* exempt des faiblesses humaines. J'ai avoué avec candeur que l'abbé *Bazin* avait été trop goguenard, et j'ai quelque pente à croire que *Bélisaire* fut très-ambitieux, grand paillard, et quelquefois cruel, courtisan tantôt adroit, et tantôt mal-adroit, ce qui n'est point du tout rare.

Je ne veux rien dissimuler à mon cher lecteur. Il sait que l'évêque de Rome *Silverius*, fils de l'évêque de Rome *Hormisdas*, avait acheté sa papauté du roi des Goths *Théodat*. Il sait que *Bélisaire*, se croyant trahi par ce pape, le dépouilla de sa simarre épiscopale, le fit revêtir d'un habit de palefrenier, et l'envoya en prison à Patare en Licie. Il sait que ce même *Bélisaire* vendit la papauté à un sous-diacre nommé *Vigile* pour quatre cents marcs d'or de douze onces à la livre, et qu'à la fin le sage *Justinien* fit mourir le bon pape *Silvère* dans l'île Palmaria. Ce ne sont là que de petites tracasseries de cour dont les panégyristes ne tiennent point de compte.

Justinien et *Bélisaire* avaient pour femmes les

(*) Voyez les deux ouvrages intitulés *Anecdotes sur Bélisaire*, volume de *facéties*.

deux plus impudentes carognes qui fussent dans tout l'empire. La plus grande faute de *Bélisaire*, à mon sens, fut de ne savoir pas être cocu. *Justinien* son maître était bien plus habile que lui en cette partie. Il avait épousé une baladine des rues, une gueuse qui s'était prostituée en plein théâtre; et cela ne me donne pas grande opinion de la sagesse de cet empereur, malgré les lois qu'il fit compiler, ou plutôt abréger par son fripon *Trébonien*. Il était d'ailleurs poltron et vain, avare et prodigue, défiant et sanguinaire; mais il sut fermer les yeux sur la lubricité énorme de *Théodora*, et *Bélisaire* voulut faire assassiner l'amant d'*Antonine*. On accuse aussi *Bélisaire* de beaucoup de rapines.

Quoi qu'il en soit, il est certain que le vieux *Bélisaire*, qui n'était pas si aveugle que le vieux *Justinien*, lui donna sur la fin de sa vie de très-bons conseils dont l'empereur ne profita guère. Un grec très-ingénieux, et qui avait conservé le véritable goût de l'éloquence dans la décadence de la littérature, nous a transmis ces conversations de *Bélisaire* avec *Justinien*. Dès qu'elles parurent, tout Constantinople en fut charmé. La quinzième conversation sur-tout enchanta tous les esprits raisonnables.

Pour avoir une parfaite connaissance de cette anecdote, il faut savoir que *Justinien* était un vieux fou qui se mêlait de théologie. Il s'avisa de déclarer, par un édit en 564, que le corps de JESUS-CHRIST avait été impassible et incorruptible, et qu'il n'avait jamais eu besoin de manger ni pendant sa vie, ni après sa résurrection.

Plusieurs évêques trouvèrent son édit fort scandaleux. Il leur annonça qu'ils seraient damnés dans l'autre monde, et persécutés dans celui-ci; et pour le prouver par les faits, il exila le patriarche de Constantinople et plusieurs autres prélats, comme il avait exilé le pape *Silvère*.

C'est à ce sujet que *Bélisaire* fait à l'empereur de très-sages remontrances. Il lui dit qu'il ne faut pas damner si légèrement son prochain, encore moins le persécuter; que DIEU est le père des hommes; que ceux qui sont en quelque façon ses images sur la terre (si on ose le dire) doivent imiter sa clémence, et qu'il ne fallait pas faire mourir de faim le patriarche de Constantinople, sous prétexte que JESUS-CHRIST n'avait pas eu besoin de manger. Rien n'est plus tolérant, plus humain, plus divin peut-être que cet admirable discours de *Bélisaire*. Je l'aime beaucoup mieux que sa dernière campagne en Italie, dans laquelle on lui reproche de n'avoir fait que des sottises.

Les savans, il est vrai, pensent que ce discours n'est pas de lui, qu'il ne parlait pas si bien, et qu'un homme qui avait mis le pape *Silvère* dans un cul de basse-fosse, et vendu sa place quatre cents marcs d'or de douze onces à la livre, n'était pas homme à parler de clémence et de tolérance; ils soupçonnent que tout ce discours est de l'éloquent grec *Marmontel* qui le publia. Cela peut être; mais considérez, mon cher lecteur, que *Bélisaire* était vieux et malheureux: alors on change d'avis, on devient compatissant.

Il y avait alors quelques petits grecs envieux,

pédans, ignorans, et qui fesaient des brochures pour gagner du pain. Un de ces animaux nommé *Cogéos* eut l'impudence d'écrire contre *Bélisaire*, parce qu'il croyait que ce vieux général était mal en cour.

Bélisaire depuis sa disgrace était devenu dévot; c'est souvent la ressource des vieux courtisans disgraciés, et même encore aujourd'hui les grands-visirs prennent le parti de la dévotion, quand au lieu de les étrangler avec un cordon de soie on les relègue dans l'île de Mitilène. Les belles dames aussi se font dévotes, comme on sait, vers les cinquante ans, sur-tout si elles sont bien enlaidies; et plus elles sont laides, plus elles sont ferventes. La dévotion de *Bélisaire* était très-humaine; il croyait que JESUS-CHRIST était mort pour tous, et non pas pour plusieurs. Il disait à *Justinien* que DIEU voulait le bonheur de tous les hommes: et cela même tenait encore un peu du courtisan; car *Justinien* avait bien des péchés à se reprocher; et *Célisaire* dans la conversation lui fit une peinture si touchante de la miséricorde divine, que la conscience du malin vieillard couronné en devait être rassurée.

Les ennemis secrets de *Justinien* et de *Bélisaire* suscitèrent donc quelques pédans qui écrivirent violemment contre la bonté de DIEU. Le folliculaire *Cogéos* entr'autres s'écria dans sa brochure, page 63: *Il n'y aura donc plus de réprouvés*! Sifait, lui répondit-on, tu seras très-réprouvé: console-toi, l'ami; sois réprouvé, toi et tes semblables, et sois sûr que tout Constantinople en rira.

Ah! cuiſtres de collége, que vous êtes loin de ſoupçonner ce qui ſe paſſe dans la bonne compagnie de Conſtantinople!

POST-SCRIPTUM.

DEFENSE D'UN JARDINIER.

Le même *Cogéos* attaqua non moins cruellement un pauvre jardinier d'une province de Cappadoce, et l'accuſa, page 54, d'avoir écrit ces propres mots: *Notre religion avec toute ſa révélation n'eſt, et ne peut être que la religion naturelle perfectionnée.*

Voyez, mon cher lecteur, la malignité et la calomnie! Ce bon jardinier était un des meilleurs chrétiens du canton, qui nourriſſait les pauvres des légumes qu'il avait ſemés, et qui pendant l'hiver s'amuſait à écrire pour édifier ſon prochain qu'il aimait. Il n'avait jamais écrit ces paroles ridicules et preſque impies, *avec toute ſa révélation* (une telle expreſſion eſt toujours mépriſante:) cet homme *avec tout ſon latin*, ce critique *avec tout ſon fatras*. Il n'y a pas un ſeul mot dans ce paſſage du jardinier qui ait le moindre rapport à cette imputation. Ses œuvres ont été recueillies; et dans la dernière édition de 1764, page 252, ainſi que dans toutes les autres éditions, on trouve le paſſage que *Cogéos* ou *Cogé* a ſi lâchement falſifié. Le voici en français, tel qu'il a été fidellement traduit du grec.

« Celui qui pense que DIEU a daigné mettre un » rapport entre lui et les hommes, qu'il les a faits » libres, capables du bien et du mal, et qu'il leur » a donné à tous ce bon sens qui est l'instinct de » l'homme, et sur lequel est fondée la loi natu- » relle; celui-là sans doute a une religion beau- » coup meilleure que toutes les sectes qui sont » hors de notre Eglise : car toutes ces sectes sont » fausses, et la loi naturelle est vraie. Notre reli- » gion révélée n'est même, et ne pouvait être que » cette loi naturelle perfectionnée. Ainsi le théis- » me est le bon sens qui n'est pas encore instruit » de la révélation, et les autres religions sont le » bon sens perverti par la superstition. »

Ce morceau avait été honoré de l'approbation du patriarche de Constantinople et de plusieurs évêques; il n'y a rien de plus chrétien, de plus catholique, de plus sage.

Comment donc ce *Cogé* osa-t-il mêler son venin aux eaux pures de ce jardinier ? pourquoi voulut-il perdre ce bon homme, et faire condamner *Bélisaire* ? N'est-ce pas assez d'être dans la dernière classe des derniers écrivains ? faut-il encore être faussaire ? Ne savais-tu pas, ô *Cogé*, quels châtimens étaient ordonnés pour les crimes de faux ! Tes pareils sont d'ordinaire aussi mal instruits des lois que des principes de l'honneur. Que ne lisais-tu les instituts de *Justinien* au titre *de Publicis judiciis*, et la loi *Cornelia* ?

Ami *Cogé*, la falsification est comme la polygamie; *c'est un cas, un cas pendable.*

Ecoute, misérable, vois combien je suis bon, je te pardonne.

DERNIER AVIS AU LECTEUR.

AMI lecteur, je vous ai entretenu des plus grands objets qui puissent intéresser les doctes, de la formation du monde selon les Phéniciens, du déluge, des dames de Babylone, de l'Egypte, des Juifs, des montagnes et de *Ninon*. Vous aimez mieux une bonne comédie, un bon opéra comique, et moi aussi. Réjouissez-vous, et laissez ergoter les pédans. La vie est courte. Il n'y a rien de bon, dit *Salomon*, que de vivre avec son amie, et de se réjouir dans ses œuvres.

Fin de la Défense de mon oncle et du Tome premier.

TABLE
DES MATIERES
CONTENUES DANS CE VOLUME.

MELANGES HISTORIQUES. page 1

Avertissement des éditeurs. 3

LE PYRRHONISME DE L'HISTOIRE.

CHAPITRE I. *Plusieurs doutes.* 11

CHAP. II. *De Bossuet.* 13

CHAP. III. *De l'histoire ecclésiastique de Fleuri.* 15

CHAP. IV. *De l'histoire juive.* 18

CHAP. V. *Des Egyptiens.* 23

CHAP. VI. *De l'histoire d'Hérodote.* 28

CHAP. VII. *Usage qu'on peut faire d'Hérodote.* 31

CHAP. VIII. *De Thucydide.* 33

CHAP. IX. *Epoque d'Alexandre.* 34

CHAP. X. *Des villes sacrées.* 37

CHAP. XI. *Des autres peuples nouveaux.* 40

CHAP. XII. *De quelques faits rapportés dans Tacite et dans Suétone.* 43

CHAP. XIII. *De Néron et d'Agrippine.* 47

CHAP. XIV. *De Pétrone.* 51

CHAP. XV. *Des contes absurdes intitulés* histoire *depuis Tacite.* 56

CHAP. XVI. *Des diffamations.* 58

CHAP. XVII. *Des écrivains de parti.* 60

CHAP. XVIII. *De quelques contes.* 63
CHAP. XIX. *De la reine Brunehaud.* 64
CHAP. XX. *Des donations de Pipinus ou Pepin le Bref à l'Eglise de Rome.* 65
CHAP. XXI. *Autres difficultés sur la donation de Pepin aux papes.* 69
CHAP. XXII. *Fable, origine de toutes les fables.* 72
CHAP. XXIII. *Des donations de Charlemagne.* 73
CHAP. XXIV. *Que Charlemagne exerça les droits des empereurs romains.* 77
CHAP. XXV. *De la forme du gouvernement de Rome sous Charlemagne.* 78
CHAP. XXVI. *Du pouvoir papal dans Rome et des patrices.* 80
CHAP. XXVII. *Sottise infame de l'écrivain qui a pris le nom de Chiniac la Bastide du Claux, avocat au parlement de Paris.* 81
CHAP. XXVIII. *D'une calomnie abominable et d'une impiété horrible du prétendu Chiniac.* 85
CHAP. XXIX. *Bévue énorme de Chiniac.* 90
CHAP. XXX. *Anecdote historique très-hasardée.* 94
CHAP. XXXI. *Autre anecdote plus hasardée.* 95
CHAP. XXXII. *De Henri IV.* ibid.
CHAP. XXXIII. *De l'abjuration de Henri IV.* 96

CHAP. XXXIV. *Bévue sur Henri IV.* 97
CHAP. XXXV. *Bévue sur le maréchal d'Ancre.* 98
CHAP. XXXVI. *Réflexion.* 100
CHAP. XXXVII. *Du dauphin François.* 102
CHAP. XXXVIII. *De Semblançay.* ibid.
CHAP. XXXIX. *Des templiers.* 104
CHAP. XL. *Du pape Alexandre VI.* ibid.
CHAP. XLI. *De Louis XIV.* 105
CHAP. XLII. *Bévues et doutes.* 106
CHAP. XLIII. *Absurdités et horreurs.* 108

REPONSE A LA BEAUMELLE.

Lettre à M. Roques, conseiller ecclésiastique du sérénissime landgrave de Hesse-Hombourg. 113

SUPPLEMENT AU SIECLE DE LOUIS XIV.

PREMIERE PARTIE. 125
SECONDE PARTIE. 168
TROISIEME PARTIE. 181

LA DEFENSE DE MON ONCLE. 193

Avertissement des éditeurs. 194
Avertissement essentiel ou inutile, sur la Défense de mon oncle. 195

Exorde. 199

CHAPITRE I. *De la Providence.* 200

CHAP. II *L'apologie des dames de Babylone.* 202

CHAP. III. *De l'Alcoran.* 207

CHAP. IV. *Des Romains* 210

CHAP. V. *De la sodomie.* ibid.

CHAP. VI. *De l'inceste.* 213

CHAP. VII. *De la bestialité, et du bouc du sabbat.* 216

CHAP. VIII. *D'Abraham et de Ninus l'Euclos.* 219

CHAP. IX. *De Thèbes, de Bossuet et de Rollin.* 223

CHAP. X. *Des prêtres, ou prophètes, ou schoen d'Egypte.* 226

CHAP. XI. *Du temple de Tyr.* 227

CHAP. XII. *Des Chinois.* 229

CHAP. XIII. *De l'Inde et du Védam.* 233

CHAP. XIV. *Que les Juifs haïssaient toutes les nations.* 237

CHAP. XV. *De Warburton.* 239

CHAP. XVI. *Conclusions des chapitres précédens.* 244

CHAP. XVII. *Sur la modestie de Warburton, et sur son système anti-mosaïque.* 247

CHAP. XVIII. *Des hommes de différentes couleurs.* 249

CHAP. XIX. *Des montagnes et des coquilles.* 253

CHAP. XX. *Des tribulations de ces pauvres gens de lettres.* 260

CHAP. XXI. *Des sentimens théologiques de feu l'abbé Bazin. De la justice qu'il rendait à l'antiquité, et des quatre diatribes composées par lui à cet effet.* 264

Première diatribe de l'abbé Bazin. *De la cause première.* 265

Seconde diatribe de l'abbé Bazin. *Sur Sanchoniathon:* 270

Troisième diatribe de l'abbé Bazin. *Sur l'Egypte.* 277

Quatrième diatribe de l'abbé Bazin. *Sur un peuple à qui on a coupé le nez et laissé les oreilles.* 280

Epilogue. 291

CHAP. XXII. *Défense d'un général d'armée attaqué par des cuistres.* 292

Post-scriptum. Défense d'un jardinier. 296

Dernier avis au lecteur. 298
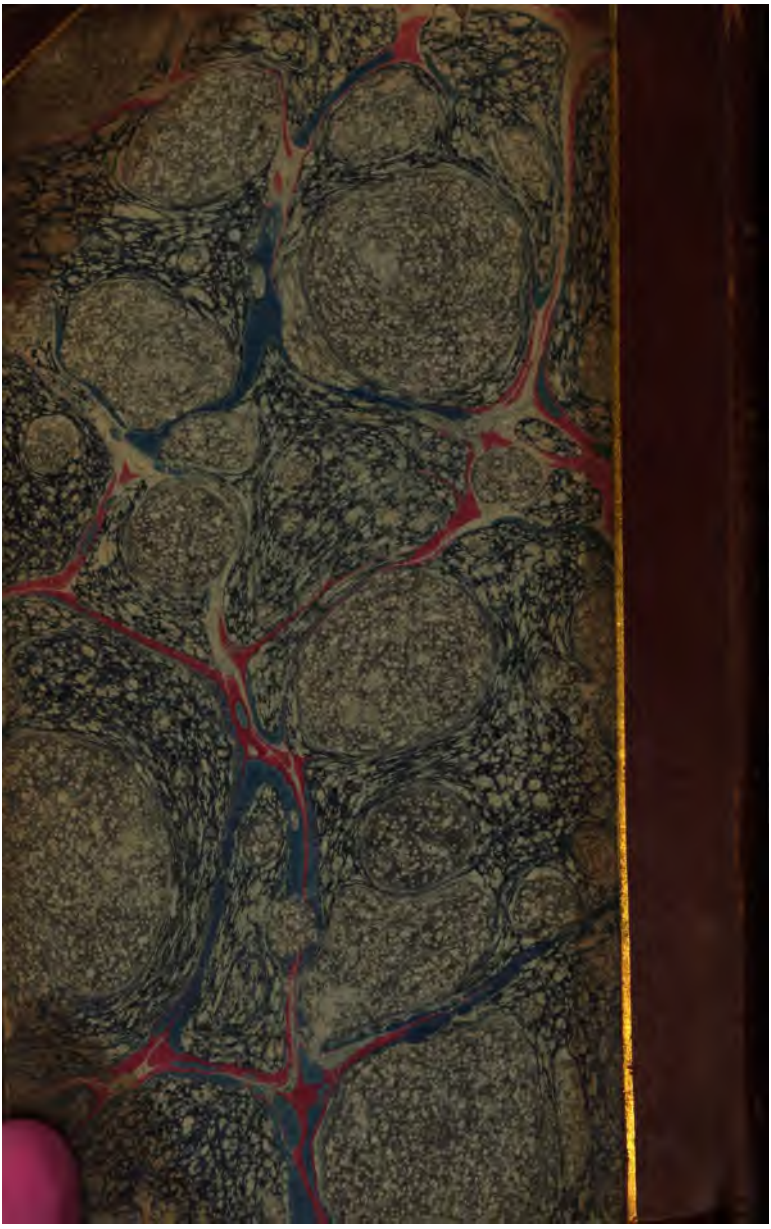
Fin de la Table des Matières du Tome premier.